QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11956 – JEUDI 7 JUILLET 1983

Un immeuble s'effondre sur des soldats français à Beyrouth

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les combats s'intensifient au Tchad

L'attente des Jaguar

En lançant un appel à l'intervention directe de la France dans le conflit tchadien, M. Hissène Habré tente de faire monter les enchères. A-t-il d'autres choix ?

La situation militaire s'aggrave dans l'Est. Apparemment, le colonel Kadhafi, principal allié des rebelles aux ordres de l'ancien président Goukouni Oueddeï, a décidé de poursuivre son avantage. Si les troupes gouvernementales étaient battues à Oum-Chalouba, après l'avoir été à Gouro, Ounianga-Kebri et Faya-Largeau, les conséquences psychologiques risqueraient d'être désastreuses sur le moral de soldats dont un certain nombre sont des sudistes ralliés en juin 1982.

Cette escalade militaire constitue-t-elle « la menace pour l'Afrique et en particulier pour un certain nombre d'États amis de la France » dont parlait M. Mitterrand à Europe I le 28 juin, en espérant que la « sagesse l'emporterait » ? On peut le craindre.

M. Max Gallo déclarait mardi : « La France soutient le gouvernement légitime du Tchad, le gouvernement de M. Hissène Habré a été reconnu par l'Organisation de l'unité africaine, (donc) le gouvernement légitime du Tchad est celui de M. Hissène Habré. »

En s'abritant derrière l'O.U.A., le gouvernement français veut éviter d'être taxé de néo-colonialisme ou d'interventionnisme. Mais cette organisation a démontré son incapacité à trouver une quelconque solution au conflit tchadien. Elle s'est divisée face à la Libye qu'elle s'est refusée à porter à sa présidence. En annonçant comme seule décision la réunion du comité « ad hoc » sur le Tchad, le colonel Menguistu, chef de l'État éthiopien, devenu le mois dernier président de l'O.U.A., ne semble pas vouloir s'attaquer de front au problème.

La France respecte les accords de coopération militaire de 1976, a dit encore M. Gallo, en précisant : « Il n'y a pas et il n'y aura pas de soldats français au Tchad. » Outre que ces textes n'excluent pas la présence d'instructeurs que Paris se refuse officiellement à envoyer, on peut difficilement déverser des tonnes d'armement sans se poser *la question de leur efficacité.*

Les pays francophones comprendraient mal des réticences qui risqueraient à terme de laisser les rebelles de M. Goukouni Oueddeï s'emparer en toute *impunité* du matériel livré à l'adversaire. C'est ce qui s'était déjà produit au printemps 1982 quand, au nom du même principe de soutien au gouvernement légitime, la France avait livré des armes au président Goukouni Oueddeï huit jours à peine avant que M. Hissène Habré prît sa place.

M. Hissène Habré peut justement s'interroger sur l'origine de l'armée de son adversaire. D'un autre côté, l'arrivée à N'Djamena *des troupes zaïroises* montre que le conflit tchadien n'est plus seulement une affaire intérieure.

En réclamant l'intervention des Jaguar français M. Hissène Habré demande à Paris de faire un pas de plus, pour lui donner le temps nécessaire à la réorganisation de ses propres forces.

N'Djamena demande l'intervention directe de Paris

La situation militaire s'est aggravée au Tchad, où de violents combats opposent depuis mardi 5 juillet en fin de matinée les rebelles de l'ex-président Goukouni Oueddeï aux forces gouvernementales à Oum-Chalouba et Kalait, à 250 kilomètres au nord d'Abéché.

Dans une conférence de presse, qu'il a réunie mardi à N'Djamena, M. Hissène Habré a souligné *« la gravité de la situation militaire »*, précisant que ces combats visent en fait Abéché, *« objectif autrement plus important »* de l'offensive actuelle.

M. Hissène Habré a lancé un appel à la France en déclarant : *« La France nous apporte son concours que nous apprécions. Mais évidemment nous pensons que ce n'est pas suffisant. Et face à ce que le régime de Tripoli est en train de faire, nous insistons pour que la France soit à nos côtés pour repousser l'agression extérieure, car il s'agit bien d'une agression extérieure. »*

Le président tchadien a rappelé à ce propos que, après la prise de N'Djamena par ses troupes en juin 1982, les combattants de l'ancien GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) avaient rejoint ses Forces armées du Nord (FAN).

(Lire la suite page 3.)

Toutes les banques seront soumises à la même autorité de contrôle

La réforme présentée au conseil des ministres va remettre à jour une réglementation anachronique et devenue paralysante

En chantier depuis la fin de 1981, ajourné plusieurs fois, le projet de loi bancaire examiné le 6 juillet 1983 en conseil des ministres constitue le premier volet, le plus facile, de l'ambitieuse réforme bancaire engagée par le gouvernement en même temps que la nationalisation acquise en février 1982.

Prudente mise à jour d'une réglementation cinquantenaire et vieillie, qui prévoit de faire habiter sous le même toit et de soumettre au même contrôle tous les établissements, ce projet va rassurer les uns et décevoir les autres.

Ainsi, les réseaux mutualistes verront leur caractère spécifique consacré et maintenu, tout en voyant poindre la menace d'une « banalisation » des services, étendus, dans le futur, aux caisses d'épargne. Mais les députés de la majorité pourront se déclarer insatisfaits par l'insuffisance du « changement », notamment pour ce qui est de la difficulté brûlante des relations entre les banques et les entreprises, domaine où règne, selon M. Fabius, par exemple, le *« conservatisme des mentalités »*.

Soucieux de ne pas bouleverser un appareil bancaire, qui va être de plus en plus sollicité en cette période de crise, M. Jacques Delors entend procéder par étapes qualifiant la réforme bancaire d'*« œuvre de longue haleine »*. Elle sera complétée par d'autres actions visant à faire évoluer le comportement des banques, précisément en ce qui concerne leurs relations avec les entreprises, à réduire le coût de l'*« intermédiaire bancaire »*, c'est-à-dire celui du crédit, à préciser la vocation des compagnies financières nationalisées (Paribas et Suez) et à développer l'animation régionale.

Vaste programme, qui prendra des années et qui va se heurter à des pesanteurs parfois insoupçonnées, la moindre étant celui de l'équilibre entre le Trésor et la Banque de France dans le domaine, délicat, de la réglementation bancaire.

La première préoccupation du projet de loi est de corriger l'anomalie que présente la structure actuelle des systèmes bancaires français, dans lesquels les banques inscrites et les établissements financiers sont régis par l'ancienne législation de 1941, 1945 et 1946, et ne représentent plus que 40 % des dépôts, contre 56 % à l'époque, et 45 % des crédits, cela en raison de la croissance des réseaux mutualistes (25 % des dépôts actuellement, au lieu de 4 % en 1945). Il s'agit donc de réintégrer dans un même cadre l'ensemble des établissements collecteurs d'épargne et de distribution de crédit, en y ajoutant les réseaux mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banque populaire, Crédit coopératif), les Caisses d'épargne, la Caisse du crédit municipal, les Sociétés de développement régional (S.D.R.).

Seuls échapperaient à ce cadre, défini par le Trésor public, les services financiers de la poste (chèques postaux et Caisse nationale d'épargne), la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations, bien que certaines dispositions de la réglementation bancaire (par exemple, le régime des taux d'intérêts créditeurs) puissent leur être étendues.

Le projet de loi distingue quatre catégories : les banques, les banques coopératives ou mutualistes, les caisses d'épargne ou de crédit municipal (ces trois premières catégories étant seules habilitées à collecter les dépôts à moins de deux ans), les sociétés financières ou les institutions financières spécialisées.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

Un grand service public de l'emploi

Le gouvernement veut mieux coordonner la lutte contre le chômage

Comment éviter l'inévitable progression du chômage d'ici à la fin de l'année dans une conjoncture économique fort déprimée ? C'est à cette question que devait tenter de répondre M. Jack Ralite, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité chargé de l'emploi, au cours d'une communication qu'il devait présenter au conseil des ministres du 6 juillet. Pour le gouvernement, il s'agit désormais de passer de la phase de *« traitement social du chômage »* à celle, très délicate, d'une *« gestion économique de l'emploi »* pour favoriser la création nette d'emplois productifs. La mise en place progressive, déjà annoncée par M. Ralite, d'un grand service public devant lui permettre de mieux coordonner la lutte contre le chômage.

Sur plusieurs points la discussion s'annonçait très ouverte au sein du conseil des ministres.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 24.)

Les Américains en croisade contre les homosexuels

L'affaire du SIDA provoque aux États-Unis le retour de peurs irrationnelles et de ségrégations oubliées

Washington. – Les Américains sont à nouveau tourmentés par un problème de santé qui prend l'allure d'une psychose collective. Après les empoisonnements criminels de cachets de tylenol et les ravages causés par l'herpès, on ne parle plus que du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis).

De notre correspondant

Les homosexuels sont doublement victimes de cette maladie mystérieuse qui a déjà tué six cent quarante-quatre personnes aux États-Unis : parce qu'ils représentent la plupart des personnes atteintes, mais aussi parce que cela donne lieu à un *regain d'hostilité à leur égard.*

Enigme médicale, le SIDA prend ainsi l'allure d'une question politique et d'un phénomène social.

Mme Margaret Heckler, secrétaire à la santé, dénonçait récemment des *« peurs irrationnelles »* et une *« panique injustifiée »*.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Santé

M. Andropov est fatigué. Le monde entier scrute son visage amaigri. Chacun y va de son diagnostic péremptoire et à distance. On guette l'évolution des maux qu'on lui suppose.

Et c'est le moment que choisit M. Reagan pour annoncer qu'il est en pleine forme et que, septuagénaire fringant, il briguera un deuxième mandat présidentiel en 1984.

C'est une conception indécente de l'équilibre des forces.

BRUNO FRAPPAT.

MM. Giscard d'Estaing et Chirac se sont rencontrés en tête à tête

LIRE PAGE 28

L'annulation de l'Exposition de 1989

Symboles et gros sous

par PIERRE DROUIN

Sec, tranchant le fil des Parques qui veillaient sur l'Exposition de 1989, M. Mitterrand nous laisse interdit. Voici un projet qu'il caressait à sa manière, lyrique et dans le vent *de l'histoire des grands ancêtres.* Ce n'était pas seulement le bicentenaire de la prise de la Bastille ainsi glorieusement fêté à la face du monde pour rappeler le grand souffle de la liberté, cet appel d'air où s'engouffra l'Europe entière. Il y avait aussi ce grand enfantement de la seconde moitié de son septennat. On reproche assez aux socialistes de ne s'enflammer que pour des idées abstraites. Un projet à la fois concret et prophétique était proposé aux foules, magnifiant l'avenir et le passé, en tout cas les vertus d'une nation qui n'avait pas enterré ses espoirs. Des travaux d'importance auraient remué non seulement des tonnes de terre et de béton mais une masse de chômeurs.

Les comptes, sans doute, auraient dû être faits avant de lancer l'idée, et il est toujours navrant de renoncer pour des gros sous. M. Trigano ne pensait pas que l'opéraiton fût au-dessus de nos moyens. A-t-il raison ? A-t-il tort ? Nul ne saura. Il est sûr toutefois que les factures dépassent toujours les devis, et que la dernière exposition, celle de 1937, fut *affreusement déficitaire.*

A l'heure du plan de rigueur, de nombreux Français estimaient que le nouveau gouffre qui allait s'ouvrir ainsi sous les pieds des contribuables était intolérable. M. Chirac, qui flaire toujours au plus près les réactions de ses élus, chercha très vite des poux dans ce projet grandiose qu'il avait soutenu, et les trouva. Virage à 90 degrés qui ne pouvait qu'embarrasser M. Mitterrand. Trancher le nœud gordien lui parut plus efficace que de tergiverser. Sagesse ? Peut-être, dans ce charivari politique qui est le nôtre aujourd'hui. Sans doute, dans ce maelström économique qui tourneboule les décisions.

Mais la gauche devrait se méfier de la manière dont elle tue les symboles. Elle n'en a pas tellement à proposer dans ces temps de gestion. Tordre le coup aux espoirs est grave. Mieux vaut ne pas les faire naître.

LIRE PAGE 8

les articles de ***MARC AMBROISE-RENDU***
MICHÈLE CHAMPENOIS, FRÉDÉRIC EDELMANN
FRANÇOIS GROSRICHARD** et **ANDRÉ PASSERON



(Dessin de PLANTU.)

Le Monde

idées

Appeler un chat un chat

Haro sur les journalistes ! La peur de la « pub » conduit à l'hypocrisie et à la désinformation. Pourquoi citer un éditeur et pas une marque de champagne ?

par GEORGES CRAVENNE (*)

L'AUTRE jour, j'ai lu en première page du *Figaro : « Le R.P.R. a réuni son comité central dans un grand hôtel parisien. »*

La veille, j'avais lu dans *le Matin : « Sitôt après sa défaite. Connors a quitté l'hôtel proche de la tour Eiffel où il était descendu. »*

L'avant-veille, j'avais lu dans *Paris-Match : « Le prix Kléber-Haedens, doté d'une bourse de 100 000 francs par une grande marque de champagne, a été attribué à Geneviève Dormann et à Daniel Boulange. »*

Et récemment, dans les colonnes de *France-Soir : « De passage à Paris, Orson Welles, grand amateur de bonne chère, a dîné dans un célèbre restaurant proche du Grand Palais. »*

Je pourrais citer mille exemples semblables, qui représentent à mes yeux des tonnes d'hypocrisie... et de désinformation ! Que le restaurant ou l'hôtel soit proche de l'Étoile ou de l'Alma, le lecteur, je crois, s'en contrefiche. Par contre, si on lui dit qu'il s'agit du Royal Monceau ou du Fouquet's, ça l'intéresse ou ça ne l'intéresse pas, mais au moins *on l'informe.*

Et qu'y a-t-il de choquant à préciser que Connors habitait au Hilton, que le chèque de 100 000 francs du prix Kléber-Haedens (belle générosité pour un prix littéraire) est signé par le président du champagne Mumm, ou qu'Orson Welles a dîné chez Lasserre ? C'est de l'information, purement et simplement.

En disant restaurant proche de l'Étoile, vous, journalistes, n'apprenez rien au lecteur. Au contraire, vous le laissez sur sa... faim. Si vous dites par exemple : dans un restaurant chinois, comme il y en a des centaines à Paris, il s'interrogera. Mais si vous précisez : au Tong Yen, vous informez votre lecteur. Il sait. N'est-ce pas l'essentiel de votre rôle, *faire savoir ?* Voyez donc la presse anglo-saxonne, la meilleure du monde.

Il y a du reste deux poids et deux mesures dans votre comportement. Si une déontologie dépassée (je dirais plutôt une routine) vous interdit de mentionner le nom d'un hôtel, d'un restaurant ou d'un fabricant quelconque, pourquoi citez-vous systématiquement l'éditeur d'un livre (je n'ai rien contre, bien entendu, cher Bernard Pivot) ? Pourquoi écrirez-vous qu'à telle « première » Isabelle Adjani portait une robe de Dior ou de Cardin et n'écrirez-vous jamais que Jean-Claude Brialy est habillé par Smalto, ou Alain Delon par Saint Laurent Rive gauche ? Pourquoi ? Pourquoi citer le couturier et ne pas citer par exemple le joaillier d'Isabelle Adjani ?

Pourquoi cet ostracisme vis-à-vis de Van Cleef et Arpels, de Mumm ou de l'Hôtel George V, qui sont des commerçants au même titre que Gallimard, que Chanel ou que Renault ?

Que diriez-vous du confrère qui, pour ne pas nommer Citroën, écrirait : *« Le ministre est arrivé au volant d'une voiture dont la marque porte le nom d'un célèbre joueur qui s'est ruiné dans les casinos... »* ? Cette manière d'élever l'art de la périphrase à la hauteur d'une institution n'est rien d'autre, à mes yeux, que de la sous-information.

Ces réflexions m'amènent à vous entretenir d'un autre problème, celui du sponsoring.

Il y a trente-cinq ans, quand j'ai ouvert à Paris le premier bureau de relations publiques, on a regardé ce R.P. comme un E.T., un monstre venu d'une autre planète. Je me souviens qu'à un déjeuner chez Pierre Lazareff, à Louveciennes, Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, après m'avoir longtemps dévisagé, s'est approché de moi : *« Georges,* me dit-il, *il faudra qu'un jour vous m'expliquiez ce que c'est que votre métier... si c'en est un ! »* Et il était loin d'être le seul à penser que je vendais du vent. Aujourd'hui, il n'est pas une petite ou une moyenne entreprise qui n'ait son service de relations publiques ou qui ne fasse appel à l'une ou l'autre de ces agences spécialisées dans les R.P., qui se multiplient et se développent à une vitesse grand V.

Il en sera de même bientôt pour cette forme de mécénat qu'on appelle « sponsoring » puisqu'il n'existe pas de mot dans la langue française, n'en déplaise aux linguistes, qui puisse traduire le mot « sponsor » : mécénat, donation, patronage, financement, commandite, sont une chose. « Sponsoring » en est une autre. Les langues ne s'enrichissent que par besoin — par invention — ou par acquisition. L'admirable langue française s'est enrichie par métissage. Pourquoi refuse-t-elle aujourd'hui les importations d'Amérique les moins coûteuses... pour notre économie !

En passant sous silence comme ils le font jusqu'à aujourd'hui le nom d'un « sponsor » (exemple, on parle du prix Kléber-Haedens sans nommer celui qui l'a créé et qui le « sponsorise », alors qu'on cite à tout bout de ... mer, le nom, ô combien commercial ! d'un voilier de compétition), les journalistes finiront par décourager cette forme d'encouragement à l'art, à la littérature, au spectacle, à la *bienfaisance*, à laquelle des firmes de plus en plus nombreuses consacrent, sans le crier sur les toits, sans figurer sur la coque du navire, le capot de la voiture, le maillot du joueur ou l'enceinte du stade, des fonds de plus en plus importants.

Pour que le « sponsoring » entre définitivement dans les mœurs et soit honoré par votre plume, peut-être faut-il que nos académiciens français trouvent une traduction au mot « sponsor ». Puisse un poète, Léopold Senghor, les y aider.

P.-S. — Dans un tout autre domaine, mais dans la même optique, quand cessera-t-on d'écrire *« des suites d'une longue et douloureuse maladie »*, comme si le cancer était une maladie honteuse ou déshonorante ?

(*) Ancien journaliste.

LU

« MORNY, L'HOMME DU SECOND EMPIRE », DE CLAUDE DUFRESNE

Coquin, débauché, mécréant... mais diablement intelligent...

DANS l'été de 1829 se tient à Aix-la-Chapelle une bien émouvante réunion de famille. Elle est officieusement présidée par un illustrissime personnage de soixante-cinq ans, le duc de Talleyrand, ex-grand seigneur de l'Ancien Régime, ex-prêtre, ex-évêque, ex-révolutionnaire, ex-ministre, ex-chef de gouvernement et séducteur impénitent. A ses côtés, une autre illustre : Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine, ex-reine de *Hollande, fille adoptive* et belle-sœur de l'Empereur, mort huit ans auparavant. Encore belle à *quarante-cinq* ans, Hortense est la *maman* de deux garçons : un légitime, Charles-Louis, vingt et un ans, qui sera Napoléon III ; et un naturel (*« Tout est naturel, dans notre famille »*, dira-t-il lui-même), Charles-Auguste, dix-huit ans, le futur duc de Morny.

Il est amené *là* par son père, le général-comte de Flahaut, fils évidemment naturel de Talleyrand et de Mme de Flahaut, grande dame de la cour de Louis XVI, dont le mari a été raccourci par la Terreur.

Avec un tel grand-père, une telle grand-mère et des parents aussi brillants que les siens, comment Charles-Auguste de Morny n'eût-il pas été, en n'importe quelles circonstances, un personnage et sans doute une personnalité exceptionnels ?

Il avait tout pour plaire, comme disent les bonnes gens. Seuls lui manquaient, excusez du peu, la fortune et un état civil présentable. Le Second Empire lui donnera les deux.

Peu d'hommes politiques ont été aussi méprisés ou décriés que lui. La première raison de ces mauvais traitements est évidente : Morny a été *« l'homme du Second Empire »*, et, pis, l'homme du coup d'Etat. Mais ce ne sont pas les vaincus qui écrivent l'histoire. Le complice énergique, actif, intelligent et sans scrupules de Napoléon III dans cette entreprise en a largement recueilli les fruits de son vivant. On trouvera juste que la postérité républicaine lui ait rendu la monnaie de sa pièce en l'enveloppant dans la même réprobation vertueuse que l'empereur déchu.

Il s'y ajoute une raison de morale politique. Tout, dans le personnage de Morny, heurte l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du sérieux et des vertus d'un homme d'État. C'est un libertin avéré, un touche-à-tout, un spéculateur effréné et heureux, un pratique, un sceptique et un cynique. Fermez le ban, et allez faire admettre après cela à des consciences pures qu'on peut être tout cela et un homme politique remarquable, pour ne rien dire de l'homme tout court.

De sorte que le duc de Morny, qui eut tout pour plaire, a aujourd'hui tout pour déplaire : bâtard, coquin, tricheur, voleur, mécréant et opportuniste !

L'infatigable

Il fut tout cela, c'est vrai, et son (bon) souvenir ne reste un peu vivant que pour les riches oisifs (il créa, entre autres, Deauville) et les turfistes (on lui doit l'hippodrome de Longchamp et le Grand Prix de Paris).

On peut donc considérer comme une réhabilitation courageuse le livre que lui consacre Claude Dufresne. C'est l'homme tout court (ou dans son entier) qu'il fait revivre, corrigeant ainsi le noir du tableau par de très vives couleurs. Homme d'argent ? Sans aucun doute, et il ne s'en cachait pas. Homme de pouvoir ? Oui, mais d'un pouvoir souple, intelligent, tourné vers l'avenir. Il est bien probable que sa mort, en 1865, a marqué le glas de l'Empire. Il eût peut-être évité la guerre avec la Prusse, et certainement conduit le Second Empire à devenir une monarchie constitutionnelle à peu près acceptable.

Homme à femmes ? Ô combien ! Sans le dire expressément, C. Dufresne laisse bien entendre que Morny l'infatigable (il ne dormait que trois ou quatre heures par nuit) est mort à cinquante-quatre ans, non des fatigues du pouvoir, mais d'une consommation immodérée de... stimulants amoureux. Son dernier exploit ? Épouser, à quarante-cinq ans, une ravissante princesse russe de dix-huit ans, Sophie Troubetskoï, qui est véritablement amoureuse de lui.

Une vie somme toute brève, mais plus qu'emplie : débordante d'action, d'émotions et d'intelligence. Et de très loin la meilleure tête politique de ce règne qui fut, au total, beaucoup moins sombre pour la France, au moins jusqu'aux dernières années, que ne le dit l'histoire officielle. La biographie qu'en fait Claude Dufresne épouse avec aisance et vivacité les tours et détours du personnage. Elle est aussi vivante qu'il le fut. On ne lui reprochera que l'absence d'une chronologie méthodique et d'un index des personnages. Beau livre à un prix raisonnable, comme les précédents dans la même collection.

Sur la même époque, signalons un rocambolesque roman de Lo Duca, qui mêle avec humour l'histoire anecdotique de la cour impériale et celle d'un bel officier assassin, qui exista effectivement. C'est sans prétention, mais vif et bien mené.

JACQUES CELLARD.

★ Claude Dufresne, *Morny, l'homme du Second Empire*, biographie, 380 p., illustrations, relié. Librairie académique Perrin.

★ J.-M. Lo Duca, *les Bottines de l'impératrice*, roman, 181 p., Denoël, 64 F.

LETTRES AU Monde

Anges rédempteurs ?

*Les extraits de cette lettre ont été suscités par l'article de M. Pierre Mauroy (*le Monde *du 24 juin 1983).*

Quand cesserez vous donc de vous déguiser en anges rédempteurs, à tout propos donneurs de leçons, comme si votre opposition, vingt-trois ans durant, avait été exemplaire et constructive ?

Vous avez aujourd'hui l'opposition que vous méritez, une opposition qui se raidit progressivement, face à vos abandons et à l'abîme au bord duquel ils nous ont conduits.

Tout n'était pas rose — sans jeu de mots — au temps de vos prédécesseurs. Mais comme nous les regrettons aujourd'hui cette froideur des chiffres, cet orgueil, cette distance de nos gouvernants qui pourtant nous exaspéraient !

Quand cesserez vous donc d'en appeler à l'unité nationale, à la solidarité, à l'effort, au devoir ? Vous ignorez le sens de ces mots.

Ce n'est pas en qualifiant de factieuse toute idée dissidente du dogme officiel que l'on renforce l'unité nationale.

CLAUDE PACCHIONI,
Savigny-sur-Orge.

Les déboires d'un chirurgien-dentiste

La lecture — tardive — de l'article de Bernard Hilbert (1) appelle quelques réflexions et réserves nourries des tristes défaillances qui sont encore la réalité profonde du service après-vente du fabricant de matériel dentaire de Châtellerault.

Quel peut être le point de vue d'un jeune praticien qui a dû subir les avatars d'un premier dépôt de bilan et d'incompétences successives ? Sans doute mon installation répond-elle, au sein d'un salon de démonstration, aux divers critères d'esthétique, d'ergonomie et de compétitivité requis, mais encore faut-il l'éprouver au jour le jour. Or, depuis deux ans, depuis le début, elle est affectée de multiples petites pannes, restées sans réparations concluantes.

Il a fallu attendre 1983 pour qu'enfin, alors que je me suis trouvé totalement immobilisé, on daigne imaginer que la fabrication avait été « sabotée » lors de l'occupation de l'usine de l'ancienne société. Nous voilà donc plongés au cœur du problème. Ceux des dentistes qui, hier, ont fait confiance à ce fabricant français, malgré ses difficultés, se trouvent aujourd'hui doublement floués. Abusés d'abord par le précédent gestionnaire engagé à titre professionnel et personnel à assurer la maintenance du matériel cinq années durant, et disparu après la culbute de 1981 ; délaissés ensuite par la nouvelle direction qui devait investir pour sauver l'entreprise sans absorber le passif de l'ancienne société.

Il faut pourtant que les distributeurs regagnent la confiance du marché, et l'on promet mille merveilles : les tractations commencent, on prévoit le retour de l'installation à l'usine. L'espoir renaît, un mois et demi de « dissection » passe, tout fonctionne ... au téléphone. On vous rend votre fauteuil martelé, de-ci de-là, par le transport, accompagné d'une nouvelle garantie de deux ans qui porte plus sur un démontage-remontage que sur une pièce détachée, et puis deux jours s'écoulent, et le cycle des petites pannes réapparaît.

Sans doute faut-il remonter les tours à pied de nos grands-parents, ou faut-il plutôt regarder au-delà de nos frontières ?

M.H.T...,
chirurgien-dentiste.

(1) *Le Monde* du 1er juin 1983.

Les déçus des socialistes

J. de Montalais se trompe de titre (« Les déçus du socialisme », *le Monde* du 30 juin). Ce n'est pas du socialisme que nous sommes déçu (e) s, puisqu'il n'y a jamais eu de socialisme en France. Ce qui nous déçoit, ce sont les socialistes.

JACQUELINE LAPIDUS,
journaliste, Paris.

Gauche, droite !

Giscard, chef de la droite, a perdu le pouvoir pour avoir appliqué un programme de gauche. Mitterrand, chef de la gauche, le perdra pour n'avoir pas appliqué un programme de droite. Les sentiers de la vertu ne sont pas plus aisés ni plus sûrs que ceux du vice. Si le succès du mensonge, en politique, semble réparti de façon aléatoire, ce n'est qu'une apparence. Car les uns ne font pas ce qu'ils ont promis, et en général ils échouent. Les autres n'ont pas promis ce qu'ils font, et le plus souvent ils réussissent. En proclamant l'Algérie française, de Gaulle savait déjà qu'il lui donnerait l'indépendance. En avançant ses cent dix propositions, Mitterrand croyait qu'elles étaient applicables.

Si la foi est un très grand défaut chez un élu, c'est une qualité indispensable chez les électeurs. Une société, pour survivre, ne peut tolérer qu'un certain pourcentage de sceptiques. Comme on le prétend de l'immigration, il y a un seuil à ne pas franchir. C'est pourquoi les sondages, qui révèlent que de moins en moins de Français font confiance à la gauche, sans qu'une proportion correspondante se retourne vers la droite, sont inquiétants.

On a crié : « Badinter assassin ! ». Comme le ministre de la justice est juif, ces cris sont réputés antisémites. On a révoqué Halbwax, et comme ce chef syndicaliste, lui aussi, est juif, cette mesure pourrait être considérée comme antisémite. En 1968, nous étions tous des juifs allemands. En 1983, nous voilà tous devenus antisémites, de la gauche à la droite.

Si le Bon Dieu ne joue pas aux dés, ce doit être un fameux humoriste.

CLAUDE LEGOUX,
Paris.

TÉMOIGNAGE

« Après, on sera foutu... »

ON peut être animatrice de formation continue et se retrouver un beau jour, mais le jour est-il vraiment beau, en train d'essayer de faire passer quelques notions de vie à des seize-dix-huit ans. Naturellement, il y a « jeunes » et « jeunes », me direz-vous ? Et c'est vrai. Les miens, ce sont les exclus, ceux qui n'ont pas réussi à s'insérer dans un quelconque système scolaire. Nous, les formateurs, les animateurs, on a six mois pour les aider à sortir de ce que j'appellerai pudiquement la mélasse dans laquelle ils se sont empêtrés.

Treize adolescents, des « presqu'adultes », des « encor'enfants ». Treize garçons sans illusions, sans avenir, mais avec un passé lourd à porter. Et ils y croient, pour la plupart, à cette chance qui leur est offerte. Il y a même quelque chose de désespéré et d'angoissant dans les mots de l'un d'eux : « On nous offre une chance, madame, et c'est la dernière, après on sera foutu ! » *Avoir dix-huit ans et parler de sa dernière chance... quelle dérision !...*

Leur passé, il est fait, pour certains, de courses-poursuites avec les « cuffs ». Vous ne connaissez pas ? Moi si, depuis qu'ils m'ont expliqué ; les cuffs, ce sont les « flics » ou les « poulets », comme vous préférez.

« Pour avoir de la tune ou une Yam, ils se sont fait piquer en train de faucher et les cuffs les ont gardés jusqu'au matin » *(pour la traduction : la Yam = une Yamaha).*

Le programme que je dois aborder avec eux est suffisamment ouvert sur la vie pratique pour que l'on puisse parler de tout et de rien ; il m'est facile, d'autant plus qu'ils se confient facilement à moi, de les pousser dans leurs retranchements.

« Pourquoi piquer ?

— Pour avoir quelque chose, pour pouvoir me faire mon film...

— Et si on vous vole votre mob ?

— Celui qui me fauche ma mob, je le flingue... »

Tout le problème est là. Bien sûr qu'ils ne « flingueront » pas celui qui leur « fauchera » leur « bécane », mais il en gardera sûrement un souvenir. Ne faites surtout pas ce que je fais serait un peu leur morale...

Ils sont parfois si réalistes qu'on les prendrait pour des adultes et parfois si rêveurs que l'enfance ne peut pas être loin. Ils voudraient travailler dans les pays arabes pour rapporter plein de « tunes ». Ils souhaitent être riches pour pouvoir profiter de cette société qui leur est encore fermée, simultanément ils voudraient tout faire sauter.

Ils se disent violents mais souhaitent qu'un « mec qui tue un vieux ou viole une femme soit tué aussi ». *Ils admirent pourtant Mesrine —* « c'était un pro » *— mais aussi Starsky et Hutch...*

Dans leur tête, la frontière n'est pas bien tracée entre un idéal flic ou voyou. Ils tanguent, ils attendent, ils espèrent, même s'ils ont laissé aux portes de l'enfance leurs illusions...

ÉDITH NGUYEN,
(Limoges).

Détournement de l'euthanasie

Je me permets de protester contre l'emploi du mot *euthanasie* dans le titre du récit du meurtre d'une femme incurable à coups de clé à molette sur le crâne (1). *Euthanasie*, emprunt au grec qui signifie « bonne mort », désigne la mort douce et sans souffrance procurée à un moribond à l'aide de médicaments appropriés. Ce n'est en aucun cas la mort donnée à coups de clé à molette.

Dans le cas particulier, il semble que, à la suite d'une longue cohabitation avec une malade condamnée, les nerfs d'un mari ont craqué, et que, exaspéré, il a tué sa femme avec le premier objet qui lui est tombé sous la main. Mais cela n'a rien de commun avec l'euthanasie. Au contraire, si un médecin compatissant avait procuré à la pauvre femme, qui demandait qu'on abrège ses souffrances, une mort *douce*, c'est-à-dire l'euthanasie, on aurait évité ce drame.

L'euthanasie, qui n'est pas encore reconnue par nos mœurs et nos codes, peut être, dans certains cas, bienfaisante, et, sous certaines garanties, elle pourrait très bien être admise. Ma femme et moi avons signé la demande qu'on nous la procure si nous venons à en avoir besoin. Même si l'euthanasie choque certaines personnes qui n'ont pas nos idées, on n'a pas le droit de déshonorer ce mot en l'appliquant à des meurtres, peut-être faits par pitié, mais qui, à l'évidence, n'ont rien de la *mort douce.*

Gilbert BRUNET,
administrateur de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, soixante-dix-neuf ans, Paris.

(1) *Le Monde* du 9 juin.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Djibouti

L'opération de rapatriement volontaire des réfugiés éthiopiens s'engage sous l'égide du H.C.R.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La délicate opération de rapatriement volontaire des quelque trente-cinq mille réfugiés éthiopiens de Djibouti devrait débuter dans les prochaines semaines. Sous l'égide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), ce plan vise à organiser le retour des exilés dans leur région d'origine, leur accueil en toute sécurité, puis leur réinsertion sociale.

La majorité des réfugiés de Djibouti sont regroupés dans deux camps, à Dikhil et Ali-Sabieh. Plus de dix mille autres – non enregistrés auprès du H.C.R. – vivent chez des parents ou amis à Djibouti-Ville. Au total, plus d'un habitant sur dix de la jeune République est un réfugié. Cette présence massive constitue un lourd fardeau pour un pays des plus démunis. Elle perturbe le fragile équilibre ethnique entre Afars et Somalis, aggrave le chômage et provoque un accroissement de la criminalité. Aux abords des camps, la population djiboutienne, nettement minoritaire – cinq mille habitants contre dix-sept mille réfugiés à Dikhil – fait les frais de ce déséquilibre. *Le commerce local, par exemple,* ne peut concurrencer le marché noir organisé par les réfugiés et, involontairement, alimenté par les dons alimentaires du H.C.R., qui dépense à Djibouti 4 millions de dollars par an, estimant s'être acquitté au mieux depuis six ans de ses obligations internationales et de son devoir de solidarité envers les exilés, le gouvernement djiboutien souligne que leurs perspectives d'intégration locale sont quasi inexistantes. Il souhaite donc le rapatriement *« librement consenti »* des réfugiés en Ethiopie et a sollicité dans ce but l'assistance du H.C.R., d'où la création, en février dernier, d'une commission tripartite – Djibouti-Ethiopie, H.C.R. – chargée de mettre au point un plan de rapatriement offrant une totale protection aux candidats au retour.

Adopté en avril par la commission, ce plan est financé par le H.C.R. (8 millions de dollars). Des bureaux d'enregistrement sont ouverts dans les camps pour les volontaires, qui recevront une carte spéciale leur donnant droit à la protection ultérieure du H.C.R. du côté éthiopien de la frontière, le premier centre de réception fut ouvert en mai 1982. Un an plus tard, à peine plus d'une centaine de réfugiés y avaient transité.

Une minorité de « politiques »

Jusqu'à présent, les exilés ont toujours craint pour leur sort une fois rentrés dans la province de l'Ogaden. Ils redoutent de subir des représailles ou d'être enrôlés de force dans l'armée éthiopienne. Le H.C.R. a obtenu du régime d'Addis-Abeba de pouvoir superviser la réinstallation des réfugiés et de veiller au respect de l'amnistie qu'il a décrétée en leur faveur. De son côté, le gouvernement djiboutien n'a cessé de répéter que la décision des réfugiés devait être libre et responsable. En fait, les réfugiés de Djibouti se répartissent en deux catégories. Une minorité – environ 15 % – com*prend des intellectuels, employés et* ouvriers, tous citadins, qui ont fui l'Ethiopie pour des motifs essentiellement politiques. Leur retour est fort improbable. L'écrasante majorité regroupe d'anciens éleveurs, dont la guerre de l'Ogaden interrompit en 1977 le nomadisme ancestral.

Rien ne devrait les empêcher aujourd'hui de regagner leur province en paix. Certains vont d'ailleurs y surveiller leurs troupeaux et y écouler en contrebande les fournitures du H.C.R.

Selon M. John Horekens, représentant adjoint du H.C.R. à Djibouti, les réfugiés ruraux ont proposé l'envoi d'une délégation, qui évaluera les conditions d'accueil sur place et en rendra compte à la population des camps. L'expérience des premiers rapatriés sera décisive pour la suite de l'opération. Elle permettra, ou non, de restaurer la confiance des exilés, dont dépend la réussite du plan.

J.-P. L.

Kenya

Les touristes font les frais d'une insécurité croissante

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le Kenya devient dangereux pour les touristes. En quelques semaines, plusieurs groupes de vacanciers en safari ont été attaqués par des bandits armés. Ce fut, début juin, le cas de cinq Britanniques à quelques kilomètres de la frontière tanzanienne. Il y eut ensuite une agression contre des campeurs, dépouillés de leur argent dans la réserve de Masai Mara, l'une des plus célèbres du pays. Deux d'entre eux furent blessés à coups de machette. Le plus sérieux incident s'est produit à la *mi-juin lorsque des inconnus,* armés notamment d'un fusil AK-47, ouvrirent le feu sur trois minibus. Un touriste anglais a trouvé la mort pendant cette attaque survenue en plein jour dans la vallée du Rift, à moins d'une heure de Nairobi et sur l'une des routes les plus fréquentées du pays. Il y a quelques jours enfin, un véhicule de touristes est tombé dans une nouvelle embuscade qui, cette fois, n'a fait aucune victime.

Soucieux de minimiser la gravité de cette série d'incidents, le ministre *du tourisme, M. Mwangale, les mit* sur le compte des *« ennemis du Kenya »*. Il fit observer que l'assassinat d'un touriste était le premier drame de ce genre dans le pays depuis vingt-cinq ans. La presse locale semble avoir reçu pour consigne de ne pas monter en épingle ces diverses agressions. Nairobi s'efforce de ne pas effaroucher les marchands de voyages. L'enjeu économique est de taille. Le tourisme constitue, en effet, la troisième source de devises du pays. Ce secteur a connu en 1982 une *timide reprise avec près de* trois cent mille visiteurs. Les professionnels du tourisme ne partagent pas l'optimisme de leur ministre. Selon M. Geoffrey Kago, président de l'Association des tours opérateurs du Kenya, *« la multiplication des actes de banditisme et des vols a ruiné la réputation du pays à l'étranger »*. Nul ne connaît ces *« ennemis du Kenya »* qui s'en prennent, en toute impunité, aux paisibles touristes. Trouvent-ils refuge au-delà de la frontière tanzanienne ? Obéissent-ils, partiellement, à des motifs politiques ? Pas un seul d'entre eux n'a pour l'instant été capturé. On peut se demander si certains ne bénéficient pas de quelques complicités dans les rangs de la police.

Ces incidents s'accompagnent d'une montée de la petite criminalité, notamment des vols à la tire, à Nairobi et sur la côte, dont les touristes sont aussi les victimes privilégiées. Les consulats occidentaux au *Kenya délivrent chaque année* plusieurs centaines de passeports à leurs ressortissants dévalisés. Le doyen du corps diplomatique a récemment exprimé aux autorités kényanes la préoccupation de la communauté étrangère face à l'aggravation de l'insécurité. Le gouvernement devra réagir rapidement s'il souhaite conserver au Kenya sa réputation de *« paradis des touristes »* en Afrique.

J.-P. LANGELLIER.

Tanzanie

Vieil impôt nouvelle « contribution »

Nairobi. – Certaines pratiques coloniales avaient-elles du bon ? On pourrait le croire en voyant plusieurs gouvernements africains *renouer avec elles*. Il y a quelques semaines, le régime mozambicain rétablissait la flagellation publique, symbole honni du pouvoir portugais (*le Monde* du 25 mai). C'est maintenant au tour de la Tanzanie de ressusciter gauchement le passé. Les autorités de Dar-Es-Salaam, en effet, viennent de réintroduire la capitation, impôt individuel naguère exécré, dont le non-paiement valut la prison à plus d'un colonisé. Le président Nyerere *l'avait abolie après l'indépendance.*

A partir du 1er juillet, tout citoyen adulte devra de nouveau verser une dîme personnelle qui variera de ville en ville, mais ne pourra être inférieure à 100 shillings (65 F). Cette taxe financera l'administration locale. Craignant de réveiller de trop mauvais souvenirs, le pouvoir a rebaptisé le vieil impôt *« contribution au développement »*. L'affaire suscita l'an dernier un débat houleux au Parlement qui entraîna l'ajournement du projet. Pénurie oblige, le gouvernement a, en fin de compte, balayé les réticences des élus. La Tanzanie comme le Mozambique – faut-il le rappeler ? – se réclament haut et clair du *« socialisme »*. – J.-P. L.

Tchad

Les combats s'intensifient

(Suite de la première page.)

Seuls leurs chefs (M. Goukouni Oueddeï et l'ancien vice-président, le colonel Kamougué, ex-dirigeant du Sud tchadien) s'étaient exilés respectivement à Alger et Brazzaville, pour se retrouver finalement à Tripoli.

« D'où est tombée en douze mois cette armée suréquipée, motorisée, avec de l'armement très sophistiqué ? Ceux qui continuent de nier cela camouflent en réalité leur impuissance face à l'arrogance libyenne. »

« Le Tchad a des amis, il n'est pas isolé, et devant la gravité de la situation, les uns et les autres lui apportent leur concours », a-t-il dit à propos de l'aide de Washington et du Caire.

M. Habré a déclaré que les troupes zaïroises ont été envoyées à N'Djamena à sa demande pour l'aider *« à faire face à l'agression »* contre son pays. Il a assuré que les chasseurs mis à la disposition de son pays par Kinshasa (trois Macchi) étaient *« importants »* pour la défense du pays, mais demeuraient toutefois insuffisants, compte tenu de leur rayon d'action limité et de l'étendue du territoire tchadien.

Si la situation demeure calme à N'Djamena, où des techniciens civils des firmes d'armement ont commencé l'instruction de soldats tchadiens, l'évacuation de certains ressortissants étrangers, en particulier américains, ajoute à une inquiétude de plus en plus sensible.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- L'UNION NATIONALE POUR L'INDÉPENDANCE TOTALE DE L'ANGOLA (UNITA), qui combat le régime de Luanda, a confirmé mardi 5 juillet la prise de Mussende, dans la province côtière de Kwanza-Sul, et annoncé la mort de deux cent quarante-huit soldats gouvernementaux au cours des combats. Dans un communiqué diffusé à Lisbonne, l'UNITA affirme n'avoir eu que dix-sept tués lors de la prise de la ville. De grandes quantités d'armes et de munitions auraient été capturées dans la ville située à 32 kilomètres au sud de Malange. – *(Reuter.)*

Guinée-Equatoriale

- LA PEINE DE MORT a été requise contre trois militaires équato-guinéens accusés d'avoir participé à un complot éventé à la mi-mai à Malabo, a annoncé, mardi 5 juillet, à Madrid, la radio espagnole. Parmi eux figure le sergent Venancio Miko, qui s'était réfugié à l'ambassade d'Espagne à Malabo, la capitale, avant d'être remis peu après aux autorités de son pays, qui s'étaient engagées auprès de Madrid à l'expulser de Guinée-Equatoriale s'il était condamné à mort. Au cours du procès, qui a duré de vendredi à lundi dernier, le sergent Miko a rejeté la responsabilité du complot sur les deux autres coaccusés, Gregorio Michaela et Carmelo Owono Ndongo. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

- LES SIX ÉVÊQUES CATHOLIQUES D'IRLANDE DU NORD ont condamné, lundi 4 juillet, l'utilisation des balles de plastique par les forces de l'ordre de la province contre les manifestants. Les balles de plastique, qui ne sont pas utilisées dans le reste du Royaume-Uni, ont provoqué la mort de quatorze personnes depuis le début des troubles en Irlande du Nord. Par ailleurs, les évêques se sont prononcés contre la réintroduction de la peine capitale, qui ne ferait qu'*« exacerber une situation déjà dangereuse »*.

Israël

- LE PARLEMENT ISRAÉLIEN a approuvé, mardi 5 juillet, par 62 voix de la majorité contre 50 de l'opposition travailliste, la nomination de Mme Sarah Doron, première femme à occuper un poste ministériel dans le gouvernement Begin. Mme Doron (soixante et un ans), qui est ministre sans portefeuille, appartient au parti libéral, la seconde composante de la coalition gouvernementale du Likoud. –

Mauritanie

- LE GOUVERNEMENT DE NOUAKCHOTT a célébré, mardi 5 juillet, le troisième anniversaire de la décision d'abolir l'esclavage, en 1980. Dans un discours radiodiffusé prononcé à cette occasion, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, a estimé que *« cette décision constitue un engagement ferme et solennel devant Allah et devant le peuple de rendre leur liberté à des milliers d'hommes et de femmes de ce pays »*.

Namibie

- HUIT MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE NOIRE – dont six enfants – ont été tués, dimanche 3 juillet, par l'explosion d'une mine, sur une route au nord de la Namibie, a annoncé lundi un porte-parole militaire à Windhoek. Vingt-trois civils sont morts après avoir sauté sur des mines depuis le début de l'année en territoire namibien et quarante-neuf autres auraient été « assassinés » par les maquisards de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), selon les autorités militaires sud-africaines. Le bilan des pertes en hommes officiellement enregistrées par les forces de sécurité (armée et police sud-africaines, ainsi que les forces armées territoriales) s'élève à cinquante et un morts au cours du premier semestre 1983, indique-t-on de même source. Au cours de la même période, la SWAPO a perdu quatre cent vingt-neuf hommes selon Pretoria. – *(A.F.P.)*

R.D.A.

- TROIS PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES et quarante et une autres blessées dans la collision de deux trains de voyageurs, près de Blankenfelde, au sud de Berlin, a annoncé, mardi 5 juillet, l'agence de presse officielle est-allemande A.D.N. Les dégâts matériels sont très importants.

EUROPE

R.F.A.

Les accusations du secrétaire d'Etat à l'intérieur sur l'infiltration communiste du mouvement pacifiste provoquent une vive controverse

De notre correspondant

Bonn. – Dans une lettre aux députés S.P.D., dont il est le chef de file, M. Hans-Jochen Vogel a, pour la première fois, évoqué, mardi 5 juillet, la possibilité de refuser carrément l'armement nucléaire américain qui sera installé en Allemagne fédérale si la conférence de Genève sur les euromissiles se solde par un échec. Cette attitude serait *« dans la logique de la double résolution de l'OTAN et de nos propres résolutions »*. Ladite *« logique »* n'est pas développée par M. Vogel, mais son invocation importe moins que l'éventualité d'un refus officiel des Pershing-2 et des missiles de croisière qui pourrait être prononcé lors du congrès extraordinaire du S.P.D. qui doit se tenir en novembre sur le sujet.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Karl-Dieter Spranger, a publié ce même mardi un avertissement à la population, invitée à ne pas participer aux manifestations « pacifistes » prévues pour la rentrée, en raison de leur infiltration par le parti communiste, qu'il estime à 20 % environ des effectifs de ces mouvements, sans compter une influence indirecte qui pourrait atteindre 50 %. Du coup, les sociaux-démocrates et les syndicalistes qui ont annoncé leur participation à la grande manifestation du 22 octobre prochain sont accusés d'être les *« compagnons de route »* des communistes. Ce qui suffit au S.P.D. pour demander la démission de M. Spranger pour diffamation.

A vrai dire, il est difficile de distinguer la cause de l'effet dans la participation – évidente – des communistes allemands aux démonstrations pacifistes. Il est non moins difficile de faire le départ des communistes « orthodoxes », qui jouissent apparemment du soutien de la R.D.A., et des groupements « marxistes-léninistes » qui, leurs effectifs au complet, se mêlent ouvertement aux cortèges de protestation contre le réarmement atomique occidental.

Il est certain, en revanche, que socialistes et syndicalistes connaissent leurs adversaires de gauche, même si ceux-ci ne leur font plus peur et ne veulent pas se laisser manœuvrer. Le score dérisoire obtenu par les communistes du D.K.P. aux élections générales et régionales les confirme dans leur placidité. Sociaux-*démocrates et syndicalistes savent* prendre leurs distances quand il y a lie. Ainsi la centrale ouvrière D.G.B. se montre-t-elle plus que réservée à l'égard de la manifestation du 22 octobre organisée à Hambourg. Mais elle recommande à ses membres de prendre part aux grands déploiements de foule qui auront lieu à Bonn et à Stuttgart le même jour. La simple vérité intellectuelle consisterait peut-être à inverser la formule du *« compagnon de route »* : c'est ce que sont les communistes allemands par rapport aux masses pacifistes, qu'ils seraient bien incapables de mobiliser à eux tout seuls.

Ils profitent de l'occasion pour se montrer, proposer leur littérature, voire brandir le drapeau rouge. Il n'est pas exclu non plus que les plus malins de leurs militants s'introduisent dans les commissions d'organisation des grandes manifestations. Mais la vague du pacifisme ouest-allemand est, de toute façon, hétérogène. Elle comporte des croyants et des non-croyants, des moutons et des loups, des conservateurs et des progressistes, et surtout une majorité qu'on serait bien en peine d'étiqueter politiquement.

ALAIN CLÉMENT.

Portugal

LA BANQUE N'EST PLUS MONOPOLE PUBLIC

(De notre correspondant.)

Lisbonne. – Le parlement portugais a autorisé le gouvernement de M. Mario Soares à ouvrir les secteurs de la banque et des assurances aux investissements privés. A la suite d'un débat assez vif, qui s'est prolongé toute la journée du mardi 5 juillet, cent quarante-neuf députés, socialistes, sociaux-démocrates et centristes, ont appuyé la proposition gouvernementale, alors que quarante-quatre parlementaires du parti communiste, du Mouvement démocratique portugais et de l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste s'y sont opposés. Le gouvernement dispose de quatre-vingt-dix jours pour modifier le décret promulgué en juillet 1977 interdisant l'existence de banques et de compagnies d'assurances privées. Curieusement, le gouvernement qui, à l'époque, avait pris cette initiative était, comme l'actuel, dirigé par le leader du P.S. !

Au cours des trois dernières années, la coalition de centre-droit au pouvoir avait essayé à plusieurs reprises de modifier la loi. Ses efforts s'étaient heurtés à l'opposition du Conseil de la révolution ainsi qu'à celle du parti socialiste : les députés du P.S. avaient toujours empêché la formation de la majorité parlementaire des deux tiers nécessaire en la circonstance. – J. R.

Pologne

Moins de quinze jours après la visite du pape

LE GÉNÉRAL JARUZELSKI REÇOIT L'ORDRE DE LÉNINE

Le général Jaruzelski a été décoré mardi 5 juillet de l'ordre de Lénine, la plus haute distinction soviétique, à l'occasion de son soixantième anniversaire. Le message commun du comité central et du président du Soviet *suprême félicite le premier* secrétaire du parti communiste polonais de *« sa lutte pour défendre le socialisme, pour sortir au plus vite de la crise, et pour normaliser la vie politique et économique de la société, à un moment difficile pour la Pologne »*. Cette distinction, à laquelle s'ajoute l'attribution de l'ordre de Klement Gottwald par les dirigeants tchécoslovaques, intervient moins de quinze jours après la visite du pape Jean-Paul II en Pologne.

D'autre part, on apprenait le même jour, à Varsovie, que l'une des principales personnalités du « Comité du primat » pour l'aide aux victimes de l'état de siège, le docteur Zofia Kuratowska, a été informée qu'elle devrait renoncer à son poste de chef de clinique. Près d'un millier de médecins de Varsovie ont écrit au ministre de la santé polonais, afin de protester contre cette décision interprétée comme une mesure de représailles.

AMÉRIQUES

Nicaragua

« La situation au Nord est grave, mais nous ne sommes pas inquiets »

nous déclare M. Borge, ministre de l'intérieur

De notre envoyé spécial

Managua. — Ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge est sans doute le plus populaire des neuf commandants qui appartiennent à la direction collégiale du Front sandiniste de libération, le véritable exécutif du Nicaragua depuis l'instauration du régime révolutionnaire ayant chassé la dictature de Somoza en juillet 1979. Il contrôle directement les troupes spéciales du ministère de l'intérieur, dont le nombre exact n'est pas connu mais qui ont une réputation de troupes d'élite.

Responsable d'un secteur de la défense, ainsi que de la sécurité, M. Tomas Borge, arrêté et torturé sauvagement pendant la lutte contre Somoza, est un homme menacé. Il aurait fait l'objet d'une cinquantaine de tentatives d'attentat. C'est dans une maison discrète qu'il a répondu à nos questions.

« La situation est-elle grave à la frontière nord ?

— Elle est grave sur le plan tactique, mais elle ne constitue pas une menace stratégique. Je veux dire que nous ne sommes pas inquiets. Les Etats-Unis vont accentuer leur pression. Il y a une progression qualitative dans l'offensive militaire de nos adversaires. Nous avons la preuve que l'artillerie hondurienne est entrée en action avec des mortiers et de l'artillerie de campagne. La route qui longe la frontière, dans le secteur de Jalapa, a été asphaltée par les Honduriens, et nous observons d'incessants mouvements de troupes. Nous savons aussi que les Américains ont mis au point un plan de provocation. Il s'agit pour nous de ne pas tomber dans le piège...

— Washington parle de guerre civile au Nicaragua ?

— Il faut être de parfaite mauvaise foi pour dire ça. Pour dire que l'agression s'explique par un mécontentement interne. Seuls des facteurs extérieurs sont la cause des tensions armées à nos frontières nord et sud.

— Mais comment éviter l'incident ?

— C'est difficile. Nous avons des tués, des blessés. Des civils, dont des enfants, sont déjà victimes des combats. Mais nous devons faire attention, garder notre sang-froid. Jalapa est encerclé, et ils manœuvrent de manière à nous inciter à leur couper la retraite en pénétrant au Honduras. C'est classique, c'est banal...

— C'est tentant ?

— C'est une tentation terrible et permanente. Mais nous n'allons pas tomber dans le panneau, pour qu'ils puissent crier au secours, dire que le Nicaragua a envahi le Honduras. Nous faisons terriblement attention. Pourtant l'enjeu est d'importance. Ils voudraient occuper une portion de territoire nicaraguayen et proclamer un gouvernement pour se faire reconnaître.

— Pourquoi avoir choisi Jalapa ?

— Parce que c'est à côté du sanctuaire hondurien. Et aussi parce qu'ils y ont une base sociale favorable. les gardes nationaux de Somoza étaient traditionnellement recrutés dans cette province. Ils ont des amitiés, de la famille.

— Vous avez dû effectuer des replis ?

— Oui, nous avons évacué certaines zones de la côte atlantique, et aussi dans le sud, à la frontière du Costa-Rica. Ce n'est pas grave. De simples aménagements dans des secteurs très difficiles du point de vue géographique. L'important pour le moment, c'est le Nord. Ils tâtent notre résistance. Je crois qu'ils sont convaincus. Ils n'arriveront à rien comme ça. Nous n'allons pas céder. La grande offensive stratégique, militaire, si elle doit avoir lieu, se déroulera à Chinandega, en direction des villes du littoral et de Managua. S'il y a une guerre avec le Honduras, ça se passera là...

— Vous ne regrettez pas d'avoir libéré les anciens gardes nationaux de Somoza qui se battent maintenant contre vous ?

— Pas du tout. C'était une question de principe.

— Et Pastora ? On dit qu'il est resté populaire ?

— Son opération de commando d'août 1978 lui est montée à la tête. Vous vous rappelez, il était le seul à ne pas avoir dissimulé son visage. Il voulait qu'on le reconnaisse. Après la victoire de 1979, il s'est senti déçu et frustré. Il n'avait pas le premier rôle. Il est plein de contradictions. Je dirais que sa vraie personnalité n'est pas à la hauteur du mythe. La déception dans le peuple, après sa trahison, est, elle, à la hauteur du prestige qu'il avait conquis. Moi, je pourrais pardonner aux gardes somozistes, mais pas à Pastora.

— Vous croyez au dialogue avec les Etats-Unis ?

— C'est souhaitable, mais je n'ai pas beaucoup d'illusions. Stone (1) est venu ici faire de la propagande, dire que les Etats-Unis ne se sentaient pas menacés par le Nicaragua. Bien sûr ! Mais nous sommes menacés par les Etats-Unis. Reagan veut la guerre. Il ne renoncera que sous la pression de son opinion, du Congrès et de l'opinion internationale.

— S'il y a la guerre avec le Honduras, vous ferez appel à des pays amis ? A Cuba ? A l'U.R.S.S. ?

— Non, je ne crois pas. Les Américains bloqueront tout, par air et par mer. Non, nous serons seuls. Nous ne devons compter sur l'aide de personne. Mais nous nous battrons. Ça nous coûtera cher. Mais nous nous battrons.

Le pape est déjà oublié

— Le voyage du pape ? ça s'est mal passé pour vous ?

— Le pape ? Il est reparti. Je dirais qu'il a été un peu démystifié. Maintenant, c'est un souvenir. On l'a oublié.

— Le pluralisme, c'est une fiction ?

— Pas du tout. Pas question d'y renoncer. Il y a douze ou treize partis homologués qui ont pignon sur rue, depuis les libéraux indépendants jusqu'au parti communiste.

— Ils ont une capacité d'expression plutôt limitée ?

— C'est normal, nous sommes en guerre. J'espère qu'en 1984 ils pourront, la situation étant redevenue plus normale, participer librement à la campagne pour les élections de 1985.

— C'est un peu loin. Carlos Andres Perez (l'ancien président vénézuélien) *vous a demandé d'avancer la date des élections.*

— Oui, c'est une proposition que *je qualifierais de respectable.* Si nous avions fait les élections un an après la victoire, il n'y aurait aucun problème. Ç'aurait été mieux. C'est trop tard pour le regretter. Nous n'avons aucune expérience en matière d'élections. Il n'y en a jamais eu de véritables ni avant Somoza ni pendant. Donnez-nous le temps d'étudier les mécanismes.

— Vous aidez les Salvadoriens ?

— Les Américains, qui disposent des moyens d'observation les plus perfectionnés, sont incapables d'en apporter la moindre preuve. Mais nous sommes prêts à en discuter avec eux. De ce sujet et de beaucoup d'autres.

— Vous croyez à la neutralité des Costariciens ?

— Ils y sont poussés par plusieurs raisons. Monge (président du Costa-Rica) a échoué dans son rapprochement avec Reagan. Mais je leur demande de se charger du contrôle de leur pays. Nous nous chargeons du nôtre.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(1) M. Richard Stone, ambassadeur itinérant en Amérique centrale.

Etats-Unis

M. REAGAN SERA DE NOUVEAU CANDIDAT

indique le vice-président Bush

« M. Ronald Reagan sera candidat [à l'élection présidentielle de 1984], *et il a été assez aimable pour suggérer que je serai son second. »* A l'occasion d'une conférence de presse organisée le mardi 5 juillet à Dublin, en Irlande, M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a, ainsi, prédit que le président Reagan se présenterait l'année prochaine pour un second mandat à la Maison Blanche. M. Bush effectue actuellement une tournée en Europe qui se poursuit en Irlande.

Le vice-président a ajouté : *« Je fonde mon optimisme sur l'amélioration de la situation économique américaine. Si la tendance actuelle se poursuit, le président sera très difficile à battre. »*

Interrogé sur la santé de M. Reagan, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, M. Bush a répondu : *« Il a l'air plutôt bien. »* La Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire sur les propos du vice-président. Lorsqu'il est interrogé sur ce sujet, M. Reagan répond ordinairement qu'il n'a pas encore pris sa décision. Mais, dans le même temps, il multiplie les petites phrases, laissant entendre qu'il sera effectivement candidat.

DIPLOMATIE

LES VOYAGES AU PROCHE-ORIENT DE MM. CHEYSSON ET SHULTZ

La France réaffirme son soutien à l'O.L.P.

déclare, à Damas, le ministre des relations extérieures

Le chassé-croisé de MM. Claude Cheysson et George Shultz au Proche-Orient se poursuit sans qu'un progrès quelconque ait été enregistré dans la solution des problèmes qui se posent à la région. D'ailleurs les chefs de la diplomatie française et américaine n'ont d'autre ambition déclarée que d'enregistrer le point de vue des gouvernements concernés.

M. Cheysson, qui est reçu ce mercredi 6 juillet par M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, irait au Caire, jeudi, et pourrait compléter son voyage par une brève visite à Bagdad et même une escale à Amman. De toute façon, il doit être de retour vendredi pour un important conseil des Dix à Bruxelles.

Mardi soir, le ministre français s'était entretenu à Djeddah avec le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères. Il arrivait de Damas où il avait eu successivement des conversations avec le président Assad et son ministre des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam. Rien n'a filtré sur ces échanges, mais on sait qu'ils ont porté sur l'évacuation des troupes étrangères du Liban et, d'une manière générale, sur le conflit israélo-arabe.

Dans un sens, l'événement remarquable a été la rencontre mardi entre M. Khaled el-Fahour, président du Conseil national palestinien (C.N.P.), et M. Cheysson, et surtout la déclaration que ce dernier a faite à l'issue de l'entretien. Le ministre français a, en effet, apporté son appui à l'O.L.P. dans les termes suivants : *« La France réaffirme son soutien à l'O.L.P. et son attachement à l'unité de la centrale palestinienne et à la nécessité de trouver une solution globale au problème du Proche-Orient garantissant les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance. »*

Cette prise de position, qui n'est pas en soi nouvelle, prend un relief particulier dans la conjoncture actuelle. Elle a été formulée à Damas à un moment où l'on prête aux responsables syriens l'intention de *« casser »* l'O.L.P., M. Shultz étant dans la région, M. Cheysson paraît vouloir souligner que sa tournée n'a pas été coordonnée avec son collègue américain — comme une partie de la presse israélienne a cru pouvoir l'affirmer — et que la France n'adhère pas à la stratégie de Washington au Proche-Orient.

En effet, les États-Unis font abstraction de l'existence de l'O.L.P. et sont opposés à une *« solution globale »* qui associerait le problème libanais à celui de l'avenir des Palestiniens. Enfin, M. Cheysson a donné des assurances à M. Fahoun, moins en sa qualité de président du C.N.P. qu'en celle de chef de la délégation désignée par M. Arafat pour rechercher un compromis avec la Syrie.

M. Shultz : pas de marchandage

Les brèves déclarations faites par M. George Shultz sont d'un tout autre registre. Mardi, à Beyrouth, mercredi matin à Damas, où il a été reçu lui aussi par MM. Assad et Khaddam, le secrétaire d'État américain a nettement laissé entendre qu'il n'attendait rien de ses conversations. Non seulement a-t-il affirmé qu'il n'était pas question de *« renégocier l'accord israélo-libanais »* — auquel Damas oppose plusieurs objections — mais il a ajouté encore qu'il n'avait rien à offir aux Syriens pour les inciter à se retirer du Liban. Il a précisé : *« Je ne vois pas comment il pourrait y avoir un marchandage à trois entre Israël, la Syrie et le Liban. »* Il a bien fait une allusion au Golan syrien, mais il n'a pas indiqué comment il s'y prendrait pour persuader Israël, qui a formellement annexé le territoire, de le restituer à la république baasiste. En tout cas, le président Assad insiste pour que toute solution soit *« globale »* et porte sur l'ensemble des territoires occupés par Israël.

M. Shultz n'a pas eu davantage de satisfaction à Djeddah, où il a tenté, mardi, d'inciter le roi Fahd à intercéder auprès de la Syrie afin que celle-ci *« assouplisse »* sa position. Les divergences entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite sont apparues au cours d'une conférence de presse tenue par le prince Saoud peu avant le départ du secrétaire d'État américain. Tout en affirmant que son gouvernement coopérerait avec celui de Washington pour *« atteindre les mêmes objectifs au Liban »* — à savoir le retrait de toutes les forces étrangères et le rétablissement de l'autorité de l'Etat, — le chef de la diplomatie saoudienne a bien souligné que l'on ne pouvait mettre sur le même plan l'armée d'*« occupation »* d'Israël et celle de la Syrie *« sœur »*. Des observateurs en déduisent que Ryad ne serait pas disposé à exercer des pressions sur Damas. — E. R.

PROCHE-ORIENT

CINQ MOIS APRÈS L'ÉRUPTION DE NOWRUZ

Un « plan technique » est adopté pour lutter contre la marée noire du golfe Persique

Manama (Bahreïn) (*A.F.P.*). — Les experts des pays membres de l'Organisation régionale du golfe Persique pour la protection de l'environnement marin (R.O.P.M.E.), qui étaient réunis à Manama depuis le 25 juin, ont approuvé, le 30 juin, un plan technique pour lutter contre le pétrole qui jaillit depuis cinq mois du champ iranien de Nowruz, situé dans le nord du golfe Persique. Ce plan prévoit, notamment, le repérage aérien et maritime des nappes de pétrole importantes, avant de procéder à leur élimination. Ces opérations auront lieu sur une surface d'environ 9 450 kilomètres carrés, du champ de Morjane (à 125 kilomètres au sud-est de Nowruz) jusqu'au sud du golfe Persique. La « zone de guerre », où est situé Nowruz et où se déroulent des combats aéronavals entre l'Iran et l'Irak, est exclue de la région où se feront les repérages.

Le R.O.P.M.E. regroupe tous les Etats riverains du golfe Persique : Iran, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis, Oman. Mais, bien que la liste des participants à la récente réunion de Manama ne soit pas précisée par les dépêches, il est très probable que ni l'Irak ni l'Iran n'étaient représentés. Ces deux pays sont en guerre et, manifestement, l'éruption de Nowruz ne les préoccupe pas le moins du monde : apparemment, le pétrole ne menace pas les côtes iraniennes et l'Irak est pratiquement dépourvu de littoral.

En dépit de l'existence du R.O.P.M.E., il n'y avait, jusqu'à la décision du 30 juin, aucune coordination. Des avions qataris, bahreïnis, saoudiens faisaient, semble-t-il, des reconnaissances à la recherche de nappes de pétrole, mais chaque pays semblait garder pour soi ses informations.

Le manque général d'informations est d'ailleurs ce qui caractérise la situation dans le golfe Persique. *On ne sait toujours pas* avec précision combien de puits déversent leur pétrole dans la mer : le chiffre varie maintenant de 1 à 3. On ne sait pas non plus le débit de ce ou ces déversements. Les premières estimations variaient de 780 mètres cubes à 5 000 mètres cubes par jour. Il semblerait que ces chiffres aient été exagérés et que celui de 500 mètres cubes par jour soit plus proche de la vérité.

Où passe donc ce pétrole (75 000 tonnes en cinq mois environ pour un débit journalier de 500 mètres cubes) ? Depuis le début du déversement, on sait qu'il s'agit de pétrole lourd, qui perd très vite ses parties volatiles, et dont le reste s'agglomère en boules grosses comme une balle de ping-pong, qui descendent sous la surface et flottent entre deux eaux avant de couler et de se déposer sur les fonds du golfe Persique dans de petites zones particulièrement calmes.

Il n'y a pas besoin de vastes zones pour un dépôt de sédimentations très importantes : 10 centimètres d'épaisseur sur une surface de 10 kilomètres carrés font un volume de 1 million de mètres cubes... Et seuls une violente tempête ou un orage exceptionnel pourraient agiter les eaux du golfe Persique jusqu'au fond (la profondeur moyenne du Golfe est de l'ordre de 25 mètres) et ainsi remettre dans la circulation marine le pétrole très lourd déposé sur les fonds.

Depuis plusieurs mois, on a repéré qu'effectivement des boules de pétrole flottent, ici ou là, entre deux eaux. *Depuis quelque temps, on* aurait vu, sur les côtes saoudiennes et qataris, des sortes de crêpes de pétrole épaisses de 3 ou 4 millimètres, capables de flotter encore un peu. Mais ces crêpes seraient peu nombreuses. Et, en outre, la description des boules et des crêpes est variable : pour les uns, elles seraient très collantes, pour les autres, elles ne le seraient pas. Cette variabilité peut signifier que boules ou crêpes ont des origines différentes : certaines seraient issues du pétrole de Nowruz, d'autres de rejets de déballastages des nombreux bateaux circulant dans la région.

En tout cas, contrairement à ce qu'on craignait au début, les déversements de Nowruz ne menacent pas jusqu'à présent les usines de dessalement d'eau de mer. En revanche, les prises d'eau de ces usines ont depuis plusieurs semaines de gros problèmes avec les méduses qui prolifèrent et colmatent les filtres. Mais il est impossible d'établir une relation de cause à effet entre le déversement de Nowruz et cette prolifération de méduses : la mer Rouge, elle aussi, est infestée actuellement de ces animaux.

Enfin, si louable que soit la décision du R.O.P.M.E., on ne voit pas très bien à quoi pourront servir les vols de repérages des nappes. Il semble bien ne pas y avoir de nappes flottant à la surface des eaux, mais seulement des agglomérats de pétrole flottant sous la surface et donc impossibles à détecter par avion, même si celui-ci est équipé de capteurs à ultra-violet ou à infrarouge ou de radar. Seuls pourront être efficaces des bateaux traînant des filets à mailles très fines (5 millimètres au maximum) dans lesquels seront piégées les boules.

Éliminer les nappes superficielles éventuelles semble, dans l'état actuel de la guerre, un vœu utopique. Les matériels disponibles permettraient, peut-être, de récupérer le pétrole flottant en surface mais seulement à proximité du point de déversement, c'est-à-dire lorsque les nappes de pétrole ont encore une certaine épaisseur.

YVONNE REBEYROL.

CORRESPONDANCE

Pourquoi l'Irak ?

M. Mohamed El Maschat, ambassadeur de la République d'Irak en France, nous écrit :

La guerre entre l'Irak et l'Iran dure maintenant depuis plus de deux ans et demi et tout porte à croire qu'elle va encore se prolonger. A l'origine de cette guerre, on trouve l'ambition démesurée du vieillard qui contrôle le pouvoir à Téhéran. En effet, dès son arrivée dans la capitale iranienne, Khomeiny a annoncé sans ambiguïté sa volonté de faire de l'Iran une république islamique satellite dans le cadre du vaste empire qu'il désirait constituer.

L'Irak, de par sa position géostratégique, son poids démographique, ses richesses minières, agricoles et hydrauliques, représente la clé de voûte de l'ensemble du Golfe et de la péninsule arabique. D'ailleurs, toutes les grandes batailles historiques qui ont déterminé et façonné définitivement le destin de cette partie importante de la nation arabe se sont déroulées sur notre territoire national.

Aussi le calcul de Khomeiny est clair : si le barrage irakien cède, aucun obstable sérieux ne s'opposera au déferlement des toupes iraniennes vers les déserts fabuleux d'Arabie, les rivages du Golfe, d'Oman et de la mer Rouge. Il s'agit d'un vieux rêve persan qui date de l'époque de Darius le Grand.

L'islamisation de l'Iran n'y a rien changé. Il serait fastidieux d'énumérer les tentatives de main-mise sur les pays arabes du Golfe. Rappelons seulement que, du temps du chah comme de celui de son successeur, l'Iran n'a cessé de revendiquer l'Etat de Bahreïn, de maintenir sa domination sur l'Arabistan, et les trois îles appartenant aux émirats arabes. L'idéologie islamique prônée par le régime des mollahs, n'a fait que donner un élan plus passionnel à une donnée constante de la politique iranienne.

Il est étrange que devant cette situation tout à fait claire, certains médias continuent de faire semblant d'ignorer le véritable agresseur en prêtant une oreille complaisante aux manœuvres de diversion khomeinistes. Pourtant, les porte-parole officiels de celui qu'on appelle le guide de la révolution ne cessent de répéter, à qui veut les entendre, que leur objectif reste l'occupation du *territoire national irakien.*

A la veille du déclenchement de la dernière en date des offensives iraniennes, le président Saddam Hussein a renouvelé ses propositions de paix. En vain. La réponse des dirigeants iraniens a été négative.

***

L'Irak, qui a été obligé de mener cette guerre pour défendre son territoire national, a démontré dès les premiers jours des hostilités son désir de paix sur la base du respect réciproque de la souveraineté, du bon voisinage et de la non-ingérance dans les affaires intérieures. En effet, depuis l'arrivée au pouvoir, en juillet 1968, du parti Baas arabe socialiste, notre pays s'est engagé dans un vaste programme de développement. La nature a doté notre pays de toutes les possibilités nécessaires pour mener à bien un tel projet ; une énergie pétrolière abondante, de gigantesques ressources hydrauliques, des terres fertiles, une population relativement nombreuse, une direction politique jeune, dynamique, issue du peuple et croyant profondément aux exigences de la vie moderne.

Les plans d'industrialisation, la transformation sur place des matières premières, la mise en valeur des terres, la lutte contre l'analphabétisme, entreprise depuis quinze ans, constituent sans aucune doute l'une des expériences les plus originales du tiers-monde. Mais le gouvernement de notre pays n'a pas seulement consacré ses revenus pétroliers à des fins égoïstes ; il en a réservé une part très importante à l'aide aux pays arabes frères, à la réalisation de certains projets dans les pays du tiers-monde.

Cette politique se traduit sur le plan international par une recherche constante des partenaires ayant les mêmes objectifs. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer les rapports privilégiés existant entre la France et l'Irak. Sans remonter jusqu'au temps lointain d'échanges de cadeaux et de délégations entre Charlemagne et Haroun Al-Rachid, les relations entre Bagdad et Paris ont non seulement bien résisté aux vicissitudes d'une histoire mouvementée *mais se sont constamment développées* dans tous les domaines.

Dans la volonté d'indépendance à l'égard des blocs et des superpuissances, de profondes convergences, pour ne pas dire concordances, existent entre Paris et Bagdad.

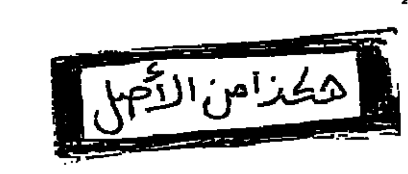
***

Pour illustrer ce choix stratégique, l'Irak a pris des décisions concrètes vis-à-vis de la France. J'en citerai une, qui revêtait, à son époque, une signification évidente : lorsque le gouvernement irakien a pris, en 1972, la décision de nationaliser le pétrole, il a en même temps, par des mesures exceptionnelles, préservé les intérêts de la France, dans le cartel des compagnies touchées.

Il ne s'agit pas ici de faire le bilan des rapports franco-irakiens. Nous voudrions tout simplement éclairer l'opinion publique sur le véritable enjeu de ces relations. Certains commentateurs laissent entendre, depuis quelque temps, que nous avons des difficultés, et se demandent si notre économie est toujours capable d'assumer les conséquences de la guerre. Il est évident que les dépenses occasionnées par la guerre créent un certain nombre de problèmes et diminuent nos disponibilités financières, dans l'état actuel des choses. C'est un problème de liquidités dû au fait que nous n'arrivons pas actuellement à écouler notre production de brut à travers le Golfe ou la Méditerranée à la suite de la fermeture, en mars dernier par la Syrie, d'oléoducs qui traversent son territoire.

Mais de telles difficultés passagères ne doivent, en aucune façon, entamer la crédibilité de l'Irak. Ce sont des problèmes financiers qui existent momentanément, résultant des circonstances particulières, et qui ne traduisent pas des obstacles structurels. Les potentialités économiques, déjà mises en valeur dans notre pays, lui permettent d'assumer pleinement ses engagements vis-à-vis de ses partenaires loyaux, dans le présent comme dans l'avenir.





DIPLOMATIE

Un groupe de personnalités crée une « commission indépendante sur les questions humanitaires internationales »

Genève (A.F.P.). — Un groupe de personnalités a créé, mardi 5 juillet à Genève, une *« commission indépendante sur les questions humanitaires internationales »* pour favoriser *« un nouvel ordre humanitaire mondial »*.

En voici la composition :

Le prince Sadruddin Aga Khan, ancien haut commissaire des Nations unies aux réfugiés ; le prince Talal Bin AbdulAziz Al Saud, d'Arabie Saoudite ; M. Aziza Shoukry Hussein, présidente de la Fédération internationale du planning familial (Egypte) ; M. Bedjaoui, juge à la Cour internationale de justice (Algérie) ; M. M'Zali, premier ministre tunisien ; le prince Hassan Bin Talal (Jordanie) ; M. Léopold Sedar Senghor, ancien président de la République du Sénégal ; M. Salim A. Salim, ministre des affaires étrangères de Tanzanie ; M. Beer, Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (Suède) ; M. H. Mojsov, secrétaire fédéral des affaires étrangères de Yougoslavie ; M. Owen, ancien secrétaire au Foreign Office ; M. Graber, ancien président de la Confédération helvétique ; M. Pahr, ancien ministre fédéral autrichien des affaires étrangères ; Mme Simone Veil, ancien président du Parlement européen et ancien ministre ; M. Adam Malik, ancien vice-président de la République d'Indonésie ; M. Whitlam, ancien premier ministre d'Australie ; M. Luis Echeverria Alvarez, ancien président du Centre mexicain d'études économiques et sociales du tiers-monde ; M. Sadako Ogata, de l'Institut japonais des relations internationales ; le cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo (Brésil) ; M. Ivan Head, président du Centre international de recherche du Canada ; M. McNamara, ancien secrétaire d'Etat américain à la défense, ancien président de la Banque mondiale ; M. Soedjatmoko (Indonésie), recteur de l'Université des Nations unies à Tokyo.

La commission, qui devrait se réunir deux ou trois fois l'an, cherchera à définir les domaines du droit humanitaire où il y a des vides à combler, des améliorations à apporter, en liaison avec les organismes existants, a déclaré à la presse le prince Sadruddin.

SELON UN TRANSFUGE

Le plateau d'Albion est la principale cible des forces aéroportées soviétiques en Europe

La tâche principale des troupes aéroportées et des forces spéciales soviétiques serait de neutraliser, en cas de conflit, les armes nucléaires en Europe, notamment les missiles français du plateau d'Albion, affirme un officier soviétique transfuge, M. Victor Souvarov.

Cet officier est l'auteur d'un livre intitulé *A l'intérieur de l'armée soviétique*. Répondant à une analyse de son livre faite dans la *Revue internationale de défense*, de Genève, M. Souvarov donne des précisions supplémentaires sur les missions des forces soviétiques.

Il souligne que *« hors du continent africain »*, il n'y a qu' *« un seul site où des missiles balistiques stratégiques d'un ennemi probable sont déployés dans des silos souterrains : c'est le sud de la France »*. *« On peut objecter*, ajoute-t-il, *que les missiles stationnés sur le plateau d'Albion ne sont pas dirigés contre l'Union soviétique. Mais, dans ce cas, le commandement soviétique est en droit de se poser la question : « Contre qui, alors, sont-ils dirigés ? » « Aussi longtemps que cette question restera sans réponse, le sud de la France continuera à être l'objectif principal des troupes aéroportées et des forces spéciales »*, ajoute M. Souvarov.

ASIE

Pakistan

LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉGIME MILITAIRE

Des dirigeants et militants de l'opposition sont arrêtés pour avoir organisé une « journée de deuil »

Islamabad *(A.F.P.)*. — Dix des principales personnalités de l'opposition et près d'une centaine de militants ont été arrêtés, mardi 5 juillet, dans les grandes villes du pays où ils avaient organisé une journée de protestation à l'occasion du sixième anniversaire du régime militaire, a-t-on appris de sources sûres. Selon les autorités, cette « journée de deuil », organisée par les huit partis regroupés au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.R.D.) en violation de la loi martiale qui interdit toute activité politique, a été *« un échec »*.

Dans la nuit de lundi à mardi, a-t-on indiqué de mêmes sources, plusieurs dirigeants du M.R.D. ont été arrêtés à leur domicile, notamment à Lahore et à Rawalpindi, où le général Tikka Khan, ancien chef d'état-major de l'ex-premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, a été assigné à résidence.

A Lahore, deuxième ville du pays, avocats et hommes politiques se sont réunis dans l'enceinte de la Haute Cour pour réclamer l'abolition de la loi martiale et la tenue immédiate d'élections. Plusieurs responsables et militants du Parti du peuple pakistanais (P.P.P.), fondé par Ali Bhutto, et d'autres formations, ont été interpellés chez eux ou dans la rue.

Environ six cents personnes ont participé à une réunion interdite dans le centre de Peshawar, la capitale de la province frontière du Nord-Ouest, tandis qu'à Rawalpindi M. Malik Ghulam Gilani, un vétéran de l'opposition libérale, a manifesté seul, porteur d'une banderole hostile au régime militaire, devant la résidence du président Zia ul-Haq.

A Karachi enfin, où une cinquantaine de personnes ont été interpellées, la police a chargé à plusieurs reprises un groupe de deux cents manifestants rassemblés devant la maison du président en exercice du M.R.D., Sardar Sherbaz Mazari, assigné à résidence dans le nord du pays depuis deux jours.

Sri-Lanka

Selon Amnesty International

DES DÉTENUS POLITIQUES AURAIENT ÉTÉ TORTURÉS

Des Sri-Lankais, arrêtés en vertu des dispositions législatives sur la prévention du terrorisme, ont été maintenus au secret dans des camps militaires et torturés, indique Amnesty International dans un rapport publié ce mercredi 6 juillet. Ces détenus ont été *« suspendus à des crochets, la tête en bas, et frappés à coups de barre de fer ; ils ont subi l'insertion d'aiguilles sous les ongles des orteils et des doigts »*.

Les preuves de ces tortures ont été réunies par une mission conduite par un avocat new-yorkais qui s'est rendu au Sri-Lanka au début de février 1982. La mission a recueilli sur place le témoignage de vingt-six personnes victimes ou témoins de ces sévices et a reçu par la suite d'autres informations à ce sujet. Le 10 avril 1983, un jeune fermier de Trincomalee, M. K. Navaratnarajah, est mort en détention. L'autopsie a révélé des lésions externes et internes, indique le rapport d'Amnesty International, qui évalue à au moins soixante-cinq le nombre des détenus politiques au Sri-Lanka. Six personnes au moins sont incarcérés sans inculpation depuis plus de deux ans.

Les arrestations ont notamment eu lieu après la vague d'attentats de l'année dernière, attribuée à un mouvement nationaliste tamoul.

Le rapport demande au gouvernement de Colombo de respecter les droits de l'homme inscrits dans la Constitution du pays. Ses auteurs n'ont pu enquêter à ce sujet auprès des autorités et ont été informés qu'ils ne pourraient pas recueillir leur point de vue sur le rapport.

Japon

Pékin demande à Tokyo de cesser ses « opérations consulaires » à Taiwan

De notre correspondant

Tokyo. — La note diplomatique chinoise demandant à divers gouvernements, à commencer par ceux des Etats-Unis et du Japon, de mettre fin à ce que Pékin qualifie d'*« opérations consulaires »* avec Taiwan, place Tokyo dans l'embarras. L'ambiguïté de la situation a été illustrée mardi par les propos du ministre nippon des affaires étrangères, M. Abe. Il a confirmé la réception de la note chinoise *« égarée »*, paraît-il, pendant quatre jours au ministère mais il a insisté sur le caractère *« privé »* des relations entre le Japon et Taiwan. Ses collaborateurs, selon la presse nippone, affirment ne pas comprendre clairement ce que la Chine populaire entend exactement par *« opérations consulaires »*. C'est pourtant fort clair, surtout en ce qui concerne la délivrance de visas en bonne et due forme. Il est évident que les dirigeants de Pékin souhaitent faire cesser, ou du moins limiter entre Taipeh et nombre de gouvernements étrangers, des relations qui sont formellement présentées comme *« privées »* mais qui ont le caractère et les attributions d'opérations consulaires, et sont de plus en plus substantielles.

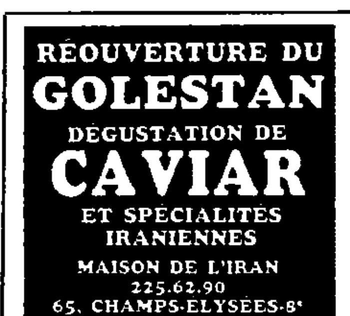
De leur point de vue, le maintien de tels rapports est en contradiction formelle avec les relations diplomatiques que ces mêmes gouvernements entretiennent avec la République populaire, dont ils reconnaissent la souveraineté sur Taiwan.

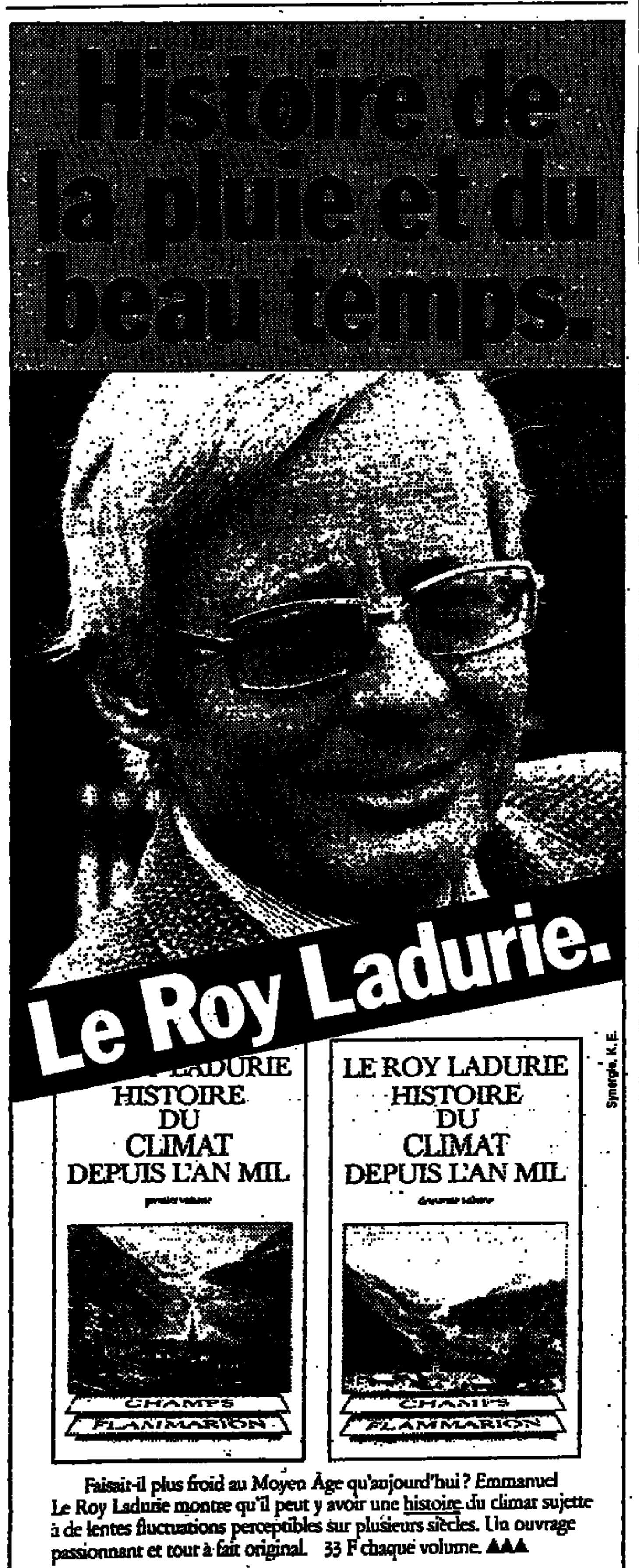
Nombre de gouvernements, notamment ceux des Etats-Unis, du Japon et des pays de l'Europe de l'Ouest, principaux partenaires économiques de Taiwan, ont transformé leurs relations diplomatiques avec Taipeh en *« relations privées »* après avoir reconnu Pékin. Ils maintiennent néanmoins à Formose des *associations* ou *bureaux* qui fonctionnent comme des consulats et dont le personnel est le plus souvent composé de diplomates de carrière *détachés*. En retour, ces pays acceptent chez eux des missions taiwanaises permanentes, qui fonctionnent également comme des consulats, sinon comme des ambassades officieuses. Des deux côtés, on délivre des visas, fonction éminemment consulaire. Par exemple, en 1982, près de un million de Japonais et de Taiwanais ont reçu des visas délivrés soit par les représentants privés de Taiwan à Tokyo soit par ceux du Japon à Taipeh, via Hong-kong.

C'est à ce double jeu diplomatique déguisé, qui renforce chaque jour un peu plus Taiwan (mais que la Chine avait semblé tolérer jusqu'à présent), que Pékin veut mettre fin en rejetant de plus en plus nettement la *« politique des deux Chines »*.

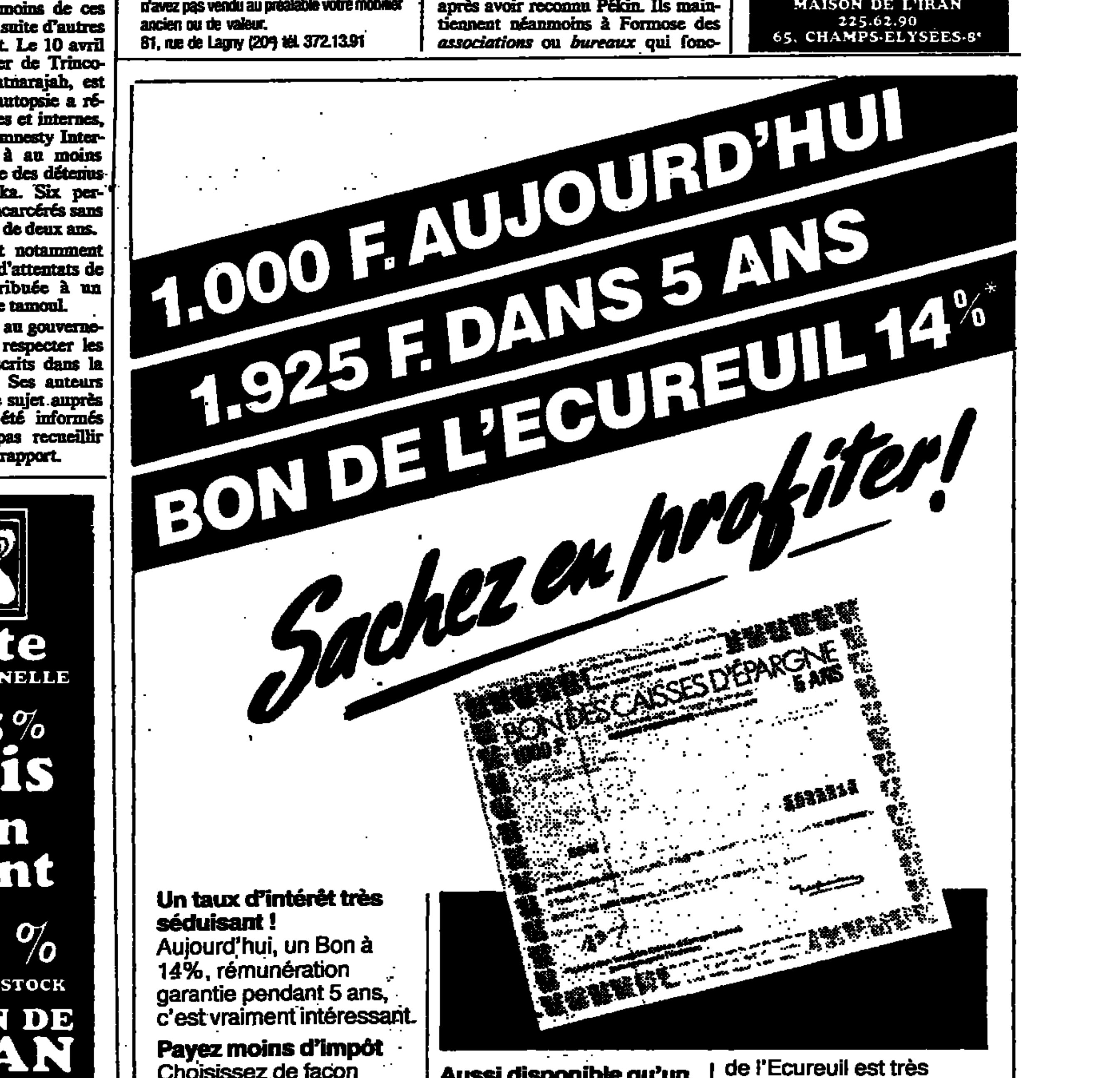
Pour Tokyo, l'alerte est d'autant plus chaude que les relations entre le Japon et Taiwan, sur les plans économique, financier et touristique sont d'une importance considérable. Les Japonais, toujours partisans des accommodements pragmatiques propices aux affaires, redoutent d'avoir à trancher, douloureusement, ce dilemme chinois.

R.-P. PARINGAUX.









Le Monde

politique

L'ANNULATION DE L'EXPOSITION

Renoncements

On renonce à l'Expo parce que les habitudes des Parisiens et leur confort en seraient perturbés et parce qu'il leur faudrait faire un petit geste dans leur porte-monnaie. On renonce à Rhin-Rhône parce que ce canal coûterait trop cher et mettrait en danger, paraît-il, les équilibres écologiques. On renonce au tunnel sous la Manche pour des motifs comparables et parce que les intérêts de tel ou tel transporteur, de telle ou telle ville, risqueraient d'être mis en cause. On révise en baisse les programmes d'autoroutes. On hésite à exploiter comme il le faudrait tous les atouts de l'océan, à nos portes. Fini les barrages hydroélectriques dans les Alpes parce qu'ils représentent, paraît-il, une « agression » contre la montagne.

Hier, on renonçait à garder le *France* sous pavillon tricolore et demain on se séparera, sans doute, de Concorde. Trop cher, inutile, injustifié, pas rentable...

Bref, comme les temps sont durs et l'unité nationale minée par les incessantes querelles de la politique politicienne, tous les grands projets, voire les grandes causes qui auraient pu nourrir la ferveur des Français, sont remis au tiroir. Il est désormais interdit d'être ambitieux, inventif, créateur. Interdit de lancer des idées neuves (même des idées apolitiques) et de les faire fructifier. Laissons nos voisins réaliser ce qui revêt encore quelque grandeur et mobilise quelque enthousiasme, et qui en France relève désormais de l'incongruité...

Certains construisent des trains ou des bateaux, d'autres se contentent de les regarder passer. Heureusement, pour les trains, la France a fait le T.G.V., Ariane, l'Airbus, Creys-Malville, le R.E.R.

Sans remonter au temps glorieux des Pyramides, de la muraille de Chine ou de la conquête de la terre sur la mer en Hollande, on doit bien se résoudre à l'évidence. L'ère des grands travaux (les autres projets pour Paris, tel l'Opéra de la Bastille connaîtront-ils le même sort que l'Expo ?) est révolue en France et les bâtisseurs, même s'ils ont trop souvent joué les démolisseurs de sites, peuvent en concevoir de l'amertume. Restons frileux...

F. GROSRICHARD.

L'enfant du divorce

Affaire classée. Rêve effacé. La fête n'aura pas lieu. Dommage !

Le maire de Paris ne veut plus que la capitale accueille une Exposition universelle en 1989. Il est pris au mot : la France renonce. Elle retire sa candidature, officiellement acceptée par le Bureau international des expositions.

La décision du chef de l'État est tombée sèchement, coupant court aux polémiques lancées par M. Chirac depuis deux mois... dans le vide du silence présidentiel. On ne s'attarde plus sur les questions de fond. Le dossier technique était viable, affirme M. Gilbert Trigano que le président avait chargé de réfléchir à l'affaire. Mais un gouvernement, qui a fait voter les lois de décentralisation, ne peut aller contre la volonté des élus locaux.

L'Expo tombe à l'eau : c'est la faute à Chirac et à Giraud... Le chœur des porte-voix de la majorité désigne le responsable, l'homme politique « girouette », qui ne respecte pas la parole donnée, il y a un an, au chef de l'État et, pis, à une instance internationale ; le responsable politique qui n'hésite pas à discréditer sa patrie, lui qui se réclame de l'héritage gaulliste.

Le moment est bien choisi. La rapidité de la décision de M. Mitterrand a surpris ; elle lui donne l'avantage. Autant la bataille du découpage de Paris en mairies d'arrondissement pouvait sembler, l'an dernier à la même époque, comme un coup bas porté à l'autorité de M. Chirac, autant ce renoncement forcé paraît à tous une décision logique, sage, un geste politique serein et décidé.

Comment imaginer, en effet, qu'on puisse réaliser un projet aussi complexe, sur des terrains appartenant à l'État mais aussi à la Ville, selon des procédures qui nécessitent une collaboration de tous les instants, dans le climat de méfiance et de guérilla que M. Chirac se plaît à entretenir ?

L'entente cordiale est rompue : la collaboration harmonieuse entre l'État et la Ville a fait son temps. Pour le maire de Paris, à l'évidence, la situation a changé après les élections municipales. D'abord convaincu, avec quelques-uns de ses collaborateurs, de la chance qu'offraient à Paris les grands chantiers souhaités par M. Mitterrand (Grand Louvre, Opéra de la Bastille, parc de La Villette) et l'Exposition universelle, de la relance du bâtiment et de l'économie locale qu'on pouvait en espérer, le maire de Paris fait, depuis quelques mois, une analyse différente.

Comme personnalité de l'opposition, il critique de plus en plus vivement la politique économique et financière du gouvernement. Comme responsable sans partage de la capitale, il doute publiquement de la capacité de l'État à mener de front tous les grands projets.

Oubliant son accord initial, et l'entrain avec lequel il défendait la candidature de la capitale devant les responsables du Bureau des expositions reçus à l'Hôtel de Ville en mai 1982, M. Chirac voit se profiler devant l'horizon 1989 d'autres dates, plus proches : 1986, les élections législatives, 1988, l'élection présidentielle. La politique l'emporte sur la technique.

Sur l'autel de l'austérité

Tous les problèmes de circulation, d'hébergement (60 millions de visiteurs attendus), d'aménagement des sites n'étaient pas résolus ; mais ils pouvaient l'être, aux dires des spécialistes... des deux camps. La nomination de M. Trigano, manager avisé, était un gage de l'esprit d'efficacité que le chef de l'Etat entendait donner à l'entreprise. Déjà, les projets de travaux babyloniens (franchissement du boulevard périphérique par une esplanade de 8 hectares, construction d'un pont « habité » de 700 mètres de long) avaient été remplacés par des hypothèses plus raisonnables.

De 14 milliards de francs (répartis sur cinq ans), on pouvait réduire les dépenses à 11 milliards, selon M. Trigano. Un premier milliard devait être inscrit en autorisation de programme dans le budget de 1984. Il pourra être utilement reporté sur les autres grands projets parisiens : par exemple, la construction du nouveau ministère des finances prévue pour libérer le Louvre, l'autre projet cher au président de la République.

De l'argent certes, mais aussi de l'enthousiasme. Une Exposition universelle est l'occasion de mobiliser les énergies, d'affirmer une confiance dans l'avenir. Conçu dans l'euphorie de l'« état de grâce », annoncé par M. Mitterrand lors de sa première conférence de presse télévisée, le 24 septembre 1981, ce *« grand chantier ouvert à l'imagination »* était aussi un symbole de foi dans la croissance, dans le dynamisme de la société.

Hélas !, l'abandon du projet fait plus de bruit que sa préparation dans le secret des bureaux d'études. Depuis des mois, aucun document n'a été ouvertement montré, expliqué. Et les journalistes avaient fort à faire pour dévoiler ici ou là quelques esquisses.

Par les consignes de silence imposées aux techniciens, et même aux ministres responsables, le chef de l'Etat a laissé le champ libre aux commentaires à sens unique du maire de Paris. Il a empêché que s'ouvre le débat populaire, toujours reporté à plus tard.

Le dénouement est à la mesure de cette imprudence.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le « veto » du maire de Paris

Chacune des deux parties intéressées par l'annulation de l'Exposition universelle de 1989 va, naturellement, tenter de tirer le meilleur avantage politique de cette décision et d'en faire supporter à l'autre les inconvénients. M. François Mitterrand, ainsi que l'indique le communiqué diffusé par l'Elysée, se montre personnellement respectueux de la volonté des collectivités locales concernées. Son attitude est tout à fait cohérente avec la politique de décentralisation qu'il a lancée et avec l'accroissement des pouvoirs des élus territoriaux qui ont été une des premières grandes réformes du septennat.

Elle correspond aux engagements pris par le chef de l'Etat dès le lancement de ce projet de se conformer aux souhaits des élus municipaux. Du même coup, M. Mitterrand transfère sur le maire de Paris et sur le président de la région Ile-de-France l'entière responsabilité du classement définitif du dossier. Toutefois, le communiqué de la présidence de la République ne comporte aucun terme désobligeant.

M. Jacques Chirac, de son côté, peut affirmer qu'il demeure fidèle à l'engagement qu'il avait pris devant les électeurs parisiens en mars dernier de ne pas trop accroître leurs charges fiscales. Il peut aussi ajouter qu'il ne veut pas compromettre les équipements de la ville, ni perturber pendant plusieurs années l'environnement de la vie quotidienne des Parisiens. Il se présente comme un élu soucieux des deniers de l'Etat et des contribuables en période de crise économique et d'inquiétude sociale.

M. Chirac rappelle aussi que, dès le 31 mars 1982, apportant à M. Bordaz un accord de principe, il demandait que le projet *« n'alourdisse pas les charges financières de Paris »* et *« ne retarde pas les projets d'urbanisme de la municipalité »*. Le maire, dans son propre communiqué, va jusqu'à souligner que M. Mitterrand *« a tenu parole »* et qu'il a pris *« une décision de sagesse)*.

En revanche, les partisans politiques du président de la République et ceux du maire de Paris ne s'embarrassent pas de telles précautions. Les reproches faits en public par les premiers sont sévères et péremptoires, alors que la satisfaction des seconds est parfois un peu trop triomphante. Les commentaires cinglants formulés sans délai, aussi bien par le porte-parole de la présidence de la République, le porte-parole du gouvernement, plusieurs ministres, que par les dirigeants du P.S. et du P.C., traduisent clairement une volonté d'offensive politique du pouvoir et de la majorité contre M. Chirac.

Au-delà de ces attitudes de façade contrastées, des questions politiques se posent.

La promptitude de la décision du chef de l'État révèle que sa résolution était déjà arrêtée et qu'il a jugé inutile d'essayer encore de convaincre les édiles parisiens de se rabattre sur une autre solution. Mesurera-t-on un jour les conséquences économiques et culturelles de l'abandon de cette manifestation qui devait servir de vitrine prestigieuse à l'orée du troisième millénaire ? Le renoncement à tout projet de substitution est-il l'effet d'un geste d'humeur, une réaction de soulagement ou le résultat d'un calcul ? Dans l'opposition, on suggère volontiers que le maire de Paris aurait même involontairement rendu service au président de la République en lui « imposant » ainsi une économie importante. M. Marcel Dassault, « inventeur » désolé de cette exposition avortée, admet lui-même que *l'« époque est aux économies »*.

La ponction financière nécessitée par l'exposition et les perturbations causées par les travaux d'aménagement se seraient situées à la fois pendant la campagne pour les élections législatives de 1986 et pour l'élection présidentielle de 1988, fournissant aux deux camps des arguments polémiques supplémentaires et des accusations réciproques aux effets imprévisibles.

Ce nouveau désaccord entre l'Etat et la capitale illustre aussi les relations malaisées entre l'Elysée et l'Hôtel-de-Ville, surtout depuis que le maire de Paris — tout comme le chef de l'Etat — est, depuis 1977, l'élu du suffrage universel. Le *veto* de M. Chirac, qui prive M. Mitterrand d'une réalisation coûteuse mais de prestige, prend une allure de défi. Ce n'est pas la première fois que les deux centres de pouvoir s'opposent. Et l'on est conduit à se demander si le refus de « l'Expo 89 » n'est pas, dans une certaine mesure, une riposte à « l'affaire P.L.M. », c'est-à-dire à la réforme du statut de Paris, imposée l'année dernière au président du R.P.R.

D'autres escarmouches auront sans doute encore lieu avant que ne soit célébré le bicentenaire de la prise de la Bastille. Mais il serait douteux qu'en 1989 le président de la République, qui aura été élu un an auparavant, et le maire de Paris, qui sera élu cette année même, ne célèbrent pas — quels qu'ils soient — ce 14 juillet-là avec éclat, ramenant à leur proportion relative les polémiques anciennes de... 1983. La politique n'est-elle pas, en définitive, que de l'histoire en train de se faire ?

ANDRÉ PASSERON.

M. Gilbert Trigano : l'Expo, c'était la France du vingt et unième siècle

Un calicot noir comme un brassard de deuil barre la plaque « Exposition universelle » que l'équipe animée par MM. Robert Bordaz et Gilbert Trigano avait clouée à l'entrée du hangar désaffecté où elle avait installé ses tables à dessin. De l'autre côté de la palissade, des engins continuent à démolir les anciennes usines Citroën, là où devaient s'élever sur les rives de la Seine les pavillons étrangers. Dans les bureaux de la mission, déjà vides, les esquisses jonchent la moquette comme des feuilles mortes. L'équipe, forte de soixante-cinq personnes, est amère, déçue, frustrée. Elle ne pourra même pas montrer les fruits d'un an et demi de travail acharné. Tous ses rêves, parfois un peu fou, ne sont plus que des archives pour l'histoire.

Gilbert Trigano, lui, a tiré un trait sur son aventure de quatre mois. *« Le président,* dit-il, *a voulu la décentralisation. En refusant de faire l'Expo contre l'avis du maire de Paris, il est logique avec lui-même. A présent, on saura que blanc c'est blanc et noir c'est noir. Lorsqu'on repartira pour de nouvelles aventures — car il y en aura d'autres, — les choses seront claires. 1989 reste l'année du bicentenaire de la Révolution et j'ai des idées pour fêter avec éclat cette commémoration. »*

La note qu'il avait remise lundi 4 juillet à M. François Mitterrand suggérait, on le sait, la solution qui a été adoptée dès le lendemain par l'Élysée : renoncer à l'Expo. Pour lui, il était *« inimaginable de réaliser l'exposition contre l'avis des élus parisiens. »*

Cette note n'était pas le rapport qui lui avait été commandé mais elle esquisse malgré tout l'image que M. Trigano se faisait de la manifestation. Pour lui, Paris *« avec son extraordinaire patrimoine de culture et d'histoire »* était le seul endroit digne d'*« offrir le siège d'un événement de portée historique. »* La Seine aurait été l'axe principal de l'Expo, sur ses berges un cheminement piétonnier de dix kilomètres aurait relié *« des réalisations éphémères au bord de l'eau et sur l'eau »*. Le fleuve aurait également permis d'acheminer les visiteurs grâce à une flotte d'une trentaine de bateaux.

Dans l'esprit du futur commissaire général, l'Expo devait essaimer un peu partout dans la capitale. Bercy aurait reçu *« les jeux du futur utilisant les technologies les plus récentes ; hologramme, laser et informatique »*. A Tolbiac, on aurait installé des pavillons industriels. Entre les deux, quelques passerelles légères suffisaient pour enjamber la Seine. A l'Ouest, sur les ex-terrains Citroën, les nations auraient édifié leurs pavillons, certaines *« se regroupant par régions pour présenter des réalisations communes »*.

Selon M. Trigano, il fallait aussi mettre à profit tous les autres grands projets prévus dans la capitale. Dans le parc de La Villette, des pavillons d'entreprises auraient *« mis en valeur le musée des sciences et des techniques »*. Les nouvelles technologies de la communication auraient été montrées et pratiquées à la Défense. Le grand Louvre, l'Opéra de la Bastille, le musée d'Orsay, auraient constitué autant de *« pôles d'animation artistique »*.

M. Trigano proposait même d'utiliser l'esplanade des Invalides et les berges de la Seine.

Hébergement chez l'habitant

Entre La Villette et Bercy-Tolbiac, le chemin de fer de petite ceinture aurait été réouvert au trafic voyageur et, entre Bercy-Tolbiac et Javel, le nouveau système de transport Aramis aurait démontré ses capacités. L'ensemble des sites devaient être reliés par des câbles à fibre optique de manière que plusieurs milliers de visiteurs puissent simultanément interroger un ordinateur central.

« Il ne s'agissait pas de refaire une Expo du passé où l'on se contente de montrer, explique M. Trigano, *mais de proposer une manifestation à laquelle les visiteurs puissent participer personnellement. L'Exposition universelle de Paris devait témoigner que la France entre de plain-pied dans le vingt et unième siècle. »*

L'hébergement ? Le président-directeur général du Club Méditerranée ne souhaitait *« aucune construction définitive qui ne soit pas justifiée par des besoins ultérieurs »*. Du léger, donc, et du nouveau. *« Je me proposais,* dit-il, *d'ouvrir la voie à l'hébergement chez l'habitant en accordant aux famille-hôtes des aides pour l'amélioration de leur logement et la connexion gratuite à un réseau télématique de réservation. »*

Le stationnement ? *« Nous avions trouvé de l'espace pour parquer mille sept cents cars et vingt-cinq mille voitures,* dit M. Trigano. *Quant à la circulation supplémentaire, elle pouvait être absorbée par le réseau parisien grâce au décalage entre les horaires de l'Expo et ceux des pointes normales de trafic. »*

Bénéfice : 4 milliards

Les aménagements nécessaires à l'Expo auraient coûté 11,4 milliards de francs dans l'hypothèse d'une dissémination des sites dans Paris. En revanche, les entreprises du bâtiment et des travaux publics auraient enregistré pour 10 milliards de francs de commandes. Selon les estimations de la mission, l'Expo aurait rapporté une dizaine de milliards de francs en devises, ses bénéfices directs étaient évalués à 4 milliards de francs, sans compter *« la démonstration des capacités technologiques de la France et l'accroissement de son prestige international »*.

Les Parisiens ? Selon M. Trigano, ils auraient dans leur grande majorité *« vécu la période de l'Expo dans un climat de fête et d'émerveillement »*. Quant à la ville, *« elle aurait trouvé dans l'Expo une chance historique d'être encore embellie et rendue plus humaine comme elle l'a été à l'occasion des précédentes expositions universelles »*.

Marne-la-Vallée ? La note remise à l'Elysée éliminait ce site pour plusieurs raisons : selon M. Trigano, la constructibilité des terrains n'était pas assurée, les routes, autorontes et voies ferrées étaient insuffisantes pour acheminer le flux des visiteurs, ceux-ci auraient quand même encombré Paris, on aurait enregistré quinze millions d'entrées en moins et les investissements des pays étrangers et des industriels auraient été sensiblement inférieurs. Conclusion de la note : *« Les arguments invoqués par la Ville de Paris et la région d'Ile-de-France me semblent dénués de valeur technique. »*

Tel est pour l'essentiel le dossier à partir duquel le chef de l'Etat a pris sa décision. Aurait-il été contraire aux règles du débat public de la faire connaître à l'opinion avant que tout ne soit consommé ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Pour préserver de plus modestes projets...

On ne pouvait trouver meilleur prétexte ni meilleure occasion que les atermoiements de la mairie de Paris pour annuler le plus somptueux projet du gouvernement socialiste.

L'Exposition de 1989 devait célébrer la Révolution et en même temps la continuité des institutions devant intervenir après l'échéance présidentielle de 1988. Elle devait être économique et aussi culturelle, parlant d'avenir à partir des grandeurs du passé.

Personne, somme toute, ne croyait vraiment à la réussite économique, et le projet culturel était difficile à cerner. Au moment où les techniques de communication annihilent, pour l'essentiel, l'étanchéité du savoir, le principe original des expositions universelles, qui est de confronter les états du savoir, devenait caduc. Surtout si l'on devait prendre la communication comme un des thèmes majeurs de cette exposition.

La même remarque vaut pour toute exposition de ce genre, telle celle prévue en 1992 à Chicago : n'ayant plus à faire connaître les découvertes et nouveautés des uns et des autres, puisque la télévision s'en est généralement déjà chargée, elle ne peut plus guère être qu'une énorme foire de produits de moins en moins typiques, ou s'orienter vers le style Disneyland. Sauf, comme certains le suggéraient pour Paris, à en accentuer la part culturelle au sens le moins dilué du terme, la part de la création, de l'architecture.

M. Mitterrand renonçant à l'Expo, la pensée vient alors que les ambitions culturelles du gouvernement, si clairement annoncées et défendues depuis 1981, pourraient être mises en sourdine.

Et l'on pense aux autres grands projets : à l'Opéra de la Bastille — dont on vient de présenter un choix de lauréats au président de la République, — au grand Louvre, dont le président a choisi l'architecte, l'Américain I.M. Pei, ou à la Villette — musée, jardin, cité de la musique.

Si l'on est favorable à ces projets — et il est difficile de ne pas l'être, même si l'on peut en contester la forme, le coût, les gens qui en sont chargés, — les plus vives inquiétudes pourraient se justifier.

Cependant, la culture et son ministre viennent à nouveau d'obtenir l'appui du président, et leur budget paraît devoir rester en 1984 ce qu'il était en 1983, c'est-à-dire normal et toujours le double de ce que lui accordait le gouvernement précédent. Cette position courageuse n'était pas du goût de tous les autres ministres, en particulier de ceux qui sont le plus directement chargés des deniers de l'Etat.

On en vient alors à se demander si l'abandon de l'Exposition universelle est le premier sur une liste d'abandons prévisibles ou, plutôt, si ce sacrifice a été décidé pour en éviter d'autres, pour protéger un « plus modeste projet », le projet culturel de l'Etat.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

UNIVERSELLE DE 1989

LES RÉACTIONS

La majorité municipale et régionale en accusation

L'annulation du projet d'exposition universelle de 1989 a donné lieu, mardi 5 juillet, de la part des porte-parole du gouvernement et de la majorité, à des reproches adressés aux élus de Paris et de l'Ile-de-France. Ceux-ci ont défendu leur point de vue, par la voix de MM. Jacques Chirac et Michel Giraud, mais aussi par celle de M. Jacques Toubon, député (R.P.R.) du quinzième arrondissement de Paris, maire du treizième arrondissement, et qui, à ce double titre, était chargé du dossier à l'Hôtel de ville.

« Ce projet ne pouvait pas constituer une priorité nationale », a déclaré M. Toubon, sur TF 1. *« Il semble,* a-t-il ajouté, *que le gouvernement se soit posé les mêmes questions et qu'il soit arrivé à des conclusions semblables aux nôtres. On ne peut reprocher ni aux élus parisiens, ni à ceux de la région, une certaine lucidité. (...) Nous étions, aussi, conscients qu'il s'agissait d'une grande affaire, présentant des avantages. Nous avons donc pris notre décision en toute responsabilité, en regardant l'avenir de notre pays et en évaluant la charge financière qu'il pourrait supporter. »*

Cette opinion n'est pas partagée par tous les élus parisiens de l'opposition, puisque M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (R.I.) de Paris, a déclaré que *« de très nombreuses solutions restaient envisageables »* et que *« ni le conseil de Paris, ni le conseil régional n'avaient été consultés »*. Il est vrai que l'ancien secrétaire d'État attribue la responsabilité de l'échec du projet au gouvernement, qui *« n'a pas su présenter au chef de l'État une étude répondant aux véritables questions, suscitées tant par le cite que par le financement »* Aussi se demande-t-il si le premier ministre ne devait pas *« tirer les conséquences qui s'imposent et proposer sa démission au président de la République ».*

« Si la nation française n'a pas la possibilité, sur ses ressources propres, d'organiser cet événement à caractère national et international, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va plus », a déclaré, de son côté, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'assemblée nationale, apris la réunion hebdomadaire de regrouper. Ce qui ne va plus, c'est, selon M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, la *« position irresponsable, dommageable pour la France et pour Paris »*, qui a adoptée M. Chirac *« Ce n'est pas la première fois que le maire de Paris renie ses engagements »*, a affirmé M. Joxe, qui juge *« incompréhensible »* que M. Chirac *« n'ait pas été le premier militant de l'Expo 89 »*.

Incompréhensible ? Pas pour tout le monde. M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a expliqué que le président du R.P.R. *« qui fait partie de l'Internationale blanche » avec Mme Thatcher, n'a certes pas envie d'honorer nos ancêtres de 1789 ». « Décidement,* a ajouté M. Lajoinie, *cette droite devient de plus versaillaise et factieuse. »* Prenant *« acte de la décision arrêtée par le président de la République »*, mais formulant *« l'espoir qu'elle ne sait pas irréversible »*, M. Lajoinie a déclaré qu' *« il faut appeler les gens à faire pression »*.

Pour M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité centra du P.C.F., MM. Chirac et Giraud, fidèles à *« leur politique réactionnaire sur toute la ligne, (...) ont fait fi de cette occasion unique d'accroître le prestige de Paris et le rayonnement de la France »* et *« ils ont privé Paris et la région de moyens considérables pour se doter d'équipements importants et de qualité et, par conséquent, pour développer l'emploi »*.

« La France entière sera déçue », estime M. Paul Quilès, député de Paris, président du groupe socialiste de l'Hôtel de ville, car *« elle aurait pu donner au monde l'image d'un pays capable de montrer, comme il y a deux siècles, les chemins de la liberté »*. M. Quilès a rendu hommage à *« la volonté du chef de l'État, maintes fois réaffirmée, de ne pas aller contre la volonté de la majorité des élus de Paris et de la région parisienne »*. Selon lui, *« cette deuxième volte-face de M. Chirac, qui refuse, aujourd'hui, ce qu'il avait accepté et défendu il y a un an, vient après son virage à 180 degrés sur l'Europe et confirme la légèreté et l'opportunisme du président du R.P.R. »*.

M. Alain Vivien, député (P.S.) de la Seine-et-Marne, ne se satisfait pas de cette démonstration. *« Il y a eu reculade du pouvoir »*, disait-il, dans les couloirs du Palais-Bourbon, alors qu'il aurait fallu *« s'adresser à l'opinion publique pour, avec l'appui des milieux économiques, faire plier M. Chirac »*. Il reste, selon M. Alain Vivien, que *« la position de la Ville de Paris est incompréhensible, étant donné qu'elle envisage de poser sa candidature pour les Jeux olympiques de 1992, trois ans plus tard »*.

Eh oui ! disait M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, devant l'Association de la presse diplomatique, *« pour bâtir et mettre en œuvre un tel projet, il faut, à l'évidence, avoir des partenaires qui, quand ils ont dit oui, ne disent pas peut-être et ne varient pas, comme une girouette, au gré des vents. (...) Il est difficile,* ajoutait-il, *de suivre les moindres des déclarations du maire de Paris »*, M. Gallo a précisé que le gouvernement *« ne renonce pas pour autant à célébrer »* le bicentenaire de la Révolution française.

Commentant la décision du président de la République, M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, avait déclaré sur TF 1, en milieu de journée, que « contrairement à ce que l'on a pu entendre ici ou là, ce projet était financièrement supportable et il était également – ce qui n'est pas négligeable aujourd'hui avec les problèmes que nous vivons – créateur du travail, notamment pour le bâtiment et les travaux publics, et d'emplois. Il présentait aussi, avait ajouté M. Vauzelle, un intérêt particulier pour la jeunesse, qui est effectivement passionnée par le développement des technologies de pointe qui auraient eu une illustration particulière dans cette Exposition de 1989.

» Enfin – et c'est intéressant pour les Parisiens et pour notre capitale, – il prônait un ensemble cohérent et harmonieux avec les grands projets durables dont Paris doit être orné dans les années à venir (...). Malheureusement est heurté à des positions disons variables et finalement hostiles des élus respopnsables de Paris. Dans une France qui choisi, avec le gouvernement actuel, de prendre la voie de la décentralisation, le gouvernement respecte les choix des élus locaux. »

M. Georges SARRE, député de Paris, rapporteur du projet de loi sur l'exposition universelle, membre du secrétariat national du P.S., nous déclarait pour sa part : *« Jacques Chirac a porté un mauvais coup à Paris et au pays en refusant la tenue de l'Exposition universelle dans la capitale. On est confondu devant l'incohérence et l'irresponsabilité de son attitude. (...)*

» L'Exposition universelle créait cent cinquante mille emplois en région parisienne, était l'occasion de réaliser une grande partie de l'A 86, d'entreprendre l'opération « Seine propre », de développer des équipements de transport, de logement, de donner de la France et de la capitale une image tournée vers l'avenir et ouverte au monde.

» Tout cela est anéanti par le caprice du chef du R.P.R., enfermé dans un sectarisme partisan. Jacque Chirac a préféré torpiller un projetyprojet dès lors qu'il émanait du gouvernement plutôt que de travailler en concertation pour un grand dessein de d'intérêt national. C'est une victoire de l'opposition bête et méchante. Les Français jugeront. »

LES TITRES-CHOCS DE LA PRESSE PARISIENNE

L'Exposition mort-née vit encore sous forme de titres-chocs à la une de tous les quotidiens parisiens : *« L'Expo expire » (Libération) ; « Cocorico... couac » (le Parisien libéré) ; « L'Expo à l'eau » (le Matin) ; « Mitterrand arrête les frais » (le Figaro) ; « La France privée d'Expo » (l'Humanité)...*

Les éditorialistes s'interrogent : à qui la faute ? Charles Rebois *(le Figaro)* estime que *« les responsabilités se situent du côté de ceux qui ont plongé le pays dans le marasme économique »*. Dans *le Parisien libéré*, Gérard Badel écrit : *« L'Elysée aurait sauté sur l'occasion d'écarter un projet trop onéreux, en attribuant au maire de Paris la paternité de l'échec, que les choses ne se seraient pas passées autrement. »* Sous la plume de Paul Guilbert, *le Quotidien* voit dans la décision du chef de l'Etat *« une sorte de lâche soulagement »*, avant d'observer : *« La vérité de l'Expo est là : le pouvoir autant que la Ville de Paris voulaient s'en débarrasser. »*

Pour *l'Humanité* en revanche, le président du R.P.R. apparaît comme le seul coupable. Sous le titre *« Chirac fait échouer l'Expo »*, Claude James s'attache à le démontrer en retraçant l'historique de l'affaire. *« Il n'y a que des vaincus »*, note pour sa part Guy Claisse *(le Matin)*, avant d'expliquer que la stratégie du maire de Paris – *« enfoncer un peu plus dans la tête des Français qu'ils doivent se débarrasser au plus vite de la majorité en place »* – risque de se retourner contre lui.

Gérard Dupuy *(Libération)* choisit de renvoyer les deux parties dos à dos. Qualifiant le projet avorté de *« Concorde de l'imaginaire français »*, il écrit : *« Le maire de Paris a mégoté pour expédier en banlieue un feu d'artifice dont le seul danger était de réveiller ses électeurs acariâtres. Quelle pitié, quelle vieillesse ! Mitterrand et son gouvernement ont leur part aussi dans le désastre. Hésitants quant au fond, frivoles quant à la forme, ils ont donné, une fois de plus, l'image d'humanistes agités en chambre close. »*

MM. Chirac et Giraud : une décision de sagesse

Voici le communiqué que, en son nom et au nom de M. Jacques Chirac, maire de Paris, M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France (R.P.R.), a diffusé le 5 juillet :

« Le président de la République, après avoir lancé le projet d'une exposition universelle à Paris en 1989, avait annoncé que rien ne serait fait sans l'accord des élus de Paris et de la région Ile-de-France. Il a tenu parole, et nous le soulignons.

» Dès le début, nous avons soutenu ce projet qui nous était apparu excellent dans son principe. C'est pourquoi, nous avons demandé à nos collaborateurs de coopérer à toutes les études préalables.

» Cependant, au fur et à mesure du développement des réflexions sur les conditions de réalisation de l'exposition, il est apparu qu'elles n'étaient pas réunies.

» Conçue dans l'état de grâce, cette exposition devait se réaliser dans l'austérité. Les coûts financiers de plus en plus insupportables auraient mis en cause les autres équipements indispensables pour Paris, la région et la France, notamment ceux qui sont prioritaires pour l'amélioration du mode de vie des Parisiens.

» Avant que ne soit créée une situation irréversible, il nous a semblé nécessaire de poser avec lucidité le problème de fond et de présenter une contre-proposition susceptible d'assurer le succès de l'entreprise.

» De surcroît, elle s'intégrait parfaitement dans les priorités de développement et d'aménagement de la région parisienne approuvées par le gouvernement.

» En réalité, les pouvoirs publics semblent être parvenus à des conclusions analogues qui ont conduit le président de la République à classer le dossier. Dans l'état actuel de notre économie, et devant les incertitudes qui pèsent sur l'avenir, c'est sûrement une décision de sagesse. »

∴

[Répondant aux questions des journalistes M. Giraud a réaffirmé qu'il avait été un partisan sincère de l'expo sition et que en proposant Marne-la-Vallée il n'avait nullement cherché une échappatoire. *« Lorsque j'ai rencontré le président de la République au mois de mai,* a-t-il précisé, *j'ai plaidé à fond le dossier de Marne-la-Vallée. J'ai même remis au chef de l'État une esquisse et une note. Et je reste convaincu que l'expo sition aurait pu se faire sur le site de la ville nouvelle. J'enregistre sans joie mais sans peine la décision de l'Élysée. Il est en effet plus raisonnable de remettre à plus tard. »*]

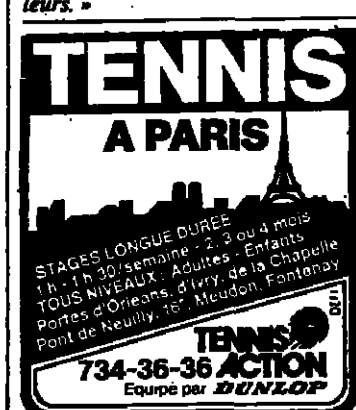
M. LANG : le respect de la parole donnée

« Il est grave qu'un responsable national ait, par son manque de respect de la parole donnée, porté atteinte au crédit international du pays », nous a déclaré M. Jack Lang, ministre de la culture, rappelant l'accord donné par le maire de Paris, *« par deux fois, au chef de l'Etat, d'une part, à une instance internationale, d'autre part »*.

« Ce n'est pas la première fois que M. Chirac agit comme une girouette. Sa vie politique est ponctuée de changements d'attitude, de reniements de ceux qui étaient ses compagnons. Notre dossier est très solide : l'Expo pouvait être une source d'emplois, de travail, d'enrichissement, d'émulation, de recherche. Pendant cinq ans, Paris allait être la capitale intellectuelle, artistique, du monde. M. Chirac a peut-être de grandes ambitions pour lui-même ; je constate qu'il a de petites ambitions pour la France. Comment peut-il avoir le front de revendiquer l'héritage du général de Gaulle, lui qui se délie de son engagement avec des arguments pauvres, sans portée. »

« Après 1870, rappelle M. Lang, *notre pays, vaincu, déchiré par une récente guerre civile, balançant entre république et monarchie, a su trouver en lui-même les ressources et l'énergie nécessaires pour monter l'Exposition de 1878. N'en serions-nous plus capables, alors que nous sommes un gouvernement de constructeurs, de bâtisseurs ? L'opposition a une morale de vaincus, pour elle-même et pour le pays. »*

Interrogé sur le secret qui entourait les projets et la préparation de l'Exposition, M. Lang nous a indiqué : *« Nous avons été loyaux ; nous avons joué cartes sur table avec nos partenaires. Nous préférons le travail sérieux et laissons à d'autres les tambourinades de bateleurs. »*



LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

Le R.P.R. revient à la charge contre MM. Fiterman et Ralite

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale devait déposer de nouveau,mercredi 6 juillet, une proposition de résolution tendant à traduire en Haute Cour de justice MM. Fiterman, ministre des transports, et Ralite, ministre chargé de l'emploi. Leur première demande ayant été repoussée, la semaine dernière, par le bureau de l'Assemblée nationale, pour plusieurs vices de forme, les députés R.P.R. n'ont pas voulu rester sur cet échec. M. René La Combe (Maine-et-Loire) reconnaît avoir signé deux fois « par distraction ». Selon M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., les différentes déclarations faites par les deux ministres communistes établiraient bien qu'ils se sont exprimés en tant que membres du gouvernement lorsqu'ils ont publiquement contesté les décisions des tribunaux administratifs après l'annulation de plusieurs scrutins, et non en tant que simples militants. Tous deux relèveraient donc, selon le R.P.R., de la Haute Cour et non du tribunal correctionnel.

M. Labbé a rappelé que le bureau de l'Assemblée ne pouvait juger la demande de convocation de la Haute Cour que sur la forme et non sur le fond. Il a ajouté : *« Si le président de la République ou le premier ministre avaient, d'une façon ou d'une autre dit, que ces ministres avaient eu tort, nous n'aurions peut-être pas fait cette démarche. Car la mise en cause de la juridiction administrative par des ministres n'est pas une peccadille. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., a regretté que le R.P.R. ne l'ait pas invité à s'associer à cette requête. M. Lajoinie, président du groupe communiste, a estimé que la nouvelle demande du R.P.R. *« entrait dans le cadre de l'offensive réactionnaire de la droite, mais qu'il y avait encore assez de motifs pour la refuser »*.

∴

[Le bureau de l'Assemblée est convoqué à la seule discrétion du président de l'Assemblée nationale. S'il juge la requête recevable, une commission *ad hoc* de quinze membres est alors constituée à la proportionnelle des groupes.]

● *L'Union républicaine varoise de défense contre la fraude électorale* vient de se constituer, sur l'initiative de MM. Jean-Paul Claustres, tête de liste de l'opposition à Draguignan, Jean-Charles Salphati, premier adjoint du maire de Cuers, et Charles Scaglia, tête de liste de l'opposition à La Seyne-sur-Mer.

Cette association s'est donné pour but de lutter contre la fraude électorale en établissant un fichier de la fraude. Elle se propose d'inviter des spécialistes nationaux pour donner des cours de formation aux scrutateurs et aux assesseurs. Deux juristes ont adhéré à cette association qui souhaite mettre en place un système de vérification des listes électorales et de contrôle des nouvelles inscriptions. Ses membres entendent *« travailler ensemble contre la fraude socialo-communiste »* avant le « troisième tour » de scrutin qui doit avoir lieu dans ces trois communes du Var, où les élections municipales de mars 1983 ont été annulées. – *(Corresp.)*

● *M. Pierre Mauroy*, en réponse à une question écrite de M. Yves Sautier, député U.D.F. de Haute-Savoie, à propos des fraudes électorales mettant en cause le parti communiste, estime : *« Le parti politique mis en cause se défend. Il n'y a là rien d'anormal. Des défaillances individuelles ne peuvent justifier les tentatives faites pour discréditer une organisation politique.*

» Quant au ministre des transports, dont chacun a pu apprécier depuis deux ans les qualités d'homme de gouvernement, il s'est clairement expliqué sur ce point, lors de son passage à la télévision le 9 juin. »

IL FAUDRA DEUX CANDIDATS DE L'OPPOSITION A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE déclare M. Gaudin (U.D.F.)

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 5 juillet, que le bureau de celui-ci avait approuvé la décision de l'U.D.F. de présenter sa propre liste aux élections européennes de 1984. *« Cela va nous obliger à resserrer nos liens, à faire campagne, nous en avons bien besoin »*, a affirmé le député des Bouches-du-Rhône.

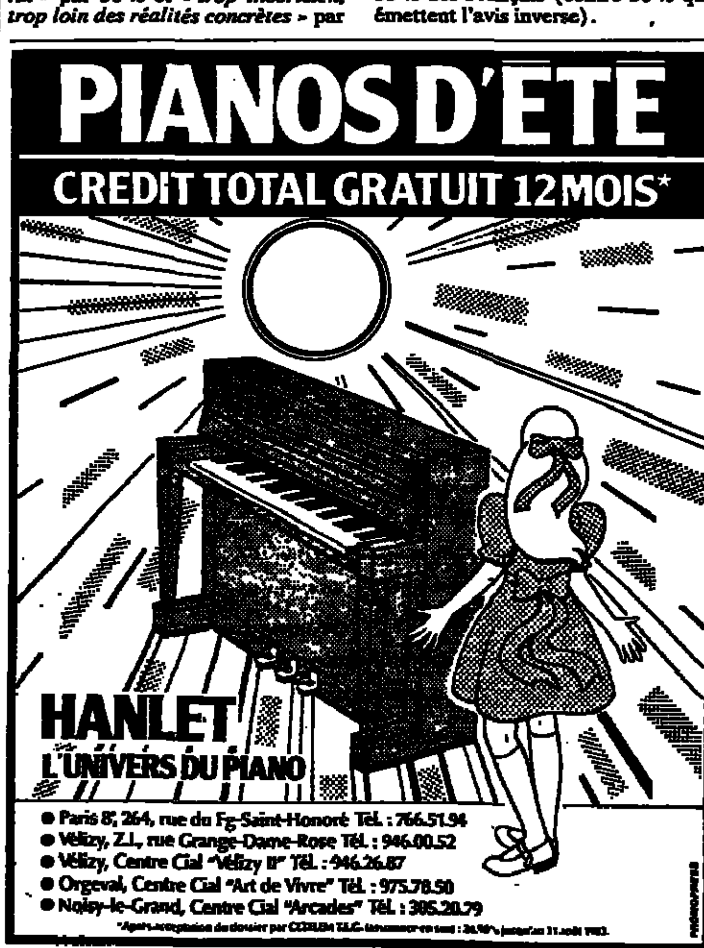
M. Gaudin a ajouté qu'il ne souhaite pas la transformation de cette consultation *« en référendum »*. *« Il ne faut pas écarter le débat européen »*, a-t-il dit. M. Gaudin a également souligné : *« Il faudra deux candidats de l'opposition au premier tour de l'élection présidentielle, car elle est traversée par deux courants. »*

Il a estimé qu'un *« déséquilibre »* au profit de l'un de ces courants serait préjudiciable *« à l'opposition toute entière »*.

Pour sa part, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a *« regretté vivement »* qu'une liste commune ne soit pas possible lors des élections européennes.

● *Un sondage sur l'image de l'ancien président de la République.* – Pour 61 % des Français (contre 29 %), M. Valéry Giscard d'Estaing est *« plutôt un homme du passé »*. C'est ce que révèle un sondage de la Sofres réalisé du 17 au 23 juin pour un groupe de journaux de province, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes. L'ancien président de la République est jugé *« compétent »* par 40 % des personnes interrogées, *« content de lui »* par 36 % et *« trop théoricien, trop loin des réalités concrètes »* par 35 %. 58 % des Français (contre 32 %) se déclarent prêts à lui faire confiance pour *« accroître le rôle de la France dans le monde »*, et 45 % (contre 44 %) pour *« redresser l'économie française »*.

M. Giscard d'Estaing, pour lequel 43 % des personnes interrogées éprouvent de la sympathie (contre 49 % qui en éprouvent *« peu »* ou *« pas du tout »*) ne ferait pas un bon président de la République pour 53 % des Français (contre 36 % qui émettent l'avis inverse).



POLITIQUE

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Les sénateurs de l'opposition jugent leur proposition trop dénaturée pour continuer d'en discuter

La commission des lois du Sénat était appelée à examiner mardi 5 juillet, en nouvelle lecture — après l'échec de la commission mixte paritaire, qui n'a pu que constater le désaccord entre les deux Assemblées, et une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale, — la proposition de loi *« tendant à compléter la loi du 7 janvier 1983, relative à la répartition de compétence entre les communes, les départements, les régions et l'État »*.

Le rapporteur de cette proposition, M. Paul Girod (gauche dém., Aisne), qui en est le cosignataire avec MM. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), Jean Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine), Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne) et Jacques Valade (R.P.R., Gironde), a rappelé que l'initiative du dépôt de cette proposition s'expliquait par la décision du gouvernement de retirer, à l'automne 1982, une partie de son projet de loi relatif aux transferts de compétences. Les cinq sénateurs avaient repris ces dispositions et, avant d'en discuter, y avaient ajouté un certain nombre de « préalables » destinés, selon leurs auteurs, à protéger les collectivités territoriales *« contre toute manœuvre aggravant leurs charges sans compensation, aussi bien sur les transports scolaires que l'enseignement, l'aide sociale ou même le simple respect de la signature de l'État au bas des conventions conclues avec les collectivités territoriales »*.

L'Assemblée nationale ayant supprimé, avec l'accord du gouvernement, ces « dispositifs protecteurs », les auteurs de la proposition de loi ont estimé ne pas devoir *« cautionner une opération comportant plus de faux-semblants que de réalités et plus de déficits que de ressources »*.

A défaut de pouvoir retirer leur texte (cette possibilité n'est offerte qu'à l'occasion de la première lecture), qu'ils jugent *« dénaturé »* et *« détourné »* de son objet, ils ne veulent plus continuer à *« en assumer la paternité »*. En conséquence, le rapporteur de la commission des lois, M. Girod, s'est démis de ses fonctions. C'est le président de la commission, M. Larché (R.I., Seine-et-Marne), qui a été mandaté pour présenter mercredi après-midi 6 juillet, en séance publique, le point de vue de la commission. Ce dernier devait proposer, à la fin de la discussion générale, une question préalable pour marquer ainsi le refus de la Haute Assemblée de poursuivre l'examen du texte.

LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi est étendu aux associations

L'Assemblée nationale a continué, mardi 5 juillet, la discussion du projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (*le Monde* du 6 juillet). Elle a notamment précisé :

● **Capital minimum des S.A.R.L.** — Il est porté de 20 000 à 50 000 francs mais, lors de la création, les associés pourront n'en souscrire que la moitié, le reste l'étant par quart dans les deux années suivantes.

● **Informations comptables et financières.** — Les dirigeants de l'entreprise devront établir, selon une périodicité fixée par un décret en Conseil d'État, deux documents rétrospectifs : la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible, ainsi que le tableau de financement ; et deux documents prospectifs : le compte des résultats prévisionnels ainsi que le plan de financement prévisionnel. Un décret en Conseil d'État, comme l'avait souhaité le Conseil économique et social, fixera la taille de l'entreprise — qui pourra varier en fonction de la nature de son activité — à partir de laquelle ces dispositions seront applicables. M. Robert Badinter, ministre de la justice, annonce que *« les seuils de départ seront de 300 salariés et de 60 millions de francs de chiffre d'affaires »*, ce qui concerne quelque 8 360 entreprises. Comme la commission, il reconnaît que *« l'abaissement progressif »* de ces seuils est souhaitable. L'opposition, au contraire, juge cette nouvelle obligation condamnable, car, explique M. Jean-Paul Charié (R.P.R., Loiret), la responsabilité des chefs d'entreprise pourrait être, par la suite, engagée, si leurs prévisions se révélaient inexactes, ce que démentent M. Jacques Roger-Machard (P.S., Haute-Garonne), rapporteur de la commission des lois, et le garde des sceaux.

Le R.P.R. et l'U.D.F. essaient aussi, sans succès, de faire relever ces seuils et de faire prendre en compte le chiffre total du bilan. En revanche, l'Assemblée, suivant sa commission des lois, supprime la disposition prévue par le gouvernement qui étendait cette obligation de rapport à toutes les entreprises pour lesquelles *« la perte nette comptable de l'exercice excède un tiers des capitaux propres en fin d'exercice »* car, explique M. Roger-Machard, cela risquerait *« de renforcer encore les difficultés des petites entreprises en leur compliquant la vie »*.

Ces prévisions seront transmises au conseil de surveillance quand il en existe, aux commissaires aux comptes et au comité d'entreprise, malgré les craintes de l'opposition de voir ainsi divulguer des informations stratégiques pour l'entreprise. Mme Eliane Provost (P.S., Calvados), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, fait préciser que ces informations sont communiquées *« simultanément »* au comité d'entreprise ou à leurs autres destinataires, alors que M. Charié affirme : *« Du point de vue de la responsabilité, le chef d'entreprise, les actionnaires et les salariés ne peuvent être mis sur le même niveau. »*

Si à la vue de ces prévisions le commissaire aux comptes estime que le chef d'entreprise n'a pas rempli ses obligations, ou s'il juge utile de faire des observations, il le signale aux actionnaires et au comité d'entreprise.

Les sociétés cotées en Bourse et leurs filiales, pour être en accord avec une directive européenne du 15 février 1982, sont soumises à la publication de documents particuliers, notamment à un inventaire annuel des valeurs mobilières détenues en portefeuille, malgré, là encore, les critiques de M. Charié, qui craint que cela ne profite à la concurrence. Les entreprises dont la moitié du capital appartient à une ou plusieurs sociétés cotées, et dont le bilan dépasse 20 millions de francs ou dont les valeurs d'inventaire excèdent 2 millions de francs, sont soumises à la même obligation.

● **Procédure de surveillance et d'alerte.** — Pour obéir à une directive européenne, la nomination d'un commissaire aux comptes est rendue obligatoire dans toutes les sociétés à capitaux (sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée, société en commandite par actions) d'une certaine taille, fixée par décret ; celui-ci, reprenant la directive, devrait fixer la barre au franchissement de deux des trois seuils suivants : cinquante salariés, 10 millions de francs de chiffre d'affaires, 5 millions de total de bilan. En deçà, une nomination de commissaires aux comptes peut être demandée en justice par un ou plusieurs associés, simplement dans les S.A.R.L., s'ils représentent le dixième du capital. Le texte voté étend l'ensemble de ce mécanisme aux sociétés en nom collectif et donc aux sociétés en commandite simple.

Les associés des S.A.R.L. pourront poser des questions écrites aux gérants *« sur tout fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation »*. Dans ces mêmes sociétés, des associés représentant au moins le dixième du capital social, ainsi que le ministère public, pourront demander en justice la désignation d'experts pour établir des rapports sur une ou plusieurs opérations de gestion. Malgré les critiques de l'opposition, ces expertises pourront être mises à la charge de la société. M. Jean-Marie Bockel (P.S., Haut-Rhin) fait adopter, par 325 voix (P.S.-P.C.) contre 153 (R.P.R.-U.D.F.), contre l'avis du gouvernement, un amendement de son groupe ouvrant cette possibilité de demande d'expertise au comité d'entreprise. Ces expertises seront transmises au demandeur, au ministère public, malgré les réserves de l'opposition, aux commissaires aux comptes et au comité d'entreprise. Malgré le refus du R.P.R. et de l'U.D.F., M. Georges Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) expliquant qu'ils ne sont pas *« réellement représentatifs de l'ensemble du personnel »*.

Cet ensemble de procédures est aussi étendu aux sociétés anonymes dans lesquelles les actionnaires minoritaires pourront se grouper pour atteindre les 10 % du capital social exigés pour agir. Pour celles faisant appel à l'épargne, la Commission des opérations de Bourse (COB) pourra demander, elle aussi, au tribunal la désignation d'experts.

Les règles d'incompatibilité des commissaires aux comptes sont renforcées en parallèle avec l'extension de leurs pouvoirs. Mais ils pourront s'associer dans des sociétés commerciales à la condition que les comissaires aux comptes, personnes physiques, détiennent les trois quarts du capital, et — fait préciser la commission des lois — qu'ils en assurent la direction. Malgré l'opposition de M. Marc Lauriol (R.P.R., Yvelines) et comme le souhaitait la COB, l'obligation pour les sociétés cotées d'avoir deux commissaires aux comptes est supprimée. Le droit de demander en justice la récusation de ceux-ci, jusqu'alors réservé aux actionnaires minoritaires dans les sociétés anonymes, est facilité et étendu au comité d'entreprise, au ministère public et, dans les sociétés faisant appel à l'épargne, à la COB.

Le commissaire aux comptes pourra, s'il relève des faits *« de nature à compromettre la continuité de l'exploitation »*, demander des explications aux dirigeants de l'entreprise dans les sociétés anonymes ; *« à défaut de réponse ou si celle-ci n'est pas satisfaisante »*, il pourra saisir le conseil d'administration ou de surveillance, la délibération de celui-ci étant communiquée au comité d'entreprise ; si les difficultés subsistent, il pourra saisir l'assemblée générale des actionnaires. Dans les autres sociétés, le comité d'entreprise est averti au premier stade de la procédure. L'opposition critique vivement cette extension des pouvoirs des commissaires aux comptes, M. Charié affirmant qu'ils vont devenir des *« commissaires politiques »* dans l'entreprise ; M. Serge Charles (R.P.R., Nord) insiste sur *« l'impact syndical »* des décisions que prendront les commissaires aux comptes.

● **Groupements d'intérêt économique et associations.** — L'ensemble des dispositions de ce projet sont étendues aux groupements d'intérêt économique employant au moins 100 salariés. A la demande de la commission des lois, elle seront aussi valables pour les personnes de droit privé *« non commerçantes ayant un objet économique ou poursuivant en droit ou en fait un but lucratif »* d'une taille qui sera fixée par décret en Conseil d'Etat. Sont ainsi visées, explique M. Roger-Machart, les associations qui *« emploient un personnel important et manient des fonds considérbles »* comme certaines associations de bienveillance, de loisirs ou de tourisme, mais *« les associations sportives les plus importantes devront quant à elles bientôt adopter la forme de sociétés commerciales aux termes d'un projet de loi déjà voté en première lecture par le Sénat »*, confirme-t-il.

Th. B.

ANNONAY, EN FRANCE

II. — *Les délices de la division*

De notre correspondant régional CLAUDE RÉGENT

Dans un premier article (*le Monde* du 6 juillet), Claude Régent a examiné le microcosme politique dans cette ville moyenne de l'Ardèche.

Annonay. — Il y a la droite et la gauche, les partisans de l'école privée et ceux de l'école publique, les « écolos », qui veulent une usine d'incinération des ordures ménagères, et les *« réalistes »*, qui trouvent que c'est là un investissement bien élevé, les piétons, qui veulent leurs rues, et les automobilistes leurs parkings...

A force de se diviser, cette ville de vingt mille sujets est une ville à vingt mille problèmes. On trouve ici un hôpital public et une clinique privée, deux groupes de gymnastique, deux clubs de rugby concurrents — ici, un signe de l'Occitanie — et, plus surprenant, deux associations de pêcheurs à la ligne. On ne doit sans doute pas lancer le bouchon de la même façon à la Gaule annonéenne qu'aux Amis du Rhône...

Avertissement rapporté par un ancien d'une classe de seconde dans l'inter-collège catholique : *« Si vous n'êtes pas contents ici, allez voir dans la crèmerie d'en face. » « En face »* : la même expression condescendante est employée au lycée Boissy-d'Anglas, bastion avancé des laïcs dans une zone plutôt *« blanche »*, une *« petite Vendée »*, comme la qualifie l'ancien maire socialiste, M. Jean Parizet. Il y a six cents élèves dans le secondaire privé (enseignement général et technique) et six cents dans le lycée public. Le lycée d'enseignement professionnel (LEP) et ses quatre cents élèves fait pencher la balance du côté du secteur public, mais l'inter-collège refuse à chaque rentrée beaucoup d'inscriptions faute de place. Entre les deux, les conflits surgissent au moindre écart constaté dans un *statu quo* précaire.

Les laïcs relèvent la sélection « élitiste » pratiquée à l'inter-collège. Son directeur, le Père Henri Hassan, sort des statistiques impeccables : 38 % de fils d'ouvriers — la ville est ouvrière à 47 %, 20 % d'enfants d'employés, 10 % d'agriculteurs. *« Ce décompte est la preuve*, nous affirme un professeur laïc, *qu'ils ont besoin de se justifier. Au lycée, nous n'avons pas besoin de statistiques pour savoir que nous avons 80 % de fils d'ouvriers. »* Sur le plan de la sélection, les divergences sont traditionnelles. *« Quand ils nous envoient des jeunes,* affirme M. Jean Pregniard, proviseur catholique, socialiste et laïc du lycée, *ce sont des jeunes dont ils ne veulent plus. »* Conclusion : *« Ils ont de meilleurs scores que nous au baccalauréat. Mais nous sommes sur la pente ascendante. »*

Même si les relations quotidiennes sont bonnes (l'inter-collège a récemment dépanné le lycée en quête d'un examinateur d'italien), le secteur public, plus mordant, multiplie les griefs. De ce côté, on se félicite des futures dispositions qui réglementeront la carte scolaire : *« Ils ne pourront plus avoir n'importe quoi n'importe où »*, et on regrette certaines concurrences *« déloyales »* au niveau des règlements. *« Dans le privé, ils n'ont pas eu de retard pour les nominations d'enseignants et ils ont eu beaucoup de facilités pour les remplacements »*, continue M. Pregniard. Le Père Hassan, serein, n'a pas, lui, *« à courir après les élèves »*. Il souligne les vertus de l'autonomie, la qualité du *projet éducatif* de l'inter-collège et, ce n'est pas si accessoire, la modicité des tarifs proposés : 250 francs par trimestre pour les externes, 600 francs pour les demi-pensionnaires et 1700 francs pour les internes.

Retour « en face » : ils ont là aussi un projet d'action éducative (P.A.E.). Le lycée vient d'être primé par la Fondation de France pour un P.A.E. de poésie. Il ne le sera sans doute pas pour la qualité du suivi de ses anciens élèves : *« On ne sait pas ce qu'ils deviennent »*, reconnaît M. Pregniard. Ce serait pourtant intéressant dans une ville où l'adéquation emploi-formation est très perfectible.

Pour minimiser l'ampleur de la guerre scolaire annonéenne, un fait rapporté par le Père Hassan : *« Tous les enfants du responsable C.F.D.T. de R.V.I.* (Renault-Véhicules Industriels) *sont chez nous. »* Sous-entendu : l'établissement n'est pas un bastion de droite. Le manichéisme a ses limites.

Les éducateurs pourraient peut-être réserver leurs forces au seul enjeu local d'importance : l'emploi. Pour éviter, par exemple, la permanence du portrait-robot du chômeur annonéen : une jeune fille de moins de vingt ans, titulaire d'un baccalauréat de série G — qui ouvre théoriquement les portes des bureaux des entreprises — mais qui *« ne sait même pas bien écrire en français »*, selon la confidence d'une responsable de l'A.N.P.E. locale, et qui surtout se trouve sur un marché de l'emploi saturé. Annonay, qui n'est pas la capitale administrative du département, ne dispose pas d'un secteur tertiaire très développé.

Les angoisses du corps médical

La division à la mode annonéenne est aussi très sensible dans le secteur de la santé. Les médecins libéraux se sont mobilisés face au projet sacrilège d'un centre de santé intégré *étudié* par l'ancienne municipalité de gauche. Pétitions, registres de signatures ouverts dans les cabinets de consultation, information de la clientèle. La victoire de la droite a indiscutablement soulagé les angoisses du corps médical. Une corporation, au demeurant, peu enthousiaste face à certains changements législatifs. Un seul médecin a accepté de pratiquer des I.V.G. à l'hôpital public, après une campagne contre l'avortement très virulente dans l'hebdomadaire local *le Réveil du Vivarais* (voir l'encadré ci-dessous). *« J'ai dû me fâcher pour faire appliquer la loi »*, rappelle le maire battu. On ne s'attaque pas sans dommages à la mentalité rurale.

Malgré toutes ces oppositions, ces antagonismes fondamentaux, il serait injuste de ne juger Annonay que comme un champ clos abritant de redoutables batailles idéologiques. Ici, chaque samedi, le marché de la place de la Liberté permet l'expression du premier sport local : la parlotte. Avec un accent stéphanois mâtiné d'intonations du *« Midi moins le quart »*, se rétablit aisément ce qu'à Paris on appelle le consensus. On est français, bien sûr, mais enfin on est d'abord annonéen, et certaines querelles nationales n'ont pas pu gravir la côte de Serrières, le cordon routier ombilical avec la vallée du Rhône.

Par exemple, la sécurité n'a pas été un thème électoral. *« Ici, l'insécurité*, commente plaisamment un commerçant, *c'est l'agent de ville réglant la circulation au carrefour, abordé par un groupe d'une dizaine de jeunes qui voulaient lui enfoncer son képi jusqu'aux oreilles. On les gardait au poste quelques heures... Ils revenaient avec les mêmes intentions belliqueuses focalisées sur le couvre-chef de l'agent. »* Finalement on a mis des feux tricolores...

Reste le poids de la tradition. Les relations entre employeurs et salariés n'ont à Annonay que de lointains rapports avec la dialectique conflictuelle des grandes agglomérations. Ici, chez Binet (fabrication de feutres industriels), la plupart des 170 employés appellent leur patron *« M. Maurice »*. Parce que le chef d'entreprise sait *« aller au contact »*, comme le reconnaît M. Gérard Nauche, de la C.G.T. A Vidalon-lès-Annonay, les papeteries Canson et Montgolfier ont de nouveaux dirigeants venus du groupe Arjomari, qui a réussi une OPA en douceur. Mais Vidalon a toujours ses jardins ouvriers, même si les nouveaux patrons rendent leurs exploitants propriétaires pour pouvoir se consacrer à leur seule *« mission industrielle »*. Et, pour rien au monde les nouveaux dirigeants ne se seraient passés du *savoir-faire* des anciens des grandes familles locales, les Montgolfier bien sûr, mais aussi les Tardy ou les Frachon. Un des membres de cette famille, M. Joseph Frachon, est l'un des fondateurs des *Compagnons de la chanson*, qui battent les records de recettes à chacune de leurs tournées d'adieu.

A partir de ses traditions, dont la perennité des *familles* n'est qu'un des aspects, Annonay tente de dépasser ses querelles de clocher.

Prochain article :

LES ACTEURS DU RENOUVEAU

Une presse monocolore

Toutes les contradictions de la vie locale ont du mal à apparaître dans une presse écrite très proche du pouvoir municipal. *Le Dauphiné libéré* est le seul quotidien qui bénéficie, depuis le retrait stratégique du *Progrès de Lyon*, d'une vente conséquente et d'un monopole de fait de l'information locale. Ce n'est pas la prise de pouvoir de M. Robert Hersant, une *« péripétie »* d'ailleurs totalement passée inaperçue ici, qui pourra modifier une orientation délibérée du quotidien grenoblois, toujours proche des pouvoirs locaux, quelles que soient leurs tendances. *Le Dauphiné libéré* ne pratique cependant aucune exclusive. Il est plutôt accueillant pour les communiqués institutionnels.

Résolument à droite « par tradition et fidélité familiale », explique son directeur, M. Daniel Misery, *le Réveil du Vivarais* a pour sa part rendez-vous tous les vendredis avec vingt mille acheteurs de l'Ardèche et de la Drôme du nord. Imbattable sur l'information ultra-locale, bénéficiant du concours d'un réseau d'informateurs très serré, *le Réveil* est une institution, un outil indispensable pour connaître les péripéties du match de football entre Satillieu et Félines, les résultats de la tombola de l'Amicale des chasseurs de Quintenas, le compte rendu de l'assemblée générale du Crédit mutuel *(« une des salles de la maison des jeunes et de la culture d'Annonay se révélait trop petite pour accueillir les sociétaires... »)*. A la une, *le Réveil* propose des éditoriaux vengeurs sur le gouvernement socialo-communiste ou sur les dangers de la *« pax sovietica »*. Mais aussi les poèmes de Léonce Revest, dont cet extrait d'*Ariane et le bicentenaire :*

Car ce siècle est celui des astres satellites
Et des sondes qui vont s'enfonçant dans les terres.
Il est bien dépassé le firmament d'hier
Avec Ariane, allons rejoindre les élites...

L'hebdomadaire catholique *Terre vivaroise* n'oublie pas de donner la parole aux *« plus déshérités »*. Avec une diffusion plus méridionale (treize mille exemplaires sur l'ensemble du département), il joue un créneau plus œcuménique dans tous les sens du terme.

Un projet d'hebdomadaire d'inspiration de gauche, *la Chronique*, devrait voir le jour à la rentrée : *« C'est la retombée la plus positive de notre défaite »*, affirme M. Parizet (P.S.),... qui a perdu la mairie en mars dernier.

Cl. R.

L'U.D.F. ET LE R.P.R. SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

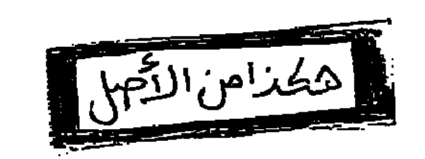
Le Conseil constitutionnel a été saisi par plus de soixante députés de l'U.D.F. et du R.P.R. du texte de loi portant règlement définitif du budget de 1981 (*le Monde* daté 19-20 juin 1983). Ils estiment qu'une telle loi, ayant le caractère d'une loi de finances, aurait dû être débattue selon les formes prévues par l'article 47 de la Constitution, c'est-à-dire que l'Assemblée nationale aurait dû se prononcer dans les quarante jours après son dépôt par le gouvernement, ce qui ne fut pas le cas.

Dans les mêmes conditions le Conseil constitutionnel a aussi été saisi d'un recours contre la loi portant approbation d'une convention fiscale avec la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 30 juin 1983). Les députés R.P.R. et U.D.F. reprochent à ce texte d'avoir pris la forme d'une convention entre deux pays étrangers, alors que la Nouvelle-Calédonie est un territoire d'outre-mer de la République française.

● *Le cabinet du premier ministre* a réagi, mardi soir 5 juillet, au démenti opposé le matin même par M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la justice, aux déclarations faites par M. Pierre Mauroy devant « le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 3 juillet. M. Peyrefitte ayant affirmé n'avoir jamais incité à la grève des impôts, l'hôtel Matignon a indiqué : *« La phrase d'Alain Peyrefitte concernant la grève de l'impôt, citée par Pierre Mauroy, et démentie par son auteur, a été effectivement prononcée, selon une déclaration rapportée par la presse, le 4 novembre 1982 à Compiègne lors d'une réunion de la fédération R.P.R. de l'Oise. »* C'est précisément cette dépêche d'agence que dément l'ancien ministre.

● *M. Gilbert Masson* vient d'être nommé directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. [Né le 22 janvier 1929 à Oissel (Seine-Maritime), ancien élève de l'ENA, M. Gilbert Masson est nommé, en 1972, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, puis, en 1973, préfet du Lot. En 1975, il devient directeur adjoint du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski.

Préfet du Haut-Rhin de 1977 à 1981, il est alors nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne.]



Le Monde

société

Manifestations de soutien à trois insoumis bretons

De notre envoyée spéciale

Brest. – Après le transfert, le 1er juillet, à l'hôpital des prisons de Fresnes de trois insoumis bretons qui avaient commencé le 6 juin une grève de la faim à la maison d'arrêt de Rennes, diverses manifestations de soutien ont eu lieu en Bretagne. Yannick Le Bechennec, Youenn Chaillou, avaient été incarcérés le 29 novembre 1982 et Bernez Boulch le 27 mars 1983. Ils avaient été condamnés à seize mois d'emprisonnement pour insoumission et refus d'obéissance pour n'avoir pas accepté de porter l'uniforme en raison de leurs convictions indépendantistes. Ils réclament aujourd'hui le bénéfice du régime spécial de détention, car ils se considèrent comme des prisonniers « politiques ». Ils affirment n'avoir commis « *aucun acte violent* » et avoir été « *punis sévèrement par le tribunal spécial en raison de leurs convictions politiques* ».

Plusieurs comités de soutien ont été créés. Ils regroupent les trois partis politiques indépendantistes : le parti républicain breton, Emgann et Pobl, où militent des anciens membres du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne). A Brest, le comité a demandé au député P.S. du Finistère, M. Joseph Gourmelon, d'intervenir. A Nantes, après avoir occupé la cathédrale et l'hôtel de ville de Bouguenais, dont le maire, M. François Antain, est secrétaire d'État à la défense, trois personnes ont commencé une grève de la faim dans le château des Ducs de Bretagne, mardi 5 juillet. De même, à Rennes, deux jeunes gens se sont installés sur la place de la mairie.

L'insoumission est devenue la forme d'action politique des indépendantistes bretons. Depuis la suppression des tribunaux permanents des forces armées qu'ils réclamaient, c'est un tribunal spécial, mais constitué de magistrats civils, qui juge les affaires d'insoumission. Les témoins cités par la défense lors des procès et les insoumis eux-mêmes ont délibérément placé le débat sur le terrain politique, affirmant qu'ils refusaient de faire leur service militaire dans une armée « *étrangère occupant la nation bretonne* ».

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les indépendantistes bretons avaient affirmé leur volonté de militer à visage découvert. Trois partis, qui ont du mal à faire preuve de solidarité en raison de leurs divergences idéologiques, sont nés de cette renonciation à la clandestinité.

M.-C. R.

CATASTROPHES

● *Un séisme* de magnitude 4,9 s'est produit le 5 juillet à 15 h 08 (heure locale, 14 h 08, heure de Paris) dans le nord-ouest de la Turquie. A Canakkale, sur la rive asiatique des Dardanelles, une personne a été tuée et vingt et une blessées. A Biga, ville située à quelque soixante-quinze kilomètres à l'est de Canakkale, on a dénombré cinq morts et vingt-cinq blessés. La secousse a été ressentie à Istanbul et à Bursa, où des maisons ont été lézardées, en Thrace, dans l'île grecque de Lesbos et même dans certaines localités du sud de la Yougoslavie. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Arrêt d'une grève de la faim à Toulon.* – Ayant officiellement reçu l'assurance qu'elle saurait prochainement et de façon précise où se trouvent ses deux enfants, Mme Christiane Bali-Minair a interrompu sa grève de la faim entreprise le 27 juin devant le palais de justice de Toulon. Selon des témoignages spontanés, ses deux enfants vivent au Liban avec leur père, un Français d'origine libanaise (*Le Monde* daté 3-4 juillet). Elle ne les a pas revus depuis le 19 juin bien qu'elle en ait obtenu la garde après un jugement de divorce.

DEUX ATTAQUES DE FOURGON EN VINGT-QUATRE HEURES

Série noire pour les transporteurs de fonds

Par deux fois des transporteurs de fonds ont été attaqués le 5 juillet. A Tours (Indre-et-Loire), l'attaque d'un fourgon de la Société de surveillance de l'Ouest s'est transformée en fusillade non loin d'un commissariat : un malfaiteur est mort brûlé vif dans l'incendie du véhicule, trois autres ont été grièvement atteints et deux convoyeurs de fonds blessés.

Près de *Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise)*, deux malfaiteurs ont réussi à s'enfuir après avoir attaqué une fourgonnette non blindée et banalisée appartenant au Crédit agricole, sans qu'un seul coup de feu ait été tiré. Deux faits divers qui *témoignent* de l'augmentation des attaques de transports de fonds depuis le début de 1983.

Un exemple : la société S.P.S. (Sécurité Protection Surveillance), principale entreprise de transport de fonds après la Brink's : en deux mois, elle a été trois fois la cible des malfaiteurs. Devant la gare du Nord à Paris, le 11 juin : la négligence du personnel semble en cause, la porte latérale du fourgon étant restée ouverte, contrairement aux consignes, pendant que deux convoyeurs recueillaient des fonds à l'intérieur de la gare.

Il a suffi aux malfaiteurs d'assommer le chauffeur et de détourner le fourgon, contenant quelque 340 000 francs.

En avril, un fourgon avait été attaqué dans le Val-de-Marne (316 000 F) et en mai à Massy (Essonne), trois malfaiteurs déguisés en gardiens de la paix avaient bloqué un fourgon. Butin : 20 millions de francs. Michel Baron et Roger Knobelspiess, formellement reconnus par l'un des convoyeurs, ont été inculpés. Là encore un élément suspect, Patrick Curti, chauffeur de la société, soupçonné d'avoir fourni des renseignements aux malfaiteurs, a été interpellé.

Comment les malfaiteurs peuvent-ils connaître dans le détail les mouvements de fonds et les habitudes des convoyeurs ? Existe-t-il un réseau de complicités à l'intérieur des sociétés ? Le directeur de la S.P.S explique : « *Il y a partout des vocations tardives. Nous n'avons pas l'exclusivité des déformations professionnelles. Il y a aussi de mauvais flics, de mauvais caissiers qui partent avec la caisse... Cela dit, nous n'avions eu aucun sinistre en 1982.* » Mais comment éviter les bavures ? L'emploi de convoyeur de fonds ne nécessiterait aucune formation particulière si ce n'est de « *bien savoir manier la détente et d'être apte aux sports de combat* ». Selon un candidat que nous avons interrogé. La société de transport de fonds fait sa propre enquête sur les candidats, se renseigne sur le casier judiciaire du postulant et transmet une demande de port d'armes à la préfecture. Le délai de réponse varie. Le P.-D.G. de la S.P.S. assure que « *depuis mai 1981, il faut au moins cinq mois* ». Pour le responsable syndical C.G.T., « *trois mois suffisent* ». Quant à l'enquête de moralité, elle semble limitée.

La recrudescence des attaques de fourgons blindés inquiète les professionnels. Pour l'ensemble du territoire, aucune attaque de fourgon blindé n'avait été constatée en 1981, contre deux en 1980. Les premiers *mois de 1983 montrent une nette* augmentation.

Le sud de la France a, lui aussi, été touché. La Protecval, une société de transport de fonds située aux Milles, près d'Aix-en-Provence, a même été attaquée à son siège le 13 juin à 5 heures du matin. Contrairement au règlement intérieur, qui prévoit l'étalement, les six employés sont arrivés ce jour-là tous ensemble... Les malfaiteurs, entrés par les toits, les attendaient à l'intérieur. « *Les clefs du coffre, messieurs* » : Butin : 12 millions de francs.

Un commissaire de l'O.C.R.B. (Office central de répression du banditisme) parle de « *recrudescence cyclique* » sans pourtant croire à l'existence d'un réseau national de spécialistes du fourgon blindé : « *Il s'agit très certainement d'équipes séparées. Elles n'ont pas les mêmes façons de procéder.* » Il faut aussi faire la part du mimétisme chez les malfaiteurs. Le commissaire commente : « *Si les malfaiteurs voient que les fourgons blindés ça marche, ils n'auront plus peur, ils feront tous du fourgon blindé.* »

VÉRONIQUE SORIANO.

FAITS ET JUGEMENTS

« Le Quotidien de Paris » condamné pour diffamation envers M. Georges Lemoine

Pour diffamation envers M. Georges Lemoine, maire de Chartres (P.S.), actuellement secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, MM. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et Jean-François Mongibeaux ont été chacun condamnés le mardi 5 juillet à 2 500 francs d'amende et à 1 franc de dommages-intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Il leur était reproché la publication, le 4 février, d'un article de M. Mongibeaux intitulé : « *Lemoine : une affaire de pots-de-vin le met sur la défensive* » (*le Monde* du 9 juin). Ce texte reprenait des imputations formulées un mois plus tôt dans l'hebdomadaire *Minute* à propos d'opérations immobilières à Chartres, ce qui a déjà valu à ce journal deux condamnations prononcées les 28 février et 1er mars, et un troisième procès actuellement en cours.

Le non-lieu en faveur du gendarme Lamare est confirmé

La chambre d'accusation de la cour d'Amiens a confirmé, mardi 5 juillet, l'ordonnance de non-lieu rendue le 14 janvier en faveur de l'ancien gendarme Alain Lamare, en application de l'article 64 du code pénal sur l'état de démence (*nos dernières éditions*).

Arrêté en avril 1979 et inculpé d'un meurtre, de trois tentatives de meurtre et d'une série d'agressions à main armée commises dans l'Oise, Alain Lamare, gendarme du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Chantilly (Oise), avait d'abord été déclaré responsable de ses actes par un premier collège d'experts. Une contre-expertise demandée par ses avocats avait abouti à des conclusions contraires. Après qu'une troisième expertise ait été annulée pour vice de forme, un quatrième examen avait confirmé la contre-expertise et estimé l'inculpé en état de démence.

C'est ainsi que le juge d'instruction de Senlis, Mme Dominique Andreassier, avait rendu le 14 janvier, après quatre ans d'instruction, une ordonnance de non-lieu fondée sur l'article 64 : « *Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action* » (*le Monde* du 22 janvier).

La chambre d'accusation d'Amiens, devant laquelle l'avocat d'une des victimes avait fait appel, a refusé la nouvelle expertise qui était demandée. Elle a jugé qu'il n'y avait pas de « *contradictions fondamentales* » entre les diverses expertises et même fait valoir que la schizophrénie de l'inculpé « *a continué d'évoluer* ».

● *Les incidents de Bourganeuf (Creuse).* – Mlle Édith Renon, juge d'instruction à Guéret, a prononcé, lundi 4 juillet, quatre inculpations à l'encontre de personnes qui, dans la soirée du 3 juillet, avaient tiré des coups de feu sur des véhicules en stationnement dans une rue de Bourganeuf (Creuse), où des incidents racistes visant des travailleurs turcs avaient déjà entraîné récemment trois inculpations (*le Monde* du 2 juillet).

MM. Jean Jallageas, quarante et un ans, et Marc Colin, quarante-cinq ans, auteurs des coups de feu, ont été inculpés de « *détérioration de biens immobiliers appartenant à autrui* » et placés sous contrôle judiciaire. M. Claude Gibeaud, vingt-quatre ans, qui conduisait le véhicule en état d'ivresse, a été inculpé de « *complicité des mêmes faits* » et s'est vu retirer son permis de conduire. Enfin, M. Bruno Jallageas, vingt et un ans, a été, lui aussi, inculpé de complicité.

ÉDUCATION

Les inscriptions dans les universités

Les inscriptions dans les premiers cycles des soixante-treize universités et centres universitaires ont débuté dans les derniers jours du mois de juin, sitôt connus les résultats du baccalauréat.

En province, elles ont lieu généralement jusqu'en septembre. A Paris, en revanche, les délais fixés aux nouveaux bacheliers pour remplir les formalités d'admission dans les universités sont beaucoup plus courts. Ils se limitent à quelques jours dans les filières et les établissements les plus demandés.

Comme les années précédentes, le défaut d'information de certains lycéens, s'ajoutant aux procédures de « sélection » mises en place dans plusieurs universités, achève de dérouter les candidats. Dans plusieurs universités, des « préinscriptions » permettent de ne retenir que les titulaires des meilleurs dossiers scolaires, ou les candidats qui auront pu retirer un dossier en temps voulu. Ailleurs, on exige certaines mentions ou moyennes au baccalauréat.

La limitation des flux d'entrée se pratique dans quelques établissements de province, comme à Lyon-I, où on tient compte de critères géographiques et où a été mise en place une procédure de préinscription à l'entrée de plusieurs filières scientifiques.

L'UNEF indépendante et démocratique (animée par des socialistes et des trotskistes) dénonce l'existence d'une *« sélection de fait »* à l'Université qui, en région parisienne, conduit *« les meilleurs au baccalauréat »* vers le centre de Paris et rejette les autres en banlieue.

FILES D'ATTENTE A PARIS-IV

La course à la Sorbonne

Son âge vénérable n'empêche pas la Sorbonne d'être saisie comme chaque année par la fièvre des inscriptions. Mardi 5 juillet, plus d'une centaine de bacheliers millésimés 1983 piétinent en longue file sous les voûtes de la galerie Richelieu, bien avant l'heure d'ouverture du bureau des inscriptions de Paris-IV (Paris-Sorbonne) (1). A 9 h 30 précises, la porte s'ouvre enfin *« Alignez-vous deux par deux, sinon vous n'entrerez pas ! »*, avertit un vigile à l'accent méridional. *« On se croirait à l'école primaire, pas à la Sorbonne »*, persifle Laurence, une bachelière série B venue d'Arpajon s'inscrire en musicologie.

Le vigile semble ravi : *« Cette année, on pulvérise les records d'affluence »*, assure-t-il. Ravi mais soucieux : *« Nous faisons même du brancardage, à cause de la chaleur et de la bousculade »*.

Dans certaines matières, les inscriptions sont déjà closes. La sélection, parfois brutale, s'est opérée selon la *« règle de l'autobus »* qui ferme ses portes lorsqu'il est complet. Seuls les premiers arrivés, bacheliers avec mention pour la plupart, ont pu s'inscrire. Tel n'est pas le cas de ce jeune lycéen de Clermont-Ferrand qui affirme vouloir habiter la capitale l'an prochain. L'attestation sur l'honneur de domicile qu'il a fournie lundi matin à l'appui de son dossier d'inscription en histoire n'a pas suffi à l'administration de Paris-IV, qui lui a demandé de faire mentionner sa nouvelle adresse sur sa carte d'identité. Le temps d'effectuer cette démarche, une heure plus tard, les inscriptions étaient terminées. Sportif, le candidat refuse de penser qu'il est victime d'une *« mesure anti-provinciaux »* et court tenter sa chance dans une autre université.

Derrière le guichet, pourtant, les employés n'en font pas mystère : les inscriptions se limitent aux bacheliers des académies de Paris, Créteil et Versailles. Seules les premières années de serbo-croate, polonais, roumain et scandinave sont ouvertes à tous. Pour l'histoire et l'anglais, 440 dossiers environ ont été acceptés, et les guichets sont restés ouverts respectivement quatre et deux jours. Pourtant, M. Michel Meslin, vice-président de l'université de Paris-IV, assure qu'un effort d'ouverture a été fait cette année. *« Avec plus de 21 000 étudiants, soit une progression de 5 % sur l'an dernier, nous serons à la limite de nos capacités d'accueil. Nous souhaiterions faire plus, mais les locaux et les enseignants manquent. »*

Le premier café-crème

La procédure de pré-inscription a été supprimée en 1983 pour seize des dix-huit U.E.R. de l'université. Toutefois en musicologie (1 800 étudiants en 1982-1983), l'examen des dossiers a été maintenu pour écarter les candidats ne pouvant justifier d'un minimum de pratique instrumentale. Plus tatillonne, la procédure d'inscription en première année de DEUG de langues étrangères appliquées (L.E.A.) permet de sélectionner — M. Meslin préfère dire *« orienter »* — les meilleurs éléments (environ 70 % du total), au vu de leur dossier scolaire.

Cette étudiante, refusée en L.E.A. parce que ses notes n'étaient *« pas géniales »*, s'est repliée sur une première année d'allemand, faute de place en anglais. Ce premier échec ne la décourage pas et elle se réjouit déjà d'« intégrer » la Sorbonne : *« On va se retrouver avec des bêtes de travail. C'est encourageant ! »*

Dans les galeries, l'Union des étudiants communistes n'a pas oublié que le projet de réforme de l'enseignement supérieur reviendra à l'ordre du jour à la rentrée, et elle appelle à la mobilisation pour *« une bonne réforme »*, tandis que le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, animé par les jeunes giscardiens) invite au *« combat libéral pour l'Université menacée »*. Mais les recalés à l'épreuve des inscriptions grossissent déjà d'autres files d'attente, tandis que les heureux élus sirotent au bar voisin leur premier café-crème de sorbonnard.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Les premiers cycles de l'université de Paris-Sorbonne préparent à plusieurs diplômes d'études universitaires générales (DEUG) en lettres, langues étrangères, histoire des arts, musicologie, géographie, histoire et philosophie.

Afflux ?

« Je souhaite que l'enseignement supérieur accueille plus d'étudiants », aime à répéter M. Alain Savary. Les jeunes bacheliers de la région parisienne qui courent d'une université à l'autre pour tenter de s'inscrire jugeront sans doute les propos du ministre de l'éducation nationale trop optimistes. Comme les années précédentes, des lycéens se précipitent pour essayer de devenir étudiants dans un établissement qu'ils estiment de *« bonne réputation »*. Face à cet afflux dans quelques universités, les responsables d'établissement ont édicté des règles précises. D'où les craintes et les rumeurs qui circulent dans les files d'attente parmi les futurs étudiants.

Y aura-t-il assez de places pour tous les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans la région parisienne ? Les chiffres fournis par le ministère à propos des premières inscriptions en premier cycle l'an dernier permettent de constater que ces dernières n'ont augmenté que de 1,4 % alors qu'au niveau national l'augmentation est de 5,5 %. Globalement, les effectifs dans les universités de la région parisienne restent stables depuis quelques années.

Au-delà du tumulte, chaque bachelier qui le désire devrait pouvoir s'inscrire dans une université parisienne, mais peut-être pas dans l'établissement de son choix. Il existe des enseignements juridiques à Paris-I, mais aussi à Paris-XII et Paris-XIII, et les cours, même s'ils n'ont pas lieu dans la prestigieuse Sorbonne, préparent aux mêmes diplômes, toujours nationaux.

S. B.

• *L'association des journalistes universitaires* (AJU) vient de renouveler son bureau. Jean-Michel Croissandeau (*le Monde de l'éducation*) a été élu président et Jean-Claude Escaffit (*la Vie*), secrétaire général. Les autres membres du bureau sont Lorraine Cusin (Antenne 2), Nicole Gauthier (*l'Education*), Brigitte Seux (*le Quotidien Rhône-Alpes*) et Antoine Fouchet (*la Croix*).

Réaction défavorable de syndicats d'enseignants aux propos de M. Mauroy sur la rentrée scolaire

Les trois syndicats d'enseignants les plus importants du second degré ont réagi défavorablement aux propos tenus par M. Mauroy, lundi 4 juillet, devant les vingt-huit recteurs d'académie (*le Monde* du 6 juillet). Le premier ministre avait déclaré que la prochaine rentrée scolaire *« serait difficile »* et que tout enseignant qui ne rejoindrait pas son poste le jour de la prérentrée (le 6 septembre) serait considéré comme abandonnant son poste pour les titulaires et comme démissionnaire pour les auxiliaires.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) voit dans ces propos *« une inadmissible provocation à l'encontre des professeurs des collèges et des lycées »*. Le premier ministre, estime le SNES, veut faire des enseignants, *« comme à la rentrée 1982, les boucs émissaires des carences et des incohérences de la politique mise en œuvre dans le second degré »*.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) considère pour sa part que *« ce sont les méthodes de gestion, d'affectation et de recrutement des personnels qui sont à revoir »*. Et que *« ce ne sont pas les déclarations de Pierre Mauroy qui suffiront à évacuer les difficultés, notamment au regard de l'augmentation du nombre d'élèves. Augmentation qui nécessiterait des moyens supplémentaires pour l'accueil de ces élèves »*.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-modéré) pense que *« le ministère de l'éducation nationale essaie, par premier ministre interposé, de rejeter sur les professeurs la responsabilité éventuelle d'une rentrée que tous s'accordent à prévoir désastreuse »*. Le SNALC rappelle qu'il *« n'a donné aucun mot d'ordre de grève ou de refus de poste à la rentrée »*, mais il estime que *« les mesures de titularisation des adjoints d'enseignement stagiaires et le mouvement des professeurs en 1983 sont faits en dépit du bon-sens »*.

SCIENCES

• *Le Comité de développement européen de la science et de la technologie (Codest)* de la C.E.E. a été créé le 5 juillet à Bruxelles. Composé de vingt et un membres, il a pour président M. Umberto Colombo (Italie), et pour vice-présidents MM. Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie (Belgique), et Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (France).

Le Codest, qui a pour principal objectif de regrouper les programmes nationaux de recherche afin d'éviter le gaspillage des ressources humaines et financières, a défini sept domaines dans lesquels il stimulera dans un premier temps la recherche : pharmacologie, physique des solides, optique, combustion, photométrie-photoacoustique, climatologie, phénomènes dits d'« interface ». En fonction des résultats de cette action expérimentale de deux ans, le Codest définira les moyens à mettre en œuvre et les modalités d'une stimulation de la recherche à l'intérieur de la C.E.E.

MÉDECINE

LE SIDA ET SES CONSÉQUENCES DANS LE MONDE

Les Américains en croisade contre les homosexuels

(*Suite de la première page.*)

Elle s'adressait à l'association des maires, qui venait précisément de mettre en garde contre *« une nouvelle épidémie affligeant la population de manière croissante »*. N'a-t-on pas calculé quE, au rythme de progression actuel, le SIDA atteindrait un million six cent mille personnes en cinq ans (contre mille six cent quarante actuellement) si un traitement efficace n'était pas trouvé ?

Les Américains se sont mis à craindre ce mal redoutable qui attaque les défenses immunitaires de l'organisme. La contamination les préoccupe d'autant plus qu'on leur a fourni des informations opposées. Qui croire ? Le journal de l'association médicale, qui évoquait, en mai dernier, la *« possibilité »* d'une transmission du virus par *« des contacts de routine »* ou la secrétaire à la santé, selon laquelle l'*« écrasante majorité des Américains ne risque guère d'être victime du SIDA par contacts sociaux quotidiens, normaux »* ?

Le syndrome affecte quatre groupes : les homosexuels masculins (76 % des personnes atteintes), les drogués par piqûres intraveineuse (16 %), les personnes sujettes aux hémorragies par retard de la coagulation sanguine (1 %) et, curieusement, les Haïtiens (5 %). Seuls, une centaine de malades n'appartiennent à aucune de ces catégories.

Beaucoup d'Américains sont persuadés que le SIDA se transmet par les transfusions sanguines, alors que l'unique victime en a été un nourrisson de San-Francisco. Des patients demandent le report d'opérations qu'ils devaient subir ou réclament de fournir leur propre sang. Le bruit a couru que les prises de sang elles-mêmes favorisaient la contamination. Résultat : les dons recueillis par la Croix-Rouge nationale ont diminué d'un sixième.

Cette organisation vient de dissuader plusieurs catégories de donneurs d'offrir leur sang. A commencer par les *« homosexuels actifs »*, redevenus des personnes qu'on montre du doigt.

« Anomalie »

Détail frivole : les riches clientes de Beverly-Hills n'embrasseraient plus leur coiffeur. Signal plus inquiétant : un homosexuel peut avoir du mal, désormais, à contracter une assurance-maladie, car le traitement du SIDA coûte horriblement cher, malgré son efficacité quasi nulle.

Dans divers hôpitaux, les infirmiers n'acceptent pas de s'approcher de ce genre de malades. Le maire de New-York a du menacer de sanctions les compagnies de pompes funèbres qui refusaient, elles, d'emporter les corps. Visiblement, le docteur Donald Armstrong, chef d'un centre de cancérologie local, n'a pas convaincu grand monde en déclarant : *« Le SIDA est l'une des maladies les moins contagieuses que je connaisse. »*

Au-delà d'un sentiment de peur compréhensible, le *« syndrome des homosexuels »* réveille de vieux sentiments de rejet. Beaucoup d'Américains n'ont jamais admis le statut dont jouissent les quinze millions de *gays* — hommes en majorité — depuis près d'une décennie, avec leurs bars, leurs journaux, leurs associations, leurs lobbies, leur parade annuelle et même leurs *« Jeux olympiques »*. Le SIDA donne l'occasion de souligner à nouveau une « anomalie » et parfois de relancer une croisade.

Certains considèrent volontiers cette maladie comme une punition divine, sur l'air de *« Je vous l'avais bien dit... »* Le *New York Times* rapporte cette remarque d'un médecin d'Atlanta : *« Pensez-vous, Jim, que Dieu est en train de les punir ? Si oui, ce n'est pas assez ! »*

Le révérend Gregory Dixon, membre de la majorité morale, a écrit pour sa part : *« Si les homosexuels ne sont pas stoppés, ils finiront par infecter l'ensemble de la nation et l'Amérique sera détruite. »* Les stopper comment ? En fermant leurs bars, par exemple, ou en leur interdisant les activités de restauration (où ils sont d'ailleurs plus difficilement admis depuis quelque temps).

L'administration Reagan a été accusée de réagir mollement au SIDA. Elle se serait mobilisée bien davantage si une autre catégorie sociale était en cause, ont soutenu des représentants de la Gay Community. Voulant démontrer le contraire, Mme Heckler a qualifié le syndrome de *« priorité numéro un »* de son ministère et annoncé que 26,5 millions de dollars y seraient consacrés cette année. La ville de San-Francisco — considérée comme la *« capitale spirituelle »* des homosexuels américains — dépensera 4 millions de dollars pour le SIDA en 1983, soit 5 % de son budget de santé.

C'est parmi les Gays eux-mêmes que le syndrome provoque le plus de peurs, d'interrogations et de changements de comportement. Ceux qui n'assumaient leur homosexualité qu'à moitié sont les plus troublés, avec des sentiments de doute ou de culpabilité. La maladie les terrorise, mais aussi la révélation qu'elle serait pour leur famille.

Un homosexuel victime du SIDA avait eu en moyenne une soixantaine de partenaires différents au cours de l'année précédente. La psychose actuelle fait éviter les rencontres de hasard. On revient à une forme de « monogamie » ou on se crée des « collectifs » ne comprenant que des amis « sûrs », régulièrement soumis à des examens médicaux. Mais que veut dire « sûrs » quand la période d'incubation pourrait être de trois ans ?

Révolution sexuelle à revoir

La psychose du SIDA a rendu plus solidaires certaines communautés gays. Des mises en garde et des conseils sont affichés dans les bars. A New-York, un millier de volontaires ont déjà réuni près de 1 million de dollars pour développer l'information ou venir en aide aux personnes contaminées. Mais d'autres homosexuels réagissent au contraire par une fuite en avant, multiplient les rapports sexuels, pratiquent la *« roulette russe »* et sont accusés d'étendre le mal.

Quelle que soit l'évolution du syndrome aux Etats-Unis, il laissera des traces dans cette population semi-marginale qui croyait avoir définitivement acquis droit de cité et qui se demande maintenant si sa *« révolution sexuelle »* ne sera pas à refaire ou, au moins, à revoir.

ROBERT SOLÉ.

★ Le SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) est une affection d'origine inconnue, fréquemment mortelle. Elle se caractérise par un effondrement des défenses immunitaires de l'organisme. L'analyse des mille huit cents cas recensés depuis deux ans à travers le monde montre que les victimes sont en majorité des homosexuels masculins. On évoque aussi une transmission par le sang ou les dérivés sanguins.

En France

« LA MALADIE EST PARMI NOUS... »

« Quand j'entends parler de cancer gay, je sors mon revolver. » Cette réaction illustre bien l'état d'esprit des militants homosexuels en France. Les diverses associations gays sont en rogne contre les médias qui n'ont pas hésité à faire du sensationnel à propos du SIDA. Non, nous ne sommes pas les seuls à être touchés par le SIDA, nous ne sommes pas *« les lépreux du vingtième siècle »*, disent-ils.

Le président de l'Association des médecins gays, le docteur Claude Lejeune, met les choses au point. Selon lui, le chiffre d'une soixantaine de personnes touchées par le SIDA en France, chiffre officiel, est inexact. A la date du 16 juin, il assure que seuls quarante et un cas ont été identifiés, la moitié concernant des homosexuels (vingt et un).

Le docteur Lejeune n'a rien contre l'information, explique-t-il, encore faut-il qu'elle soit complète. *« La maladie est parmi nous, c'est vrai*, dit-il. *Elle est aussi chez les hétéros. »*

Depuis quelques semaines, depuis les gros titre de la presse, l'information est devenue le souci de l'ensemble des groupes homo-sexuels. Dans son prochain numéro, l'hebdomadaire *le Gai Pied* va ainsi tenter de faire le point sur ce SIDA dont on ne réchappe pas et sur ses symptômes. Pour prévenir tout vent de panique, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) entend lui aussi *« informer et dédramatiser »*.

Pour l'instant, le directeur de l'information de la radio Fréquence-Gaie, M. Bernard Le Du, constate que la situation en France ne peut pas se comparer à celle des Etats-Unis et à l'angoisse qui a saisi la communauté gay là-bas. Mais l'inquiétude apparaît. M. Hervé Liffran, du CUARH, note *« une forte préoccupation »*. Surtout chez les homosexuels isolés. La permanence téléphonique des médecins gays (1) avait reçu seize appels concernant le SIDA en 1982. Ces dernières semaines, une douzaine d'appels ont été enregistrés chaque semaine. *« On est en train de se faire fragiliser »*, conclut le docteur Lejeune.

Ceux des homosexuels qui sortent, fréquentent les bars et rencontrent beaucoup de partenaires n'en ont pas pour autant renoncé à leur mode de vie. Et le journal du CUARH, *Homophonies*, veut garder le sourire et conjurer le sort. Si vous aviez le SIDA, demande-t-il dans un test-gag, à qui l'offririez-vous ? *« A Mgr Elchinger, à votre concierge, à Jacques Chirac ou à Jeanne d'Arc ? »*

LAURENT GREILSAMER.

(1) Permanence les mercredis (18 heures-20 heures) et les samedis (14 heures-18 heures). Tél. : 805-81-71.

TÉMOIGNAGE

Pourquoi Haïti ?

Un médecin haïtien, M. Jean-Claude Compas, vice-président de l'Association médicale haïtienne, nous a adressé le témoignage suivant qui permet d'éclairer l'une des questions posées à propos du SIDA : pourquoi et comment les Haïtiens sont-ils rangés au nombre des groupes de victimes de la maladie ?

Ce qui semble étrange dans les statistiques actuelles sur le SIDA, c'est la classification d'un groupe géopolitique au sein de catégories déterminées par une certaine pratique sociale. La conférence organisée en Haïti du 19 au 21 mai dernier par l'Association des médecins haïtiens a permis de projeter un éclairage nouveau sur certains aspects jusque-là obscurs de la maladie chez les Haïtiens.

En effet, dans presque 30 % des cas étudiés en Haïti, ces sujets ont admis avoir eu des rapports homosexuels. Ce qui non seulement corrobore d'autres études effectuées à New-York et au Canada, mais aussi confirme les raisonnements scientifiques que nous avions faits dès le début : comment des Haïtiens mâles non homosexuels pourraient-ils transmettre une maladie à des homosexuels américains, sans rapports sexuels... et comment des Haïtiens prétendus non homosexuels pourraient-ils attraper la maladie ?

Interrogeons les faits : une enquête sur le milieu haïtien en Haïti a mis en évidence le développement d'une prostitution masculine jusque-là insoupçonnée. Depuis 1975, de nombreux jeunes haïtiens, déplacés de leur base paysanne, sont obligés d'émigrer vers la capitale. Ils ne sont pas des homosexuels à proprement dire ! Mais, pour survivre, ils sont contraints de se vendre aux touristes.

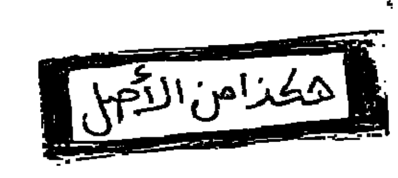
L'étendue de cette pratique sexuelle se développa à un tel point que le pays fut décrit par certains comme le paradis caraïbéen de l'homosexualité. La revue *Spartacus*, guide annuel touristique pour homosexuels, publiée aux Pays-Bas, vante ainsi les jeunes mâles haïtiens : *« Très beaux, bien montés, bisexuels et intéressés par le sexe... »* Le guide précise entre autres que l'homosexualité *« n'est pas libre avec les Haïtiens, elle ne l'est qu'entre touristes »*. Le coût d'un Haïtien est *« de 10 à 15 dollars au maximum »*.

Cependant, jusqu'à nos jours, l'homosexualité demeure encore un phénomène tabou en Haïti (culte du macho). L'homosexuel haïtien reconnaîtra difficilement une telle pratique. Ce qui rend suspect le taux de 30 % enregistré dans l'enquête. Il va bien au-delà de ce chiffre. D'autre part, aux Etats-Unis, les victimes haïtiennes sont des immigrants récents ignorant pour la plupart l'anglais. Ils ont été interrogés par des Américains, n'ayant aucune notion de la langue et de la culture haïtiennes.

L'enquête fait aussi ressortir d'autres voies de contamination probable. Sur l'ensemble des cas dénombrés en Haïti, près de 25 % à 30 % sont des femmes. Des études plus poussées ont révélé que ces femmes auraient eu des rapports sexuels avec des sujets qui ont développé la maladie. Ce taux élevé de femmes victimes laisse entrevoir la possibilité d'une transmission hétérosexuelle. Cette voie serait d'autant plus probable que la plupart des homosexuels haïtiens sont des prostitués mâles, qui, en dehors de ces rapports de « nécessité », continuent à avoir des rapports hétérosexuels. Ils assurent ainsi une plus grande dissémination de la maladie.

Un troisième volet probable de transmission non négligeable relaté par l'enquête serait plutôt propre à Haïti : les « piqûristes ». Ce sont des individus sans formation médicale aucune, qui, munis de seringues et d'aiguilles, traitent des malades à l'aide d'injections de substances diverses, moyennant une certaine somme. Les aiguilles utilisées, le plus souvent non stérilisées, pourraient être une source de propagation du SIDA. Ces éléments nouveaux versés au dossier permettent d'attirer l'attention sur l'importance du facteur culturel dans la programmation des recherches.

JEAN-CLAUDE COMPAS.



Là, on ne nous accusera pas d'avoir mis du sexe pour faire une publicité excitante!

BOHUS
Canapé - fauteuils. Revêtement 100% lin brun. Rembourrage polycel. Structure en pin massif naturel. Prof. 86 cm. Haut. 72 cm. Larg. Fauteuil 80 cm. Larg. Canapé 2 places 150 cm.

Le fauteuil **545F.**

Le canapé **885F.**

PUKA
Lampe suspension en fer verni brun.
49F.

SAGA
Boîte en aluminium
11F.

TAPTO Lampe murale. Noir.
60F.

18F. **SAGA** Plateau en aluminium

SERVICE ORANGEADE **28F.**
Le pot et les 6 verres

TUV
Tables gigogne. Pin massif non traité. Plateau laqué blanc. Dimensions grande table: long. 47 cm. Larg. 44 cm. Haut. 50 cm. **98F.**

CELLO 44
Lampe suspension en bambou naturel tressé.
19F.

1,50F. **CORBEILLE A PAIN**
Osier

GREN
Lampe suspension osier
29F.

MUSIC Meuble stéréo. Plaqué chêne glacis noir. Vernis incolore. 5 étagères réglables. Long. 118 cm. Larg. 44 cm. Haut. 48 cm.
290F.

La composition présentée **3.500F.**

ENGLAND
Canapé d'angle. Revêtement 100% coton rouille. Rembourrage plumes/polyéther. Structure en bois. Long. 245 + 245 cm. Prof. 85 cm. Haut. 65 cm.

FROSTA
Table basse bouleau laqué 80×80.
65F.

Prix valables jusqu'au 9 juillet.

Un peu de sexe dans la publicité, après tout, pourquoi pas? Ça peut être agréable. Ici, ce n'était pas indispensable. Ç'aurait même été mauvais pour vous. Votre organisme aura déjà du mal à supporter ce que vous montre ici IKEA. Des articles à des prix tellement bas qu'ils sont un outrage au bon sens (mais pas aux bonnes moeurs!).

Chez IKEA, vous pouvez vous meubler sans que votre budget vacances en souffre. Il faudra juste que vous, vous souffriez un peu avant le grand départ vers les plages: nous vendons généralement nos meubles démontés... autrement dit, c'est à vous de les monter.

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h-20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les bronzés

Désormais, le bronzage fait partie des sports actifs, les Français s'intéressant à leur corps comme en témoigne la multiplication des salles de gymnastique en ville (aérobic et méthodes plus douce) ainsi que la popularité du vélo et de la planche à voile.

Depuis quelques saisons, l'immense marché des produits solaires (16 500 000 unités vendues en 1982) s'enrichit de crèmes spécifiques pour le buste, et ce, à tous les prix.

Ambre solaire et *Nivea*, en grandes surfaces, se situent parmi les premiers prix, à partir *de 9,10 F le 100 ml de crème. Roc, Galenic, Bergasol* et *Vichy* sont en pharmacie autour de 35 F le flacon de 150 ml. *Avon* et *Yves Rocher*, en vente par correspondance, sont à peu près au même niveau. En parfumerie, *Stendhal* se trouve parmi les prix moyens avec *Lancôme, Clinic, Estée Lauder et Lancaster, dans* le haut de gamme (77 F environ le lait de 200 ml).

En achetant ces produits, il faut choisir un *Ecran*, pour les premiers jours, à indice de protection élevé, de 6 à 9. Rappelons que ce chiffre correspond au coefficient de l'évaluation du temps d'exposition au soleil sans risque d'érythème. Golden Beauty d'*Héléna Rubinstein*, qui active la formation de la mélanine bronzante, se complète désormais d'un gel écran total pour le corps : non gras, incolore et très rafraîchissant, le *Sun Block* de *Clinic* se révèle couvrant et efficace tout comme *Cover Blend* d'*Estée Lauder*, crème particulièrement pénétrante destinée aux peaux sèches et fragiles que Biotherm et Clarins traitent tout particulièrement. Pizz Buin, Phas et Vichy, entre autres, existent aussi en sticks d'application pratique sur les lèvres, le nez, le *dessus des mains et des pieds.* Parmi les nouveautés de la saison, *Jeanne Piaubert* joue sur deux tableaux avec une crème à la fois bronzante et amincissante tandis que Philippe Desforest reprend avec Perlossol une présentation en capsules auto-dégradables.

Le lait après solaire, calmant et frais, complète le processus du bronzage en empêchant la peau de peler. Toutes les marques en proposent. La dernière née *d'Hermès*, formule apaisante, s'accompagne d'un stick et d'un bronzant. Sun Palm de *Roger Bellon, au parfum men*tholé, soulage les douleurs des coups de soleil tandis que ceux de Roc et de Bergasol adoucissent la peau.

Pour le visage, c'est le moment d'essayer European Collagen de Revlon, très fluide, la crème de Maria Cohr ou celle de Dermophile Indien.

Enfin, le nouveau talc liquide à l'allantoïne Body Spa d'Estée Lauder satine et désodorise.

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

ENTRAIDE

L'ACTION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES. — Les Petits Frères des pauvres organisent pendant l'été des séjours de vacances dans leurs différentes mai*sons de campagne ou au bord de* la mer pour lutter contre l'isolement moral de leurs vieux amis.

Pour participer à leur donner joie et détente, envoyer votre offrande : les Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. C.C.P. Paris 2463-98. Tél. : 355-39-19.

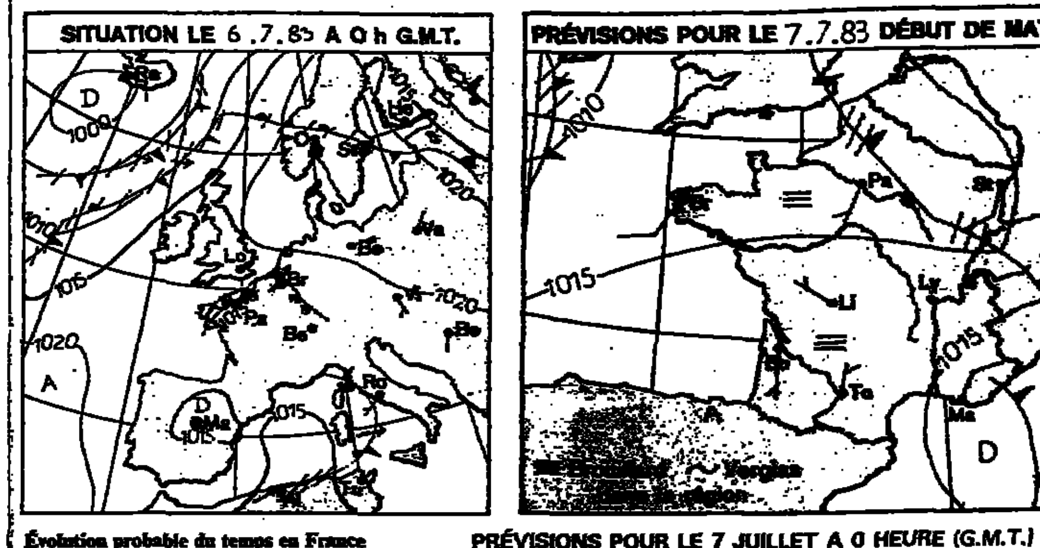
DOCUMENTATION

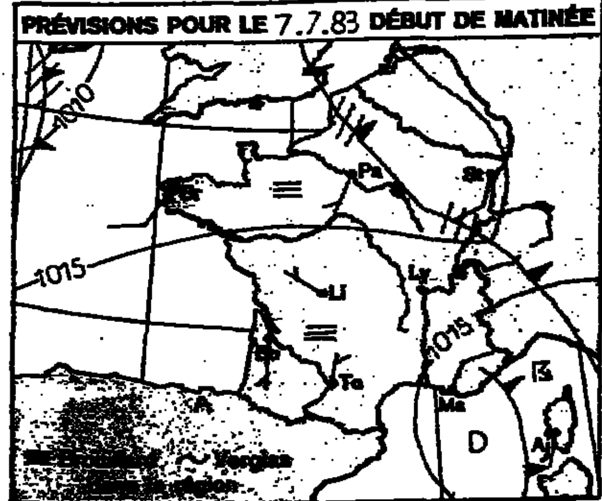
QUE FAIRE CET ÉTÉ ? — Le Centre documentation recherche (C.D.R.) vient de publier un cahier de plus de cent pages, intitulé « Approches — Que faire cet été ? », collectant un grand nombre de stages, de sessions d'été et d'activités diverses à travers la France, regroupant notamment : théologie, catéchèse, animation liturgique, expression corporelle, audiovisuel, formation musicale, formation théâtrale, communication et relation, etc.

Chaque session est présentée de manière précise (objectifs, méthodes, animation, dates et lieu de formation).

★ **L'exemplaire coûte 32 F franco, qu'on peut obtenir auprès du C.D.R., 108** ***bis*****, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 222-07-48.**

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 6 juillet à 0 heure et le jeudi 7 juillet à minuit.

Poussée par des vents de sud, de l'air chaud et instable remonte de Méditerranée à travers la moitié est du pays. Une légère hausse de pression sur le Sud-Ouest atténuera l'activité orageuse.

Jeudi, il fera beau et chaud sur la plus grande partie de la France. Seules régions sérieusement menacées par les orages : à l'est de la vallée du Rhône et de la Saône et nord-est de la Seine. Sur ces régions, des foyers orageux locaux, des orages pouvant encore être assez violents par place surtout sur le relief. Il y aura tout de même de longues périodes de soleil.

Sur le reste du pays, soit un peu plus de la moitié ouest, beau temps très ensoleillé et chaleur étouffante. Les températures dépasseront les 30 degrés sur le Sud-Ouest et seront comprises entre 27 et 30 degrés. Ailleurs, seules les côtes de la Manche auront un peu de mal à dépasser les 25 degrés.

Les températures minimales resteront comprises entre 15 et 20 degrés du Nord au Sud.

Le vent de sud sera modéré dans l'ensemble, attention aux rafales parfois violentes sous les grains.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 6 juillet 1983 à 8 heures : 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 5 juillet au 6 juillet) :

Ajaccio, 32 et 21 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 27 et 18 ; Bourges, 28 et 14 ; Brest, 23 et 14 ; Caen, 24 et 14 ; Cherbourg, 21 et 15 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 28 et 16 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille-Marignane, 29 et 21 ; Nancy, 28 et 14 ; Nantes, 26 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 27 et 16 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 27 et 17 ; Strasbourg, 29 et 17 ; Tours, 27 et 15 ; Toulouse, 30 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 28 et 17 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 29 et 17 ; Bruxelles, 27 et 17 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 25 et 15 ; Dakar, 29 et 26 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 26 et 13 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 29 et 17 ; Luxembourg, 26 et 15 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 25 et 10 ; New-York, 32 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 38 et 26 ; Tunis, 37 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 6 juillet :

DES LOIS

● Modifiant certaines dispositions du code du travail relatives aux garanties de ressources des travailleurs privés d'emploi.

● Sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

● Relative au régime de la saisie et complétant la liste des agents habilités à constater les infractions dans le domaine des pêches maritimes.

● Réprimant la pollution de la *mer par les hydrocarbures.*

DES DÉCRETS

● Relatif à l'assurance volontaire vieillesse des conjoints collaborateurs d'artisans, d'industriels et de commerçants, modifiant le décret du 29 décembre 1973 modifié.

● Pris pour l'application de l'article 16 de la loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale.

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole), signée à Paris le 18 février 1982.

UN ARRÊTÉ

● Fixant les conditions d'attribution du crédit à l'artisanat.

DES LISTES

● Nationales d'aptitude aux emplois de directeur et directeur adjoint des offices publics d'habitation à loyer modéré pour l'année 1983.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 JUILLET

« Le Panthéon présenté aux jeunes », 14 h 30, entrée.

« Le Marais », 14 h 15, métro Saint-Paul (Caisse nationale des monuments historiques).

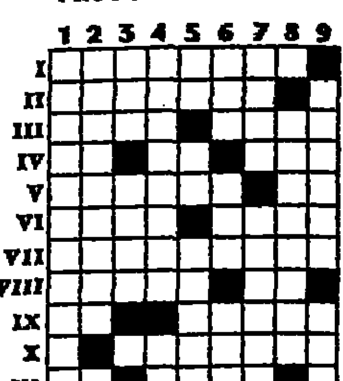
« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée, M. Jaslet.

« Vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Lutèce-Visites).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3487



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III					■				
IV			■			■			
V							■		
VI					■				
VII									
VIII						■			■
IX			■	■					
X		■							
XI			■					■	

HORIZONTALEMENT

I. Le devoir du professeur sur celui de l'élève. — II. Bibliothèque de garçonnière. — III. Infortuné à qui l'on prête une fortune hypothétique. Plus légère chez la nonnette que chez la grue. — IV. Préposition. Participe passé. Témoigne que le service laisse à désirer. — V. Jette un regard perçant. Négation. — VI. Position de subalterne. Auxiliaires pédagogiques à la faculté des sciences. — VII. Fille qui fut sacrifiée pour du vent. — VIII. Un roi très huppé. Personnel. — IX. Préposition. U.S.A. ou U.R.S.S. — X. Manifestations en surface d'un bouillonnement intérieur. — XI. Romains qui prennent ici toute leur valeur. Des excès peuvent provoquer son excès.

VERTICALEMENT

1. Homme de loi. — 2. Sont glissés dans le tuyau de l'oreille. — 3. N'a de meilleur répondant que lui-même. Bassin dans lequel coule l'acier. — 4. Peut provoquer une retraite anticipée pour un professionnel du goût. Participe passé. — 5. Personnel. Note. Prendre une position horizontale. — 6. Voyagera. On le goûte mal quand il est frais. Baie du Japon. — 7. Peut être assassin sans jamais avoir tué personne. Le « quoi » qui rend coi. — 8. Bien que cultivée, elle ne sera jamais qu'un fruit sec. — 9. Fait partie du genre humain. Zone rouge.

Solution du problème n° 3486

Horizontalement

I. Népotisme. — II. Apostolat. — III. Vil. Ig. — IV. Edit. Spot. — V. Tec. Peste. — VI. Trésor. — VII. Emmétrope. — VIII. Eau. Usas. — IX. Ni. Rack. — X. Or. Lie. Hi !. — XI. Ressassas.

Verticalement

1. Navette. Cor. — 2. Epiderme. Ré. — 3. Policeman. — 4. Os. Seuils. — 5. TTC. Pot. Ia. — 6. Io. Serrures. — 7. Slips. Osa. — 8. Magot. Pacha. — 9. Et. Téléskis.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	354 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

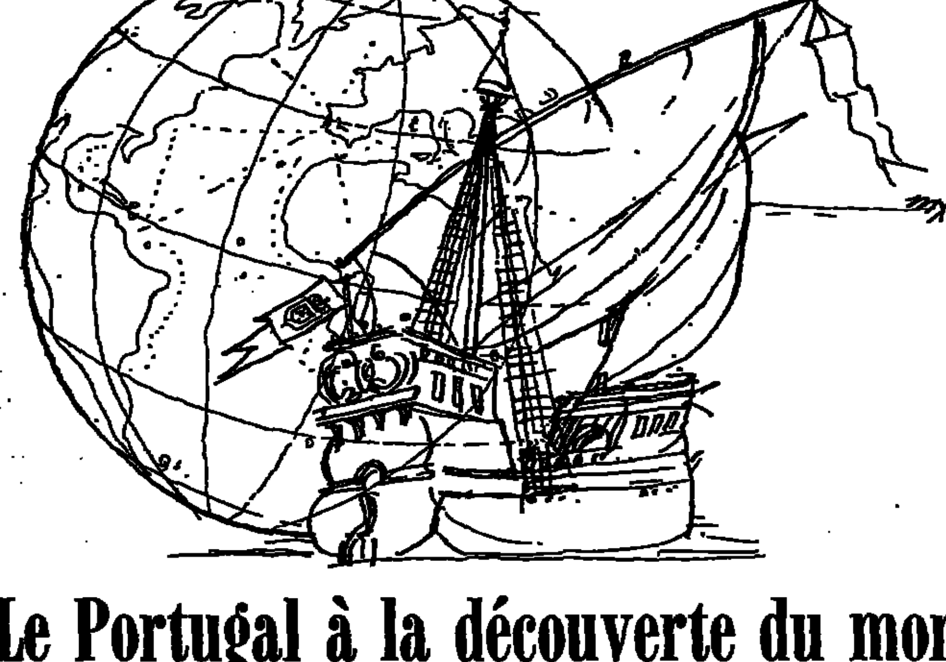
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un chapelet d'expositions sur la Renaissance

« Comme un vol de gerfauts... ». Les découvreurs du monde n'ont pas toujours eu bonne presse : des aventuriers casqués partant un peu au hasard, une avidité aveugle provoquant partout des désastres qu'on n'en finit pas de réparer. Cette simplification polémique n'est pas du tout au principe de la grande exposition organisée par le Conseil de l'Europe à Lisbonne : « Les découvertes portugaises et l'Europe de la Renaissance », et on trouve autre chose dans les manifestations considérables qui l'accompagnent. Leur propos est d'introduire dans l'intelligence profonde du phénomène : dans ce « moment historique » de la fin du XVe siècle, un petit pays d'assez peu de ressources et assez peu peuplé a précédé tous les autres grâce à une force d'initiation appuyé sur le savoir, la méthode et la technique. Les Lusitaniens, dont le destin se joua alors sur les mers, ont été les premiers à pressentir et à déployer la terre comme totalité, symbole de *« l'immense octave de la création »*, pour le dire avec Claudel. La thèse est flatteuse, elle est belle, elle est intéressante. Elle règne pour quelques mois au bord somptueux du Tage.



Le Portugal à la découverte du monde

LE climat du Portugal a bien changé depuis dix ans. A sa manière sérieuse et calme, parfois un peu lente, la conscience lusitanienne déploie librement ses préoccupations ; elle tend visiblement à marquer son caractère propre à l'intérieur de l'Occident – on disait autrefois : la chrétienté – dont ce pays est la fenêtre sur le large. Cristallisant ce mouvement, le projet d'exposition a été l'occasion de réaliser beaucoup de choses. Il a fallu élaborer plusieurs installations nouvelles, en restaurant et en aménageant. Les lieux d'exposition ont été répartis sur toute la façade maritime de la ville. De la tour de Belem dressée à la bouche du Tage au couvent (franciscain) de Madre de Deus, largement à l'est de la ville, il y a un bon nombre de kilomètres.

Sur ce fil sont distribués comme les grains du chapelet les places de visite. A la tour : casques dorés, canons ciselés, nobles armures... Ensuite le couvent des Hiéronymites (Jeronimos) où Vasco de Gama en 1497 passa sa dernière nuit avant le grand départ ; le chef d'œuvre fameux, classique, du décor « manuélin ».

On y a présenté instruments nautiques, objets exotiques..., une masse considérable de témoins de l'aventure. Tout auprès, au Musée d'art ancien, dans des salles complètement rénovées, les tableaux, sculptures et orfèvreries du Portugal, c'est là le fonds national avec, pour commencer, comme le cœur du sanctuaire : le rétable de *Saint Vincent* de Nuno Gonsalvez, si puissant, si cohérent avec sa galerie de portraits, et plus difficile que jamais à reconstituer dans sa conception originelle (les hypothèses définitives se succèdent depuis longtemps) : marins, princes et guerriers autour du saint. Le rétable est significativement placé entre les deux tapisseries denses et archaïques de la prise d'Arzila, au Maroc, souvenir de la descente conquérante vers le Sud.

A la maison des Pointes de Diamant (Casa dos Bicos), vieil édifice entièrement reconstruit et transformé à l'intérieur assez paradoxalement en une sorte de labyrinthe, les fastes, les portraits, les symboles de la dynastie d'Aviz dont sont issus Jean II et Manuel. Enfin, à la Mère de Dieu où il y a d'excellents *azulejos*, on trouve des séries didactiques sur les routes, les ordres religieux, la circulation des modèles, la cosmographie.

Entre Cancer et Capricorne

La table est donc très abondamment servie : près d'un millier et demi de pièces. La sortie des catalogues promise avant la fin de l'été donnera la mesure de l'énorme travail accompli. L'ordre suivi et la construction de l'ensemble ne sont pas très explicites. On laisse beaucoup – peut-être un peu trop – à l'agilité d'esprit du visiteur, l'idée étant d'intensifier la prise de conscience plutôt que de développer et même accuser les thèmes d'interprétation. Cela se fait en partie dans des colloques convoqués à la Fondation Gulbenkian durant la saison. Les chercheurs spécialistes et amateurs attachés à ces problèmes sont nombreux dans le monde ; ils vont devraient se livrer à des regroupements neufs entre les divers aspects : technologie, politique, commercial et religieux de l'expansion portugaise. La découverte du monde intégral en 1500 fait parfois penser à celle du cosmos au XXe siècle. La clé technique c'est le nouveau type de vaisseau, la caravelle, adapté au nouveau calcul des routes maritimes par l'aimant et l'astrolabe. On nous le montre fort bien. Pour les historiens portugais, la dynastie d'Aviz, avec l'infant Henrique dès 1460/1470 s'est en quelque sorte offerte au destin au nom de toute la chrétienté en accomplissant un effort qui dépassait les ressources du pays (un million et demi d'habitants), comme la suite l'a bien montré. Des chargements de soie, d'or et d'épices, ou d'esclaves, amortissent les énormes frais des expéditions. Mais on n'affronte pas l'inconnu sans la volonté de compléter l'image du monde. Héritant de toutes sortes de prophéties et de visions cosmologiques, on entrait dans la plénitude du nouvel âge. Les textes groupés dans les vitrines confortent tout cela : le roi-prêtre Jean, Marco Polo, l'Apocalypse... Quand Jean II donne à Manuel l'emblème de la sphère armillaire, maquette exaltée du ciel, qui va s'imprimer partout, il affirme cette vocation.

Rien n'est plus saisissant que de voir étape par étape se construire sur les cartes semées de blasons, de monstres et de symboles, la réalité du globe. De superbes documents illustrent au Jeronimos l'apparition de l'écliptique, de l'équateur, la *ligne* qu'on ne franchissait pas sans frémir, et de l'encadrement des tropiques par les deux parallèles fatidiques où s'inscrivent la panse et le creux de l'Afrique et du Brésil, avec quelque part dans l'océan la bifurcation des routes : celle de Vasco de Gama vers le Cap et celle de Cabral vers Bahia-Salvador. On peut croire à une aventure méthodique. Mais il y a un fait étrange dans la diffusion des nouvelles qu'il faudrait regarder de près : les Italiens, surtout les Florentins, les enregistrent tout de suite. On voit des plaquettes puis des livres à Venise, à Anvers. La chronique des découvertes ne sera publiée par les Portugais que sur le tard, quand les établissements des Indes seront bien installés, à Goa en particulier. Aussi un historien lusitanien a-t-il émis, il y a un demi-siècle, la théorie du secret *(sigillo)*. Manuel aurait préféré ne pas révéler trop vite les itinéraires (1). Les souverains espagnols avaient Colomb, puis Magellan à leur service. Cette concurrence et le « partage du monde » entre les deux couronnes (1497) expliqueraient bien des choses, le dépouillement des archives manuscrites de Torre do Tombo n'est pas terminé. La question doit rester présente à l'esprit.

L'âge des découvertes, inauguré – on ne l'oubliera plus – par les Portugais de don Henrique, signifie la rencontre éblouie et durable de l'Europe avec les Tropiques. Ce fut une invasion amusante et savoureuse de plantes, d'oiseaux, de curiosités luxueuses. On trouve du chanvre indien dans les boutiques de Séville ; le datura entêtant entre dans la pharmacopée ; on ne vend pas seulement soie et taffetas à la foire du Rossio, la grand'place de Lisbonne, mais aussi des *myrobolans* (fruits séchés) et cette poudre tirée de la corne de rhinocéros qui passait dans toute l'Asie pour un si bon aphrodisiaque. Les grappes mauves du jaracaranda qui, en ce début d'été, règnent délicieusement sur Lisbonne viennent d'un arbre apporté ici sur les mêmes caravelles que ce bois rouge dit « brasil » qui a donné son nom au domaine portugais de l'Amérique tropicale.

Une petite serre aux Jeronimos rappelle la flore importée avec des odeurs et des saveurs nouvelles. Les organisateurs ont été ici un peu timides ; ils auraient pu développer jusque dans les traités de botanique et d'histoire naturelle cet enrichissement sensuel de l'Occident, qui retrouve avec joie l'ébène, la nacre, les perles, les coquillages et les perroquets, dont parlent Pline et Pausanias, que l'on connaît mal, et qui abondent soudain dans les ports ibériques et dans leur relais du Nord, comme Anvers. Dürer, fasciné, regarde tout cela en 1520. Les cabinets de marqueterie et les décors peints ne peuvent qu'en tenir compte ; de bons échantillons ont été réunis de tout cela. L'un des mérites du cycle de Lisbonne est d'attirer l'attention sur les objets, les ornements, les *curiosa*, déversés en Occident par les vaisseaux portugais en concurrence avec les Espagnols. Peut-être attachera-t-on enfin aux « arts appliqués » l'attention qu'ils méritent grâce à cette expérience.

Laissant de côté – judicieusement à notre avis – les discussions sur l'apport des exotismes dans l'architecture, on a aligné des dizaines et des dizaines d'objets d'orfèvrerie, de céramique, de textile... plus imprévus et fascinants les uns que les autres, où le recoupement des formes produit un prodigieux amalgame. Dans les deux grands déploiements des Jeronimos et de Madre de Deus, on respire l'« Inde splendide et trouble ».

L'éléphant et le rhinocéros

Une place de choix revient aux deux pachydermes grandioses de la création ; auréolés de légendes, ils occupèrent alors l'Occident tout entier. On a compté au moins treize éléphants importés – par mer et à quel prix ! – par les Portugais. Le roi Manuel en eut cinq dans son écurie qu'il produisait pour les processions. A l'avènement de Léon X au siège pontifical, il envoya à Rome l'illustre Hanno. L'animal fit son entrée par la porte du Peuple le 12 mars 1514 à 2 heures de l'après-midi ; il y a peu d'événements aussi bien attestés par les chroniques. Raphaël docilement dessina Hanno (musée de Berlin) et le fit évoquer aux Loges. La documentation est là : on a une grande famille d'éléphants en or, en verre, dessinés et gravés, distribuée un peu partout.

Mais la vedette fut bientôt au rhinocéros. En 1514, Albuquerque s'en était procuré un et, au printemps de 1515, le *ganda* (tel était le nom) arriva à Lisbonne. Ce fut tout un roman : au cours d'un combat singulier, il triompha d'un éléphant pacifique. On l'expédia à Rome où il arriva, malheureusement, empaillé. Les dessins du phénomène circulèrent. Et, comme on sait, ce fut Dürer qui illustra le ganda en s'aidant d'images antiques (monnaies) autant que du reportage contemporain, dans une gravure aussi mémorable et plus efficace encore que l'*Hanno* de Raphaël. Tout se rejoint.

Le pont sur le Tage, qui coupe de sa longue horizontale la ligne du ciel, rappelle invinciblement quelque chose au visiteur. A savoir le pont suspendu inauguré en 1964 à l'entrée du port de New-York ; son tablier interminable introduit de même dans le paysage un élément de puissante domination. Or il porte le nom de Giovanni Verrazano et devrait rappeler aux Français oublieux un épisode remarquable des Découvertes, lié à celles des Portugais. Vers 1524, les aventuriers au service de François Ier tentaient de se glisser entre Espagnols et Portugais et de découper un morceau des terres nouvelles pour les trafics des armateurs normands. Des décors de Dieppe et de Rouen – dûment rappelés aux Jeronimos – montrent ainsi indigènes et conquérants. Les Français défendaient en un sens la liberté des mers en pratiquant la guerre de course ; les Portugais protestaient ; il y eut un accord célèbre à Lyon en 1536.

En vertu d'une vieille tradition, François Ier s'adressait pour les « pilotes » aux Florentins, qui suivaient l'exemple d'Amerigo Vespucci. Ce furent justement les frères Verrazano qui emmenèrent les petites expéditions financées par les banquiers italiens. La première, en 1524, remonta la côte de Floride et découvrit les sites de New-york et de Newport en distribuant sur tous les lieux des noms français : New-york est « terre d'Angoulême » et tout le pays devient « Francesca ». La relation du grand marin est connue : elle vient d'être l'objet d'une belle publication (2).

Toujours la cartographie et la compétence technique au premier plan. En 1527, un personnage portugais bien connu des humanistes, Gouvea, informait le roi Jean III de la descente des Verrazano vers les mers du Sud. Mission « scientifique » et recherche d'une place au soleil se conjuguent. Vers 1550, l'école des cartographes de Dieppe commence à intéresser les Anglais. Ramusio à Venise publiait un recueil des récits de voyages. La situation évoluait vite. Mais, comme le montrent bien les travaux du Cercle d'études indo-lusitaniennes, centré à Goa (3), la rencontre des civilisations dans l'océan Indien avait été décisive : enregistrant des données, des traits de mœurs, que les chroniques hindoues ne retenaient pas, les voyageurs d'Europe inauguraient une connaissance « ethnologique » devenue capitale aujourd'hui.

Le grand élan solitaire avait pris fin. On le reconnaît à deux faits, que le cycle de Lisbonne a bien détachés. La culture lusitanienne prend maintenant leçon de l'Italie. Un curieux personnage, Francesco de Olanda, qui a ici, pour la première fois, l'honneur d'une présentation (Musée d'art ancien), a été envoyé à Rome ; il dessine les antiques, connaît Michel-Ange, donne des modèles d'architecture, rentre vers 1540 et compose pour finir un recueil illustré des « âges du monde » qui témoigne d'une étrange piété visionnaire, mais le dernier mot appartient au poète. Sans l'aventurier borgne nourri de Virgile qui, dans l'exil des Moluques, a composé les *Lusiades* (parues en 1572), l'imagination et l'énergie un peu folles des découvreurs portugais nous seraient moins sensibles. Il faut rentrer de Lisbonne avec un Camoëns en poche. Dans ces strophes pleines, tout y est : courage et volupté, exaltation et désenchantement. Ainsi, au visage grave de l'infant Henrique sur le panneau de Nuno Gonsalvez répond pour finir le « sourire du pâle Vasco ».

ANDRÉ CHASTEL.

(1) La brochure, vieille d'un demi-siècle, de J. Cortesao, rééditée pour l'exposition, résume clairement cette thèse.

(2) *Giovanni et Girolamo Verrazano, navigateurs de François Ier*. Dossiers des images établis et commentés par M. Mollat du Jourdain et J. Habert, Imprimerie nationale, Paris, 1982.

(3) *Indo-portuguese history. Sources and problems*, Bombay-Delhi, 1981, et les travaux de G. Bouchon, C.N.R.S.

★ « Les découvertes portugaises et l'Europe de la Renaissance » (dix-septième exposition du Conseil de l'Europe). Couvent de Madre de Deus : les antécédents médiévaux. Casa dos Bicos : la dynastie d'Aviz et l'Europe. Musée national d'art ancien : la culture et l'art portugais. Tour de Belem : armes et armures des XVe et XVIe siècles. Couvent des Jeronimos : les navigateurs ; art sacré et profane sur les routes de l'Asie. (A Lisbonne, jusqu'en octobre.)

ROCAILLEURS ET BUNKERS, A L'IFA

Variations sur le ciment

LES saint-sulpiceries, qui avaient, lui empruntant son nom, donné une redoutable célébrité au quartier, ont laissé la place au plus chic de la couture. Ne subsistent que quelques magasins de bondieuserie glacée, inspirée par l'aluminium ou par l'acier poli. Et quelques nobles institutions comme l'Institut français d'architecture, le Sénat et la caserne des pompiers du sixième. L'Institut renoue pourtant avec les sources populaires sinon religieuses du quartier Saint-Sulpice, grâce à une exposition sur les « rocailleurs », métier pittoresque aux frontières de l'architecture, de la sculpture et de la décoration. Métier disparu.

Comme il arrive souvent, l'exposition a été précédée d'un livre de l'organisateur, Michel Racine (1), ouvrage excellemment documenté où il établit l'arbre généalogique de la famille d'excroissances architecturales qui a produit le plus de termes péjoratifs : *grotesque* (des grottes vraies ou feintes qu'imagina d'abord l'Italie de la Renaissance), ou *rococo*, avatar méprisé du baroque. Sans parler du rustique.

Si « inspirés » que soient les travaux de cette famille, ils ne sont pas pour autant les produits d'individus isolés comme ceux de l'art brut – le facteur Cheval n'apparaît ici qu'incidemment (2) – ni comme les habitants paysagistes chers à Bernard Lassus (3). Il s'agit d'art, ou d'artisanat, de styles, depuis les ancêtres grotesques jusqu'aux derniers rejetons de la lignée que sont, avec des gènes peut-être un peu moins résistants, les rocailleurs de notre exposition. Car ces derniers, auxquels aboutit naturellement la curieuse généalogie de Michel Racine, paraissent par leurs bizarreries, par les « maladresses » de leur « réalisme », frôler l'art brut et toucher la banlieue.

La rocaille de l'exposition, c'est surtout celle de la région marseillaise, entre 1860 et la première guerre mondiale, et c'est le ciment. C'est le ciment devenu branche ou tronc d'arbre, bambou, pot de fleurs, pierre taillée ou non, chapeau, outil, homme, animal. Et c'est un faux qui ne trompe pas l'œil mais l'amuse, l'inquiète, le fait rêver et voyager. Un faux réel, ou un faux grotesque, ou une fausse anormalité : ainsi l'idée très raffinée de ces fausses fenêtres faussement murées où pendent de faux volets faussement délabrés. La rocaille, en effet, a un goût souvent prononcé pour le délabrement, le ruiné (faux, bien sûr).

L'Institut d'architecture a fait de cette exposition davantage qu'une mise à plat du livre, en présentant d'éloquents moulages de détails, en fleurissant gaiement son espace de tous les attributs d'un jardin, jusqu'au gravier qui recouvre le sol.

Fait-on quelques pas, et le gémissement des cailloux devient un bruit de sable mat, tandis qu'aux rocailleurs succèdent les bunkers de la côte normande ; au goût du pittoresque, celui désormais tout conventionnel des ruines ; au ciment débridé, le ciment lisse et corseté.

Voilà quelques années, le Musée des arts décoratifs s'était déjà fait l'abri d'une belle exposition sur ces vestiges désolés de la dernière guerre, bunkers ou blockhaus du mur de l'Atlantique. La récidive de l'Institut français d'architecture s'est faite très nettement plus balnéaire et plus « inspirée » aussi à travers le texte de Jean-Marie de Busscher. Un texte à mi-chemin entre l'intellectuel *baba cool* et la carte postale prousto-barthésienne, qui laisse pudiquement voleter les parfums impudiques des casemates devenues refuges : « Bunker romance »... Tout un programme.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Les rocailleurs – Architecture rustique des cimentiers marseillais » ; et « Bunkers romance, la ludique des monolithes » ; Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris, jusqu'au 17 septembre.

(1) *Architecture rustique des rocailleurs*, Ed. du Moniteur, 150 F.

(2) Aux mêmes éditions du Moniteur et dans la même collection, *les Bâtisseurs inspirés*, rappelons le livre bien complet de P.-J. Jouve, C. et C. Prévost, *le Palais idéal du facteur Cheval*.

(3) B. Lassus, *Jardins imaginaires*, Presses de la connaissance, coll. « Les habitants paysagistes », 1977.

Rétrospective De Kooning à Amsterdam

Cherchez la femme

DERNIER survivant de la génération des abstraits expressionnistes, Willem De Kooning est une star de la peinture américaine. Il est quasi inconnu à Paris, où on ne l'a jamais exposé, sinon au lendemain de la guerre dans quelques expositions de groupe, avec Pollock, où il passa inaperçu. Aux États-Unis aussi, il a mis plus de temps à être reconnu que ses pairs new-yorkais. C'est qu'il est considéré comme un peintre à part, un Européen parmi les Américains, le cygne dans la nouvelle couvée de canards américains qui a fait basculer le centre de la création contemporaine du côté de Manhattan.

Le Stedelijk, musée d'art moderne d'Amsterdam, montre son œuvre des vingt dernières années. Ses années de peinture souple et animale face aux « dures » expressions empreintes de religiosité des New-Yorkais ; son retour à la réalité avec la série *Women*, massacre passionnel de « *femmes-idoles* », et *enfin* sa maîtrise récente du paysagisme abstrait. C'est un pantagruélique festin de peinture, de couleurs souvent grasses et brillantes en larges plages jaunes, sombres et claires, vert d'eau, bleu pâle et surtout roses, le rose *chair de ses Femmes, qui évoquent* Rubens et font de lui un des grands peintres de la modernité baroque.

Contrairement à ses aînés, ces artistes hollandais qui, depuis le milieu du siècle dernier, avec Jongkind et Van Gogh, Van Dongen, puis les Mondrian et les Van Doesburg du Stijl, quittaient leur petit pays pour gagner leur monde pictural sous de plus vastes horizons, De Kooning est le seul à n'être pas venu à Paris. Il a choisi le Nouveau Monde pour faire fortune, à un moment d'ailleurs où la peinture moderne y était encore inexistante.

Il a vingt-deux ans lorsqu'en 1926 il réussit, après plusieurs tentatives infructueuses, à s'embarquer clandestinement pour New-York. Il mène à Greenwich Village une vie d'artiste impécunieux ayant pour métier alimentaire la peinture d'enseignes. Et, lorsque ces dernières font défaut, il fait, comme on dit, le peintre en bâtiment, retape des appartements : travail au noir d'immigré hollandais, très propre, pas cher.

Intimisme et monumentalité

Cela lui permet, le soir, rentré dans son atelier qu'il partageait avec Arshile Gorky, de se livrer à des expériences de peinture abstraite, en se souvenant de ses aînés du Stijl. Elle est pour lui une aventure personnelle, charnelle, secrète. Cette tentative abstraite est suivie de tableaux *figuratifs qui faisaient penser*, avec un décalage de vingt ans, à la figuration de Forces nouvelles, petit mouvement réaliste en France qui prônait le retour à l'ordre, après le déchaînement dadaïste. Toute l'œuvre de De Kooning est marquée par ce balancement entre abstraction et figuration. Rebelle aux courants à la mode, il n'a qu'une règle, son désir, qui lui indique le chemin à travers la peinture fraîche.

Mais, à partir des années 40, lorsque les artistes européens immigrés de la guerre, notamment les surréalistes, apportent à New-York un souffle de liberté que saisissent au vol les Pollock, les Kline, les Newman et les Rothko, De Kooning se tient en marge. Il résiste aux tentatives d'imprégnation de la peinture par les sentiments freudiens ou religieux. C'est un Nordique païen qui se projette dans son tableau avec un élan charnel sauvage. Pendant que ses pairs se lancent dans une abstraite *peinture de gestes, lui éprouve* le besoin de retrouver le sujet réel, un ancrage dans le visible. De Kooning «trahit» la confrérie des abstraits new-yorkais, mais c'est par cette trahison qu'il matérialise la série des *Women*, ces *Femmes* toujours seules dans ses tableaux comme d'antiques déesses.

Et c'est par ses *Femmes* que De Kooning parvient à attirer l'attention sur sa position originale de peintre dionysiaque, ivre de térébenthine, les numérotant I, II, III, etc., à mesure qu'elles entraient dans son œuvre. Sa totémique *Woman I* lui a coûté deux années d'acharnement sur la toile, mais, une fois là, noyée dans un réseau inextricable de lignes brisées, toute en regard, en bouche *carnassière, en opulences* biscornues, elle est la Vénus primordiale où affleurent les sources primitives de la peinture contemporaine. Il y avait bien des images enfouies dans le *dripping* dansant de Pollock, mais elles *étaient empruntées aux dieux* indiens. Alors que De Kooning a inventé de contemporaines idoles, vues dans la jungle manhattanienne, ou ailleurs au cours de sa vie. Femmes-mères castratrices et dominatrices qu'à chaque tableau il tue, il fait vivre.

Avec ses *Femmes*, De Kooning retournait non seulement au sujet réel, mais aussi à l'histoire de l'art, en regardant ce que d'autres ont fait d'un tel sujet. Tout d'abord le Picasso primitif du *Portrait de Gertrude Stein assise toute en puissance sur son* trône, des *Demoiselles d'Avignon*, avec leur air de fétiches baoulés, des frustes *Baigneuses* de Cézanne, des nus de Rubens, de *Mme Moitessier*, d'Ingres, entourée de taffetas à fleurs, du *Grand nu*, de Rembrandt, *soulevant* sa chemise pour *marcher* dans l'eau de la source. Les meurtrières images de la série des *Women* sont doublées par une méditation sur la peinture.

Toujours on y retrouvera mêlés intimisme et monumentalité. Aux *années 60*, d'autres *Women* reviennent avec leur gaieté hystérique, leur nature formidable, parées de rose, brûlantes, assises, renversées, un éclair rouge en guise de bouche à la *Yvette Guilbert* de Lautrec.

Rude peinture du désir — désir de meurtre, dit Jacques Henric dans *la Peinture et le mal* (Laffont édit.) — qui le fait courir droit à son tableau. « *Je vois la toile et je commence...* » Ainsi parle De Kooning lorsqu'il décrit ses procédés de travail. Sa manière de peindre est faite de spontanéité, d'échanges directs entre l'homme et son œuvre. Il considère son tableau de loin. Un signe sur son *visage : il a «vu», il se tourne du* côté des couleurs, prend un grand bol de rouge ou de vert, de jaune, de bleu allongé d'huile, y plonge sa brosse et va «rectifier» l'endroit qui flanche. Puis il recule et, de loin, à nouveau, il jauge le résultat, trouve *qu'ici ou là quelque chose cloche. Il* intervient en agitant son pinceau d'un geste très caractéristique qui va du haut vers le bas, vire de gauche à droite, légèrement serpentin, comme un petit coup de fouet suspendu. Il recommence inlassablement, allant *chercher la trouvaille perdue, sans* jamais «fatiguer» la couleur, boucher le tableau.

JACQUES MICHEL

★ De Kooning au Stedelijk d'Amsterdam, exposition organisée par Edy de Wilde.

Guide

L'été

A Paris

Comme chaque année, demeurer à Paris en juillet n'est pas forcément un handicap. Sûres de leur public, les tournées y font escale, et on peut écouter tranquillement les vedettes de l'été. Avantages : peu de moustiques, une restauration convenable, et pas d'averse intempestive sur d'improbables théâtres de la nature où pourtant on vous assure qu'« il n'a pas plu depuis six semaines ». En outre, les concerts de jazz à Paris continuent de se dérouler dans des salles de concert et non pas dans des gymnases, des hangars ou sous des chapiteaux : à bien réfléchir, il n'y a pas à cette permanence que des inconvénients...

ARTISTIC ATHEVAINS (6-9 juillet) : Tubapack, Barthélémy, Bex, Jourelet, Bourde, Jaume... 379-06-18.

***CASINO DE PARIS* (6-21 juillet) : John Hammond, John Lee Hooker (11), Willie Dixon, Sugar Blue, Luther Allison (12), Pastorius (13), Solal, Portal, *H-J-T* (18), Art Blakey (20), Machito (21), 874-26-22.**

ESCALIER D'OR (6-29 juillet) : Tubapack, Mas-Alvim, Ripoche (16) Bebey (22) Gottlieb (23), Barthélémy, Ponthieu, Mahieux (29). 523-15-10.

OLYMPIA (5-9 juillet) : Jay McShann, *Jimmy Smith (6)*, Chick Corea-Gary Burton (7), Wynton Marsalis Quintet, V.S.O.P.II (Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams, *Wynton et Bradford Marsalis*) (8), Fats Domino (9), 742-21-06.

NEW MORNING (4-20 juillet) : *Gateway (Dave Holland, John Abercrombie*, Jack DeJohnette) (9 et 10). Jan Garbarek, Eberhard Weber, Bill Frisell, Michael Di-Pasqua (19 et 20). 523-51-41.

DUNOIS (7-13 juillet) : Youval Micenmacher, Sam Benett, Ushio Torikai (7 et 8), Peter Brötzmann, Willi Kellers, Harry Miller (9 et 10), Nuit Non Stop (13). 584-72-00.

LE PETIT OPPORTUN (6-31 juillet) : Babik Reinhardt Quartet (6-10). J.-P. Debarbat (11-17), Daniel Huck (18-31). 236-01-36.

LA RESSERRE AUX DIABLES (14-30 juillet) : Sam Rivers (14-16), Céléa, Couturier, Laizeau, Pifarély (19-23), Ted Curson (26-30). 272-01-73.

Toutes ces manifestations exceptionnelles, produites en ordre dispersé (tant mieux) seront prises pour autant de signes avant-coureurs du troisième Festi*val de Paris (25 octobre - 1er novembre)* où s'annoncent : Paul Motian, Jack DeJohnette, Martial Solal, Helen Merrill, Workshop de Lyon, George Lewis, *Zaka Percussion*, Didier Lockwood, The Barrett Sisters, Antoine Hervé, Wynton Marsalis, Larry Coryell, Modern Jazz Quartet, Vienna Art Orchestra, Burton-Corea, *Sun Ra Arkestra, et* un *Sun Ra all stars* avec Art Blakey, Freddie Hubbard, Archie Shepp, Lester Bowie, Roy Haynes, John Gilmore, *Marshall Allen, Reggie Workman, Do*nald Moye... — F.M.

En province et à l'étranger

BILLOM (9-14 juillet) : Screamin' Jay Hawkins, Don Cherry, Manu Dibango, Breuker Kollektief, Pandemonium, Marvelous Band, Humair-Jeanneau-Texier, Portal, Lelann, *Tosques, Edja Kungali*, Cossi Anatz... (73) 68-33-68.

VIENNE (5-15 juillet) : Lionel Hampton *Big Band, Arnett Cobb, Panama* Francis Savoy Sultans, Carrie Smith (5), Jaco Pastorius, Jack De*Johnette*, Richard Raux (6), Fats Domino, Screamin' Jay Hawkins (7), Sam Rivers, Breuker Kollektief, Siegfried Kessler Trio (8), Art Blakey Jazz *Messengers, Randy Weston*, René Urtreger Quintet (11), Stan Getz Quartet, Woody Herman Orchestra, Boell et Roubach (12), Buddy Guy, Johnny Copeland, James Cotton, The Sensational Nightingales, Les Barrett Sisters (15). (74) 85-36-52 et (78) 83-83-35.

MONTREUX (SUISSE) (7-24 juillet) : George Benson, Jimmy Smith, *Ray Bryant, Tommy Campbell*, Richie Cole, Jon Faddis, Dizzy Gillespie, James Moody, Bernard « Pretty » Purdie, Phil Upchurch (7), Naples Summit, Pino Daniele, Gato Barbieri, Alphonso Johnson, Tullio Depiscopo Ensemble, Tony Esposito *e la banda* del sole, Popularia (8), Joao Bosco, Ney Matogrosso, Caetano Veloso (9), Dillinger, King Sunny Ade, Musical Youth (10), De Anza College, Fats Domino (12), Level 42, Material, Slickaphoniks (13), Rosay, *The Savannah Jazz Band*, Ian Whitcomb, Dick Zimmerman (14), Tribute to Muddy Waters, Luther Allison, Willie Dixon, John Hammond, John Lee Hooker (15), Johnny Copeland, James Cotton, Buddy Guy (16), les Barrett Sisters, Reverend Robert Mayes, The Sensational Nightingales, The Stars of Faith (17), Dudziak et Urbaniak (18), Lonnie Liston Smith (19), Dollar Brand, Art Ensemble of Chicago (20), Ronnald Shannon Jackson, James Blood Ulmer (21), Woody Herman (22), Art Blakey Jazz Messengers (23), Gil Evans, V.S.O.P. II (24). (021) 63-12-12.

ANGERS (8-11 juillet) : Jazz Virus (8), Denis Levaillant (8-11), Jazz Duets (9), Bob Dixon, Blue Moon Kentucky (10). Centre de Congrès, 1, place Mendès-France, 49000 Angers.

OLORON-SAINTE-MARIE (8-11 juillet : Xango, Philippe Catherine, Charlie Mariano (8), Richard Hertel, Tete Montoliu (9), Antoine Hervé, Dominique Pifarély (10), Chris McGregor, Buddy Guy (11).

Office du Tourisme, place de la *Résistance*, 64200 Oloron-Sainte-Marie.

NIMES (8-16 juillet) : Keith Jarrett (8), Chick Corea, Gary Burton, Workshop de Lyon (9), Panama Francis, François Bensian (10), V.S.O.P., Doudou Gouirand, Word Music Co (11), Gateway, Henri Texier (12), Oregon, Dollar Brand (13), Buddy Guy, Johnny Copeland (14), Charlie Rouse, Mike Westbrook (15), Freddie Hubbard, Joanne Brackeen, Lew Tabackin, Eddie Gomez, Billy Hart, Christian Lavigne (16). (66) 21-34-02.

SALON-DE-PROVENCE (16-23 juillet) : Jimmy Cliff (16), Wynton Marsalis (18), *King Sunny Ade* (19), San Francisco Blues Festival (20), Gérard Marais (21), Ray Charles (22), Johnny Wynter (23). (90) 53-90-00.

NICE (9-19 juillet) : Hampton, V.S.O.P. II, Pastorina, Gillespie, Hubbard, Roy Haynes, Haden, Buddy *Guy, Jimmy Smith, Jay McShann*, Big Joe Turner, Clark Terry, Illinois Jacquet, Sacha Distel, Shelly Manne, Harry Sweets Edison, Woody Herman, Tito Puente, Vander, Michelot, Arvanitas, The Harlem Blues and Jazzband... 81-30-14 et 81-40-98.

SOUILLAC (12-17 juillet) : Jazzimuts, Haricots Rouges, Michel Roques, Sweets Edison, Ray Bryant, *Buddy Tate... (65) (65) 37-81-56.*

LE TOUQUET (14-16 juillet) : Ray Charles (14), Claude Nougaro (15), *Hampton (16). (21) 05-31-65.*

VIENNE, AUTRICHE (15-17 juillet): Ray Charles, Oscar Peterson, Ella Fitzgerald, Charles Lloyd, Petrucciani, Garbarek, V.S.O.P., Gillespie, Jazz Messengers... 0222/72-42-24.

ANTIBES-JUAN-LES-PINS (16-24 juillet) : King Sunny Ade, Akendengué, Chet Baker, Ray Charles, Escoudé, *Corea, Aretha Franklin*, Herbie, Hancock, Michel Legrand big band, Marvin Peterson, Oscar Peterson, Portal, Jeanneau, Texier, Humair, Graillier, Nina Simone, Cecil

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 12 septembre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Du 8 juillet au 4 septembre.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Du 7 juillet au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf *mardi* de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, de Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 août.

HOMMAGE A REYNOLD ARNOULD, 1919-1980. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre. *Jusqu'au 11 juillet.*

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 juillet.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De *14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30.* Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 octobre. — **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. *Entrée* : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Jusqu'à fin septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, *300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au* 28 août. HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1960. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne *de la Ville de Paris (voir ci*-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Ezmar : au royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — La peinture française au XVIIe siècle — La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso — Le *fonds Eiffel au musée d'Orsay*. *Musée* d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, *rue Antoine*-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Du 7 juillet au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, *rue Surcouf (555-91-50)*. Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP : *Paris disparu 1950-1970*. *Jusqu'au* 28 août. **HENRI LEHMANN (1814-1882). Portraits et décors parisiens.** Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

THÉRÈSE D'AVILA ET L'ART CONTEMPORAIN. Musée du Luxembourg, *19, rue de Vaugirard (354-95-00)*. Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Du 8 au 31 juillet.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, *11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim.* (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

1913. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. *Jusqu'au 13 juillet.*

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA *MER, 1783-1983*. *Musée de la Marine*, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Du 12 juillet au 28 août.

POUPÉE-JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). *Sauf dim.* (et jours *fériés*), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). *De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à* 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

LE PAYSAGE NAPOLITAIN, dans les aquarelles de G. Gigante. Orangerie du *parc de Bagatelle, bois de Boulogne*. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h30. Jusqu'au 31 juillet.

TROIS GRANDS PROJETS A *PARIS* : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert Debré. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY - TRANSPARENCES. — Photographies. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). *Sauf* mardi, de *11 h à 19 h*. Entrée : *19 F*. Jusqu'au 17 juillet.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, *place du Palais-Royal* (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. Institut Curie, 36, *rue* d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. Troisième partie. (Fermée en août).

***5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN* : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JIJÉ. — Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

UNE JOURNÉE A LA *CAMPAGNE*. — Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours *fériés*), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

LA PLACE DES VICTOIRES ET SES ABORDS. Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Du 8 juillet au 25 septembre.

***MURAILLES ET JARDINS*.** Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

MEXIQUE. PEINTRES CONTEMPORAINS. Collections parisiennes. — Centre culturel du Mexique, 47bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

ÉTÉ A L'ESPACE : Œuvres de Baboès, Banster, Caballero, Chavès, Flavio-Shiro, etc. — Espace Latino-Américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-*25-49*). *Jusqu'au 16 juillet.*

XAVIER ZEVACO. — Hôtel de Saint-Aignan, 75, rue du Temple. Jusqu'au 23 juillet.

Galeries

LUMIÈRES SUR LA PEINTURE, XIXe-XXe siècles. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. Moscou, Saint-Pétersbourg, Paris, 1907-1930. CHADWICK. Vingt ans de sculpture, 1963-1983. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

ELISABETH OULES. Jusqu'au 11 juillet. **DOMINIQUE MARQUET-LAUSCH : Dessin.** Du 11 au 22 juillet. Galerie de la maison des beaux-arts. CROUS, 11, rue des Beaux-Arts.

QUATRE AMÉRICAINS : Johnson, Katz, Kozloff, Woodman. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 10 septembre.

FEU MÉTAPHORE : Aubertin, E. Pignon Ernest, Dugasquier, Hubaut, Laferrière, Lerch, *Pascal, Sassois*. *Au fond* de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 17 juillet.

COFONE, DEGOTTEX, GREATHOUSE, etc. — Galerie M. *Guiol*, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 juillet.

HOMMAGE A YVES KLEIN : Du vide au bleu. ALAIN BISSON : cosmogonie de lumière et musique. *Lieu d'art*, 3, rue des Saussaies (265-72-56). Jusqu'au 15 juillet.

L'ÉGYPTE SORT DES ARCHIVES. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 16 juillet.

ESQUISSES ACCOMPLIES. Œuvres d'Arnic, Boutoux, Bouillé, etc. — Galerie Darbonne Roy, 15, rue Guénégaud (325-57-39). Jusqu'au 30 juillet.

SHEILA HICKS - DANIEL GRAFFIN. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 juillet.

TROMPE-L'ŒIL I. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67), Jusqu'en octobre.

ŒUVRES SUR PAPIER. — Hôtel Artra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 10 septembre.

LES SÉDUCTIONS UTOPIQUES. Choix de publicités idéales. — Galerie Ideodis Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ADAMI. Peintures récentes. TADINI. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

VICTOR BRAUNER. Tableaux, céramiques originales. — Galerie Samy-Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 14 juillet.

LESZEK BROGOWSKI. Considérations sur le dessin. — Galerie A. Oudin, *28 bis*, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juillet.

JEAN-PIERRE CHAUVET. Peinture. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). *Jusqu'au 31 juillet.*

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 13 août.

***PIERO GUCCIONE*. Huiles et pastels.** Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juillet (et du 6 septembre au 1er octobre).

***MELOIS*. Sculptures.** *Galerie J.-P. Lavignes*, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 juillet.

JOAN MIRO. Œuvres récentes. Sculptures et gouaches. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

PASCIN. Gravures. — Galerie le Robinson, 54, rue d'Orsel (264-58-46). Jusqu'au 15 juillet.

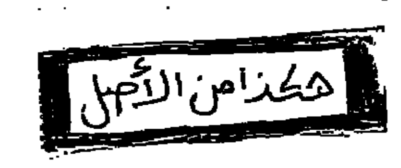
ALFRED RETH, 1884-1966. Peintures dessins. — La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au *16* juillet.

DAVID RYAN. Rituels. — Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

TAL-COAT : En champs affrontés. Lavis. — *Galerie Clivages, 46, rue de* l'Université (296-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

VELICKOVIC. Peintures 1980-1983. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). **Dessins.** — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 23 juillet.

BOYD WEBB. Galerie C. Crousel, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 juillet.



en jazz

Taylor, McCoy Tyner... (93) 33-95-64.

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN 16 juillet-22 août) : Shepp à Collioure (16), Randy Weston à Port-Camargue (10 août), Orpheon Célesta (22). (42) 86-82-14 et 86-84-71.

VICTORIA-GASTEIZ (ESPAGNE) (17-20 juillet) : Pastorius (17), Peterson, Gillespie, Clark Terry, Sweets Edison (18), Ella Fitzgerald (19), Big Joe Turner, Jay McShann, Jimmy Smith (20). (45) 23-24-34 et 23-15-28.

DROME (17-26 juillet) : Azzola, Caratini, Fosset à *Die* (17), Kenny Clarke à Mirmande (18), Boell et Roubach à Crest (20), Sam Rivers (22), Albert Collins (23), Yochk'o Seffer à Valence (26). (75) 42-00-07.

BREST (19-24 juillet) : Coryell, Escoudé, Solal, H-J-T, Marsalis, V.S.O.P. II, Getz, Screamin Jay Hawkins, Machito, Steel Pulse, Luther Allison, John Lee Hooker, Johnny Winter. (98) 44-54-04 et 80-62-57.

SAINT-JEAN-DE-LUZ (20-23 juillet) : Machito, Luther Allison, John Hammond, Willie Dixon, Jan Garbarek, Jaco Pastorius, Portal.

SAINT-RÉMY (20-24 juillet) : Paul Bley (20), Lloyd-Petrucciani (21), Boulou Ferré, Tubapack, Caratini-Fosset (22), Doudou Gouirand, Don Cherry-Ed Blackwell (23), Texier, Wallace, Breuker. (24). (66) 81-14-73 et (90) 92-03-80.

SAINT-SÉBASTIEN (20-24 juillet) : Shepp, Garbarek (21), V.S.O.P. (22), Corea, Haynes, Vitous (23), Hubbard, etc. (24). (943) 42-31-80 et 42-10-02.

OSTENDE (20-24 juillet) : Peterson, Lockwood, Claude Ghilhot, Nina Simone, Art Blakey, Fats Domino, Grappelli.

LA HAYE (PAYS-BAS) (8-10 juillet) : de Scott Hamilton à Albert Mangelsdorff, plusieurs centaines de musiciens (0). (70) 54-29-58.

CARCASSONNE (21-22 juillet) : Fats Domino (21), Hampton (22), 71-30-30.

POMPEI (26-30 juillet) : Corea, Texier, Ray Charles, Getz, Marsalis, Dizzy Gillespie, etc. (081) 863-10-41.

VANNES (4-6 août) : Benny Waters, Bellonzi, Dany Doriz, Lou Bennett. 47-29-38.

CLIOUSCLAT (DROME) (5-7 août) : Lockwood, Texier, films, etc. (75) 61-07-38.

HEDE (9-15 août) : Guy Laffitte, Six Cylindres en V, *Middle* Jazz Quartet, Golden Gate Quartet. (99) 45-47-03 et 45-45-24.

ANVERS (11-15 août) : Louisiana Red, Buddy Guy (11), Blues (12), Big Bands (13), Tolliver, McFerrin, Lester Bowie...

LA ROCHE-JAGU (13-21 août) : Urria, Westbrook (18), Jaume, Pifarély, Griffin (19), Gourley, Pandemonium (20), Guédon, Arfi, etc. (96) 95-62-35.

LONDRES (23-28 août) : Honsinger, Kowald, Steve Lacy, Leandre, Evan Parker, Alan Silva, Keith Tippett, Mal Waldron, Actual Music, 23 Mirabel Road, Londres SW6.

WILLISAU (25-28 août) : Pukwana, Blythe, Joe McPhee, Cecil Taylor, Daunik Lazro, Tapscott, John Surman, Tony Coe... Jazz Festival Willisau, Case Postale 167, CH-6130 Willisau.

AU FIL DES REVUES

Au moment où s'annonce une nouvelle revue bimestrielle *(Jazz Ensuite)*, *Jazz Hot* change de formule, diversifie ses rubriques, colle de près aux actualités des musiques noires, quitte à se dégager de son image stricte de plus ancienne revue de jazz. Mise en pages revue, maquette corrigée.

Le Jazzophone serre de près les nouveautés discographiques et les problèmes que pose la diffusion du jazz en France (C.I.M., 83, rue Doudeauville, 75018 Paris).

Jazz Magazine présente un guide complet des festivals (quarante-cinq, en Europe ou en Amérique du Nord) augmenté d'un index des musiciens se produisant sur les scènes de l'été. *Jazz Magazine* présente déjà quelques comptes rendus de festivals, et surtout des interviews de musiciens qui circulent cet été : Chick Corea, Herbie Hancock, Lew Tabackin, Brandford Marsalis, etc. A noter : un guide du New-York « latino » : où manger, où danser, où acheter selon les règles de la communauté latine ; un reportage de la photographe Marie-Paule Nègre sur les clubs de jazz de Harlem ; et une étude sur le jazz au pays de l'apartheid : Dollar Brand, Bee Benjamin et Rashid Vally, producteur à Johannesburg.

F. M.

A propos de «l'Argent», de Robert Bresson

Le voyage initiatique

par J.M.G. LE CLÉZIO

Il y a, dans l'art de Bresson, une violence et une pureté qui sont celles des premiers états du monde. Voyant son dernier film, peut-être le plus beau, le plus émouvant, je pensais malgré moi à ce tableau tragique de Masaccio, *Adam et Eve chassés du paradis terrestre*, où sont exprimés tant de douleur, de crainte, de regret, et l'impossibilité désormais du bonheur loin de la source de la vérité éternelle. Je pensais à cette image du châtiment qui poursuit le désir, à la fatalité de ce partage de la douleur qui échoit aux hommes depuis le commencement du monde.

Tous les films de Bresson portent cette violence, qui est à la fois révolte contre le mal et soumission au destin destructeur de l'homme. Dans *l'Argent*, cette tragédie qui a son origine dans le quotidien autant que dans la nouvelle dostoïevskienne de Tolstoï, quelque chose de nouveau est apparu, quelque chose qui brille avec plus de netteté que dans le *Condamné à mort* ou dans le *Pickpocket*. Quelque chose qui résonne en nous comme un appel : la pureté. Je veux dire non pas seulement la pureté du cœur, cette vertu qui anime et grandit tous les héros de Bresson, mais la pureté du regard, qui scrute les objets et les gestes de la vie, pareille à une lumière crue, vraie, durcissant les choses et les êtres, leur donnant force d'exister, précision, une efficacité presque surréelle.

Depuis le commencement, l'art de Bresson, le « cinématographe », c'est donc cela : montrer, offrir ce que les yeux distraits par les mirages de la vie n'avaient pas su voir. Travail de peintre et d'architecte autant que philosophie, car cette recherche intransigeante du réel n'est pas une imitation de la nature ni une sacralisation (l'éternité de l'art, ce leurre de la vanité humaine !), mais simplement pour donner à voir. Ici, dans *l'Argent*, c'est cette pureté et cette dureté que je ressens tout d'abord, comme une exaltation de la vie, à laquelle s'opposent la violence du mal, les désirs, la possession.

L'argent, ce symbole tiré des Evangiles (l'on pense à la colère du Christ chassant les marchands du temple), voilà bien en effet ce qui trouble la pureté de la création, ce qui sépare l'homme de lui-même, l'exile loin du bonheur. L'argent trouble dans les films de Bresson, symbole de la déchéance humaine dans *les Dames du bois de Boulogne*, vertige du mal dans le *Pickpocket*. Ici, l'argent qui s'interpose entre les hommes, la fausse monnaie du mensonge et des faux témoignages, qui divise les hommes en possédants et en perdants, appelle le châtiment, la folie sanguinaire, la mort. Nul n'a dit avec plus de force et de vérité la haine de cet argent, la révolte contre un monde vénal et meurtrier. Mais cet idéalisme n'est pas innocent.

Pour dénoncer ce monde de violence et de meurtre, le film de Bresson est fait de colère et de révolte, il est un éclat qui effraie et laisse meurtri, qui change profondément celui qui le reçoit. Dans ce monde où dominent la violence et le crime, dans ce monde où plus que jamais l'argent semble le symbole des plus grands désirs et de la recherche vaine du bonheur, la violence et la pureté de Bresson ont quelque chose de farouche et d'implacable qui fait penser à un message prophétique. L'aventure de ce jeune homme condamné, à cause de cette fausse monnaie, puis, s'étant perdu dans le monde sans espoir de la prison, jeté seul dans le monde, où il tue enfin la famille qui l'a recueilli, emplit d'horreur et éclaire à la fois.

De la tentation au malheur, du malheur à la mort, c'est le voyage initiatique de l'homme à la découverte de la solitude fondamentale (le doute, la mort), cherchant en vain une vérité, un corps, une maison. Encore l'on pense au *Pickpocket* (sur un mode presque opposé, l'autre film bouleversant de Bresson), cet itinéraire d'un homme au milieu d'une foule qui n'est plus pour lui que proie, aliénation, condamnation.

∴

Au cœur de l'œuvre de Bresson, il y a le procès. Le procès, c'est-à-dire ce moment crucial où l'homme devenu solitaire s'oppose à la société, et où celle-ci le juge et l'exclut, au nom de la justice des hommes, puis le livre à la prison, ou au bourreau. Comme Jeanne d'Arc, comme Lancelot, le héros maudit de *l'Argent* est confronté à l'injustice et au mal, et son destin l'écarte du chemin des autres hommes, le désigne comme victime expiatoire. La justice humaine ne peut admettre l'exceptionnel, comme elle ne peut admettre la morale individuelle, ou la révélation mystique. Le héros de Bresson doit se séparer d'elle, et suivre son chemin, quoi qu'il lui en coûte. C'est en échappant à la morale commune qu'il peut échapper au mal, atteindre cette vérité intérieure qui s'est révélée à lui.

Visages, mains, gestes

L'instant le plus dense de *l'Argent*, c'est ce procès, où se joue précisément le destin d'un homme ordinaire, que les événements vont pousser jusqu'aux extrémités du mal et de la folie. C'est l'instant où les hommes perdent leur masque, mais aussi leur valeur fraternelle. Exclu par le monde humain (où l'argent peut aussi bien acheter le silence que vouer au crime), le héros de Bresson est aussi celui qui se condamne lui-même, quand il atteint cette région irréelle comme le règne animal, zone de fuite, d'exil et de déraison, où les lois humaines n'ont plus cours, où le jugement est inaudible. Errant dans la foule, ou bien enfermé dans la prison que l'abandon de la femme qu'il aime a élargie aux limites mêmes du monde, le héros de Bresson connaît une autre réalité, celle des mystiques peut-être, celle des fous et des criminels : quand l'homme est nu, dépouillé de tout ce qui lui était secours, amour, chaleur terrestre. Quand autour de lui le monde est devenu silencieux comme un désert de bêtes, et que l'avenir n'a plus de commencement. Ne lui reste alors que l'au-delà, qui l'attend, mais qui lui est non moins étranger, et l'infini du néant et de la mort, qui sont déjà en lui, l'ont abrasé, purifié.

C'est alors, je crois, que l'art de Bresson atteint son sommet, quand il parvient à nous faire sentir, par ce moyen insuffisant qu'est l'image cinématographique, par ce rythme lent et régulier qui s'établit entre les images, les sons, les paroles, la marche vers le silence du langage, le regard étonné et clair de cet homme qui porte en lui la mort, et surtout cet éclat presque insoutenable des choses, cet éloignement des formes de la vie, cette violence froide, vengeresse, qui est la pureté de l'homme avant la chute.

∴

Robert Bresson est sans doute notre plus grand poète, il est notre seul dramaturge d'aujourd'hui. Comme Racine, comme Strindberg, Bresson ne se sert d'un thème ou d'une intrigue que comme d'un prétexte pour nous donner à voir le monde. De là vient que nous sortons de ce voyage émus et changés, car ce qu'il nous a montré n'est pas un spectacle ni un miroir, mais un itinéraire, une initiation.

Chacun des films de Bresson est un recommencement, et en même temps une reconnaissance plus précise de cet autre réel. Bresson mesure avec la caméra notre monde vénal et cruel avec sobriété, mais aussi avec la fureur du peintre qui met toute sa vie dans chaque ombre, dans chaque tache de couleur.

C'est la peinture surtout qu'on découvre grâce à Bresson. Visages mystiques et lumineux du Greco, visages purs et jaillis de l'ombre de Piero della Francesca, ou du Caravage, visages arrêtés dans leur expression plus qu'humaine, visages des hommes et des femmes qui recèlent la passion, le mensonge, le désir, visages de la douleur, du désespoir. L'amour que Bresson porte aux visages humains, visages d'adolescents au regard profond qui laisse entrevoir le souvenir de l'ange. Les gestes, les mains aussi, qui font penser aux gestes de Goya, gestes lents, comme vus pour la centième fois, modelant les désirs, les sentiments, montrant les chaînes. Mains qui tuent, puis s'abandonnent.

Les tragédiens, les poètes, parlent à notre intelligence, à nos sentiments. Le verbe, le dialogue, sont leurs leviers, qui haussent notre propre langage et l'obligent à s'exalter. Robert Bresson agit de même, mais son art suit une autre voie. Dans *l'Argent*, nous découvrons enfin à quel point cette fenêtre est étroite, par où entrent, comme vers le fond d'une grotte, les rumeurs d'un autre monde, les lueurs d'une autre vie. Ce déroulement d'images, cette vibration sonore, agissent comme un rêve, comme une musique, qui appuient sur nos désirs et font éclore nos desseins secrets.

L'Argent n'est pas un film achevé. Comme l'*Expulsion du paradis terrestre* de Masaccio, comme *Jésus chassant les marchands du temple* du Greco, ou comme la *Fenêtre* de Matisse, quelque chose est resté en suspens, ouvert sur l'inconnu. C'est dans notre regard, dans notre mémoire, que l'œuvre doit se terminer, au fil des jours.

Bresson, l'initiateur. Il y a dans *l'Argent*, cette idée, qui est sans doute le lieu où s'achèvent tous les voyages, toutes les pensées : l'espoir d'un monde où l'œuvre d'art n'aurait plus de raison d'être. Où régnerait la justice, le contraire de l'argent.

EXPOSITIONS

En région parisienne

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. – Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

DOURDAN. Nicolas Vial. – Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

FRANCONVILLE-LA-GARENNE : 11 sculpteurs : Pol Bury, Cardot, Chailler, César, E. Martin, etc. – Hall et parc de la Mairie, parvis de l'Hôtel-de-ville, parc Cadet de Vaux (413-54-96). Jusqu'au 15 juillet.

MEAUX. Tissu mauve. – Tapisserie contemporaine. Filatures de Paris, 2, avenue Foch (434-54-00). Sauf lundi. Jusqu'au 31 juillet.

MELUN. Autour du pont de Maincy de Cézanne. – Musée, 5, rue du Franc-Murier (439-17-91). Jusqu'au 31 juillet.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. **Louis Hayet, 1854-1940.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

En province

Le Monde daté 30 juin a publié une liste des principales expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AIRAINES. Jeunes peintres de la République de Chine. – Centre d'art et de culture, Prieuré (26-05-05). Jusqu'au 18 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Karen Hansen : traces d'ombre. – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

ALÈS. Frans Masereel. – Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

AMIENS. La vie musicale en Picardie au temps des Puys. – Musée de Picardie, 48, rue de la République (91-36-44). Jusqu'au 13 juillet.

ANGERS. Tomie Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre ; **Visages de l'homme : sculptures à toucher.** – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. – Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre. – **Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age.** Jusqu'au 31 octobre.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. – Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre ; **Sol Lewitt : murs peints et structures.** – C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrière (44-88-31). Jusqu'au 27 août.

CAEN. Johnny Friedlander. Gravures récentes. – Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août ; **Cercle - carré - triangle : peintures, sculptures, mobilier 1930-1980.** – Hôtel d'Escorville (85-73-15). Jusqu'au 20 août.

CALAIS. Annette Messager : chimères 1982-1983. – Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre. **Franta : peintures, dessins.** Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 août.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. – Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Da Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Variol. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 3 septembre.

CHATEAUROUX. Regard neuf au centre. – Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 6 août.

DIJON. Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre ; **Gloria Friedmann.** – Le Consortium, 16, rue Quentin (30-75-23). Jusqu'au 23 juillet.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. Jusqu'au 26 septembre – **Véronique Bigo.** Jusqu'au 18 juillet. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00) ; **Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914.** – Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. Musée, ancien Evêché (39-34-35). Jusqu'au 30 août.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gandu. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre ; **Stendhal, Grenoble et le département de l'Isère sous la Révolution et l'Empire.** – Musée Stendhal (42-81-42).). Jusqu'au 15 septembre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – **Adamah. La terre.** ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – **Hommage à Stendhal.** Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre ; **Transfiguration : Alberola, Barcelo, Bioulès, Di Rosa, Penck, etc.** – Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août.

MENERBES. Henri Manguin, 1874-1949. – Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

MONTSAUCHE. Plantes médicinales : les simples, entre nature et société. – Maison du parc, Saint-Brisson.

NIMES. 150 ans de restaurations en Languedoc-Roussillon. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 17 juillet. – **Les premiers paysans de la France méditerranéenne.** Musée archéologique, 13 bis, boulevard Amiral-Courbet (67-25-57).

RENNES. Bernard Pagès. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. Frédérick Brock. – Galerie de la Citadelle, 38, rue de la Citadelle (37-08-52). Juillet-août.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août ; **Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace.** – Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

VENCE. Fred Deux. Dessins, gravures. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 22 juillet.

VEZELAY. Legs Zervos. Ancien dortoir des moines. Jusqu'au 31 octobre ; **Charles Vildrac.** – Mairie, salle gothique. Jusqu'au 28 juillet.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Douze artistes et le temps. Jusqu'au 7 août ; **Le temps mode d'emploi... de l'histoire et des usages du calendrier.** – CIRCA, Chartreuse (25-05-46).

La saison prochaine

L'Orchestre de Paris et la musique française

Son contrat ayant été renouvelé sans publicité pour trois ans (il atteindra onze ans en 1986) à la tête de l'Orchestre de Paris, on pouvait penser que Daniel Barenboïm tiendrait compte de la critique qui lui est souvent faite de ne guère se préoccuper de la musique et des artistes français. Bien au contraire, la musique française sera encore plus à la portion congrue que l'an passé, où les anniversaires de Brahms, Kodaly, Wagner, pouvaient servir d'excuse. L'Orchestre ne jouera que huit œuvres françaises sur soixante-quinze (soit 10,66 %) contre douze l'an passé sur soixante-quatorze (16,21 %). Chefs et solistes français seront à peine mieux partagés (treize sur cinquante-neuf).

Parmi les œuvres marquantes, signalons les créations de *Bewegung*, de Berio, *Pour un livre à Venise*, de Sinopoli, et *Notations II* de Boulez, deux programmes Webern-Schoenberg, les *Symphonies n° 1, 5 et 6* de Malher (par Raphaël Kubelik), le *Stabat Mater*, de Dvorak, la *2e Symphonie* de Dutilleux, le *Requiem* de Verdi, *Tristan*, de Henze, le *Concerto pour violon* d'Elgar.

Peu de renouvellement dans les solistes : Argerich, Ashkenazy, Benedetti-Michelangeli, les sœurs Labèque, J. Conlon, Mehta, Abbado, Pollini, Norman, Pavarotti, Berganza, Yo-Yo-Ma, Duchable, Serkin, Perrahia, Stern, P.L. Aimard, Cl. Bardon...

Le cycle de musique de chambre ne comptera plus que quatre concerts (contre neuf l'an passé) dont deux récitals Stern et Michelangeli, et un curieux programme de percussions.

L'Orchestre de Paris ira à Lucerne, Besançon, Turin, et fera deux grandes tournées en Allemagne et en Extrême-Orient. (Renseignements : salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008-Paris ; tél. 563-07-40.)

Saison russe au Châtelet

Le Théâtre musical de Paris/Châtelet achève sa saison de manière satisfaisante, ayant fait le plein de façon assez inespérée pour *les Indes galantes* comme pour *la Flûte enchantée* et bientôt pour *la Femme silencieuse*, de Strauss. Le ballet a perdu un peu de terrain, peut-être, puisque d'excellents spectacles comme ceux du London Festival Ballet et du Ballet de Stuttgart n'ont pas dépassé 50 à 55 % de fréquentation ; l'opérette aussi, sans doute en raison d'une production plus faible de *la Veuve joyeuse* (qui a tout de même été vue par 102 000 personnes).

La Ville de Paris n'en n'est pas moins satisfaite, à juste titre, de la direction de Jean-Albert Cartier, dont le mandat sera prorogé en 1984 pour quatre ans, et dont la subvention de 32 millions de francs devrait être portée à 36 millions l'année prochaine.

La saison à venir aura une dominante russe avec des représentations de la superbe *Khovanchtchina*, de Moussorgski, mise en scène par P.-L. Pizzi, et du *Coq d'or*, de Rimski-Korsakov, dans une production nouvelle, l'audition en concert du *Prince Igor* et de *Kitège*, de Rimski, ainsi que de nombreux concerts. L'Amérique ne sera pas oubliée, avec cinquante-deux soirées de *Sophisticated Lady* (sur la vie et l'œuvre de Duke Ellington) par une compagnie de Broadway, une série de récitals de Shirley Mac Laine et un festival de jazz.

La danse réunira un hommage à Balanchine avec le New York City Ballet, le Nederland Dans Theatre, le Ballet classique de Moscou, le Ballet de Marseille et le Ballet-Théâtre de Nancy.

Parmi les nombreux concerts, citons le deuxième Festival international des grands orchestres, qui réunira en huit jours huit grandes formations dirigées par Muti, Harnoncourt, Chailly, Penderecki, Ozawa, Ashkenazy, etc., auxquels s'ajouteront l'Orchestre d'Israël, le Symphonique de Moscou et le Royal Philharmonic Orchestra (Mehta, Svetlanov, Dorati), l'Orchestre de chambre de Vienne, le Sextuor du Bolchoï, et de nombreux récitals (Christoff, Gedda, Hendrickx, Cappuccilli, Te Kanawa, Price, Raimondi, Janowitz, Ranki, Kocsis, et bien d'autres), quinze concerts de jeunes interprètes et le concours de Jean-Pierre Rampal.

Trois semaines, enfin, seront consacrées à des opéras contemporains de chambre : *Huit chants pour un roi fou*, de P.-M. Davies, et *Aventures*, de Ligeti (direction Boulez), *Je vous dis que je suis mort*, d'Aperghis, et *le Petit Mahagonny*, de Brecht.

(Renseignements et abonnements : 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 233-44-44.)

L'Ensemble Intercontemporain au Kamtchatka ?

« La musique contemporaine est-elle condamnée à rester un Kamtchatka (Baudelaire, Sainte-Beuve, vous vous rappelez ?) réservé à la curiosité intrépide de rares explorateurs ? », demandait récemment Pierre Boulez à Michel Foucault. La réponse est non, assurément, à l'Ensemble Intercontemporain, qui dévoile un riche programme, très ouvert, pour la prochaine saison, avec de nombreux cycles pour les intérêts les plus divers. Indiquons-en les principales étapes.

En septembre, dix programmes de musique polonaise d'aujourd'hui ; en octobre, un concert Eötvös-Boulez (à Royaumont) et les opéras de chambre de P.-M. Davies et Ligeti (au Châtelet).

En novembre, « opération zig-zag », vingt-cinq compositeurs en sept concerts (Nono, Xénakis, Ligeti, Boulez, Dutilleux, Reich, Lenot, Carter, Ferneyhough, etc.), *« pour faire une certaine lumière sur vingt années de coexistence pas toujours pacifique »*. Et pour suivre, célébration du centenaire de Webern, entouré de ses contemporains et sucesseurs. Pas d'environnement pour Stockhausen, qui *« présente* (seul) *Stockhausen »* en neuf concerts et trois programmes, permettant de réentendre entre autres *Hymnen* et *Mikrophonie*.

Puis des concerts variés : en janvier, programme américain, un choix de J.-Cl. Pennetier (Stockhausen, Xénakis, Guerrero, Reverdy, Messiaen), et un autre de D. Russel Davies en février, une création de François Bayle (mars), des Italiens dirigés par G. Gelmetti (Castiglioni, Donatoni, Ferrero) en avril, des œuvres de Maderna, Zimmermann et Strauss, présentées par Gustave Kuhn (en mai). Enfin des ateliers, avec le jazzman George Lewis (« Du trombone à l'ordinateur »), Marc Battier et Gilbert Amy.

Le Forum de la création (d'octobre à avril) fera cette saison une place importante à des équipes étrangères (Pays-Bas, Grande-Bretagne, R.D.A., Italie), tandis que les solistes de l'Ensemble Intercontemporain donneront sept concerts de « classiques du XXe siècle », au centre Pompidou, à 18 h 30.

(Renseignements et abonnements : Ensemble Intercontemporain, 9, rue de l'Echelle, 75001 Paris : tél. : 260-94-27 et 261-56-75).

J. L.

SELECTION

CINÉMA

« Ludwig » de Luchino Visconti

La version la plus conforme (4 h 05, au lieu de 3 heures) à ce qu'avait voulu Visconti. Louis II de Bavière n'est plus seulement le « roi fou » de la légende mais un souverain déchiré par ses conflits intérieurs, n'ayant pu régner comme il l'entendait. Solitude de l'homosexuel cherchant l'absolu dans la musique de Wagner et les châteaux délirants qu'il fait construire. Cette splendide reconstitution intimiste et historique, traversée de rêves et de ténèbres, est aussi une méditation de Visconti sur la création artistique, la sienne peut-être.

ET AUSSI : *le Cercle des passions*, de Caude d'Anna (opéra d'amour et de mort sur la terre sicilienne, où règne la Mafia). *La Trilogie d'Apu*, de Satyajit Ray (à redécouvrir constamment). *L'Homme de la rivière d'argent*, de George Miller (western australien). *Newsfront*, de Philip Noyce (Melbourne, 1950, une éthique de l'information). *Le Roi des singes*, de Wan Lai Ming (du très grand dessin animé).

REPRISES : *Spartacus*, de Stanley Kubrick (trois heures de fresque). *Riz amer*, de Giuseppe de Santis (Mangano explose). *L'Extravagant Mr. Ruggles*, de Leo McCarey (de ces comédies comme on n'en fait plus). *Flesh*, d'Andy Warhol et Paul Morrissey (Joe Dallessandro, 1968). Films pour enfants au Denfert-Rochereau.

THÉATRE

Avignon

Le Théâtre national de Strasbourg inaugure le XXXVIIe Festival avec, d'une part, *les Dernières Nouvelles de la peste* dans la cour d'honneur et, d'autre part, deux pièces de Heiner Müller, *Héraklès* et *Hamlet machine*, par les élèves de l'Ecole, au Cloître des célestins. La Maison de la culture de Grenoble est également présente sur plusieurs fronts avec *les Céphéides* dans la cour d'honneur à partir du 12, tandis que Jean-Claude Gallotta installe sa compagnie chorégraphique au Cloître du cimetière de Villeneuve-lès- Avignon, où il présente *Yves P.*

ET AUSSI : A Rennes, le Festival des Tombées de la nuit, jusqu'au 10 juillet (tél. : (99) 79-01-98). Vaison-la-Romaine à partir du 8 (tél. : (90) 36-24-79).

MUSIQUE

Saintes, Angers, Saint-Maximin...

Toutes les provinces entrent dans la ronde des festivals. Deux manifestations aux objectifs marqués débuteront ces jours-ci dans l'Ouest : le 12e Festival de Saintes, sous la direction de Philippe Herreweghe, célébrera « Rameau, théoricien de la tonalité » avec quelques-uns des meilleurs musiciens baroques d'aujourd'hui (la Grande Ecurie, le Collegium vocale, l'Ensemble Venance Fortunat, T. Pinnock, la Chapelle royale, etc.) et la création scénique de *Pygmalion* ; mais Rameau ne sera pas seul, entouré par Gesualdo, Charpentier, Bach et même des modernes (du 10 au 20 juillet ; rens. : CIRMAR ; tél. : (46) 93-41-35).

A Angers, c'est un nouveau festival de « Musiques du vingtième siècle » qui prend sa course avec treize créations, l'Ensemble intercontemporain, l'Itinéraire, le Groupe vocal de France, 2e2m, l'Orchestre philharmonique de Liège, le Centre national de danse contemporaine, etc. (du 8 au 12 juillet ; rens. : Hôtel de ville ; tél. : (41)88-98-92, poste 3115).

A Saint-Maximin, la basilique recevra l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne pour la *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, dirigée par M. Corboz (les 9 et 10). A Sully-sur-Loire, l'Ensemble Secolo barocco (le 8), Y. Boukoff et P. Fontanarosa (le 9) et, pour célébrer la fête nationale, le triomphateur français du concours Reine-Elisabeth, Pierre-Alain Volondat (le 14). A Digne, le Festival d'art chrétien propose deux oratorios de Charpentier par les Arts florissants (le 7), les *Petites Liturgies* de Messiaen (le 8), le *Requiem* de Fauré et *Christus* de Liszt (le 9 ; rens. : (92)31-65-81). Où que l'on soit en cette saison, la musique est toute proche.

JAZZ

Gateway au New Morning

Dans l'abondance des spectacles (Chick Corea, Gary Burton, Herbie Hancock et Wynton Marsalis sont à l'Olympia), retenons un trio : *Gateway*, composé de Dave Holland, John Abercrombie et Jack DeJohnette, d'abord parce qu'il s'agit de trois immenses musiciens et ensuite parce qu'ils se produisent en club (au New Morning, les 9 et 10). Au plaisir de la musique s'ajoute celui du geste, du spectacle.

EXPOSITIONS

La Côte d'Azur

De Max Ernst en cent soixante peintures, sculptures, dessins, collages et livres présentés à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, aux œuvres récentes de Tapies à l'abbaye de Sénanque (à partir du 10 juillet), c'est encore et toujours la Côte d'Azur et ses environs qui offrent le plus grand choix d'expositions pour l'été. Citons la rétrospective Roger de la Fresnaye, un cubiste quelque peu oublié, au musée de l'Annonciade, à Saint-Tropez ; celle d'Arman, un nouveau réaliste nettement moins oublié, au musée Picasso d'Antibes ; les expositions Louis Chacallis, au musée de Toulon, et Francisco Clemente, à Nice (toutes deux à partir de la mi-juillet), pour mettre l'accent sur l'art actuel ; et pour finir sur un air ancien, le gothique siennois au Petit-Palais d'Avignon.

A PARIS : *Présences polonaises*, au Centre Georges-Pompidou (où il y a beaucoup à découvrir, et pas seulement en littérature) ; *Nœuds et Ligatures*, à la Fondation de la rue Berryer (l'art contemporain en est plein), et *Manet*, au Grand Palais.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

Les Rencontres de la Chartreuse

A peine le Festival de La Rochelle ferme-t-il ses portes, après avoir dûment célébré l'ordinateur – cet « homme de l'année » selon le magazine *Time*, – que la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon inaugure ses dixièmes Rencontres internationales d'été avec trois expositions consacrées à... l'informatique, aux computers, non plus seulement dans leurs rapports avec la musique mais avec la culture au sens large.

C'est donc dans l'ancienne hôtellerie des moines cisterciens que sera présenté en première mondiale l'accrochage – si l'on peut parler d'accrochage – préparé à Detroit (Michigan) à l'occasion de la conférence annuelle des techniques interactives et graphiques informatisées. Là aussi des artistes canadiens montreront leurs œuvres photo-électriques, tandis que la fédération nationale Travail et culture s'est vu confier le hall de l'antique boulangerie pour une démonstration des mutations entraînées par la robotique et la télématique dans l'univers des entreprises.

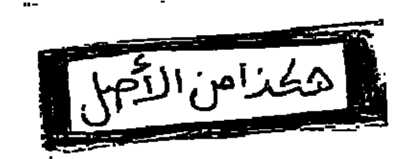
A disposition des curieux d'esprit et des esprits joueurs, une bibliothèque de logiciels avec espaces d'expérimentation, un stand de communication graphique, textuelle et sonore, une librairie. M. Denis Raison, directeur adjoint, a organisé des conférences le matin et des rendez-vous l'après-midi...

Les insensibles aux magies des écrans et des claviers ne doivent pas s'inquiéter : le calme de la Chartreuse, cette tranquillité offerte en cadeau, est plus fort que l'informatique.

Une fois encore, la musique traditionnelle, les musiques, n'aideront pas peu à le faire sentir : gros plans sur la voix. Voix religieuses avec des muezzins venus de Turquie, complaintes sépharades, cantos flamencos, mélopées-récits de griots africains, chœurs grégoriens, souvenirs de femmes-troubadours... des concerts tous les soirs, et l'on annonce le retour de l'Harmonic Choir de l'Américain David Hikes qui a retrouvé – sans l'aide de l'électronique ! – l'art de produire avec la voix plusieurs sons à la fois.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Du 8 juillet au 7 août, tél. : (90) 25-05-46.



THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). (D) Le 6 à 19 h 30 : Soirée Balanchine ; les 7, 9, 12 à 19 h 30 : Falstaff ; les 8, 11 à 19 h 30 : Otello.

SALLE FAVART (296-06-11). (J, S, D, Mar) Les 6, 8, 11 à 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 6, 8, 10 à 20 h 30 : les Estivants ; les 7, 9, 11 à 20 h 30 et le 10 à 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; le 12 à 20 h 30 : les Femmes savantes. – Thermes de Cluny : les 6, 8, à 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer : les 6, 7, 8, 9 à 18 h 30 : Albert le botaniste ; Grand Théâtre : les 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 : le Prince travesti.

ODÉON (325-70-32), clôture annuelle.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 5, 6, 7, 8, 9, 10 à 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). – Cinéma polonais : les 6, 7 à 15 h : Actions-performances d'artistes contemporains ; 18 h : Teresa Tyszkiewicz ; les 8, 9 à 15 h, 18 h : L'art vivant à Lodz ; le 10 à 15 h : Actions-performances d'artistes contemporains ; 18 h : Szlaban. – Cinéma indien : le 6 à 14 h 30 : la Sita d'Or, de G. Aravindan ; 17 h 30 : les Joyaux de Shiva, de K. Viswanath ; 20 h 30 : La fable, de S. Paranjpye ; le 7 à 14 h 30 Dulia, de S. Bhattacharya ; 17 h 30 : le Fugitif, de R. Ghatak ; 20 h 30 : Calcutta ville cruelle, de B. Roy ; le 8 à 14 h 30 : Raja Harischandra, de K. Mardan ; 17 h 30 : Malleswari, de B.-N. Reddi ; 20 h 30 : Chemmeen, de R. Kariat ; le 9 à 10 h 30 : le Vagabond, de R. Kapoor ; 14 h 30 : le Citoyen, de R. Ghatak ; 17 h 30 : l'Homme-Auto, de R. Ghatak ; 20 h 30 : le Fil d'or, de R. Ghatak ; le 10, à 10 h 30 : Raison, discussion et un conte, de R. Ghatak ; 14 h 30 : Mi bémol, de R. Ghatak ; 17 h 30 : l'Homme-Auto, de R. Ghatak ; 20 h 30 : le Rôle, de S. Benegal ; le 11 à 14 h 30 : le Trône, de J. Patel ; 17 h 30 : Uttarayanam, de Aravindan ; 20 h 30 : le Miroir de l'illusion, de K. Shahani.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), clôture annuelle.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D., L.), 21 h : Darling darling.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), le 9 à 18 h 30 : Richard II ; Aquarium (374-99-61) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante (dernière le 10).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : George Dandin.

CREATIS (887-28-56) (D., L.), 21 h : Aurelia Steiner.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D.), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet (dernière le 9).

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. 20 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve (dernière le 11) ; 20 h 30 : la Leçon (dernière le 11) ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres (dernière le 11) ; 22 h 30 : les Atours de Nell (dernière le 9).

JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90) (L.), 21 h : R. Devos. – Petit-Montparnasse (D. soir, L.), 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-[illegible]2-26) (L.), 21 h 15 : Lorenzaccio.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (J. D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Folies opérettes.

POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter (dernière le 9).

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on [illegible] où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires concertantes ; 22 h 15, dim. 16 h : Et la grande...

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous (dernière le 9).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

[illegible]ON (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de cou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h : Un caniche sur la banquise.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam. 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 22 h : Les Gros (dernière le 9).

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme : 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils : Jeu., vend., sam., 22 h : R. Bernadac.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.

PÉNICHE « ATMOSPHÈRE » (249-74-30), les 8, 9, 10 à 20 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : le Baboud ; 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier » (dernière le 9) ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) les 5, 6, 7, 12 à 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

En région parisienne

MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33), les 6,7,8 à 20 h 30 : le 9 à 14 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir ; les 11, 12 à 21 h : Erik Satie.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 8, 9 à 22 h : Ch. Margolin, Rico, J.-L. Morel, T. Verdi.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Salle M.-Denis (973-92-92), le 8 à 20 h 30 : Triptyque musical (Poulenc).

SCEAUX, XVe FESTIVAL DE L'ORANGERIE (660-07-79), le 9 à 17 h 30 : Trio J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Ph. Muller (Brahms, Mozart, Beethoven) ; le 10 à 17 h 30 : M.-A. Estrela (Bach, Beethoven, Liszt...).

FESTIVALS

A Paris

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY (D., J.), 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale ; le 8 à 21 h 30 : Pygmalion et Anacréon.

HOTEL D'AUMONT (D.), 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.

CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines (dern. le 9).

TH. ESSAION I (D), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : (D., L.), 19 h 30 : le Calcul ; 21 h 15 : Bertrand strip-tease.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bedois, Ensemble G. Dufay (Dufay).

HOTEL DE MARLE, à 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).

PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30, le 7 : l'Homme qui plantait des arbres ; le 9 : Crécerelle ; le 12 : Cl. Bluteau : 20 h 30, les 7, 12 : l'Anti-Mythe en miettes.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, (D.) 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

PARIS, vedettes du Pont-Neuf, le 8 à partir de 16 h : Cuivres de l'Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Desprès, Attaignant, Lalande...) ; le 9 à partir de 16 h : Ensemble de cuivres Pro Musica, dir., S. Orlik (Banchieri, Gabrieli, Corelli...).

COURSON-MONTELOUP, Château, le 9 à partir de 15 h 30 : Capella Regis, dir. : J. Forgues (de Lavigne, Vivaldi, Naudot...).

COURANCES, Château et Eglise, le 10 à partir de 15 h 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Duvauchelle (Telemann, Haendel, Fauré...).

En province

AQUITAINE

LA ROCHELLE. – Rencontres internationales d'art contemporain (46) 41-03-35 : M.C., les 6, 7, 8 et 9 à 18 h, Poésie sonore ; le 6 à 20 h 30, « Plaisir synthétique » ; le 9 à 20 h 30, « le Savon » ; les 7, 8 et 9 à 20 h 30, « Slow Fade ».

MONTGUYON. – Ve Festival de la Paix (46) 04-10-60 : le 9, 21 h, Ballets Europe de l'Est ; le 10, 21 h, Soirée des 4 continents ; le 11, 21 h, Gala international ; le 12, 21 h, Soirée latino-américaine.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BEAUNE. – Rencontres musicales (80) 22-23-32 : Hôtel-Dieu-Salle des Povres, 21 h, le 7, Ensemble de musique de chambre (Bach, Telemann, Rameau, Couperin) ; le 8, Chœur régional et Orchestre vocal de Bourgogne (Couperin, Haydn, Gilles) ; Hôtel des Ducs, le 10 à 21 h, récital Martha Cook (Bach, Rameau, Couperin).

BRETAGNE

RENNES. – 4e Festival des tombées de la nuit (99) 79-01-98 : Théâtre : le 6 à 20 h 30, Concert M. Lac'hantec ; le 8 à 20 h 30, Concert Yves Krier. Parcheminerie : les 6, 7, 8 et 9 à 20 h 30, « Faut pas s'y fier » ; les 7, 8 et 9 à 22 h, « Contes fantastiques de Bretagne ». Vieux Saint-Etienne : le 6, à 21 h 30, « le Baladin du monde occidental » ; le 7 à 21 h 30, « Kernevez city » ; le 8 à 21 h 30, « Denise » ; le 10 à 17 h, Match d'improvisation théâtrale. Place du Parlement : le 6 à 22 h 30, Soirée Bretagne-Irlande ; le 7 à 22 h 30, « les Trois Nuits » ; le 9 à 22 h 30, « Anne de Bretagne » ; le 10 à 21 h, Univers de la harpe. Bibliothèque : le 7 à 20 h 30, Veillée « Bretagne et arts sacrés ». Place de la mairie : le 8 à 22 h 30, Bal costumé ; le 10 à 15 h, Ballade en pays gallo. Salon de l'hôtel de ville : le 9 à 14 h, Quintette Imperial-Singers d'Exeter, à 15 h, Manecanterie Saint-Michel de Rennes. Cloître Saint-Melaine : le 9 à 20 h 30, Concours de couples de sonneurs. Théâtre de la ville : le 9 à 20 h 30, Chorales. Pontchaillou : le 10 à 14 h, Concert de chant choral.

CENTRE

SAINT-VIDAL. – Xe Fêtes chorales (71) 57-50-26 : Centre Pierre-Cardinal, au Puy, à 21 h 30, Canto général ; Cour d'honneur du château, le 8 à 21 h 30, Ensemble vocal « a capella » ; Chœur madrigal de Szekszard, le 9 à 21 h 30, Musicames et Los Incas ; le 10, de 18 h à 24 h, Musique latino-américaine

CHAMPAGNE-ARDENNES

BRAUX-STE-COHIERE. – XIIIe Festival (26) 60-83-51 : Château, à 21 h, le 9, Récital C. Perier-Layec (clavecin).

MIRECOURT. – IIIe Festival de cordes (29) 37-11-33 : Eglise Notre-Dame, le 9 à 20 h 30, Ensemble de Venise (Tartini, Vivaldi).

MIDI-PYRÉNÉES

MONTPELLIER. – IIIe Festival off de danse (67) 58-38-15 : Théâtre Ixcion à 22 h, les 6 et 7, « Aller simple » ; les 9, 10 et 11, « Partie de campagne ».

TOULOUSE. – Musique d'été (61) 23-32-00 : Cloître des jacobins, le 7 à 21 h, Exeter University Singers ; Halle aux grains, le 12 à 21 h, Ballet national du Sénégal ; Eglise-Musée des Augustins, le 6 à 21 h, Orgue E. Kooiman (Bach) ; Eglise Saint-Pierre-des-Chartreux, le 8 à 21 h, Orgue J. Boyer (Messe Nicolas de Grigny).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE. – Festival de la cité (68) 25-33-13 - 25-62-50 : Théâtre municipal, le 6, J.-P. Farré ; les 11 et 12, Nanas de Espinas ; Cour du Midi, le 7, Orchestre de Montpellier-Languedoc-Roussillon ; Basilique Saint-Nazaire, le 10, Ensemble instrumental de Grenoble, les chœurs de Carcassonne, les choristes « à cœur joie » (Mozart, Prokofiev) ; Grand-Théâtre, les 8 et 9, le Ballet de l'Opéra de Paris et l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine.

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT. – Saison musicale 63-14-99 : Eglise romane, le 12 à 21 h 15, London Early Music Group.

LES AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBÉRON (90) 75-63-28 : Eglise de Roussillon, le 5, Quatuor des Graviers (Schubert) ; Eglise de Fontaine-de-Vaucluse, le 7, Quatuor des Graviers (Schubert).

NORD - PAS-DE-CALAIS

VIIe FESTIVAL DE LA COTE-D'OPALE
(21) 30-40-33

BERCK. – Salle des sports, les 9 et 10 à 21 h, Rock sur mer.

BOULOGNE. – Salle Léon-Blum, le 11 à 21 h, le Ballet du nord.

CALAIS. – Théâtre, Le 8 à 20 h, Magie du tango.

CONDETTE. – Château d'Hardelot, le 12 à 21 h 30, « Jules César ».

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS. – Musiques du XXe siècle (41) 88-98-92 : Centre de Congrès, le 8 à 20 h 30, Ensemble intercontemporain (Berio, Devillers, Boulez) ; le 9 à 15 h, Théâtre musical Denis Levaillant-Inside (Koering, Vivier) ; à 18 h, Ensemble Aleph ; à 20 h 30, Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris ; le 10, à 17 h 30, Théâtre musical Denis Levaillant-Inside ; à 20 h 30, Orchestre philharmonique de Liège (Boesmans, Xenakis, Pousseur) ; le 11 à 10 h, Colloque ; à 15 h, Ensemble Densité 5 (Pablo Fonilland, Constant) ; à 18 h, Groupe vocal de France (Lajeune, Willmann, Haffner) ; à 20 h 30, Lontano Ensemble (Guézec, Gerhard, Patterson) ; à 22 h, Théâtre musical Denis Levaillant-Inside ; Centre de Congrès, le 12 à 15 h, Récital Ivan Chiffoleau (Bach, Monnet, Durilleux) ; à 18 h, Ensemble 2e 2m (Finissy, Stroe, Berio, Koering) ; à 21 h, Orchestre philharmonique des pays de la Loire (Ravel, Scelsi, Dusapin, Berio) ; Musée Jean-Lurçat, le 8 à 22 h 30, Ensemble de cors ; le 10 à 18 h, Concert final du stage vocal (Stravinsky, Machaut, Gloderann, Fischer) ; Anciens abattoirs d'Angers, le 8 à 23 h, Jazz ; le 9 à 22 h 30, Jazz ; à 23 h 30, Blue Moon Kentucky ; le 10 à 22 h 30, Quartet Trans Fusion ; Cathédrale, le 9, à 17 h, Ensemble de cuivres Bernard Soustrot et Jean Guillou (Messiaen, Gabrieli) ; Kiosque du Mail, le 10 à 11 h, Jazz en liberté.

SABLE-SUR-SARTHE. – (43) 95-49-96 : Centre culturel, le 8 à 21 h, « Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué » ; Centre-Ville, le 9 à 17 h, Klown Kompanie.

SAINTES. – (46) 93-41-35 : le 10 à 18 h, A. Harnoncourt, C. Coin, J. Sonnleitner (Rameau) ; à 21 h, La grande écurie et la chambre du roy (Bach) ; le 11 à 21 h, A. Ader (Debussy) ; à 23 h, Musique traditionnelle d'Iran ; le 12 à 18 h, F. Malgoire, G. Rheinhardt, M. Muller, F. Lengelle, à 21 h, Les arts florissants. Dir. W. Christie.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. – Danse (42) 26-23-38 : Ecole normale d'institutrices, les 6 et 7 à 21 h 45, Sandman Sims and company ; le 8 à 19 h, Margie Gillis ; les 9 et 10 à 21 h 45, Ater Balletto ; le 11 à 21 h 45, Pilobolus.

AVIGNON. – (90) 86-24-43 : Palais des Papes, les 9 et 10 à 22 h, Dernières nouvelles de la peste ; le 12 à 22 h, Les Céphéides ; Théâtre municipal, les 11 et 12 à 21 h 30, la Dévotion à la croix ; Cloître des carmes, le 12 à 22 h, Liberté à Brême ; Cloître des Célestins, les 10, 11, 12 à 22 h, Héraklès 5, Hamlet-Machine ; Cour de la faculté des sciences, les 10, 11, 12 à 22 h, Clar S. ; Salle Benoît XII, les 11 et 12 à 21 h 30, Minetti ; Cour de l'Oratoire, le 11 à 22 h et le 12 à 18 h, Avron Big Band ; Parking de l'Oratoire, les 9 et 11 à 20 h, les 10 et 12 à 22 h, Le Saperleau ; Villeneuve-lès-Avignon, les 10 et 12 à 22 h et le 11 à 22 h, Cloître du cimetière ; Métropole Notre-Dame-des-Doms, le 10 à 17 h, Bollène.

CANNES. – Nuits musicales du Suquet (93) 38-62-00 : Palais des Festivals, 21 h 30, le 7, Trio J.-P. Collard, A. Dumay, F. Lodeon ; le 9, Ensemble de musique de chambre de la R.A.I. ; le 11, Ensemble à vent Maurice Bourgue (Beethoven, Mozart) ; le 12, Carte blanche à Gabriel Tacchino (Fauré, Poulenc, Franck).

FRÉJUS. – Festival méditerranéen (42) 86-82-14 - 86-84-71 : Cour de l'archevêché, le 8, A. Yupanqui, P. Soler, O. Caceres.

FRÉJUS. – Forum des arts et de la musique (94) 51-37-56 : Cathédrale, le 6 à 20 h 30, « L'Estérelenco » et M. Papagallo ; le 12 à 21 h 30, Chorale tchécoslovaque ; Cour évêché, le 8 à 21 h 30, A. Yupanqui ; Théâtre Romain, le 11 à 21 h 30, Ballet national du Sénégal.

LE CAP D'AGDE. – Festival méditerranéen (42) 86-82-14 - 86-84-17 : Centre des Congrès, le 9, P. Soler, A. Yupanqui, O. Caceres.

MARSEILLE. – Festival populaire (91) 37-74-36 : Borely, le 7 à 21 h 30, Marionnettes ; le 8 à 21 h 30, « La Bayadère » ; le 10 à 21 h 30, « La Bayadère » ; le 10 à 21 h 30, « l'Élixir d'amour ».

NIMES. – Jazz (66) 21-34-02 : Arènes de Nîmes, 21 h 30, le 8, K. Jarrett ; le 9, C. Corea ; le 10, P. Francis ; le 11, VSOP II- Herbie Hancock ; le 12, Gateway.

SAINT-MAXIMIN. – Soirées de musique française (94) 78-01-93 : Basilique, le 6 à 21 h, Orchestre Cannes-Provence-Côte-d'Azur (Mozart) ; le 9 à 18 h et le 10 à 18 h, Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (Bach).

SALON DE PROVENCE. – (90) 91-30-63 : Château de l'Emperi, 21 h 30, le 6, le Gong du balayeur ; le 7, Mama Béa ; le 9, Alambic et G. Allwright.

TOULON. – XXXIIIe Festival de musique (94) 62-01-06 : Eglise St-Louis-Hyères, le 6 à 21 h, « Les virtuoses de Moscou » (Vivaldi, Rossini, Bach) ; Fort de Bregançon ; le 9 à 21 h, Ensemble baroque de Paris (Vivaldi, Rameau).

TOULON-OLLIOULES. – Châteauvallon danse (94) 24-11-76 : Amphithéâtre, 22 h, les 8 et 9, Lucinda Childs Company ; les 11 et 12, Flamenco avec le Trio El Zurraques et Carmen Linares.

RHONE-ALPES

ANNECY. – Festival de la vieille ville (50) 45-00-33 : Place Notre-Dame, le 9 à 21 h, Festival de l'impossible avec J. Regil et sa compagnie ; le 11 à 21 h, Anonymus Orkestra ; Jardin de l'évêché, le 9 à 21 h, Piccamiglio Electronic ; le 10 à 10 h 30, Messe en plein air ; le 11 à 21 h, Salesienne gymnastique ; Thiou, le 9 à 21 h, Club Zou ; le 10 à 21 h, Clairvielle modestie ; Tour du collège, le 9 à 21 h, Zoumai (funky) ; le 11 à 21 h, L. Dahan ; Rue de l'Isle, le 9 à 21 h, Whiffenpoof ; Rue Sainte-Claire, le 9 à 21 h, Trio William's (Harmonica) ; le 11 à 21 h, Les Bérets électriques ; Place Sainte-Claire, le 9 à 21 h, « Micheau cc » ; le 11 à 21 h, Floo-Flash ; Place Georges-Voland, le 9 à 21 h, P. Dusseau ; le 11 à 21 h, Club Zou ; Hôtel de Bagnorea, le 9 et le 11 à 21 h 30, Spectacle de lanterne magique ; Hôtel de ville, le 9 à 21 h 30, Ballet national de Colombie ; le 11 à 21 h 30, Cliff ; le 12 à 21 h 30, J. Martin et Antenne 2. Dans toute la vieille ville, le 10 à 17 h et 21 h, Joël Joli-Cœur le bonimenteur.

BAGNOLS-SUR-CÈZE. – VIe Festival (66) 89-80-02 : Centre culturel, le 8 à 22 h, M. Laguerie ; Place Mallet, le 9 à 22 h, Orchestre et soliste du conservatoire de Perpignan (Schutz, Purcell, Fauré) ; Mont-Cotton, le 12 à 22 h, Ballet Caraïbes.

DIGNE-LES-BAINS. – Festival international d'art chrétien (92) 31-65-81 - 31-59-05 : Cathédrale de Forcalquier, le 6 à 21 h 15, Quatuor Via Nova (Haydn) ; Notre-Dame du Bourg, à 21 h 15 ; le 7, « les Arts florissants » ; dir. W. Christie ; le 8, Orchestre régional Cannes-Provence-Côte-d'Azur (Bach, Messiaen) ; le 9, Chorales régionales et Orchestre régional Cannes-Provence-Côte-d'Azur (Fauré, Liszt) ; le 10, Quintette de cuivres Ars nova ; le 11, Maîtrise Gabriel-Fauré de Marseille ; dir. T. Farré-Fizio (Poulenc, Fauré) ; le 12, Maîtrise de Monaco.

MIRAMAS-LE-VIEUX. – Soirées (90) 58-09-94 : Place du château, à 22 h, le 7, M. Laguerie ; le 8, Los Incas ; le 9, M. Le Forestier.

PRIVAS. – Festival du Vivarais (75) 64-33-86 : Cloître des Recollets, le 7 à 21 h, Willem Breuker Collectif ; le 12 à 21 h, Orchestre Strings of Zurich (Vivaldi).

SALLANCHES. – (50) 58-04-25 : Eglise Saint-Jacques à 20 h 45, le 8, Ensemble instrumental de Savoie (Haendel, Bach, Wagner, Mozart) ; le 10, R. Pasquier et B. Regutto (Fauré) ; le 12, M. Nordman et M. Debost (Mozart).

UZÈS. – XIIIe Nuits (66) 22-68-88 : Cathédrale Saint-Théodorit, le 6 à 20 h 45, Michel Beroff (Debussy, Fauré, Milhaud, Poulenc) ; Palais épiscopal, le 9 à 20 h 45, Orchestre régional de Montpellier (Schumann) ; le 12 à 20 h 30, Gréco.

VAL-D'ISÈRE. – Musique 73-24-96 : Salle Club, le 8 à 20 h, Ensemble franco-allemand de Jazz, les 7 et 12 à 20 h, Ensemble franco-allemand de mime.

VIENNE. – Jazz (74) 53-02-61 : Théâtre antique à 20 h 30, le 6, Jaco Pastorius and The Word of Mouth Band Gateway, R. Raux ; le 7, Fats Domino ; le 8, Sam Rivers Group-Willem Breuker Kollektief, Siegfried Kessler Trio ; le 11, Art Blakey and the Jazz Messengers, Randy Weston Quintet-René Urtreger Quintet ; le 12, Stan Getz Quartet-Woody Herman Orchestra Boell and Roubach.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 6

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 heures : G. Fumet, R. Siegel (Bach).

ESCALIER D'OR, 21 heures : E. Lamandier (Romances séfarades).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris.

LUCERNAIRE, 21 heures : J.-J. Dunki (Beethoven, Dunki, Schoenberg).

NOTRE-DAME, 16 heures : North Texas Youth chorale.

HOTEL HEROUET, 18 heures et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

ESCALIER D'OR, 19 heures : Ensemble polyphonique de France, dir. : M. Bourdon (Monteverdi, Palestrina) ; 21 heures : Ensemble G. de Machaut, dir. : J. Belliard (musique du Moyen Age).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 heures : Chorale P. Kuentz (Vivaldi, Mozart, Rodrigo).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Frescobaldi, Bach, Franck...).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 6.

JEUDI 7

LUCERNAIRE, 21 heures : voir le 6.

ESCALIER D'OR, 19 heures : Ensemble Fortune (musique de la Renaissance) ; 21 heures : (Britten, Tisné, Prokofiev).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 heures : voir le 6.

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : Sacqueboutiers de Toulouse, Chœur national ; chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Gluck).

NOTRE-DAME, 16 heures : Ama Sylver.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 heures : Chorale J. Samson (Gand).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 6.

VENDREDI 8

LUCERNAIRE, 21 heures : J.-J. Dunki (Couperin, Beethoven, Bartok).

NOTRE-DAME, 16 heures : Ama Red.

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : voir le 6.

ESCALIER D'OR, 19 heures : Y. Uyama (Couperin, Balbastre, Rameau) ; 21 heures : Quatuor Doffin/Chaillet/Millot/Sabouret (Brahms).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 16 h 30 : Riverside Master Chorale, dir. : J.-T. Ross (Mendelssohn, Mozart, Britten...).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 6.

SAMEDI 9

LUCERNAIRE, 21 heures : voir le 8.

ESCALIER D'OR, 19 heures : A.-L. Savin (Fauré, Nadermann, Pierne) ; 21 heures : Schubert, Haydn, Roussel).

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : voir le 7.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm ; chœur de l'Orchestre de Paris, dir. : A. Oldham (Mozart).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 heures : Ensemble vocal madrigal de Paris, dir. : M. Rousseau (Banchieri, Byrd).

SERRE D'AUTEUIL, 15 heures : G. Bezancon.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 6.

DIMANCHE 10

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : M.-F. et J.-P. Simon (Debussy, Hindemith, Granados...)

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : P. Caire (Buxtehude, Scheidt, Pachelbel...)

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : L. Étienne (Franck, Alain).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : Voir le 6.

MUSÉE CARNAVALET, 15 h : P. Le Corre (Liszt).

LUNDI 11

ESCALIER D'OR, 19 heures : Cl. Zibi (Scarlatti, Bach, Villa-Lobos) ; 21 heures : H. Nagoesen, P. Scotto le Massese (Mozart, Donizetti, Verdi).

NOTRE-DAME, 16 heures : Ama Blue.

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 heures : The Patriots (orchestre et chorale américains).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 6.

MARDI 12

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : voir le 7.

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30, le 6 : A. Cullaz/M. Graillier ; le 7 : Tubapack ; le 8 : Barthélémy/Bex/Jouvelet ; le 9 : Bourde/Jeanne/J. Clark.

ATMOSPHÈRE (249-74-30) 20 h 30, les 8, 9, 10 : Théâtre à bretelles ; les 8, 9 à 22 h 30 : Kawen.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 8 à 20 h : A. Fakrun.

CASINO DE PARIS (285-00-39) 20 h 30, le 11 : J. Hammond, J.-L. Hooker ; le 12 : W. Dixon/Sugar Blue/L. Allison.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 6, 7, 8, 9 : Ch. Slide ; les 10, 11 : R. Guerin ; le 12 : D. Doriz.

DEPOT-VENTE (637-31-87) 21 h 30, le 7 : D. Dupuis et Forficule ; le 8 : Teen Kats ; le 9 : Segan.

FORUM (297-53-39), 21 h, les 6, 7, 8 : M'Bamina ; le 12 : Malopoeta.

NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30, les 6 et 7 : B. Higgins, T. Montelin, J. McLean, H. Lewis ; les 9, 10 à 21 h 30, Gateway ; les 11, 12 : A. Collins and Icebreakers.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h, le 7 : G. Burton/Chick Corea ; le 8 : Wynton Marsalis Quintet, VSOP II ; le 9 : Fats Domino ; le 12 : The Cramps.

PALACE (246-10-87) 24 h, le 7 : Ganja ; le 8 : Universal ; le 9 : Mathias.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : High Society Jazz band ; jeu. : Watergate Seven + One ; Vendredi : Dixie Francis ; sam. : Jazz Group de Bretagne ; lun. : le Vieux Trac ; mar. : J. Lacroix.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Lagrene, B. Reinhardt, M. Graillier, A. Cullaz, A. Romano (dernière le 10) ; A partir du 11 : J.-P. Debarbat, A. Hervé, T. Bonfils, Ch. Lete.

PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26) 21 h : le 6 : Mose Allison ; les 8, 9 : Experience.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30, les 6, 7 : M. Laferrière ; les 8, 9, 12 : R. Franc.

SUNSET (261-46-60) (L.) 23 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, P. Laizeau (dernière le 10).

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) 15 h : Ecole nationale du cirque.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) les 10, 11 à 21 h : Pope de Cordoba.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.) 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (J., D.) 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 Des voyageurs (dernière le 10) ; le 12 : Danse de l'Inde.

TH. 18 (226-47-47) (D. soir) 20 h, dim. 16 h : Fou Folie (dernière le 10).







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque municipale de Luxembourg : Drums of Fu Manchu, de W. Witney (1re partie) ; 19 h, *Ce n'est qu'un au revoir*, de F. Borzage ; 21 h, l'Abîme, de E. Lubitsch.

JEUDI 7 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque municipale de Luxembourg : Drums of Fu Manchu, de W. Witney (2e partie) ; 19 h, Marche de brutes, de A. Mann ; 21 h, l'Étrangère intime, de J. Walton.

VENDREDI 8 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque municipale de Luxembourg : le Club des soupirants, de M. Gleize ; 19 h, Empreintes digitales, de R. Walsh ; 21 h, Cynara, de K. Vidor.

SAMEDI 9 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque du Luxembourg : Marie-Martine, de A. Valentin ; 17 h, le Voyageur sans bagages, de J. Anouilh ; 19 h, l'Aveu, de D. Sirk ; 21 h, Brewter's millions, de A. Dwan.

DIMANCHE 10 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque du Luxembourg : Miroir, de R. Lamy ; 17 h, Robinson Crusoé, de J. Musso ; 19 h, So dark the night, de J.-H. Lewis ; 21 h, The handed man, de don Siegel.

LUNDI 11 JUILLET

Relâche.

MARDI 12 JUILLET

15 h, Carte blanche : Cinémathèque du Luxembourg : Portrait d'un assassin, de B. Rolland ; 19 h, Time out of mind, de R. Siodmak ; 21 h, Her sister's secret, de E. G. Ulmer.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 6 JUILLET

15 h, Grand classique du cinéma : Pan ! dans la lune, de J. Salvador ; 17 h, l'Enquête mystérieuse, de J. Lemont ; 19 h, Cinéma indien : Rites funéraires, de P.R. Reddy.

JEUDI 7 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Kean, de A. Volkoff ; 17 h, Le crime était signé, de J. Guillermin ; 19 h, Cinéma indien : le Miroir de l'illusion, de K. Shahani.

VENDREDI 8 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Maître après Dieu, de L. Daquin ; 17 h, Ultimatum, de R. et J. Boulting ; 19 h, Cinéma indien : le Rôle de S. Benegal.

SAMEDI 9 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : le Roi des cinglés, ou silence on tourne, de C. Bruckman ; 17 h, la Boîte magique, de J. Boulting ; 19 h, Cinéma indien : les Joyaux de Shiva, de K. Viswanath ; 21 h, Grihapravesh, de B. Bhattacharya.

DIMANCHE 10 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h, Lady Hamilton, de A. Korda ; 19 h, Cinéma indien : le Trône, de J. Patel ; 21 h, le Seuil, de J. Patel.

LUNDI 11 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Paris 1900, de N. Vedres ; 17 h, A cor et à cri, de Ch. Crichton ; 19 h, Cinéma indien : Phaniyamma, de P. Karanth.

MARDI 12 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) : Secrétan, 19e (241-77-99).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32)*.

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e *(562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-56-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : *Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e* (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : *U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23)*.

LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; *Pathé* Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e *(354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)*. — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-*André-des-Arts, 6e (326-80-25)*.

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16e *(606-34-25)*.

LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 5e (246-49-07).

HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8e 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount-Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRILOGIE D'APU, 1re partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : *14-Juillet Racine*, 6e (326-19-68).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 12 h, 16 h, 20 h : le Grand Frisson ; 14 h, 18 h, 22 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipi Caca Dodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Monkey Business ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une Nuit à l'Opéra ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : la Soupe au canard.

LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : Key Largo ; ven., sam. : Casablanca ; dim., lun. : le Grand Sommeil ; mar. : la Femme à abattre.

HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. *14 h*, dim. 16 h, mar. 22 h : la Belle au bois dormant ; mer. 16 h, jeu. 14 h, dim. 18 h : le Petit Cheval bossu ; mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 18 h, lun. 22 h, mar. 16 h : le Lac des cygnes ; mer. 20 h, jeu. 16 h, ven. 20 h, sam., mar. 14 h : Roméo et Juliette ; mer. 22 h, ven. 16 h, sam. 16 h, lun. 14 h et 20 h : Ivan le Terrible ; jeu. 22 h, ven. 16 h, sam. 20 h, dim. 14 h, lun., mar. 18 h : Spartacus ; sam. 22 h, dim. 20 h, lun. 16 h, mar. 20 h : Maïa Plissetskaïa danse.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer. : le Sergent noir ; jeu. : les Cheyennes ; ven. : Permission jusqu'à l'aube ; sam. : les Deux Cavaliers ; dim. : la Prisonnière du désert ; lun. : la Dernière Fanfare ; mar. : Planqué malgré lui.

FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : Du plomb pour l'inspecteur ; ven., sam. : la Rue chaude ; dim., lun. : la Fugue ; mar. : Fury ; Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : l'Anti-Gang ; jeu. : De plein fouet ; ven. : Macao le paradis des mauvais garçons ; sam. : Mélodie pour un tueur ; dim. : Cutter's Way ; lun. : la Dame de Shangai ; mer. : Enquête sur une passion.

DES CINEASTES ETRANGERS EN FRANCE : Studio-43, 9e (770-63-40) ; mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 20 h, dim. 18 h, lun. 20 h : Carrefour ; mer. 20 h, jeu. 22 h, sam. 14 h et 22 h, dim. 20 h, lun. 22 h : Salonique nid d'espions ; mer., 22 h, ven. 18 h, sam. 16 h, dim. 14 h et 22 h : La crise est finie ; jeu. 18 h, ven. 20 h, sam. 18 h, dim. 16 h, lun. 18 h : Tarakanova.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : mer. : Solaris ; jeu. : l'Enfance d'Ivan ; ven., sam. : le Miroir ; dim., lun. : Andréi Roublev ; mar. : Stalker.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h 15 : Voyage au centre de la Terre ; 16 h 45 : Zorba le Grec ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 10 : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : ven. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Et pour quelques dollars de plus ; mer., sam., lun., 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h : le Bon, la Brute et le Truand ; jeu., dim., 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 22 h : Il était une fois la révolution.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Sarah ; jeu. : le Jeune Marié ; ven. : La vie est un roman ; sam. : Gilda ; dim., mar. : Piège mortel.

FESTIVAL JACK NICHOLSON (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; mer. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : Police frontière ; mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30 ; ven. 21 h, sam. 23 h 15 : Ce plaisir qu'on dit charnel ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : Chinatown ; jeu. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : En route vers le Sud.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

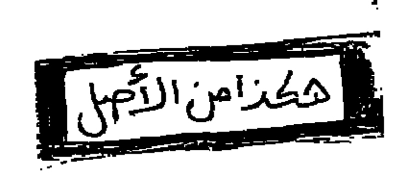
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DRIVER (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).





CINEMA

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie). Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

OUTLAND (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ROCKY I (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SEX SHOP (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

THEM LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Trompe-la-mort

On nous a encore accusés, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran » (la mort en spectacle) d'avoir le goût du sang. On est morbide, paraît-il, un rien dépravé. Pas étonnant : on a une lourde hérédité ! On a besoin pour se sentir exister de voir les autres mettre leur vie en danger. On exige que ça cogne, que ça tape, que ça pète, que ça craque, que ça pétarade et que ça crève en long, en large et en couleur, histoire de réveiller le tigre qui sommeille au fond de chaque fauteuil.

C'est très mal. Et c'est très bien pour ceux qui voudraient embrasser une carrière en pleine expansion, celle de cascadeur. Ils sont à peine une trentaine en France — on en a rencontré quelques-uns — et ce ne sont pas les débouchés qui manquent. Sauf dans les films de Belmondo. Lui ne se fait jamais doubler. Même quand il escalade la face de verre et d'acier d'un gratte-ciel, même quand il saute sans parachute d'un hélico, même quand il pique un petit galop sur le toit du métro aérien. C'est un athlète complet nous a-t-on raconté, il enchaîne deux cent cinquante « pompes » sans reprendre souffle chaque matin avant son petit déjeuner et ces acrobaties sont un jeu d'enfant pour lui.

On peut me dire tout ce qu'on voudra, entre nous, je n'y crois pas. Enfin quoi, le cinéma c'est... du cinéma et depuis Méliès, au cinéma tout est truqué, chacun sait cela. C'est à ce doute constant, renforcé par une totale méconnaissance de ce qu'est un plan-coupé ou un plan-séquence, c'est à ce lancinant soupçon, qu'il faut attribuer la surenchère à laquelle on assiste en ce moment en matière de sauts, de chutes, de carambolages, de courses poursuite et de catastrophes en tout genre. Notre instinct de mort n'y est pour rien. Si en passant dans la rue vous voyez un homme enjamber le balcon du septième étage dans l'intention de s'écraser à vos pieds, horrifié, vous allez courir chercher les pompiers. Entre le risque, le vrai, et sa représentation, il y a l'épaisseur d'une pellicule. Ça n'a l'air de rien, mais c'est énorme.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Vagabondages.
Avec P. Perret, P. Julien, M. Lagueyrie...

21 h 40 Le cœur du débat : Faut-il réduire la solidarité ?
Avec Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Mme Simone Veil, ancien président du Parlement européen.

23 h 5 Expo des expos.
Emission d'A. Labarthe.
Les principales expositions universelles et internationales de 1851 à 1989.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Messieurs les jurés.
L'affaire Crozet, réal. A. Franck.
Les mésaventures d'un ébéniste tombé amoureux d'un architecte qui le trompe, le bafoue, et finit par le mettre à la rue.

22 h 40 Document : A propos de Lumière.
d'O. Joyeux, réal. P. Agostini.
Documents photographiques et cinématographiques sur la vie et l'œuvre des frères Lumière.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Guy Lux reçoit Patrick Sébastien, Johnny Hallyday, Joan Baez, etc.

22 h Journal.

22 h 30 Film : l'Aigle solitaire.
Film américain de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson (Rediffusion).
En 1872, le président Grant charge un homme qui connaît bien les affaires indiennes d'une mission de paix auprès des tribus de l'Ouest. Mais un renégat veut mener une guerre sans merci aux Blancs.
Alan Ladd contre Charles Bronson, dans un western réalisé par un cinéaste qui apportait à la tradition du genre un talent vigoureux et des idées antiracistes.

0 h 10 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par un journaliste.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Études nos 10 et 11 » de Chopin, par J.-B. Pommier, piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie de la connaissance ?
20 h, Musique : Journée Stève Lacy au Festival de La Rochelle.
22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h, Concert (en direct de Munich) : « Rienzi » de Wagner, par l'orchestre et les chœurs du Bayerisch Staatsoper de Munich, dir. W. Sawallisch, sol. R. Kollo, C. Studer, J.-H. Rootering...
22 h, Fréquence de nuit, L'amour vache ; œuvres de Bartok, Messiaen, Monteverdi, Saint-Saëns, Marais...

Jeudi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Histoire d'O.
13 h 55 Série action : Destination danger.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Balsamo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h).
20 h 35 Téléfilm : Lettre du bagne, de Jean L'Hote.
La rencontre émouvante d'une jeune femme avec son père bagnard qu'elle croyait mort. Une fiction-reportage sur la condition de détenu à Cayenne.
22 h 15 Caméras Festivals.
Robert Oppenheimer, le père de la bombe atomique, à travers des interviews et des films d'époque.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Bonnie Tyler, Léo, Imagination...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Libre expression :
C.N.P.F. et Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée australienne. Club des télévisions du monde : Un train dans la nuit.
Réal. : I. Auzins.
Un homme retrouvé mort dans un jardin, mystérieusement écrasé par un train qui roule sur une ligne de chemin de fer fantôme... Etrange !
22 h 10 Document : la grande barrière de corail.
22 h 50 Variétés : show Julie Anthony.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Droits socialistes de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 *Cinéma 16* : le Grand Braquet, d'A. Boudard, réal. H. Fasquel (à l'occasion du Tour de France).
Un grand-père, image du Français moyen, rêve de faire de son petit-fils un émule de Fausto Coppi, mais n'y parvient pas. Un éloge de la bicyclette qui s'essouffle rapidement, faute de mollet.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Parole donnée : Sois sage et tais-toi.
Emission de M. Benayoun.
Battues, incomprises, dix jeunes filles issues de milieux défavorisés ont décidé d'aller vivre dans un foyer de la D.D.A.S.S. Malgré une réalisation très désordonnée, les témoignages recueillis sont vrais, émouvants.
23 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique arménienne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : *Jean Beaufret, à la* rencontre de Heidegger ; à 8 h 32 : Le pèlerinage de la Rosée ; à 8 h 50 : Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Trois inconnus remarquables : Amrita Pritam.
11 h 2, Musique : Festival de Tours (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Stendhal.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Ces gens qui frappent à la porte*, de P. Highsmith.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Lille ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les vaccinations.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Clara, de J.-C. Van Itallie.
21 h 30, Hommage à Jean Magnan.
22 h 30, Nuits magnétiques : Liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Mozart.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Beethoven.
9 h 5, Le matin des musiciens : l'harmonie dans la musique française du XXe siècle : œuvres de Boulez, Webern.
12 h, Avis de recherche : Ravel.
12 h 35, Jazz : blues et accordéon en Louisiane.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Giuliani, Pessard, Castelnuovo-Tedesco.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Büsser, Bonneau, Zamfir.
14 h 30, Panorama R.D.A. : « *Eisenach* » ; œuvres de J.S. Bach, Wagner, Haydn, Hindemith, Eisler.
17 h 5, Les intégrales : des œuvres de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert : Jazz ; le quintette du batteur Al Levitt.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 7 septembre 1982 au Palais des beaux-arts à Bruxelles) : Symphonie périodique de Pleyel, Concerto pour piano et orchestre de Mozart, Symphonie en fa majeur de Ditters von Dittersdorf, symphonie « l'Impériale » de Haydn par la Petite Bande, dir. S. Kuijken, sol. J. Van Immerseel, pianoforte.
22 h 30, Fréquence de nuit : les Mille et Une Nuits ; œuvres de Mozart, Verdi.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 JUILLET

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine, président des Clubs perspectives et réalités, participe à l'émission « Face à la rédaction » sur Europe 1 à 19 h 30.

JEUDI 7 JUILLET

— *L'amiral Antoine Sanguinetti* est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

COMMUNICATION

Radio Monte-Carlo élargit ses activités

Ne voulant pas être en reste avec ses puissants concurrents, Europe 1 et R.T.L., Radio Monte-Carlo « pousse les feux » de la diversification de ses activités, en se lançant dan l'édition, la production et l'exploitation de salles de cinéma, la presse enfin, grâce à une participation au capital d'une agence : l'Agence centrale parisienne de presse.

Selon M. Jean-Claude Héberlé, directeur général de R.M.C., *« l'onde longue a encore du temps à vivre mais il faut se préparer aux mutations qui s'annoncent »*. Le succès obtenu par les radios nouvelles – appellation recouvrant les radios locales privées et les radios décentralisées du service public – est à la base de cette inquiétude (elles représentent déjà le quart ou le cinquième de l'audience d'après les instituts de sondages) et des initiatives prise par R.M.C. La station méditerranéenne, précise M. Héberlé, n'a pas voulu cependant se diversifier dans... n'importe quoi : elle reste fidèle au secteur de la communication, dans lequel elle entend glaner les effets de synergie entre les différents médias.

Les diversifications « anciennes » de R.M.C. (Technisonor, Somera, etc.) ne sont déjà pas négligeables (voir notre tableau), et une des plus récentes – 20 % du capital de Télé Monte-Carlo – ouvre la voie potentielle vers un satellite de télévision directe... Certaines de ces participations répondaient à ce qui sera demain, avec la mulitiplication des supports de diffusion, le problème nº 1 : la demande de « programmes ». Les séries télévisées, les documentaires et dramatiques produits par Technisonor, dont le P.-D.G. est M. Pierre Sabbagh, comme les programmes en langue arabe diffusés par la Somera sur tout le Proche-Orient procèdent de cette démarche.

Aujourd'hui, R.M.C. investit (ou renforce sa participation) dans quatre directions : elle prend 10 % du capital de Gestival, nouvelle société holding de Sud-radio, petite « cousine » de R.M.C. à travers la Sofirad, société de gestion contrôlée par l'Etat. Dans l'immédiat, peu de profit à attendre de ce contrat, mais, à moyen terme... La prise de participation dans le capital de Parafrance renforce les accords qui, pour la distribution et la production de films, liaient déjà R.M.C. à cette société en pleine ascension et dont M. Jean-Marie Cavada est l'un des animateurs. Ainsi, le contrat qui offre à Parafrance la distribution exclusive pour la France des produits (cinéma, vidéo-cassettes, T.V.) de la société américaine Orion peut produire de bons dividendes. De même le rachat du circuit « Oceanic », propriétaire de nombreuses salles de cinéma situées dans la zone d'écoute de R.M.C. Les dirigeants de la station monégasque ne cherchent nullement à dissimuler les aspects mercantiles de leur démarche : *« La diversification a évidemment pour objectif de dégager à terme des profits, d'assurer la rentabilité de la société tout en contribuant à améliorer ou renforcer son image. »*

PARTICIPATIONS ACTUELLES DE R.M.C.

RADIO MONTE - CARLO	Société	Participations
Principauté de Monaco = 16,66%	TECHNISONOR	R.M.C. = 38,28%
Sofirad = 83,33%	SOMERA	R.M.C. = 55%, T.D.F. = 45%
	R.M.C. AUDIOVISUEL	R.M.C. = 80%, SOFIRAD = 20%
	RADIO MÉDITERRANÉE INTERNATIONALE	R.M.C. = 10%
	ÉDITIONS MUSICALES TRAIN BLEU	R.M.C. = 50%, TECHNISONOR = 50%
	TÉLÉ MONTE-CARLO	R.M.C. = 22%, EUROPE 1 - IMAGE ET SON = 60%, PRINCIPAUTÉ DE MONACO = 18%

NOUVELLES PARTICIPATIONS

Société	Participations
GESTIVAL (Sud Radio)	R.M.C. = 10%
ÉDITIONS RADIO MONTE-CARLO	R.M.C. = 50%, ÉDITIONS FLAMMARION = 50%
PARAFRANCE	R.M.C. = 10%
A.C.P. (Presse)	R.M.C. = ? %

« Des ouvrages populaires »

Dans le secteur de l'édition, R.M.C. crée une nouvelle « maison » en association (50-50) avec Flammarion. Objectif : sortir six à huit livres par an à partir de décembre 1983. Des *« ouvrages populaires »*, a précisé M. Gérard Unger, adjoint de M. Héberlé. Flammarion assurera essentiellement la fabrication et la distribution des livres.

Enfin, R.M.C. vient de prendre dans le capital de l'Agence centrale parisienne de presse (*le Monde* du 6 avril) une participation de 1,5 million de francs. Cette agence exerce ses activités essentiellement au profit des journaux régionaux, un grand nombre de ceux-ci étant situés dans la zone géographique d'écoute du poste monégasque. Un rapprochement qui pourrait conduire à une exploitation télématique du service des nouvelles, à moyen terme...

CLAUDE DURIEUX.

EN BELGIQUE

La R.T.B.F. à la recherche de nouveaux financements

De notre correspondant

Bruxelles. – Le Conseil de la communauté française de Belgique – qui exerce le contrôle sur les ondes francophones – vient de donner le feu vert à la création d'une troisième chaîne télévisée, qui sera payante. En même temps, il a légalisé la diffusion d'une publicité « non commerciale ».

Touchant la publicité, il ne s'agit pas, à vrai dire, d'une innovation. Depuis longtemps déjà, la R.T.B.F. – qui s'appelle désormais Radio-télévision belge de la communauté française – acceptait pour certaines émissions le parrainage d'organismes publics ou semi-publics tels que la Sabena. Elle diffusait aussi des campagnes officielles pour les économies d'énergie ou en faveur du travail à temps partiel. Tout cela lui valait de temps à autre l'accusation qu'elle ferait illégalement appel à la publicité. En fait, la publicité la moins réglementée est celle qui intervient sur les stades à l'occasion des reportages sportifs.

Le Conseil de la communauté française vient donc de définir plus précisément ce qu'il faut entendre par publicité non commerciale. Il s'agit de celle qui est proposée par *« un pouvoir politique ou d'utilité publique, par un organisme placé sous le contrôle, la tutelle ou la dépendance des pouvoirs publics, par une institution internationale de droit public ou par une organisation ou association professionnelle, sociale, culturelle, scientifique ou sportive »*.

Si une telle publicité ne doit comporter aucune indication de marques de produits ou de services, elle reste ouverte apparemment aux syndicats, comme d'ailleurs aux organisations patronales.

La R.T.B.F. peut désormais établir un catalogue détaillant ses tarifs pour les « spots » publicitaires, et il n'est pas impossible que le nouveau système entre en application dès la rentrée

Quant à la troisième chaîne, on avait parlé tout d'abord de « télévision payante ». A cette formule quelque peu équivoque, on préfère aujourd'hui celle de « services de T.V. payants ». En dehors des programmes « ordinaires », il s'agit en effet d'offir aux abonnés d'autres services comme les cours de la Bourse ou des prévisions météorologiques très détaillées pour les agriculteurs.

L'attraction essentielle de la troisième chaîne devrait toutefois être la programmation de films tout de suite après qu'ils onent quitté les salles de cinéma. Pour mieux allécher la clientèle, on lui annonce aussi qu'il y aura, tard dans la soirée, des films érotiques. Le coût de l'abonnement à la chaîne se situera entre 600 et 900 francs belge par mois.

Un problème n'est pas résolu : celui du décodeur, qui seul permettrait de recevoir les programmes de la chaîne payante. Le modèle mis au point par la R.T.B.F. elle-même serait trop cher pour ne pas décourager la clientèle. Aussi s'efforce-t-on, semble-t-il, de trouver un décodeur de fabrication américaine ou japonaise. Dans ces conditions, il est encore difficile de savoir si la nouvelle chaîne pourra vraiment être mise en service au printemps 1984. L'un des buts poursuivis par la R.T.B.F. est bien entendu de mieux concurrencer la Radio-télévision luxembourgeoise (1). Il restera cependant à voir si ce but pourrait être atteint par des réformes faisant appel au porte-monnaie d'un public belge qui, dans l'ensemble, a l'habitude de bien peser ses dépenses.

JEAN WETZ.

(1) R.T.L. est reçu en Belgique par l'intermédiaire des réseaux câblés qui touchent 73 % des foyers. Ce qui est aussi le cas des chaînes françaises et allemandes. Mais R.T.L. dispose aussi d'un faisceau hertzien direct entre la Belgique et le Luxembourg, ce qui lui permet de développer une production spécifique (notamment en matière d'information) et de conquérir une part importante du marché publicitaire belge.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche
pour son service d'études financières

ingénieur électronicien ou licencié en physique

ayant une formation économique et comptable.
Anglais indispensable.
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.

Ecrire avec CV s/réf. 74935 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

Importante société d'ingénierie intervenant dans le domaine électro-nucléaire recherche

Spécialistes en essais non-destructifs

- Ingénieur Recherche et Développement

Il prendra en charge au sein d'une équipe la définition, la conduite et l'application industrielle des résultats de programmes de recherche dans le domaine des END. Ce poste intéresse un ingénieur ayant une expérience minimum de 3 ans en END dans des activités du type laboratoire ou méthodes contrôle. Anglais lu et écrit souhaité.

- Ingénieur Expertise Méthodes.

Il participera au sein d'une équipe de spécialistes en END à des activités d'expertise, de conseil, de vérification de documents, de surveillance de sous-traitants. Ce poste intéresse un ingénieur ou un autodidacte confirmé ayant une expérience minimum de 4 ans en END dans des activités de contrôle fabrication, méthodes contrôle appliquées à la chaudronnerie, la soudure, la fonderie.

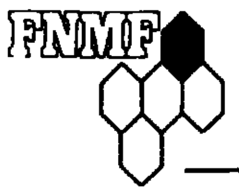
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + prétentions sous réf. 5535 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

FNMF, recherche

agent de maîtrise

Connaissant la gestion des cotisations ou des prestations.
Une première expérience de plusieurs années de ces fonctions dans le secteur des services (Banques prévoyance, assurances, etc) est indipensable.
Formation DEUG ou DUT.



Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF,
Division des Relations Sociales
56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Communiquer pour assurer Services et Conseils

Cette Société, filiale d'un important groupe français de communication, est spécialisée dans l'un des domaines de la publicité. Pour faire face à son expansion rapide, elle recherche un :

FUTUR CHEF DE PUBLICITE
ESC, Universitaires

Il a pour mission de gérer les dossiers clients, d'assurer les relations avec les différents journaux et de rédiger des textes avec créativité et rigueur. Les contacts avec les clients auxquels il apportera conseils et services mettront en valeur : sens de la communication, méthode, organisation, initiative, efficacité.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent.
Ses stages lui ont permis de se sentir à l'aise dans les échanges commerciaux.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11220 U, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

CENTRE EUROPÉEN
POUR LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES
A MOYEN TERME

Vacance d'emploi :

ANALYSTE/ANALYSTE CONFIRMÉ

Le C.E.P.M.M.T. est une organisation intergouvernementale créée par 17 Etats membres, à savoir l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, la République d'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et la Yougoslavie. Son siège est situé à Reading dans le comté de Berkshire au Royaume-Uni.

*Le Centre est chargé d'établir des prévisions météorolo*giques à échéance de 10 jours au maximum et d'effectuer des travaux de recherche connexes. A cet effet, il dispose d'un complexe informatique comprenant un ordinateur Cray-1A, un CDC Cyber 855 et un CDC Cyber 835, relié aux Etats membres par un réseau de télécommunication du type RC. Il dispose également d'un matériel VAX 11/750 pour les applications graphiques et d'un IBM 4341 pour la gestion des données météorologiques. L'ordinateur Cray 1-A sera prochainement remplacé par un CRAY X-MP. Le Centre assure un service continu, 24 heures sur 24.

Le poste vacant fait partie de la section des systèmes d'exploitation, placée sous la direction d'un chef de section. L'analyste sera chargé de l'entretien et du développement des systèmes d'exploitation, des compilateurs et du logiciel de service. Son travail nécessitera une collaboration étroite avec le personnel assurant le service opérationnel, de même qu'une participation au service d'assistance fournie aux autres usagers des moyens de calcul du C.E.P.M.M.T.

Les candidats doivent avoir une formation universitaire ou équivalente et une certaine expérience de l'entretien de systèmes d'exploitation, compilateurs et autres logiciels de base dans un important établissement à vocation scientifique. L'expérience des systèmes de calcul CDC (NOS/BE) ou IBM (MVS) constituerait un avantage certain.

Les candidats doivent avoir une connaissance parfaite d'une au moins des langues de travail du Centre, à savoir l'anglais, le français et l'allemand, et une bonne connaissance d'une au moins des deux autres.

Le traitement de base offert se situe entre 1.108 livres et 1.849,50 livres sterling par mois, net d'impôts. Le Centre prévoit certaines allocations supplémentaires et administre un régime de pension.

Pour obtenir un formulaire de candidature, il suffit de s'adresser au Centre même ou au Service météorologique national. Les actes de candidature, accompagnés d'un curriculum vitae, devront être envoyés avant le 29 juillet 1983, dernier délai, à l'adresse suivante :

The Director, European Centre for Medium-Range Weather Forecasts, Shinfield Park, Reading, Berkshire RG2 9AX, Grande-Bretagne.
Téléphone (44) 734-87-60-00. Télex 847.908.

FU | BERLIN

An der Freien Universität Berlin sind folgende Stellen zu besetzen :

Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II
Institut für Ethnologie

2 Stellen Professor/in (C4)

Aufgabengebiet : Ethnologische Theorie, Empirische Forschungen. Einstellungsvoraussetzung : 134 Berliner Hochshulgesetz. Erwünscht ist ferner : a) regionale Kompetenz in Afrika, vorzugsweise Nord-bzw. Ostafrika. b) régionale Kompetenz in Asien, vorzugsweise Naher und Mittlerer Osten. Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen innerhalb von 6 Wochen unter Angabe der kennziffer. a) E/1/83bzw. b) E/2/83 an Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Habelschwerdter Allee 45, D-1000 Berlin 33.

Die Freie Universität ist bemüht, Wissenschaftlerinnen besonders zu fördern und strebt eine Erhöhung des Anteils von Frauen am wissenschaftlichen Personal an.

Ch. ingénieur pétrolier, géologue ou géophysicien avec quelques années d'expérience sur le terrain et les documents correspondants pour participer à la création, à la gestion technique et à la formation du personnel d'un important service de documentation en AFRIQUE DE L'OUEST.
Anglais indispensable.
Contrat de 3 ans extensible. Ecr. s/n° 1.585, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

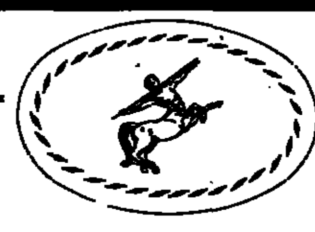
CHIMISTES

fabrication produits homéopathiques et beauté demandés pour : MONTRÉAL CANADA

Adresser C.V. à M. DONNADIEU, 12, rue des Ecoles, 92330 SCEAUX.

---

emplois régionaux



REMY MARTIN
à
COGNAC

Groupe international de production et de distribution de vins et spiritueux

RECHERCHE
dans le cadre de son développement

UN (E) ASSISTANT (E) CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL
Formation H.E.C. ou équivalent
2/3 ans d'expérience en audit ou contrôle de gestion.
Anglais courant.

UN (E) ASSISTANT (E) DE TRÉSORERIE INTERNATIONAL
Formation H.E.C. ou équivalent
1/2 ans d'expérience bancaire ou trésorerie en entreprise.
Anglais courant.

ADRESSER CURRICULUM VITAE MANUSCRIT, PHOTO ET PRÉTENTIONS A :
E. REMY MARTIN ET COMPAGNIE S.A. - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
BOITE POSTALE 37, 16102 COGNAC CEDEX.

VILLE D'OYONNAX annonce : 2 postes susceptibles d'être vacants au 1er septembre 83.
- Régisseur général, chargé du fonctionnement et de la maintenance de 2 salles de spectacles (800 et 100 places).
- *Responsable à l'information*, chargé(e) de la promotion de la programmation et de l'information générale du Centre culturel (Service artistique, Bibliothèque, Conservatoire).

Pour ces 2 postes, expérience indispensable.
Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
M. le Maire, Mairie
01108 OYONNAX CEDEX.

Animat. profes. (DEFA - DUT ou équ.) F.J.E.P. LIVRON ou SAINT-JEAN-EN-ROYANS. C.V. av. 1er juin 83 à «FOL-SG-BP 133, 26001 Valence».

LA VILLE D'ANNECY
recrute par mutation

UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE

Les candidats (es) titulaires d'une licence et du Certificat d'Aptitude aux fonctions de *bibliothécaire devront avoir :*
- une expérience confirmée pour l'encadrement et la coordination d'une équipe chargée de l'Accueil du Public ;
- une expérience confirmée dans le domaine bibliographique.

Les candidat., accompagnées d'un C.V. dét. et photocopie des diplômes, doivent être adr. à M. le Maire d'Annecy. Service du Personnel.

AVANT LE 31 JUILLET 1983.

ASSOCIATION VOCATION
ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
RÉGION PROVENCE-CÔTE D'AZUR

recherche

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Le candidat a une bonne formation et expérience dans le domaine des arts plastiques.

Il est dynamique, entreprenant et à l'aise dans les négociations à haut niveau.

Sa compétence et son sens des responsabilités doivent lui permettre d'assurer la liaison entre la création plastique (formation et recherche), le monde industriel et scientifique ainsi que celui de l'environnement.

Le candidat maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Rémunération en fonction de l'envergure du candidat.

Envoyer candidature (lettre manuscrite), c.v., photo et prétentions à Eurosud n° 2722,
2, rue de Breteuil, 13001 Marseille.
Réponse et retour dossier assurés.

VALOIS

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL,
LEADER SUR SES MARCHÉS
(EMBALLAGES PLASTIQUES POUR PHARMACIE,
COSMÉTOLOGIE ET PARFUMERIE)

recherche son

RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Sous l'autorité du Directeur d'Usine, il sera l'interface entre les fournisseurs et l'ensemble des services techniques de l'entreprise. Responsable d'un budget de 50 millions de francs, il négociera, avec les fournisseurs français et étrangers, l'achat des matières premières (matières plastiques, aluminium, pièces embouties...), des matières consommables, et il coordonnera l'action des sous-traitants. Par ailleurs, il sera responsable des magasins de matières premières et de la gestion des stocks.

Nous recherchons un candidat âgé de 28 ans au moins, ayant acquis une première expérience dans le domaine des achats de matières techniques.

La pratique de l'anglais est nécessaire.
La rémunération annuelle fonction de l'expérience du candidat sera de l'ordre de 170.000 F.
Lieu de travail : USINE DU NEUBOURG-EURE (450 PERSONNES).

Écrire à : Société VALOIS.
Boîte Postale G, 27110 LE NEUBOURG.

ADMINISTRATION
Porte de Clichy
recherche

D.U.T.
SPÉCIALISTES
SCIENTIFIQUES
pour poste de
NÉGOCIATEUR RÉDACTEUR
DE MARCHÉS DE L'ÉTAT
Ecrire Service Central des Commandes
46, bd Bessière, 75017 Paris.

Jne Cabinet d'experts comptables en forte expansion, recherche de le cadre de son département révision-commissariat aux comptes

AUDITEURS

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans Cabinet International et souhaitant compléter leur expérience professionnelle dans l'assistance aux P.M.E.
Env. C.V., prét. ss/n° 16.057 à PMP, 39, r. l'Arcade, Paris-8e.

RECHERCHE
Secrétaire adjoint administrateur (homme ou femme) pour ensemble musical.
(ANGLAIS PARLÉ ET ÉCRIT)
Travail proche banlieue Paris, plein temps.
Adresser candidature
M. PAUL MÉFANO, centre Olivier-MESSIAEN, 4, rue PROUDHON 94500 CHAMPIGNY.

Le centre d'accueil et d'aide aux toxicomanes des Hauts-de-Seine.
Recherche pour septembre :
1 TRAVAILLEUR SOCIAL pour accueil et prévention convention 1951, références professionnelles exigées.

Envoyer c.v. au :
C.A.A.T. 92
92, avenue Beauséjour,
92500 RUEIL-MALMAISON.

BDA
DE BOIS, DIÈTERLÉ ET ASSOCIÉS

Rech. pr son département Expertise comptable Mo Pont-de-Neuilly

ASSISTANTS

(niveau DECS, BTS)
Anglais et/ou allemand apprécié.
Possibilités d'évolution de carrière diversifiées,
Env. C.V. photo et prét. à BDA Melle NEROT
Boîte postale 136-92201 NEUILLY S/SEINE Cedex.

Sté expertise comptable recherche DEUX

ASSISTANTS (ES) COMPTABLES

NIVEAU BTS - DECS
1 an expér. ou débutants (es).
Env. C.V. manuscrit et prét. G.E.C., 153, bd Haussmann, 75008 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF
recherche

UN INGÉNIEUR
(travaux, entretien mécanique)

Pour tous renseignements, écrire à M. le Directeur du C.H.S. de Villejuif, 54, avenue de la République, 94806 VILLEJUIF Cedex.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

FNMF, recherche

chef de service ou adjoint H.F

Assurances individuelles ou collectives

30 à 35 ans

ayant une expérience confirmée de la formation et des procédures administratives à un poste d'encadrement dans le secteur de la prévoyance ou des assurances individuelles ou collectives.

Le poste pourrait également convenir à un utilisateur très averti de l'informatique.

Formation exigée minimum DEUG Sciences-Eco ou équivalent.



Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

GRANDE AGENCE DE PUBLICITÉ FRANÇAISE (filiale d'un groupe international)

recherche son (sa)

CONTROLEUR(SE) DE GESTION

pour l'agence principale et ses filiales.

Responsabilité du contrôle de gestion de l'agence principale, du contrôle et de l'aide à la gestion des filiales de l'agence, du reporting vis-à-vis de la maison mère, de la mise en place de nouvelles structures de gestion dans le groupe.

Salaire 120.000 F/160.000 F.

Expérience deux ans minimum du contrôle de gestion et du reporting (et/ou de l'audit) pour une agence de publicité ou une entreprise de services internationale.

Formation HEC, ESC ou maîtrise de gestion.

Anglais courant et connaissances comptables nécessaires.

Envoyer lettre, c.v. et photo à H. de Bodinat, Dupuy-Compton, 30, bd Vital-Bouhot, 92200 NEUILLY.

MÉDIA 15-25

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue — rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique "Formation Continue" de *L'Expansion*,...

RECRUTE

VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES

mi-temps ou plein temps

fixe + intéressement

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris *(ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).*

FNMF, recherche

employés (ées)

Minimum BAC

Ayant maitrise des chiffres, sachant rédiger.

Eventuellement une expérience saisie sur écran utile.

FNMF

Adr. CV détaillé, photo (ret.) et prétentions à FNMF Division des Relations Sociales 56 à 60, rue nationale 75649 Paris cedex 13.

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE

(Fiduciaire Chaussée d'Antin)

recherche

AUDITEURS

HEC - ESSEC - ESC - IEP

UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle

Pratique Cabinet minimum 2 ans

Pour participer aux missions variées d'un cabinet important.

Préparation aux examens d'Expertise comptable facilitée par séminaires internes animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à Société de Contrôle Fiduciaire Département Recrutement 100, rue Lafayette 75010 PARIS

INSTITUT DE RECHERCHES recrute

INGÉNIEUR

De formation Arts-et-Métiers, E.N.I. ou I.N.S.A., pour suivi des problèmes d'usinage caoutchouc naturel.

Basé à Paris avec déplacements longue durée 3 à 4 mois par an en Afrique de l'Ouest, Amérique Latine, Extrême-Orient.

- Connaissances nécessaires en mécanique, électricité, thermodynamique.
- Anglais courant indispensable.
- Expérience complémentaire caoutchouc appréciée.
- Bonne présentation.

Envoyer C.V. avec photo à : IRCA, 42, rue Scheffer, 75016 PARIS.

Etablissement d'enseignement supérieur recherche pour rentrée 1983-1984

1) 1 responsable département économique marketing, organisation entreprises
2) Professeur d'informatique classes B.T.S.
3) Professeur comptabilité C.P.E. C.S.

Env. curriculum vitae à : I.S.E.A. I.T.L. 92, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

LABORATOIRE DE RECHERCHE recrute sur poste stable C.N.R.S.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire du D.U.T. Mesures physiques ou équivalent pour conception, réalisation, mise au point de montages expérimentaux, utilisés dans le domaine de la physique de la matière condensée à basse température (acoustique, résonance magnétique nucléaire, supraconductivité). Connaissances appréciées en cryogénie technique du vide, électronique de labo, traitement du signal.

Env. C.V. dét. à M. GRIFFON Tél. : 941-53-11 Laboratoire de physique des solides, Université Paris-Sud Bât. 510. 91405 ORSAY.

secrétaires

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Importante fédération professionnelle cherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

POUR SON SERVICE IMPORT

Connaissance secteur textile, habillement et procédures administratives import-export appréciées.

Envoyer c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à : Philippe MAUGE 59, avenue Clemenceau, 78670 VILLENNES.

Société 18e arrondissement Porte de la Chapelle recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

travail varié, avant. exc Adr. C.V. photo (retournée) prét. Mme M 83619 à Bleu, 17, r. Lebel 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Recherche à partir septembre secrét. méd., expérience sténodactylo. Envoyer C.V. manuscrit. Ecr. s/nº 8.513 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVÉE

recherche pour ses agences du MIDI

2 RESPONSABLES CLIENTÈLE ENTREPRISE

- Dynamiques, spécialisés dans la prospection et la gestion des P.M.E. ;
- Etudes supérieures souhaitées ;
- Expérience indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 041.267 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

FACILITEZ VOS RELATIONS AVEC LES PAYS ARABES

Commercial, 38 ans, maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS, l'ARABE, l'ITALIEN, grandes connaissances circuits commerciaux et administratifs à l'export, recherche poste de responsabilités dans Société exportatrice : secteur bâtiment, T.P., ingénierie, produits industriels, services...

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi : GHOZLEN, 7, rue des Champs, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE. Tél. : Domicile, 790-83-78 ou heures Bureau, 789-04-89.

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE 40 ANS BP, ITB et CESB et 25 ANS D'EXPÉRIENCE (agence, direction de groupe et siège) dans l'ACTION COMMERCIALE (prospection et gestion clientèle, animation, formation, organisation, promotion, information et communication)

DISPONIBILITÉ + MOBILITÉ TOTALES

Étudie toutes propositions Paris/Province

Écrire sous nº 8.485 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

TITULAIRE D'UNE MAITRISE DROIT DES AFFAIRES

Jeune Fille recherche poste Service Contentieux, secteur PRIVÉ ou PUBLIC. Disponible si nécessaire dès 1er août.

Ecrire sous nº 6.509 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOUS : Société édition, presse, etc. MOI : J.F., expér. édition, cherche poste correctrice en pied et si c'était la base d'un consensus ? Ecr. s/nº 1.620, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE, J.F., pour seconder Directeur P.M.E. Paris. Expér. commerciale, gestion, organisation, publicité, V.P.C. Esprit analyse et synthèse. 7 ans expérience. Ecrire ss la réf. MK à Contesse Publicité, 20, av. l'Opéra, 75001 Paris.

MÉDECIN, 44 ans, dipl. et exp. en méd. trop., santé publ., éduc. san., épidémiologie, rech. EMPLOI MÉDICO-SOCIAL mi-temps ou temps partiel. Étudie toutes propositions Paris et région parisienne. Ecr. s/nº 8.507, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, niv. Maîtrise droit privé (commercial, fiscal, social) et droit public (économique, urbanisme), par capacité angl. Désire reconversion vers emploi juriste international. Ecr. s/nº 8535 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent : J.F. 29 ans cherche emploi jour ou nuit dans Paris standard (10 a. exp.) ou caissière. Tél. 256-27-17 de 9 h à 12 h.

Agrégée de l'Université philosophie, expér. professionnelle 8 ans, serait intéressée par poste d'enseignement durant le mois d'août, sections : philo ou français. Tél. : 331-39-09.

Cadre Sup., 35 ans, français, anglais, allemand, grande expér. du commerce internat. et des négociat. de haut niveau, cherche poste de Direction. Ecrire sous le nº T 041.378 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PIGISTE ARTS (press book, préfaces, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. cultur. Paris/banl. Ecrire sous le nº 11.145 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR

Très solide expérience tech., commerciale, gestion (5 années D.G.), battant, recherche situation intégrée ou sous contrat durée déterminée dans entreprise voulant obtenir meilleure rentabilité (ou désirant faire cesser situation de risque). S.N.E.P. - B.P. 58, 92123 Montrouge Cedex.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée, *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Frappe de vos textes fr.-angl., casset., sur IBM boule, rapide. Tél. : 750-95-00/534-01-81.

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports. Téléphone : 306-08-88.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS 104 Z

1981 : 20.000 KM Téléph. au (16) 37-23-06-58.

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER vend FIAT ARGENTA 2000 inj. Février 1982, blanche, intérieur velours beige, boîte 5 v. P.-B. feuilleté, glace électr. direct. assistée, radio-cassettes stéréo FM. 28.000 KM. PRIX : 40.000 F. AUVRAY : 858-78-00 Bureau, 029-54-63, après 20 heures.

Part. à part de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, tilleul intérieur simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf, impeccable. Vendue 25 000 francs. Tél. : M. LACRUZ 020-16-28.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE FORD CAPRI GHIA 13 CV, BLEU MÉTALLISÉ TOIT VINYL NOIR TRÈS BON ÉTAT 118.000 km ANNÉE 1975 9.000 F. Heures bureau : 379-23-95. Domicile : 706-16-62.

boxes - parking

321, R. de Belleville (19e) à louer Parking. 200 F net par mois. Téléphone : 283-75-75.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

EXCELLENTE OCCASION. Vends métier à tisser «ARM». L : 130. 4 lames. 6 pédales-contremarches avec fils métalliques cuirs pour pédales. Battant à main. Rouleau de chaîne pr montage directement avec compteur banc au métier, cadre d'encroix, caissette pour accessoires. Lisses coton. 3 peignes. 30-40-50 navettes, bobines. ÉTAT PARFAIT : 8.500 F. Téléphonez au : 522-31-76. «ARM» (marque suisse fonctionnement impeccable).

VENDS TRÈS BON ÉTAT **BOITIER LEICA R 3** Elect. peu servi (79). Garantie 6 mois. Prix : 3.000 F. Téléphonez au : 781-69-68.

A VENDRE 1 salle à manger style Henri II, massif. Table + rallonge - 6 chaises cannées ; bahut 2 corps desserte ; glace dessus de cheminée. Prix : 25.000 F. A débattre. Téléphonez au : 797-56-19.

A vendre Collection ancienne de bibliothèque Rose. Ecr. s/nº 6.519 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mº Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

Hôtes payants

Recherchons hébergement de courte durée en famille pour nos stagiaires étrangers. Tél. pour conditions au 265-16-75 Institut St-Honoré.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION **PIANOS TORRENTE** Téléphonez au : 840-89-52.

A VENDRE ORGUE YAMAHA PC 100 avec adapteur et 15 livrets de playcards 3.200 F. Téléphonez au : 645-55-65.

Matériel de bureau



SPÉCIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU

- Meubles métalliques.
- Mobilier de direction.
- Sièges de série.
- Sièges de direction.
- Accueil.
- Collectivités.
- Cloisons et mobilier en bois.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE 857, rue de Bernau, 94500 CHAMPIGNY. Téléphonez au : 882-08-45.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR 842-42-62

334, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

A SAISIR MOQUETTE 100 % PURE LAINE PRIX POSÉE 93,50 TTC le m². TÉL. : 658-81-12.

Maisons de retraite

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10 minutes Porte d'Italie Paris TOURISME-REPOS-RETRAITE reçoit ttes personnes ts âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Téléphone : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).

£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

PAYABLE EN FRANCE

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)

Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires.

Maroquinerie

REMISES EXCEPTIONNELLES **20 à 40 %** SUR PRIX DE GROS. Sacs, Bagages, Cadeaux. VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. 272-16-88. Mº Rambuteau.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX Ravalement et réfections en tous genres. SERVIRAMA. T. 508-13-27.

Travaux à façon

ARTISANS RÉUNIS ch. travaux bât., ts corps d'état. Px étudiés 833-58-63.

Rénovation

Profitez de vos vacances, faites repeindre votre appartement, références, travail soigné. Téléphone : 731-34-66.

Psychanalyste

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Péniches

EXCEPTIONNEL A vendre péniche 38 m à aménager, avec EMPLACEMENT DS PARIS. T. (1) 226-20-48.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A 3.5 km de Sarlat (Dordogne) maison neuve à louer, tt cft pour 4 pers., terrain clos sur 2.000 m², s. à m., 1 canapé-lit 2 pers., 1 ch., lit 2 pers., cuis. équ. s.-d'eau, w.-c. Août 3.400 F ; septembre 2.300 F, 16-53-59-14-74.

17 au 31 juillet Courchevel 1850 m, studio 4 personnes. Prix intéressant. Tél. : après 20 h. 224-07-21.

MONTALIVET (Gironde), libre juillet, villa près de la plage, salle de séjour, trois chambres, grand jardin. Tél. : (56) 41-30-19.

A LOUER en août, maison caractère 5 pièces, terrasse. Hte-Provence, près Mont-Ventoux. 5.000 F. Tél. : 551-59-74.

RÉGION PORTO-VECCHIO, Corse à louer juillet-août, villas et bungalows de standing. Tél. : (95) 71-46-08.

Loue 16-31 août, 5.500 F, chambre d'hôtel, standing. Centre Croisette CANNES. T. 602-53-10 à partir de 19 h.

MOUGINS 06. Appt 3-4 personnes, piscine, parc, 2.000 F par sem. en juillet, chambres 150/180 F/jour avec petit déjeuner. Tél. 16-93-75-21-86.

VENCE — SOLEIL — CALME loc. juillet quinz. ou semaine. grd 2 p. tt cft + jardin Tél. : 16 (93) 24-06-46

Vieux Quimper, 16 kms Mer dans petite maison de caractère CHAMBRE + cuisine, + s. d'eau 1er ét., 1.000 F/semaine pour 2/3 personnes CHBRE MANSARDÉE, 2e ét., eau froide sur évier pour 1/2 pers., 400 F/semaine H.B. (98) 95-51-75 ou Dom. (98) 55-37-31.

Studio non meublé Paris ou proche banlieue pour juillet 1983. 1.500 à 2.000 F. Téléphone : 569-18-27.

Journaliste cherche à louer maison dans les Landes à moins de 25 km du bord de mer, mi-juillet — fin août Tél. : 272-51-57.

AU LAVANDOU Studio 2 personnes, calme, confort, grand solarium. Vue mer, libre 15 au 31 juillet. 2.500 F. Tél. : (94) 71-06-95, heures de bureau.

LUBERON PROVENCE, à louer juill., août, sept., Mas de stand. Marchant : (90) 71-92-92, h.b.

A louer juill., août, 15e, Mº Félix-Faure, appt 3 pces tt cft, 65 m², 3.300 F mois. Tél. : 842-13-13.

SUD-FINISTÈRE à louer août maison 5 personnes. Tél. (98) 27-06-25, h.b.

Rech. location pavillon minimum 4 p., libre début ou courant août. Départements 92, 91, 78. Maxi 25 km de Paris 3.000 à 3.500 F. Agence s'abstenir. Tél. 655-71-24, M. Cleret ou Desroches.

A LOUER JUAN-LES-PINS proche gare à 300 m plage appt 2 pièces, tout confort, garage. Par quinzaine, juillet septembre. Tél. : 93-07-00-03.

Loue mais. caract. campagne espace, 10 km CAHORS (Lot), juillet 1.600 F/quinzaine. Tél. : (65) 35-65-51 (soir).

Famille allemande, parl. franc. (prof. de franc.), 2 enf. (10/11 ans), offre vacances à la campagne, à des enfants (10 ans env.), 300 F. semaine. Adr. : H.Hauch, 6419 Buchenau. Tél. 1949/6672/1327

Part. loue app. 50 m², mois d'Août 10 mn d'Opéra. Ecr. s/nº 6.515 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POUR VOS VACANCES : NICE, STAGE DE DANSE Du 1er au 12 août et cours tout l'été, débutants et intermed. jazz, classique, moderne, aérobic. Possibilités hébergement. Equilibre : tél. (93) 26-23-24 ou à Paris (1) 741-71-17.

MÉDITERRANÉE COTE BLEUE juillet/août A louer dans petit port. Maison équipée tout confort. 3 chbres, 2 salles de bns. Plage et pêche. Prix quinzaine : Juillet : 3.500 - Août : 4.000. Téléphonez après 20 heures au (42) 80-73-25 ou au : (75) 59-71-70.

Villa, piscine, 6 pers. Bord de mer. Env. Cannes, poss. tennis. 31/16 août 7.500. 1/11 sept. 3.000. Tél. : (73) 37-30-08.

Recherche location pavillon, minimum 4 pièces, libre début ou courant août. Départements : 92, 91 78. Maxi 25 km de Paris 3.000 à 3.500 F. Agences s'abstenir. Téléphonez au : 655-71-24 à Mme Cleret ou Desroches.

LAC D'ANNECY Location juillet, 3 pièces, dans villa (jardin, grand calme). Montagne, tennis. T. 508-40-02.

WEEK-ENDS AU TOUQUET EN JUILLET Location de studios 2/4 personnes, tout équipés, linge inclus W.-E. 3 nuits = 925 F 14 juillet = 1.200 F (4 nuits) Semaine = 2.000 F (7 nuits) LOCATIONS ORION 39, rue de Suresne 75008 PARIS. Téléphonez au (1) 266-33-26.

ILE D'ELBE. Villa 6 personnes, jardin, terr., vue sur mer. AOUT 12.000 FF. (1)255-12-11 soir.

AU CŒUR DU POITOU-CHARENTES Passez vos vacances dans un cadre exceptionnel : centre équestre, poney-club, loisirs vert, confort, détente. Profitez des possibilités en août et septembre. Tarif semaine à partir de 840 F par personne, en pension complète. Ecrire ou téléphoner CHATEAU DE LA CLAIRIÈRE, Village-Club d'ADILLY, 79200 PARTHENAY. Téléphonez au (49) 94-25-89.

URGENT A LOUER Du 13 au 31 juillet, sup. F4, MARBELLA, Espagne, 3.000 F payables en France, 305-04-76.

AOUT A LONDRES part loue appt SHELSEA-SOUTH KEN 4.000 F payables en France. Tél. 680-17-01 ou (19) 44-1-352-03-85 le soir.

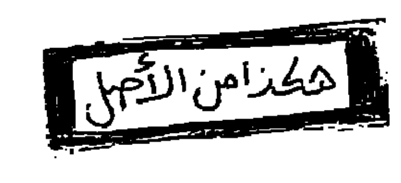
Vieux Quimper, 16 km mer, dans petite maison de caractère, CHAMBRE + cuisine + salle d'eau, 1er étage, 1.000 F/semaine pour 2-3 personnes. CHAMBRE MANSARDÉE, 2e étage, eau froide s/évier pour 1-2 pers., 400 F semaine. Tél. (98) 95-51-75 H B ou (98) 55-37-31 dom.

A louer AOUT appt dans villa à CANNES, 3 chambres, séjour, cuis., vue mer, jdin, 11.700 F. Tél. : (93) 49-53-60.

Maison de campagne meublée. Location juillet, août, septembre. Belle villa jardin et terrain 5.000 m², living élevé + 3 chambres, très calme, village 45 km autoroute Ouest. Visible jeudi 7 juillet. Téléphone : 764-90-11.

SÈTE (Hérault) Partic. loue 2 PCES, 80 mètres de la Méditerranée, 2e quinz. de JUILLET. Tél. 489-15-09.

La parution de notre rubrique « Agenda du Monde » cessera le 13 juillet daté 14 et reprendra le vendredi 2 septembre daté 3.



CARNET

Naissances

— Christine et Olivier MERCIER, Célia et Aurélie, *sont heureux d'annoncer* la naissance de

Estelle,

le 2 juillet.
B.P. 46 Beyoglu, Istanbul.

— Nicole, née Melloni et Georges QUEMAR, ont le plaisir de faire part de la naissance de

Emilie,

le 3 juillet 1983.
26, rue des Tournelles,
75004 Paris.

Décès

— Blois.
Mme René Bellanger, son épouse,
M. Serge Bellanger,
M. et Mme Pierre Allouard,
ses enfants,
M. François Allouard, son petit-fils,
M. et Mme André Pilon,
M. et Mme Henri Louée,
M. et Mme Kléber Dherbilly,
Ainsi que la famille Moulins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BELLANGER,
ancien inspecteur général
de la Banque régionale de l'Ouest,

survenu le 3 juillet 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 juillet 1983, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Blois, sa paroisse, où l'on se réunira.
39, rue Monin, 41000 Blois.

— M. et Mme Régis Dufour,
M. et Mme Bernard Blanckaert,
ses enfants,
M. François-Régis Dufour,
Mlle Diane Dufour,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CATTEAU,
née Lucie Martin,

survenu à Paris le 4 juillet 1983 dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 juillet 1983, à 15 h 45 précises, en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Nom-la-Bretèche.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, chemin de la Forêt,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.
1, avenue de la Source,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Pierre Duflo,

Séverine et Gérard Allais,
Joëlle, Claire, Mireille et Pierre,
Marie Duflo et Claude Mutafian,
Daniel Kaplan,
Bernard et Brigitte Duflo,
Simon,
Claudine et Jean-Pierre Chabrol,
Marie et Fanny,

Germaine Degremont,
Jeanine Degremont,
Ginette Duflo,
Denise Pittet,
leurs enfants,

font part, avec tristesse, du décès, le 2 juillet 1983, de leur très chère

Suzette DUFLO.

En mémoire d'elle, un service d'actions de grâce sera célébré le vendredi 8 juillet, à 10 h 30, au temple protestant, 58, rue Madame, Paris-6e.

5, place du Panthéon, 75005 Paris.

— Mme Jules Elkaïm,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules ELKAIM,
inspecteur central des P.T.T. (E.R.)
grand invalide de guerre 1914,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre française,
croix de guerre serbe,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien, le jeudi 7 juillet, à 16 h 30.

20, rue Marie-Stuart,
75002 Paris.

— *Geneviève Gontier, sa femme,*
Véronique Gontier, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert GONTIER,

le 4 juillet 1983, à l'âge de soixante-quatre ans.
23, rue de la Belle-Feuille,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Les familles Joannier, Chardigny,
La famille Mornet,
La communauté des Carmélites d'Avignon,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 29 juin, de

Mère Christiane JOANNIER,
âgée de soixante-quatre ans, prieure du carmel,

et de
Sœur Mireille MORNET,
âgée de quarante ans.

Les obsèques ont été célébrées au carmel, sous la présidence de Mgr Bouchex, archevêque d'Avignon.

— Les familles Pariente, Elhaik, Brami, Sabban, Suied,
font part du décès de leur chère et regrettée mère, sœur et grand-mère

Marie PARIENTE,
née Brami,

survenu à Paris le 4 juillet 1983.
L'inhumation a eu lieu le 5 juillet 1983 au cimetière parisien de Thiais.
Les prières de la semaine auront lieu samedi 9 juillet 1983, à partir de 10 heures du matin, à l'oratoire israélite, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Marc Rosenfeld, son épouse,
Le docteur Claude Rosenfeld,
son fils,
Mme Annette Iteanu, sa sœur,
M. Charles Boixeda,

M. et Mme Théodore Rosenfeld,
et leurs enfants,
M. Dan Vardi et ses enfants,
ses neveux, nièce, petits-neveux et petites-nièces
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc ROSENFELD,
docteur en médecine,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 juillet 1983 à Paris-14e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 8 juillet 1983, au cimetière Rabelais de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), dans le caveau de famille.
Réunion à l'entrée du cimetière à 10 h 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Les remplacer par des dons à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (compte 6063) 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94801 Villejuif.

— Le docteur et Mme Jean Lo,
M. et Mme Yuan Tcheng,
M. et Mme Tran Soo-Young,
M. et Mme K. T. Lieu,
M. et Mme T. Y. Tao,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère,

Marie TCHENG,

décédée le 1er juillet 1983 dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 6 juillet 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de la Salette, rue de Cronstadt, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes. Une pensée pieuse est demandée.
7, rue Franquet, 75015 Paris.

Remerciements

— Mme Emile Blamont et ses enfants, profondément émus des innombrables lettres de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de

M. Emile BLAMONT,
leur époux et père,

présentent leurs excuses de ne pouvoir répondre individuellement à tous ceux qui ont si chaudement partagé leur douleur. Ils les remercient bien vivement de leur geste si amical.

— M. et Mme Jack Burtin
ont été touchés des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur fils,

Michel BURTIN,

par votre présence, votre pensée et vos prières.
C'est une grande famille qui l'accompagnait.
Encore un grand merci à tous.

— Alain Lavau, Vincent Clergier et toute l'agence de publicité Partenaire ont été très touchés des marques d'affection, d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Michel BURTIN.

Cela a été un grand réconfort pour tous.
Soyez-en très vivement remerciés.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Serge Demierre, le protégé suisse de Pingeon

Le champion de Suisse Serge Demierre a gagné, mardi 5 juillet, la longue étape Roubaix-Le Havre avec une avance de 4 minutes 50 secondes, au terme d'une échappée solitaire de 75 kilomètres. Sa victoire n'a pas inquiété Kim Andersen, qui conserve le maillot jaune. Grâce aux bonifications des sprints intermédiaires, le Belge Vanderaerden a ravi la deuxième place à Zoetemelk.

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Un personnage attachant, ce Serge Demierre, vingt-sept ans, un corps d'athlète, une courtoisie comparable à celle de Jean-René Bernardeau, dont il est presque le sosie, et une passion du vélo qui, pour être réelle, ne suffit pas à le rendre agressif comme l'exige le dur métier de coureur cycliste.

« *S'il possédait une énergie à la hauteur de ses moyens physiques,* remarque l'ancien vainqueur du Tour Roger Pingeon, *il serait l'un des meilleurs routiers actuels. Il lui manque malheureusement la hargne et la volonté d'un Bernard Hinault.* »

Roger Pingeon est son ami. Il l'a découvert et apprécié depuis que, chaque année au mois de juillet, il quitte son magasin de fleurs de Montpellier pour commenter la grande épreuve au micro d'une radio suisse. Mardi matin, il avait conseillé à son protégé d'attaquer.

« *Gagner la plus longue étape du Tour de France est une manière intelligente de se mettre en valeur,* explique-t-il. *Aujourd'hui, une étape de 300 kilomètres constitue un événement rare qui impressionne le public.* »

Demierre a donc déclenché l'offensive prévue. Suffisamment tôt pour creuser un écart décisif et suffisamment tard pour ne pas s'exposer à des efforts inconsidérés. L'endroit choisi était situé à 75 kilomètres de l'arrivée. Projeté devant le peloton par un seul démarrage, l'homme de tête a porté son avance de 4 min 50 sec à 8 min entre le kilomètre 244 et le kilomètre 255. Pourtant, la moyenne de l'étape n'est pas ridicule puisqu'elle a frôlé les 38 kilomètres/heure, avec la complicité, il est vrai, du vent favorable.

Finalement, malgré l'accélération de ses poursuivants en fin de parcours, il a conservé une marge de sécurité de 4 min 50 sec à laquelle s'ajoutent les bonifications. Peu importe ces quelques minutes grapillées qui le font passer ...de la cent vingtième place à la quatre-vingt-dixième place du classement général. Le seul but de l'opération, c'était la victoire d'étape. Un objectif convoité chaque jour par cent trente concurrents et que bien des coureurs de qualité n'atteindront jamais de toute leur carrière.

Tandis que le champion de Suisse franchissait la ligne d'arrivée, on apprenait l'abandon du Néerlandais Jan Raas, qui est, lui aussi, le champion de son pays. Ce renoncement sans cause apparente semble directement lié à la décadence et à l'effritement du puissant groupe Raleigh, devenu, dans ce Tour de France, une équipe sans ambition. Pis : une équipe sans âme.

Les amateurs colombiens, eux, sont toujours présents. Alfonso Florès, leur chef de file, a terminé dans le peloton sans donner l'impression d'être autrement éprouvé par la distance. Il attend patiemment les Pyrénées.

JACQUES AUGENDRE.

QUATRIÈME ÉTAPE

Roubaix-Le Havre (300 km)

1. Serge Demierre, en 7 h 58 mn 11 s (moy. 37,642 km) ; 2. Kelly à 5 mn ; 3. McKenzie à 5 mn 10 ; 4. Van Brabant à 5 mn 20 ; 5. De Wilde ; 6. Vanderaerden ; 7. Van der Velde ; 8. Poisson ; 9. Vandenbroucke ; 10. Anderson ; 11. Vanoverschelde ; 12. Van Vliet ; 13. Linard ; 14. Wijnants J. ; 15. Wampers, etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Kim Andersen, 15 h 42 mn 11 s ; 2. Vanderaerden, à 1 mn 54 s ; 3. Zoetemelk, à 2 mn 5 s ; 4. Moreau, à 2 mn 19 ; 5. Anderson, 2 mn 34 s, etc.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Toutes les banques seront soumises à la même autorité de contrôle

(Suite de la première page.)

L'ensemble des établissements, y compris les mutualistes, seront affiliés à la même association professionnelle, l'Association française des établissements de crédit, qui représentera leurs intérêts collectifs auprès des pouvoirs publics, notamment, mais ne remettra pas en cause l'existence des organismes professionnels existants : Association française des banques, Association professionnelle des établissements financiers.

● *Une autorité de contrôle de haute stature.* — Pour les auteurs de la loi, la nationalisation de la majeure partie des banques inscrites, les risques auxquels se trouve exposé le système bancaire français en raison de la crise économique, et la nécessité de préserver la réputation internationale de notre appareil bancaire, justifient la création d'une autorité de contrôle de « haute stature ». Il s'agit de la commission bancaire qui sera présidée par le gouverneur de la Banque de France et sera composée du directeur du Trésor, d'un membre du Conseil d'Etat et d'un magistrat de la Cour de cassation, ainsi que de deux personnalités d'une haute qualification en matière financière. Ses attributions seront élargies par rapport à celles de l'actuelle Commission de contrôle des banques (C.C.B.) définies en 1941.

Son contrôle, qui s'exercera, très logiquement, sur l'ensemble des établissements entrant dans le champ de la loi, y compris les compagnies financières, portera non seulement sur la stricte application de la réglementation bancaire, comme le veut le système actuel, mais aussi sur la qualité de la gestion et les règles de déontologie de la profession.

La Commission disposera ainsi d'un « droit de suite », tant en amont qu'en aval de l'établissement vérifié. La loi se hâte de stipuler que, pour des raisons d'« efficacités », la Commission exercera sa mission en liaison étroite avec la Banque de France, puisque le personnel de contrôle sera, comme par le passé, fourni par l'Institut d'émission. Elle se hâte, aussi, d'ajouter que ladite Commission exercera ses attributions dans des conditions qui préservent l'autorité des organismes centraux et de leurs propres services d'inspection : cette disposition vise les réseaux mutualistes, Crédit agricole, Crédit mutuel et Banques populaires, dont il s'agit de ménager les susceptibilités.

● *Rénovation et démocratisation du Conseil national du crédit.* — Le Conseil national du crédit, créé au lendemain de la libération avec de très larges pouvoirs, jamais exercés, notamment en matière de réglementation, retrouve sa mission consultative sur toute question relative à la monnaie, au crédit et au fonctionnement du système bancaire et financier. Réuni au moins deux fois par an sous la présidence effective du ministre de l'économie et des finances (et non plus du gouverneur de la Banque de France, comme c'est le cas actuellement), le Conseil, nouvelle manière, sera composé de cinquante membres environ, en provenance de l'environnement économique, de syndicats, de la profession bancaire, de l'économie sociale, des collectivités territoriales et des usagers. Des comités restreints seront créés, celui de la réglementation bénéficiant d'une large délégation de la loi pour réglementer l'activité bancaire, celui des établissements de crédit établissant sa compétence en matière de décisions individuelles et un troisième examinant le problème des relations entre les banques et leur clientèle.

● *Protection des déposants et relations avec la clientèle.* — Outre la mise à jour de la réglementation bancaire en matière de liquidité et de solvabilité, le projet de loi prévoit deux dispositions nouvelles. D'abord, toute personne auquelle l'ouverture d'un compte bancaire sera refusée (pour incidents antérieurs ou autre difficulté) pourra demander au directeur local de la Banque de France de lui désigner un établissement ou un service public auprès duquel il pourra obtenir l'ouverture d'un tel compte (sans délivrance automatique d'un chéquier, toutefois). Cette disposition est à rapprocher de la procédure en vigueur dans l'assurance automobile, où le bureau de tarification peut désigner un organisme à un conducteur dont le contrat a été résilié.

Ensuite, pour éviter les conséquences, parfois dramatiques, de la réduction ou de la suppression inopinée du concours bancaire à court terme accordé à des entreprises, il est envisagé de rendre obligatoire la notification écrite préalable de ce type de concours, alors qu'elle est le plus souvent verbale actuellement, et d'imposer un délai minimum de préavis en cas de retrait.

● *La modernisation du cadre juridique des activités bancaires.* — Les bouleversements technologiques, les besoins nouveaux de la clientèle et le développement de la concurrence entre banques, conduisaient à reconnaître l'existence officielle de nouvelles techniques et à en définir le cadre juridique. C'est le cas, notamment, de l'émission de moyens de paiement ou la gestion de « systèmes de paiement » (cartes et monnaies électroniques) reconnus comme « opérations de banques » au même titre que la collecte des dépôts ou l'octroi des crédits.

On sait que, sous la pression des pouvoirs publics, des négociations ont été engagées entre le réseau de la carte bleue et celui des mutualistes, Crédit agricole et Crédit mutuel, pour rapprocher leurs systèmes de paiement par cartes (*le Monde* du 8 juin 1983). Par ailleurs, les établissements de crédit verront confirmée leur vocation à fournir à leur clientèle une gamme de services diversifiée (gestion, ingénierie financière, aide à l'exportation) et pourront, plus aisément qu'aujourd'hui, développer leurs activités dans des secteurs non bancaires (vente de produits d'assurances ou de capitalisation par exemple).

FRANÇOIS RENARD.

Au coup par coup

Février 1982 : les deux plus importantes compagnies financières privées (Paribas et Suez) et dix-sept banques françaises cotées en Bourse, tombent dans le giron de l'Etat, rapidement rejointes — en juillet de la même année — par dix-neuf autres établissements non-cotés tandis que les « *trois vieilles* » (Crédit Lyonnais, Banque nationale de Paris et Société Générale) étaient « *renationalisées* » à 100 %.

Un an après cette vague de nationalisations (la troisième de l'histoire de France) qui a laissé de côté les seuls établissements privés dont les dépôts (en comptes de résidents) étaient inférieurs au seuil d'un milliard de francs et toutes les banques étrangères, en quoi le paysage bancaire a-t-il été réellement modifié ? En bien peu de chose, en vérité.

Exception faite de certaines opérations mineures telle la reprise par le Crédit commercial de France des activités de la banque Odier-Bungener-Courvoisier (un guichet unique), seules trois décisions, jusqu'à présent, ont modifié la carte géographique de la banque en France :

● le regroupement sous un même pavillon de l'ensemble des activités à l'étranger du Crédit industriel et commercial (C.I.C.), des banques régionales associées et de la Banque de l'Union Européenne grâce à la constitution d'une société-holding de participation bancaire, distincte du futur « *C.I.C. Ile-de-France* » et destinée à recueillir les participations majoritaires dans les neuf banques régionales nationalisées ainsi que l'intégralité du capital de la B.U.E. ;

● la constitution d'un premier « archipel » incluant « les trois orphelines », à savoir la banque Vernes et commerciale de Paris, la banque Worms et la Banque parisienne de Crédit en raison des complémentarités évidentes entre ces trois établissements ;

● la mise sur pied d'un schéma identique entre le Crédit commercial de France, l'Union de banques à Paris et l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild), cette dernière — dont le président n'a toujours pas été nommé — ayant au préalable cédé à la Compagnie financière de Suez ses participations industrielles et immobilières après avoir, dans un premier temps, vendu sa chaîne hôtelière P.L.M. à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme. L'Européenne de banque doit encore régler le problème de la Discount Bank, devenue la Compagnie commerciale de banque en attendant d'être reprise par un autre groupe bancaire.

En outre, les pouvoirs publics devraient donner le « feu vert », mercredi 6 juillet, lors d'une réunion du Conseil national du crédit, à la création de la Banque industrielle et commerciale du Marais, nouvel établissement constitué par MM. Vernes et Francès après « *le tracé de frontières* » convenu entre les groupes Compagnie industrielle et Suez (*le Monde* du 25 juin 1983). Enfin, M. David de Rothschild, qui a recréé un établissement financier à la suite de la nationalisation de la banque de la rue Laffitte sous le nom de Paris-Orléans, souhaite lui donner le statut de banque d'affaires sous un sigle qui reste à choisir mais qui devrait, en tout état de cause, comporter le nom de cette illustre famille.

S. M.

M. CARCASSONNE DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

M. Jacques Carcassonne a envoyé le mardi 5 juillet à M. Robert Badinter, garde des sceaux, sa lettre de démission de la présidence du tribunal de commerce de Paris. Il est en désaccord avec certains des aspects de la politique suivie par le ministre de la justice.

M. Carcassonne avait été élu le 1er juillet président de la conférence des présidents de tribunaux de commerce.

[Né en juin 1929 à Marseille (Bouches-du-Rhône), licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut des hautes études internationales, M. Carcassonne est depuis 1961 président-directeur général de la société Jacques Carcassonne S.A. (négoce de diamants et de pierres précieuses). Expert près le tribunal d'instance et la cour d'appel de Paris (1970-1975), président de chambre du tribunal de commerce de Paris, M. Carcassonne était depuis 1982 président du tribunal de commerce de Paris. Il a été de 1970 à 1977 conseiller du commerce extérieur, et est depuis 1981 administrateur de Publicis S.A.]

M. Jean-Pierre Willot pourrait retrouver un poste dans Boussac-Saint Frères

Un compromis vient d'intervenir entre les quatre frères Willot et les responsables de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.). Celle-ci avait reçu, il y a un an, en location-gérance Boussac-Saint Frères et la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.) — hormis les filiales Dior, Conforama, Belle-Jardinière et Bon Marché. Le tribunal de commerce de Lille devait se prononcer dans la requête faite par MM. Willot qui mettait en cause le bien-fondé de cette location-gérance. Les syndicats ouvriers ont généralement bien accueilli l'annonce du compromis.

L'accord doit encore être approuvé par les pouvoirs publics ; il est intervenu au terme d'une longue discussion dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 juillet à Lille, au siège de la société. En fait, il y a eu quatre accords différents, quoique identiques, avec chacun des quatre frères Willot.

Ils sont immédiatement applicables, une fois écoulés les quelques jours pour habilitation technique. Ils confient tout le pouvoir du groupe, enfin réformé, au conseil et à la direction de C.B.S.F., la firme reprenant ainsi son unité, les frères Willot ayant accepté de céder leurs actions. En contrepartie, MM. Willot recevront l'usufruit de 80 % des titres qu'ils détenaient ; les 20 % restant, ils en feront don à la société qui au sein de la C.B.S.F. est chargée, dans la mesure du possible, de compenser, par la création de nouveaux emplois ceux qui ont été ou devront être encore supprimés. C'est là la « *contribution* » des anciens responsables du groupe à la « sauvegarde de l'emploi ».

En contrepartie de ce qu'ils cèdent, les frères Willot ont obtenu que la C.B.S.F. se désiste — devant les tribunaux civil et commercial — des actions qu'elle — et elle seule — avait engagées contre eux. Sont exclues de ce *modus vivendi* les actions publiques ou pénales à l'encontre des frères Willot. En contrepartie de leurs actions, ces derniers recevront, quand ce sera possible, des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote). Plusieurs années s'écouleront avant que cela ne devienne possible, notamment en raison de la fusion à laquelle il faudra probablement procéder entre la C.B.S.F. et la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.).

Dans toutes les hypothèses, les anciens propriétaires du groupe seront minoritaires. Ils possèdent actuellement 42 % de la S.F.F.A.W., desquels il faut soustraire le cinquième qu'ils donnent pour la sauvegarde de l'emploi (il reste donc 34 %).

Enfin, dernière concession, M. Jean-Pierre Willot devrait retrouver un poste dans l'entreprise, hors hiérarchie : conseiller technique aux problèmes de distribution.

On conçoit très aisément tous les avantages de l'accord global auquel sont parvenus les responsables de la C.B.S.F., et les frères Willot devraient très rapidement trouver un environnement financier et industriel plus sain ; ainsi serait-il fait appel aux banques créancières pour qu'elles transforment tout ou partie de leurs créances en capital.

A. T.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Quillery va construire en Algérie.** — L'entreprise française de travaux publics Quillery vient de signer un contrat de 1,4 milliard de francs pour la construction d'un complexe hospitalier en Algérie. Ce contrat « clés en main » concerne un hôpital militaire près d'Alger, qui comprendra un centre hospitalier universitaire de huit cents lits, une école supérieure de santé, trois cents logements et un complexe sportif.

● **Contrat pour Pont-à-Mousson au Koweït.** — La société Pont-à-Mousson, filiale de Saint-Gobain, vient de signer avec le ministère de l'électricité et de l'eau du Koweït un contrat de fourniture de canalisations en fonte. Cette commande porte sur un montant de 620 millions de francs et s'étale sur quatorze mois.

● **Le CIRI a traité 108 dossiers depuis sa création.** — Le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté, a traité 108 dossiers touchant 52 400 salariés entre sa date de création, le 6 juillet 1982, et mai 1983. Dans 89 % des cas, le traitement a permis de trouver une solution ce qui a aidé à sauvegarder 37 750 emplois.

Energie

● **La consommation mondiale de pétrole devrait diminuer de 2,2 % en 1983 par rapport à l'an passé** dans tous les pays n'appartenant pas au « bloc » socialiste, en dépit d'une relance de la consommation estimée à 2 % au cours du dernier trimestre due à la reprise économique, estime l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.). Compte tenu d'un taux de croissance économique de 1,9 % en 1983 dans les pays membres de l'O.C.D.E., l'agence estime la consommation moyenne mondiale à 44 millions de barils par jour en 1983 contre 45 millions en 1982 et 52 millions en 1979. La demande devrait reprendre à l'automne pour atteindre 45,7 millions de barils par jour au quatrième trimestre.

Etranger

● **Le chômage, en Belgique, a** légèrement baissé en juin, revenant à 11,8 % de la population active, taux le plus bas depuis janvier. Il y a un an (juin 1982) la taux du chômage était de 10,9 %.

Social

● **Le Centre national des indépendants et paysans se prononce en** faveur d'une « journée de protestation de l'opposition » pour le 1er octobre et y convie la Confédération française de l'encadrement C.G.C., qui envisage une manifestation de protestation pour le 3 du même mois.

NOMINATIONS

— M. Michel Albert, président des Assurances générales de France, vu les pouvoirs qui lui ont été conférés par les statuts du groupe dans leur article 14, vu l'avis conforme du conseil d'administration lors de sa séance du 1er juillet 1983, a décidé, à effet du 1er juillet 1983, les promotions suivantes :

Au grade de directeur, M. Jean Daniel Le Franc ; au grade de directeur adjoint, MM. Jacques Campora, Georges le Flochmoen ; au grade de sous-directeur, MM. Jacques-Claude Chollet, Emile Jacob, Thierry Masquelier, Pierre Raud ; au grade de secrétaire général, MM. Michel Chevillet, Marcel Guittard, Pierre Pierart.

SOCIAL

Un grand service public de l'emploi

(Suite de la première page.)

Il en est ainsi de l'hypothèse d'un déplafonnement des cotisations employeurs à l'assurance maladie (à l'heure actuelle, la cotisation maladie des employeurs est de 13,45 % du salaire, dont 5,45 % sous plafond). Dans l'esprit de M. Pierre Bérégovoy, cette hypothèse, envisagée dans le Livre blanc de la protection sociale, devrait bénéficier aux entreprises de main-d'œuvre, ce déplafonnement devant être « *compensé* » par une baisse du taux de la cotisation, qui serait de l'ordre de 0,9 point.

Cependant, certains craignent, au sein même du gouvernement, qu'une telle mesure ne pénalise trop fortement les entreprises à haute technicité qui paient bien et exportent. Avant de faire son choix, le gouvernement devait donc apprécier de manière très fine toutes les conséquences pour que le ballon d'oxygène accordé aux uns n'asphixie pas les autres. Un récent conseil interministériel avait laissé la question en suspens.

Un autre débat portait sur la réduction de la durée du travail à la veille de la « table ronde » tripartite (ministère des affaires sociales, patronat et syndicats) que M. Bérégovoy a convoqué pour le 7 juillet. Faut-il réaffirmer, alors que le groupe d'experts patronat-ministère de l'économie vient de relancer la controverse sur le coût de cette politique, l'objectif des trente-cinq heures en 1985 ? Faut-il intervenir de nouveau par la loi et prendre clairement position sur le problème de la compensation salariale ? Le gouvernement semble s'orienter vers une réaffirmation politique de sa volonté de réduire la durée hebdomadaire du travail jusqu'à trente-cinq heures mais sans recourir à la loi — si ce n'est sur les durées maximales — et en incitant les partenaires sociaux à négocier sans qu'un calendrier d'étapes de réduction globale ne soit établi.

En fait, le gouvernement semble sur ce terrain décidé à agir dans trois directions. Tout d'abord, il entend favoriser les contrats de solidarité et la réduction du temps de travail : or, selon le bilan dressé le 5 juillet par M. Ralite devant le Comité supérieur de l'emploi, seuls huit contrats ont été conclus depuis le début de 1983 au niveau national préservant en créant mille sept cent quarante-huit emplois. Il souhaite aussi développer des formules de « *temps choisi* » amenant les salariés à choisir entre plusieurs horaires collectifs (de trente heures ou trente-deux heures, par exemple), le temps partiel ne devant plus se confondre avec le mi-temps. Enfin, il envisage — mais la question n'est pas tranchée — de prendre des mesures dissuadant le recours aux heures supplémentaires. Il pourrait s'agir d'une diminution du contingent annuel autorisé (trente heures actuellement, moins dans certaines branches) ou encore d'une majoration du coût pour l'entreprise avec une réduction de la majoration salariale accordée au salarié qui fait des heures supplémentaires. L'UNEDIC pourrait alors bénéficier, suivant un système à définir, de ces mesures dissuasives.

M. Ralite devrait aussi reprendre un certain nombre de projets dont quelques-uns ont déjà été évoqués avec les partenaires sociaux. Il souhaite ainsi accélérer la mise en place d'« *un grand service public de l'emploi* », sur des bases proches de celles qu'avait arrêtées M. Le Garrec, afin de mieux coordonner les actions de l'ANPE, de l'AFPA et de l'UNEDIC. Sans aboutir, dans l'immédiat, à une fusion administrative en bonne et due forme, des expériences locales et des opérations communes pourraient être tentées tandis que l'informatisation de l'ANPE et de l'AFPA va être généralisée. Des dispositions devraient également concerner les chomeurs de longue durée — en renforçant la procédure des entretiens — la réforme du statut des chômeurs en formation (afin d'augmenter le nombre de stages de vingt mille par an), la réforme de l'apprentissage (déjà amorcée en février), les contrats emploi-production (*le Monde* du 2 juillet), et les actions de reconversion dans les bassins d'emplois. Le gouvernement songe aussi — mais la question est en débat — à créer une « *allocation différentielle* » pour les chômeurs acceptant un nouvel emploi moins rémunéré que le précédent.

Le conseil des ministres devrait également se prononcer sur une réforme du chômage partiel qui est déjà dans l'air depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 28 juin). Il s'agirait de définir précisément les cas où le chômage partiel peut être utilisé et où par conséquent son recours se justifie. L'aide de l'Etat serait ainsi moins systématique qu'actuellement afin de ne pas pénaliser les entreprises qui choisissent de s'engager dans la voie de la réduction de la durée du travail plutôt que celles qui prennent au coup par coup des mesures de chômage partiel.

Alors que la baisse des effectifs salariés semble s'accélérer, les mesures de M. Ralite nouvelles, ou remises en forme, s'ajouteront au dispositif déjà mis en place pour la formation et l'insertion des jeunes. Mais certaines ne produiront un effet qu'à moyen terme, les chances d'éviter une augmentation en fin d'année de deux cent mille chômeurs sur un an restant, hélas ! bien minces.

MICHEL NOBLECOURT.

SELON UN SONDAGE LOUIS HARRIS — « LA CROIX » - TF 1 :

68 % des Français sont favorables à un prélèvement proportionnel aux revenus... si c'est indispensable

Pour 75 % des Français, « il faut encourager la solidarité et la protection sociale, chacun payant une cotisation pour permettre à tous les citoyens d'être garantis face à la maladie et à la vieillesse ». *C'est ce que révèle un sondage Louis Harris France* — la Croix — *TF1, réalisé en vue de l'émission* « Le cœur du débat », *qui mettra face à face mercredi soir Mme Veil et M. Bérégovoy, du 27 au 29 juin 1983 auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes et publié par* la Croix *du 6 juillet.*

Pour le cas où il serait nécessaire de réduire les prestations sociales, les personnes interrogées pensent que les économies devraient porter d'abord sur les allocations de chômage (34 %) puis sur les dépenses de santé (25 %).

L'opinion semble partagée sur le débat concernant les avantages acquis : 51 % sont pour la suppression de « tous les privilèges professionnels », *46 % étant hostiles à la suppression de ces avantages.*

Pour couvrir le déficit de la Sécurité sociale, et « si cela était indispensable », *68 % des Français se prononcent pour* « un prélèvement payé par tous les ménages, proportionnel à leurs revenus » *et 20 % pour une augmentation de la T.V.A. Les petits commerçants et les artisans, les cadres moyens, les employés et les ouvriers sont les plus favorables au* « prélèvement » *par ailleurs plébiscité dans toutes les familles politiques (69 % chez les sympathisants du P.C., 70 % P.S., 67 % U.D.F., et 71 % R.P.R.).*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,7135	7,7165	+ 150	+ 205	+ 315	+ 380	+ 875	+ 995
$ can.	6,2645	6,2697	+ 135	+ 200	+ 300	+ 370	+ 785	+ 900
Yen (100)	3,2120	3,2165	+ 150	+ 190	+ 305	+ 355	+ 950	+ 1020
DM	3,0040	3,0067	+ 175	+ 207	+ 365	+ 400	+ 1055	+ 1120
Florin	2,6820	2,6845	+ 150	+ 175	+ 305	+ 335	+ 860	+ 915
F.B. (100)	14,9690	14,9800	+ 380	+ 520	+ 845	+ 1020	+ 2365	+ 2760
F.S.	3,6270	3,6307	+ 225	+ 260	+ 460	+ 500	+ 1390	+ 1465
L (1 000)	5,0710	5,0746	− 200	− 140	− 415	− 335	− 1455	− 1310
£	11,8520	11,8646	+ 234	+ 350	+ 515	+ 650	+ 1400	+ 1715

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10	10 1/8	10 1/2
DM	4 9/16	4 15/16	4 7/8	5	5	5 5/16	5 7/16	5 13/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16	5 9/16	5 15/16
F.B. (100)	9	10	9 1/2	10 1/2	9 1/2	10 1/2	10	11
F.S.	3 7/8	4 5/8	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	15	16	16	17	16 1/2	17 1/2	18	19
£	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10	10 5/16
F. franç.	12	12 3/4	12	12 3/4	13	13 3/4	16 1/2	17 1/4

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Avec le Centre français de commerce extérieur, la S.N.C.F., les ports maritimes et le charbon, nous continuons de présenter le rapport de la Cour des comptes (*le Monde* du 30 juin et du 5 juillet). Après M. Bergeron, à propos de l'UNEDIC, M. Valbon, président des Charbonnages de France, a répondu aux critiques de la Cour.

• Des investissements prématurés ou trop importants pour les ports maritimes

Les ports maritimes de commerce ont-ils vu trop grand et trop loin dans leurs investissements ?

Dans le domaine des céréales, par exemple, les capacités d'accueil existant dans les ports autonomes au Havre et à Dunkerque *« demeurent en partie inutilisées*, note la Cour, *cependant que des projets d'extension sont élaborés, ou en cours de réalisation, à Brest, à Lorient et à La Rochelle, comme à Rouen et à Nantes »*.

La Cour doit *« mettre en garde contre le risque de voir se multiplier des équipements largement dimensionnés, parfois plus concurrents que complémentaires »*.

Le trafic des passagers est, lui aussi, soumis au feu de la critique. Ainsi, à Dieppe, la construction de la troisième passerelle pour car-ferries (24 millions de francs) *« n'a été précédée d'aucune étude économique sérieuse »*.

A Boulogne-sur-Mer encore, l'extension du port pour aéroglisseurs, autorisée par une décision ministérielle du 12 mai 1976 pour un montant de 10,77 millions de francs, financée pour un tiers par l'Etat et pour deux tiers par la chambre de commerce, *« s'est révélée pour le moins prématurée : les trafics enregistrés par cette installation depuis sa mise en service ont été inférieurs aux prévisions de 1/3 en moyenne pour les passagers et de 50 % pour les véhicules. Cette sous-utilisation est due à la hausse des prix du pétrole qui grève fortement le coût d'exploitation de ces engins, mais aussi aux multiples difficultés, déjà évoquées par la Cour, du naviplane français N 500 »*.

Pour la réparation navale aussi, à Brest, à Marseille ou à Saint-Nazaire, *« l'addition d'investissements nouveaux a été malencontreuse »*.

Cher charbon

La Cour des comptes *« dégage très clairement les divers aspects de la situation des Charbonnages de France et des houillères de bassin au regard des perspectives actuelles en matière d'exploitation charbonnière »*. C'est du moins ce qu'affirme le ministre de l'industrie et de la recherche dans sa réponse. Et pourtant le rapport de la Cour souligne le coût excessif pour l'Etat de l'exploitation du charbon national. Qu'on en juge : de 1979 à 1981, l'endettement a augmenté de 52,8 %. Dans le même temps, les frais financiers ont progressé de 78 % pour représenter 10 % du chiffre d'affaires hors taxe. Encore la Cour des comptes ne dispose-t-elle pas des résultats de 1982, qui accentueraient cette dégradation.

Pour ce qui est du prix de revient du charbon français, il *« n'a cessé de croître sous l'effet conjugué de la baisse du rendement et de l'augmentation des charges »*. En 1982, le rendement par homme-poste a diminué de 7 %. *« Un redressement du rendement supposerait, entre autres mesures, une meilleure répartition du temps de travail qui permettrait de mieux utiliser les équipements existants. »*

En outre, l'aggravation des charges a été constante, le prix de revient d'une tonne passant de 366 F en 1979 à 596 F en 1982. La recette par tonne de houille vendue a, certes, elle aussi augmenté, passant de 315 F à 427 F, mais l'écart avec le prix de revient s'est creusé, passant de 51 F en 1981 à 169 F en 1982. Pis, certains bassins *« accusent des coûts particulièrement élevés. En 1981, la tonne extraite revenait à 693 F dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais, à 618 F dans le Dauphiné, à 853 F au puits de Messeix (Auvergne) et jusqu'à 4 543 F dans le Gard »*.

Les adaptations sont donc *« inéluctables »*. Encore la Cour des comptes souligne-t-elle la nécessité *« d'une politique active de conversion favorisée par l'Etat »*.

[Le président des Charbonnages de France, M. Georges Valbon, a réaffirmé, mardi 5 juillet, la nécessité de « maintenir l'exploitation » des mines françaises même s'il faut concilier cette orientation avec « le souci de rigueur et l'équilibre de gestion », répondant ainsi, dans une déclaration à la presse, aux critiques de la Cour.

***« On ne peut mettre en avant, sans précautions, des chiffres concernant le déficit de l'extraction, sans souligner le lourd handicap légué par les gouvernements précédents, sans aborder le problème du coût social d'un éventuel arrêt de la production et sans souligner ce que l'extraction de charbon national représente comme facteur d'économie de devises... »*, indique M. Valbon.**

M. Valbon se demande par exemple s'il est « juste » de parler du prix de revient à la tonne dans les houillères du Gard en 1981 (supérieur de 3 784 F au prix de vente, selon la Cour des comptes) *« quand on sait que le puits n'a été rouvert qu'en juin 1981 après treize mois de grève et que seuls des travaux préparatoires ont été alors entrepris ? »*]

• Le C.F.C.E. : un mauvais mentor

Le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) n'a pas été un bon mentor pour les exportateurs. La mise en œuvre d'un programme informatique, en 1979, s'est traduite par d'importants retards d'exécution et une augmentation notable du coût, sans que les résultats soient satisfaisants. Ce programme, qui devait comporter un fichier Ulysse en 1979, un système de diffusion de l'information nationale Télémaque en 1980, et une banque de données Mentor en 1981, était évalué à 17,5 millions de francs pour 1979-1982. *Les dépenses ont atteint* 20 millions.

En fait, le plan d'informatisation a été établi *« sur la seule base d'une étude très sommaire réalisée en un mois au cours de 1977, par une société privée »*, sans avoir jamais été approuvé officiellement. De plus, aucune analyse de marché n'avait été faite. Enfin, alors que la collecte des informations était *« lente et incomplète »*, le C.F.C.E. affrontait une triple concurrence : celle des chambres de commerce et d'industrie, celle du système privé Kompass-Dafsa, qui a d'ailleurs reçu 20 millions de subventions du ministère de l'industrie, celle de l'administration des douanes.

Conclusion de la Cour des comptes pour *« éviter dans l'avenir d'autres tâtonnements inutiles et des concurrences coûteuses »* : Ulysse et Télémaque devraient être révisés, Mentor regrouper toute la documentation réglementaire du C.F.C.E., le coût des trois projets être abaissé et leurs performances accrues grâce à des rapprochements avec d'autres organismes publics ou privés. Le tout pour le plus grand bien du commerce extérieur français.

Dans leur réponse, le ministre de l'économie et des finances insiste sur les difficultés traditionnelles à mettre en œuvre un tel système, tandis que le ministre de l'industrie et de la recherche reconnaît que *« l'élaboration des systèmes informatiques du C.F.C.E. n'a pas été sans motiver des réticences de la part des instances consultées »*.

• Le T.G.V.-Ouest en question

Pour redresser la situation financière très déficitaire de la S.N.C.F. (*le Monde* du 7 avril 1983), la Cour des comptes fait quatre propositions :

– fonder les programmes d'exploitation et d'investissement sur des prévisions réalistes du trafic ;

– mieux maîtriser les coûts de gestion, notamment en ce qui concerne les charges de personnel ;

– aménager la dette et le financement des investissements ;

– redéfinir les relations financières de la S.N.C.F. avec l'Etat.

Quant au grand projet de la Société nationale pour les années à venir (le T.G.V.-Ouest), les magistrats de la Cour des comptes notent : *« La nécessité du T.G.V.-Atlantique, sa rentabilité pour la S.N.C.F. et pour la nation ne sont pas aussi évidentes que dans le cas du T.G.V.-Sud-Est. Elles appellent donc une étude attentive, en particulier en ce qui concerne leur incidence sur les autres besoins de la S.N.C.F. ; la saturation prochaine de certaines lignes, invoquée à l'appui de ces réalisations, doit être, en particulier, appréciée en fonction de perspectives réalistes de développement du trafic. La sous-utilisation qu'elles pourraient entraîner pour une partie des voitures de voyageurs doit être également prise en compte. »*

« De toute manière, poursuit la Cour, *le financement de la nouvelle ligne exigerait des modalités spécifiques si l'on veut éviter d'imposer à la Société nationale, qui n'a pas encore achevé de mettre en service le T.G.V.-Sud-Est, une lourde charge d'intérêts intercalaires* (1). »

En conclusion, la Cour indique : *« D'une manière plus générale, il apparaît de meilleure gestion que l'Etat intervienne en subventionnant les investissements de la S.N.C.F. plutôt que son fonctionnement, une mauvaise structure de financement devant inéluctablement faciliter la réapparition ou l'accroissement de déficits d'exploitation dont la collectivité supporterait finalement la charge. »*

(1) Dans sa réponse, le ministre des transports écrit : *« Le T.G.V.-Atlantique apparaît comme un investissement souhaitable, et les modalités financières appropriées sont recherchées. »*

ÉTRANGER

Le gouvernement américain impose des restrictions aux importations d'aciers spéciaux

Alors que la restructuration de la sidérurgie européenne conduite par la C.E.E. bute sur les difficultés des pays membres, en particulier de la Belgique et de l'Italie, le président Reagan prive les Européens de débouchés outre-Atlantique. Après avoir imposé des quotas d'importations aux aciers courants, les États-Unis limitent l'entrée des aciers spéciaux.

Correspondance

Washington. – Un peu plus d'un mois après le sommet de Williamsburg, le gouvernement américain a décidé de restreindre sévèrement les importations d'aciers spéciaux. Des mesures, qui prendront effet dans une quinzaine de jours, visent officiellement à aider l'ouvrier américain et à protéger l'industrie sidérurgique américaine des *« pratiques commerciales déloyales »*...

Anticipant les inquiétudes des vingt pays touchés par la décision présidentielle, dont notamment le Japon, le Canada, et les principaux alliés des Etats-Unis en Europe, M. Brock, représentant le président Reagan pour les affaires commerciales, a souligné que les mesures annoncées étaient compatibles avec l'engagement pris à Williamsburg d'encourager la liberté commerciale. *« Nous avons voulu indiquer que nous ne pouvons continuer à tolérer un système dans lequel les gouvernements interviennent sans tenir compte des règles internationales. »*

Bref, selon M. Brock, les mesures décidées n'ont pas un caractère protectionniste mais, a-t-il ajouté, le gouvernement se doit de faire appliquer la loi américaine sur les pratiques commerciales déloyales.

En fait, le gouvernement n'a pas accédé complètement aux demandes formulées il y a dix-huit mois par les sidérurgistes américains. Ainsi, au lieu de cinq années de quotas demandées par l'industrie, le gouvernement limite son aide à quatre ans. Au cours de cette période, un nouveau droit de 10 % – s'ajoutant au 10,5 % actuellement en vigueur, – frappant les importations de tôles et feuillards, déclinera progressivement, pour atteindre 4 % la quatrième année. Pour les tôles fortes, le nouveau droit supplémentaire de 8 % diminuera également par étapes pour atteindre 4 % à la fin de la période. M. Brock a souligné que, pour ces produits, représentant 55 % des importations d'aciers spéciaux, la sidérurgie américaine était suffisamment compétitive pour qu'il n'y ait pas lieu d'imposer des quotas.

Par contre, estimant que la compétition étrangère avait compromis la capacité de modernisation de la sidérurgie américaine, des quotas ont été imposés à l'importation d'autres produits. Ainsi les importations des barres d'acier seront limitées à 27 000 tonnes la première année, pour atteindre 29 500 tonnes la quatrième année.

Des quotas d'importation frapperont également les « fils-machines » et les aciers pour outils, dont le montant ira également en augmentant, de la première à la quatrième année.

Le président Reagan a indiqué que cette formule, associant les quotas et les droits de douane sur une période de quatre ans, visait à faire pression sur les pays producteurs pour les amener à renoncer à subventionner leurs exportations d'aciers spéciaux et à ouvrir plus largement leurs marchés aux produits américains.

A la Maison Blanche, on rappelle à cet égard que les aciers spéciaux, bien que d'un faible volume (2 % seulement du tonnage total de l'acier produit) représentent cependant 10 % de la valeur de la production sidérurgique américaine totale.

Les Américains, précise-t-on, ont importé, l'an dernier, pour 373 millions de dollars d'aciers spéciaux, soit environ 20 % du montant total des ventes aux Etats-Unis de ces produits.

Les premières réactions de l'industrie et des syndicats sont négatives. Dans une déclaration commune, le président de l'industrie des aciers spéciaux et le leader du Syndicat des ouvriers de la sidérurgie, qualifient la décision du président de *« décevante »* et *« inadéquate »*. Ils considèrent, en particulier, que les droits de douane envisagés sur les tôles et feuillards sont trop faibles et ne représentent pas une barrière insurmontable pour des pays concurrents décidés à augmenter leurs subventions.

HENRI PIERRE.

En Grande-Bretagne

LES INDEMNITÉS DE CHOMAGE POURRAIENT ÊTRE AMPUTÉES

(De notre correspondant.)

Londres. – Répondant, le mardi 5 juillet, à des questions des députés, Mme Thatcher s'est refusée à exclure une réduction des indemnités de chômage. Elle a cependant souligné que leur montant avait été fixé jusqu'au mois de novembre 1984 et que le problème ne se poserait que dans le prochain budget.

Dans une récente émission télévisée, le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avait évoqué la réduction des indemnités de chômage comme une source possible d'économies budgétaires.

Les indemnités de chômage augmenteront de 8,7 % en novembre prochain, soit 3,7 % au titre de l'inflation et 5 % correspondant à la restauration d'un abattement fiscal supprimé en 1982. Elles atteindront alors 27,05 livres par semaine pour un célibataire et 43,75 livres pour un couple (respectivement 316 F et 512 F).

Ces indemnités sont forfaitaires et ne sont pas proportionnelles au salaire perdu. Compte tenu d'un certain nombre d'avantages annexes accordés aux personnes sans emploi, il est vrai que les revenus d'un chômeur peuvent dans certains cas limites être aussi élevés que ceux d'un salarié du bas de l'échelle. Mais seule une très faible partie des trois millions de chômeurs britanniques paraît concernée.

Les milieux gouvernementaux soulignent que la promesse faite par les conservateurs pendant la dernière campagne électorale de maintenir le pouvoir d'achat des prestations sociales s'appliquait aux retraites mais pas aux indemnités de chômage. On ne saurait donc exclure que, malgré les protestations prévisibles de l'opposition et de quelques conservateurs modérés, Mme Thatcher envisage de ne plus revaloriser les indemnités de chômage en fonction de la hausse des prix, et cela aussi bien pour des raisons budgétaires qu'économiques.

DANIEL VERNET.

CONJONCTURE

SI L'INFLATION SE RALENTIT

Des mesures d'aides au bâtiment et aux travaux publics seront décidées à la rentrée

annonce M. Delors

M. Jacques Delors a évoqué mardi 5 juillet la possibilité d'accorder des *« soutiens sélectifs »* à certains secteurs de l'économie si le freinage de l'inflation lui redonne des marges de manœuvre.

S'adressant aux membres du Conseil économique et social réunis pour la discussion du rapport Tessier sur la conjoncture (*le Monde* du 6 juillet), le ministre a déclaré que l'économie française se trouvait actuellement à *« un carrefour »* et qu'elle avait *« à sa portée »* pour la fin de l'année – et en rythme annuel – un ralentissement de l'inflation à 6 % et une réduction du déficit commercial à 30 ou 40 milliards de francs.

Au mois de septembre, M. Delors envisage un *« allègement des coûts de production »* des entreprises. Il s'agirait d'abord d'un abaissement des taux d'intérêt, ensuite de mesures de relance *« sectorielles »* et *« ponctuelles »*, pour certaines activités menacées par le ralentissement de l'économie. Le ministre a précisé – après son intervention – devant quelques journalistes : *« Il y a des secteurs qu'on ne peut pas laisser mourir. »* Le bâtiment et les travaux publics constituent, selon lui, *« une priorité » (1)*.

Avec le plan de rigueur, l'économie française se trouve actuellement, selon M. Delors, *« au maximum des tensions »*. Mais, derrière la *« morosité »*, a-t-il expliqué, se dessine une situation *« beaucoup plus contrastée. L'économie frémit à nouveau. Il faut se méfier des moyennes »*. M. Delors entend maintenir « le cap » de l'assainissement.

A propos des recettes du budget 1984, le ministre de l'économie a indiqué en substance qu'il ne fallait pas s'attendre à la création d'un impôt-miracle pour les finances de l'Etat. Une grande réforme reviendrait, a-t-il répété, à *« utiliser un marteau-pilon pour écraser une mouche »*, c'est-à-dire à susciter des réactions importantes dans l'opinion pour un faible rendement.

M. Delors a enfin lancé un appel à la relance de l'Europe d'ici à la fin de l'année. Après le *« blocage »* du dialogue Nord-Sud lors de la conférence de la CNUCED à Belgrade, l'Europe et notamment le sommet européen à Athènes à la fin de l'année constituent, selon lui, *« le rendez-vous le plus important »*.

La France ne donnera son accord au « chèque » britannique et à l'élargissement de la C.E.E. que si la Communauté définit *« un paquet* [de mesures] *pour désembourbé le char de l'Europe »*. Ces mesures doivent notamment porter, a-t-il précisé, sur le budget, les politiques agricoles, industrielles et sociales, *ainsi que sur une convergence « des résultats économiques » et « non des politiques »*.

(1) Selon nos informations, une deuxième tranche du Fonds des grands travaux pourrait être lancée à l'automne. Une première tranche de 4 milliards de francs a déjà été lancée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COGEDIM
S.A. au capital de 90 millions de francs
Siège social :
12, rue Roquépine, 75008 Paris
R.C.S. Paris B 632016010 (63 B 1601)
SIRET N° 63201601000019

L'assemblée générale de Cogedim s'est tenue le 22 juin 1983.

Le président a rappelé que la société traverse actuellement, comme l'ensemble de sa profession, la crise immobilière la plus dure qu'elle ait connue depuis sa création.

Après vingt années bénéficiaires, Cogedim a pu encore équilibrer ses comptes grâce à une réorientation de son activité vers la prestation de services au profit d'investisseurs, et malgré une politique rigoureuse de limitation de ses risques et de dégagement de ses stocks au détriment de certaines recettes immédiates.

De nouvelles provisions ont été constituées. Leur total représente 49 millions de francs après dotation de 10 millions de francs au titre de l'exercice 1982.

Aussi le résultat consolidé avant intéressement et impôt sur les sociétés s'établit-il à 0,8 million de francs.

Le placement global du groupe Cogedim, pour lui-même et ses partenaires, s'est élevé, pour l'exercice 1982, à 1.033 millions de francs contre 938 millions de francs en 1981.

merlin
MERLIN IMMOBILIER S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 juin 1983 sous la présidence de M. Merlin. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Il a été décidé de distribuer un dividende par action de 69,50 francs assorti d'un avoir fiscal de 34,75 francs, soit un revenu global de 104,25 francs, marquant un accroissement de la distribution de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Il sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1983.

Au cours de l'assemblée, la banque La Hénin a été nommée administrateur.

Évoquant l'exercice en cours, M. Merlin a indiqué que, compte tenu de l'augmentation de l'activité au cours du 1er semestre 1983 par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur, la société devrait enregistrer une nette progression de ses résultats pour 1983.



AMÉRIQUE GESTION
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale annuelle de la Société d'investissement à capital variable Amérique Gestion, tenue le 29 juin 1983 sous la présidence de M. Henri Parent, a approuvé les comptes de l'exercice 1982-1983.

Durant cet exercice, la valeur de l'action est passée de 284,25 F le 31 mars 1982 à 432,32 F le 31 mars 1983, ce qui représente une plus-value de 57,21 % si l'on tient compte du dividende de 14,55 F mis en paiement le 1er juillet 1982.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 15,41 F, représenté par le coupon n° 8 qui est mis en paiement depuis le 1er juillet 1983.

Les actionnaires auront la faculté, pendant un mois, à compter de la mise en paiement, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

UNIJAPON
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale annuelle de la Société d'investissement à capital variable Unijapon, tenue le 30 juin 1983 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1982-1983.

Durant cet exercice, la valeur de l'action est passée de 541,61 F le 31 mars 1982 à 730,59 F le 31 mars 1983. Compte tenu de la distribution d'un dividende de 18,07 F le 1er juillet 1982 l'augmentation de l'actif net par action aura été de 38,23 % en un an.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 20,80 F représenté par le coupon n° 17, qui est mis en paiement depuis le 1er juillet 1983.

Les actionnaires auront la faculté, pendant un mois, à compter de la mise en paiement, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

SICAVIMMO
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale annuelle de la Société d'investissement à capital variable SICAVIMMO, tenue le 30 juin 1983, sous la présidence de M. René Bartholoni, a approuvé les comptes de l'exercice 1982-1983.

Durant cet exercice, la valeur de l'action est passée de F 306,51 le 31 mars 1982 à F 389,14 le 31 mars 1983, ce qui représente une plus-value de 34,79 % si l'on tient compte du dividende de F 24,00 distribué en juillet 1982.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de F 26,00 représenté par le coupon n° 28 qui est mis en paiement depuis le 1er juillet 1983.

Les actionnaires auront la faculté, pendant trois mois à compter de la mise en paiement, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.



AGENCE HAVAS

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'Agence Havas, réunie le 30 juin 1983 sous la présidence de M. André Rousselet, les actionnaires ont pris connaissance des comptes du groupe :

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 7 396,3 millions de francs, soit + 14,2 % par rapport à 1981. Le bénéfice net (part du groupe) ressort à 132,9 millions de francs, soit + 19,5 % par rapport à 1981. Le chiffre d'affaires de l'Agence Havas est de 1 384,22 millions, soit + 11 % à structures comparables, le bénéfice net est de 64,18 millions de francs (+ 9,76 %).

L'assemblée générale ordinaire a voté la distribution d'un dividende de 9,30 francs par action assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 4,65 francs, soit 13,95, montant correspondant au plafond fixé par la loi, compte tenu du dividende versé en 1982.

Dans son allocution, le président André Rousselet a tenu à mettre en valeur les nouvelles orientations stratégiques du groupe Havas :

Au-delà des chiffres, l'année 1982 a été marquée par de nouvelles orientations stratégiques de votre société dont les médias se sont fréquemment fait l'écho : le groupe Havas entre résolument dans le temps de l'audiovisuel ; il participera, aux côtés d'autres, à la régie publicitaire de FR3 et il s'est vu confier par les pouvoirs publics une mission exploratoire sur la quatrième chaîne. Votre Conseil a nommé un directeur général, M. Marc Tessier, chargé particulièrement de suivre ces secteurs d'avenir auxquels s'ajoutent déjà ceux de la télématique, des banques de données, et s'ajouteront demain tous ceux que les progrès rapides de la communication automatisée nous ouvriront et où nous entendons bien être présents. M. Pierre Dauzier, également directeur général, a été chargé de son côté de diriger les autres activités plus traditionnelles de notre groupe et de maintenir les relations privilégiées que nous entendons conserver et développer avec tous nos amis de la presse écrite.

Des informations en notre possession au terme de ce premier semestre nous permettent de penser qu'en 1983 le groupe Havas poursuivra une croissance équilibrée, moins sensible que d'autres aux fluctuations d'un environnement économique plus difficile. La progression du conseil en publicité devrait se poursuivre. En matière de régies de supports, la radio, avec Information et Publicité, a connu un très bon début d'année 1983 qui laisse présager une croissance sensible des résultats. L'affichage confié à Avenir Publicité et à Métrobus et la régie des annuaires téléphoniques, exercée par l'Office d'Annonces, devraient dégager des résultats conformes aux prévisions formulées fin 1982.

Seule la branche Voyages sera affectée dans ses perspectives car les récentes mesures de restriction des changes et certaines dispositions fiscales affectant le revenu disponible des particuliers ont d'ores et déjà infléchi sérieusement le chiffre d'affaires.

Cette activité n'entre cependant que pour une part limitée (2,45 % en 1982) dans les revenus du groupe. Havas trouvera donc sur les produits globaux attendus de l'exercice 1983 les ressources propres à distribuer une rémunération satisfaisante à ses actionnaires tout en finançant lui-même l'essentiel de ses investissements dont le terrain privilégié sera l'audiovisuel et la télématique.

SELLIER-LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire de Sellier-Leblanc, qui s'est tenue le 29 juin 1983 sous la présidence de M. Michel Leblanc, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

L'assemblée a notamment décidé de distribuer un dividende de 10,40 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 15,60 F. Il s'agit là du maximum autorisé en application de la loi du 30 juillet 1982 qui a limité la somme des bénéfices distribués en 1982 et 1983.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 8 juillet 1983 contre remise du coupon n° 83.

Le capital social de la société est porté à 80.268.700 F à la suite de l'incorporation de réserves et de l'attribution d'actions gratuites, à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes, qui ont été décidées par le conseil du 10 mai 1983. La délivrance des actions nouvelles interviendra à partir du 1er août 1983, à l'aide du coupon n° 84.

Par ailleurs, la direction générale a procédé à un large tour d'horizon sur l'exercice en cours : à fin mai, la progression du chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 18 %, mais avec des variantes assez marquées suivant les secteurs d'activités.

COMBUSTIBLES ET CHAUFFAGE

La baisse des ventes de charbon et de fuel se poursuit, notamment du fait du ralentissement des besoins de l'industrie. Néanmoins, Sellier-Leblanc Combustibles a connu un premier semestre satisfaisant.

ACOVA subit la crise qui sévit dans le bâtiment et plus particulièrement dans le chauffage traditionnel. Il lui faut donc adapter son effectif et ses structures à une situation qui semble devoir être durable.

MATÉRIAUX ROUTIERS

Il n'y a pratiquement plus de grands chantiers de travaux publics en région parisienne et Sellier-Leblanc Agrégats-Matériaux a connu une nouvelle baisse de son activité.

Pour les Carrières de la Meilleraie, les tonnages livrés à fin juin sont sensiblement au même niveau que l'an dernier, mais le carnet de commandes est peu garni. De plus, malgré l'amélioration de la productivité, la rentabilité se dégrade, les hausses de prix accordées étant loin de compenser celles des coûts de production.

Par ailleurs, le président a indiqué à l'assemblée que – suite à une offre qui lui avait été faite – Sellier-Leblanc avait cédé le contrôle de La Ligne blanche en mai dernier.

CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

La baisse de la consommation se traduit, pour Alizol, par un moindre niveau d'activité, ses principaux clients n'ayant plus les mêmes besoins en matière de sous-traitance. Toutefois, la notoriété acquise par cette société lui a permis de traiter quelques marchés avec des groupes de premier ordre sur le plan international et de trouver là une compensation, au moins partielle, aux difficultés du moment.

L'exercice 1983 se présente mieux pour Manelco, dont les résultats, sauf renversement de tendance, devraient aller vers l'équilibre.

EAUX MINÉRALES ET BOISSONS RAFRAICHISSANTES

Le chiffre d'affaires de Volvic est en forte augmentation. Les ventes d'eau minérale sont encore en progrès mais, surtout, le succès d'Oasis – avec les nouvelles présentations offertes – va grandissant auprès des consommateurs. Les débuts d'Atoll sont très satisfaisants. Actuellement, malgré ses efforts, la société ne peut totalement répondre à toutes les demandes dans des délais courts. L'important programme d'investissements qui a été entrepris est intensifié en 1983 pour développer les installations.

Pour les Etablissements Abel Bresson, qui produisent essentiellement des sirops de fruits, les marques Citronbress, Le Jardin enchanté et Lieutard poursuivent leur pénétration sur le marché national.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 30 juin 1983 à Lyon, sous la présidence de M. Pierre Filippi, vice-président de la Compagnie, le président Bastien Leccia, sénateur depuis le 10 mai 1983, ayant estimé devoir être remplacé en raison des règles du code électoral sur les incompatibilités.

Dans son allocution, le président de l'assemblée a mis l'accent sur l'intérêt économique des aménagements réalisés, qui ont produit en 1982 près du quart de la production hydraulique française d'énergie électrique, cependant qu'entre Lyon et la Méditerranée le trafic fluvial a enregistré une nouvelle et forte croissance.

L'équipement énergétique du Haut-Rhône se poursuit : après Chautagne et Belley, le troisième aménagement, Brégnier-Cordon, sera mis en service à la fin de l'année prochaine ; la chute de Sault-Brénaz sera entreprise prochainement ; quant à celle de Loyettes, elle donnera lieu à une nouvelle enquête publique, sur la base d'un projet modifié à la demande du ministère de l'environnement.

En ce qui concerne la liaison fluviale Saône-Rhin, le schéma directeur des voies navigables, présenté dans le rapport de la commission Grégoire et approuvé par le gouvernement, ouvre certaines perspectives. Toutefois, l'activité de la C.N.R. au cours des prochaines années et son programme de travaux dépendent, dans une large mesure, des dispositions qui seront adoptées dans la deuxième loi de plan, ainsi que des décisions que prendront les pouvoirs publics au sujet de l'application de la loi du 4 janvier 1980.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui font ressortir un bénéfice net de 4 957 683,69 F, et a décidé d'affecter ce bénéfice comme suit : réserve légale, 247 884,18 F ; réserve de plus-values de cession à long terme, 3 221 799,51 F ; dividende, 1 488 000,00 F.

Le dividende par action souscrite avant l'entrée en vigueur de la loi n° 80-3 du 4 janvier 1980 est de 0,62 F, l'avoir fiscal s'élève à 0,31 F. Compte tenu du revenu des parts de production attribué aux collectivités locales actionnaires, soit 4,50 F, le rapport des actions des catégories A et B est de 5,12 F contre 4,51 F l'année précédente.

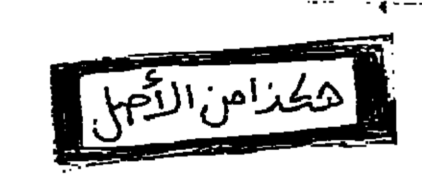
GRANDS MOULINS DE PARIS

Au cours de l'exercice 1982 la Société des Grands Moulins de Paris a réalisé un chiffre d'affaires de 2 379 000 000 de francs.

Elle a acquis une marge brute d'autofinancement de 26 952 821 F. Les amortissements ont absorbé 19 170 314 F. Le bénéfice net s'est élevé à 5 971 241 F.

Le conseil a exposé à l'assemblée les difficultés que la société rencontrait pour maintenir son activité à l'exportation. Elles entraîneront la réduction de la structure des usines de Nancy et de Lille. L'assemblée a approuvé sa proposition de ne pas distribuer de dividende et de reporter le résultat bénéficiaire pour faciliter le financement d'une période difficile.

Le groupe industriel des Grands Moulins de Paris a réalisé un chiffre d'affaires de 4 083 000 000 de francs. Il a acquis une marge brute d'autofinancement cumulée de 56 936 000 F, dont 52 162 000 F ont été affectés aux amortissements.



SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 juillet

Irrégulier
Le dollar-titre à 10 F

« Nous y voilà ! », constatait mardi, un brin fataliste, un familier de la corbeille en désignant du doigt le tableau noir où le dollar-titre venait d'inscrire un nouveau record toutes catégories. Pour la première fois depuis son instauration en mai 1981, la devise-titre a franchi le seuil des lots, pour atteindre successivement 10,05 F puis 10,14 F à l'approche de la clôture.

A ce niveau, le dollar-titre reflète une prime de plus de 30 % par rapport au « billet vert » qui est passé à 7,71 F environ contre 7,6670 F la veille lors des cotations officielles. Cette fermeté de la devise américaine explique en partie le bond en avant du dollar-titre qui se situait déjà lundi aux alentours de 9,80 F, mais les spécialistes citent également un autre facteur de hausse : les achats de valeurs étrangères à leur plus haut niveau de l'année pour plusieurs d'entre elles, tel que le confirme le classement des hausses les plus marquées.

Du côté des valeurs françaises un certain nombre de titres s'adjugent des gains compris entre 4 % et 5 % (Chargeurs, Bic, Poliet, Chantier France Dunkerque, U.T.A., Roussel) tandis qu'à l'inverse, Alspi et Euromarché perdent environ 6,5 %, suivis par Elf-Aquitaine (– 5 %), Révillon (– 4,8 %) et Crouzet (– 4 %).

Au total, les actions françaises ont progressé de 0,2 % environ, le double de la veille mais de l'avis général, le marché fait preuve d'une irrégularité que n'explique pas la seule polémique déclenchée par le chiffrage des charges financières qui pèsent sur l'entreprise.

Le cours de l'or est retombé de 416,25 à 413,75 dollars l'once à Londres. A Paris, le lingot s'est adjugé 100 F, à 103 400 F, le napoléon perdant 5 F, à 665 F.

NEW-YORK

Forte baisse

Fermé trois jours à cause de la célébration, le 4 juillet, de la fête de l'Indépendance, Wall Street a rouvert ses portes mardi. Le moins que l'on puisse en dire est que cette première séance de la semaine n'a pas été brillante. Sous le poids des ventes bénéficiaires, le marché s'est affaissé et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 16,72 points à 1 208,53. Plus révélateur encore a été le bilan de la journée. Sur 1 921 valeurs traitées, 1 269 se sont repliées, alors que 367 seulement ont monté, 285 reproduisant leurs cours précédents.

Il fallait s'y attendre. Le gonflement inattendu de 600 millions de dollars de la masse monétaire ne pouvait que raviver les craintes sur un possible resserrement des conditions de crédit. Autour du « Big Board », toutes les conversations portaient sur le sujet et beaucoup se demandaient si la Réserve fédérale allait agir en relevant le taux d'escompte. Des spécialistes affirmaient que le marché était désormais prêt à entrer dans une phase de consolidation, ce passage devant être précisément facilité par un renchérissement inévitable du loyer de l'argent, préalable à la baisse attendue. Tous n'étaient cependant pas d'accord, certains assurant que l'attention des opérateurs seraient bientôt davantage retenue par les résultats trimestriels des entreprises que par les problèmes de taux. Retenons pour l'instant que la rechute de Wall Street s'est opérée avec peu d'affaires : 67,32 millions de titres ont été échangés, contre 65,1 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 1er juil.	Cours du 5 juil.
Alcoa	37	38 7/8
A.T.T.	64 1/2	63 3/8
Boeing	45 3/4	44 7/8
Chase Manhattan Bank	53 1/2	52 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 1/4
Eastman Kodak	73 1/8	72 7/8
Exxon	34 1/4	34 1/4
Ford	56 1/8	54 3/8
General Electric	54 1/2	53 5/8
General Foods	44 7/8	44 5/8
General Motors	72 3/4	71 1/4
Goodyear	31 7/8	31 1/8
I.B.M.	121	118 7/8
I.T.T.	43 1/8	42 3/4
Mobil Oil	31 3/8	31 1/8
Pfizer	44 3/4	43 3/8
Schlumberger	54 3/4	55 5/8
Texaco	34 7/8	34 3/4
U.A.L. Inc.	39 3/4	38 3/8
Union Carbide	67 7/8	67
U.S. Steel	24 3/4	24 3/8
Westinghouse	49 1/4	49 1/4
Xerox Corp.	47 5/8	47

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CONTINENTAL GUMMI. – Le groupe Bayer et la Deutsche Bank ont vendu les participations qu'ils détenaient dans le capital du numéro un allemand du pneu. Les noms des acquéreurs n'ont pas été révélés.

EASTMAN KODAK. – En raison du ralentissement de ses affaires, le groupe américain a décidé de retarder de six mois l'augmentation annuelle des salaires de ses 93 800 employés initialement prévue pour la fin de l'année.

L'ALLOBROGE. – La société Genty-Cathiard a informé la Chambre syndicale des agents de change que sa participation dans le capital de l'Allobroge avait franchi le seuil réglementaire de 10 %.

U.A.P. – De son côté, cette compagnie d'assurances a informé les autorités boursières qu'elle détenait, à présent, plus de 10 %, par l'intermédiaire de sa filiale U.A.P. capitalisation et U.A.P. vie, respectivement dans deux sociétés : Précision Mécanique Labinal et Omnium financier de Paris (O.F.P.).

PETIT BATEAU VALTON. – Après dépouillement des actions par la Chambre syndicale des agents de change, un cours de 380 F a pu être coté, le 5 juillet, sur ce titre, un peu plus de 6 000 actions ayant été échangées ce jour-là.

S.C.G.P.M. – Les actions de la Société de construction générale et de produits manufacturés (S.C.G.P.M.) seront introduites, le 12 juillet prochain, sur le second marché de la Bourse de Paris, par simple transfert du marché hors cote sur lequel cette société était précédemment négociée. Un contrat de liquidité a été conclu en ce sens entre la société Angelo Pittau S.A., principal actionnaire, et la société Gespar Titres, la Banque de l'entreprise et la charge d'agent de change Le Guay, Massonaud.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	4 juil.
Valeurs françaises	125,5
Valeurs étrangères	141,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	4 juil.	5 juil.
Indice général	125,4	125,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 juillet .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juil.	6 juil.
1 dollar (en yens)	240,75	240,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 5/7

• : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2161	2148	2138	2115
3065	C.N.E. 3 %	3071	3075	3076	3065
675	Agence Havas	716	716	714	702
715	Europe n° 1	695	685	686	675
600	Facom	618	618	618	630
820	Fichet-bauche	850	862	862	850
1330	Siemens A.G.	1378	1410	1400	1428
143	Sony	139	137 10	137 80	139 70
250	T.D.K.	236 50	240 50	238	241 90
715	Unilever	712	728	722	720
720	Unit. Techn.	726	729	729	725
1160	Vaal Reefs	1228	1246	1238	1222
585	Wes Deep	598	593	582	587
515	West Hold.	524	519	514	515
485	Xerox Corp.	470	467 50	475	477 80
3 08	Zambia Corp.	3 08	3	2 98	2 94

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 667	7 710	7 500	7 900
Allemagne (100 DM)	300 370	300 330	290	310
Belgique (100 F)	15 004	14 992	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 200	268 100	256	276
Danemark (100 krd)	83 460	83 500	80	88
Norvège (100 k)	105 100	105 450	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 743	11 793	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 077	9 116	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 069	5 069	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	362 700	362 550	350	371
Suède (100 krs)	100 330	100 530	96	103
Autriche (100 sch)	42 650	42 645	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 249	5 252	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 237	6 262	6 130	6 450
Japon (100 yens)	3 196	3 202	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	103600	103300
Or fin (en lingot)	103300	103100
Pièce française (20 fr)	670	666
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	666
Pièce latine (20 fr)	641	642
Souverain	827	826
Pièce de 20 dollars	3975	3980
Pièce de 10 dollars	1952 50	1952 50
Pièce de 5 dollars	1285	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4295
Pièce de 10 florins	675	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. Appeler un chat un chat, par Georges Cravenne ; LU : « Morny, l'homme du second empire », de Claude Dufresne ; Lettres au « Monde ».

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
3. EUROPE
4. AMÉRIQUES
– NICARAGUA : un entretien avec M. Tomas Gorge, ministre de l'intérieur.
4. PROCHE-ORIENT
– Un plan technique est adopté pour lutter contre la marée noire du golfe Persique.
4-5. DIPLOMATIE
– Les voyages de MM. Cheysson et Schultz au Proche-Orient.
5. ASIE
– Pekin demande à Tokyo de cesser ses « opérations consulaires » à Taiwan.

POLITIQUE

6-7. L'annulation du projet d'Exposition universelle
8. « Annonay, en France (II) », de notre correspondant régional Claude Régent.
8. La réforme du droit des faillites à l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

9. Manifestations de soutien à trois insoumis bretons ; Deux attaques de transports de fonds en vingt-quatre heures.
10. MÉDECINE : le SIDA et ses conséquences.
– ÉDUCATION : les inscriptions dans les universités parisiennes.
23. SPORTS : le Tour de France cycliste.

LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES

13-14. EXPOSITIONS : les découvertes portugaises et l'Europe de la Renaissance à Lisbonne ; Rocailleurs et bunkers à l'IFA ; Rétrospective de Kooning à Amsterdam.
14-15. GUIDE : l'été en jazz. Programme complet des festivals de musique et de théâtre à Paris et en province.
– Programmes ; Expositions.
15. POINT DE VUE : le voyage initiatique (à propos du film « l'Argent »), par J.M.G. Le Clézio.
16. La saison prochaine ; Une sélection.
17 à 19. Programmes ; Spectacles.

ÉCONOMIE

24. AFFAIRES
– SOCIAL
25. Le rapport annuel de la Cour des comptes.
26. ÉTRANGER : le gouvernement américain impose des restrictions aux importations d'aciers spéciaux.
– CONJONCTURE

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS « SERVICES » (12) :
Mode ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (21 à 23) ; Carnet (23) ; Marchés financiers (27).

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1983 a été tiré à 467 594 exemplaires

LA FIN DES ENTRETIENS DE M. KOHL A MOSCOU

Les missiles de l'OTAN causeront des « complications » dans les relations de la R.F.A. avec l'Est

déclare M. Andropov

« Une solution intérimaire sur les euromissiles est encore possible à Genève d'ici à la fin de l'année, à condition de faire preuve de bonne volonté et de souplesse... », a déclaré mercredi 6 juillet le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, lors d'une conférence de presse tenue à Moscou à l'issue de ses entretiens avec la direction soviétique.

« Les dirigeants soviétiques n'ont pas exclu qu'on puisse encore trouver une solution à Genève cette année » a précisé le chef du gouvernement de Bonn, mais ils ne devraient pas bloquer la négociation en continuant à réclamer l'inclusion des forces nucléaires nationales françaises et britanniques. »

M. Kohl a répété que, *« faute d'un accord à Genève entre Américains et Soviétiques d'ici à la fin de l'année, la R.F.A. commencerait à déployer les fusées nucléaires à moyenne portée de l'OTAN »*. Mais il a insisté sur sa volonté d'approfondir les relations à long terme : *« Il est très utile de poursuivre le dialogue avec l'U.R.S.S. à un niveau élevé. Je suis satisfait que M. Andropov ait accepté l'invitation de se rendre en R.F.A., à une date qui reste à fixer. »* (A.F.P.)

La partie politique du séjour de la délégation ouest-allemande s'était achevée mardi soir, après deux séances de conversation entre MM. Kohl et Andropov et deux entretiens que le chancelier a eus, d'une part, avec M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, sur les questions bilatérales, d'autre part, avec le maréchal Oustinov, ministre de la défense, sur *« des questions d'intérêt commun »*. Ce mercredi, M. Kohl est parti pour Kiev où il doit rencontrer M. Chtcherbitski, chef du parti en Ukraine et membre du Politburo de Moscou.

Le point de vue soviétique avait surtout été exprimé dans le compte rendu que l'agence Tass a donné des déclarations faites à son hôte par M. Andropov. Après avoir qualifié d'*« erreur profonde et dangereuse »* l'idée que l'U.R.S.S. pourrait *« faire des concessions à Genève après l'installation des missiles américains »* et réaffirmé que celle-ci prendrait, au contraire, *« des contre-mesures efficaces et opportunes garantissant la sécurité de l'U.R.S.S. et de ses alliés »*, le chef du parti et de l'État soviétiques avait ajouté : *« L'Union soviétique a du mal à comprendre ce que la R.F.A. espère gagner du déploiement chez elle des missiles américains, de nos contre-mesures, de la sursaturation du centre de l'Europe dans tous les types d'armes de destruction massive. »* Pour le moment, a-t-il ajouté, les missiles soviétiques à moyenne portée *« ne sont qu'un contrepoids aux systèmes nucléaires à moyenne portée des pays de l'OTAN dans cette zone »*, et, par conséquent, ils *« ne sont pas braqués sur les forces armées de la R.F.A. »*. En revanche, *« la situation changera »* après l'installation des Pershing et *« la menace militaire pour la R.F.A. deviendra beaucoup plus grande »*.

« Une haie serrée de fusées »

Il en résultera aussi, toujours selon M. Andropov, des conséquences politiques. *« Inévitablement, certaines complications affecteront les relations entre nos deux Etats. Quant aux Allemands, en R.F.A. et en R.D.A., ils seraient amenés à se regarder au travers d'une haie serrée de fusées. »*

Cette allusion voilée à une dégradation des rapports humains entre les deux Etats allemands se retrouve dans une déclaration publiée mardi par le bureau politique du parti communiste (SED) au pouvoir à Berlin-Est, qui met en garde contre les *« dangers extrêmes »* résultant *« pour les peuples en Europe et au-delà »* de l'installation des fusées de l'OTAN et qui invite Bonn à *« réfléchir à nouveau sur sa position dans cette affaire, dans l'intérêt des populations dans les deux Etats allemands et compte tenu de la responsabilité particulière qui leur incombe pour le maintien de la paix »*. *« Il ne faut pas remettre en cause ce qui a été obtenu en trente-huit ans de paix dans le centre de l'Europe »*, ajoute cette déclaration.

Du côté ouest-allemand, les porte-parole ont reconnu que les discussions en matière de sécurité ont été *« dures sur le fond »*, dans la mesure notamment où l'U.R.S.S. *« bloque les négociations de Genève en demandant l'inclusion des fusées françaises et britanniques »*. On relève toutefois que Moscou n'a pas exclu la poursuite de ces négociations après que le déploiement occidental aura commencé.

Les pourparlers ont été plus positifs sur la coopération économique : le communiqué diffusé par Tass après l'entretien Kohl-Tikhonov de mardi à ce sujet évoque la prochaine session — prévue pour l'automne — de la commission bilatérale compétente dans ce domaine et en attend que *« certains projets concrets y soient étudiés »*. Tass ajoute néanmoins que cette coopération *« ne peut être fructueuse que dans des conditions de paix, de plus grande confiance entre les Etats »*.

M. Gromyko et M. Genscher, son homologue ouest-allemand, ont discuté séparément de la situation à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe. Quelques problèmes restent à régler après l'acceptation par l'Union soviétique, annoncée la semaine dernière, de travailler *« dans le cadre »* de la proposition espagnole de compromis sur le document final (*le Monde* daté 3-4 juillet). En particulier, les Occidentaux souhaitent que la conférence d'experts sur les contacts humains prévue pour 1986 soit mentionnée dans ce texte, alors que les Soviétiques voudraient voir ce projet relégué dans une annexe. Le délégué autrichien à Madrid, M. Ceska, ne s'en est pas moins dit convaincu, mardi, que *« nous pourrons nous mettre d'accord dans les prochains jours »*.

M. T.

UN INTERLOCUTEUR « TRÈS BRILLANT INTELLECTUELLEMENT »

« Le chancelier a eu l'impression que le nº 1 soviétique se déplaçait difficilement, mais qu'il réagissait très rapidement à toutes les questions et qu'il avait parlé pendant tout l'entretien sans notes (...). Il est très brillant intellectuellement », a dit le porte-parole ouest-allemand, M. Boenisch, après les deux heures de conversation que M. Andropov a eues mardi avec M. Kohl, en la seule compagnie de M. Alexandrov, devenu son conseiller diplomatique après avoir été celui de Brejnev. D'autres témoins ont rapporté que le président soviétique marchait difficilement. Mais cela n'est pas apparu sur les images de la télévision, les opérateurs ayant été introduits dans la salle de réunion, contrairement à l'usage, après que les deux hommes d'Etat eurent pris place à la table.

M. Kohl a confirmé que des éclaircissements lui ont été donnés pour l'annulation du rendez-vous de lundi, décision qui était bien due à des raisons de santé. M. Andropov suivrait régulièrement un traitement d'épuration rénale par dialyse.

UN FONCTIONNAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES INCULPÉ D'ESPIONNAGE

Un attaché de chancellerie, agent du cadre C du ministère des relations extérieures, M. Bernard Boursicot, trente-neuf ans, a été inculpé, samedi 2 juillet, d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère — en l'occurence la Chine populaire — et placé sous mandat de dépôt. Ce fonctionnaire avait été arrêté jeudi 30 juin par les services de la D.S.T. Il lui est reproché d'avoir livré des documents diplomatiques confidentiels à son amie chinoise, la romancière Shi Pei Pu, alors qu'il était préposé au courrier à l'ambassade de France de 1970 à 1972.

M. Boursicot était revenu en France depuis peu. Le dossier a été confié à M. Bruno Laporte, juge d'instruction au tribunal de Paris.

LE DOLLAR RESTE TRÈS FERME : 7,71 F

En vive hausse mardi 5 juillet 1983, le dollar est resté ferme mercredi 6 juillet, se maintenant à 7,71 F et 2,5650 DM sur des marchés toutefois assez agités. La rumeur d'un relèvement de leurs taux d'escompte par la Réserve fédérale des Etats-Unis contribue à entretenir la tension sur les taux d'intérêt et donc à faire monter le dollar, mais les milieux financiers internationaux restent prudents, estimant que les effets de cette tension ont été anticipés.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le ministre de la défense, M. Charles Hernu*, qui a terminé, mardi 5 juillet, une visite officielle à Copenhague, a défendu, au cours d'une conférence de presse, les essais nucléaires français dans le Pacifique et affirmé que la France serait la première à s'en abstenir si c'était techniquement possible. Il a rappelé que les essais nucléaires américains se déroulent à 500 kilomètres de Las Vegas, ceux des Soviétiques à 500 kilomètres de Novossibirsk, alors que les essais français ont lieu à 2 000 kilomètres de toute zone habitée. — *(A.F.P.)*

● *L'architecte américain Richard Buckminster Fuller est mort* le vendredi 1er juillet à Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Auteur de vingt-cinq livres et militant du mouvement écologiste américain, Buckminster Fuller est l'inventeur du « dôme géodésique », qu'il a conçu en 1949 : une voûte hémisphérique formée par un assemblage tridimensionnel de légères tiges d'acier qui assure une répartition égale des forces sans structure lourde ni contrepoids. Plus de deux cent mille dômes, de toutes tailles, ont été construits dans le monde entier ; parmi eux, le pavillon des Etats-Unis à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.]

● *Le trompettiste américain Harry James* est mort à Las Vegas d'un cancer le 5 juillet. Il était âgé de soixante-sept ans.

[Il avait commencé sa carrière à la grande époque des formations de variétés jazz aux Etats-Unis. A la tête de son propre orchestre, il avait enregistré de nombreux disques qui furent de grands succès dans les années 40 et 50. Il avait également participé à maints films musicaux. A la fin de sa vie, il animait les soirées des clubs de Las Vegas.]

POUR LA TROISIÈME FOIS EN DEUX ANS

M. Giscard et M. Chirac se rencontrent en tête à tête

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac se sont rencontrés en tête à tête, mercredi matin 6 juillet, au domicile parisien de l'ancien président de la République. L'entretien a duré un peu plus d'une heure. Les deux personnalités ont fait une *« analyse assez pessimiste »* de la situation générale économique et sociale. Ils ont brièvement évoqué l'affaire de l'Exposition universelle pour convenir que ni l'Etat ni la Ville n'avaient les moyens de l'organiser.

A propos de la préparation des élections européennes, ils sont convenus que les responsables du R.P.R. et de l'U.D.F. se rencontreraient en septembre pour esquisser un programme commun. M. Chirac, toutefois, maintiendra sa proposition de liste unique de l'opposition pour le scrutin de 1984.

Cet entretien est le troisième que l'ancien chef de l'Etat et le maire de Paris ont depuis le changement de majorité. Le premier s'était déroulé le 24 novembre 1982 au cours d'un déjeuner au restaurant Drouant à l'initiative de M. de Bénouville, député apparenté R.P.R. de Paris. Le 7 janvier 1983, M. Giscard d'Estaing avait convié M. Chirac à déjeuner à son domicile de la rue Benouville, dans le seizième arrondissement. Depuis cette date, l'ancien chef de l'Etat avait appelé M. Chirac au téléphone plusieurs fois. Ainsi, M. Giscard d'Estaing avait informé le président du R.P.R. que le bureau politique de l'U.D.F. s'apprêtait à repousser sa proposition de liste unique de l'opposition pour les élections européennes (*le Monde* du 2 juillet).

Ce comportement avait déplu à certains membres de l'U.D.F., et aurait même surpris Mme Veil.

A. P.

LE GROUPE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN A PERDU 3 MILLIARDS DE F EN 1982

Le groupe nationalisé Pechiney-Ugine-Kuhlmann a perdu près de 3 milliards de francs (2 993 millions exactement) en 1982. A cela s'ajoute, pour 1,6 milliard, l'incidence de la cession des activités chimiques du groupe (P.C.U.K.).

Par ailleurs le groupe a signé, le 5 juillet avec l'Etat, son contrat de plan sur trois ans. Il est prévu un retour à l'équilibre dès 1985. Les dépenses de recherche et d'investissement atteindront 16 milliards de francs sur trois ans dont 60 % en France.

Les comptes consolidés de 1982 ont été établis en excluant les filiales du secteur chimie, dont la cession est en cours de réalisation. Une provision à caractère exceptionnel de 1,6 milliard a été constituée par PUK pour tenir compte des pertes qui découlent de la vente de P.C.U.K.

En 1981, PUK avait perdu 2;5 milliards de francs (dont 880 millions pour les activités chimiques). Le groupe a reçu des pouvoirs publics 2,4 milliards de capitaux propres en 1982, et une somme équivalente en 1983. A cela s'ajoutent donc les 750 millions de francs qui lui seront versés dans le cadre de la restructuration de la chimie. En deux ans, PUK a perdu au total 7 milliards de francs et reçu des pouvoirs publics 5,55 milliards de francs. Dans le budget 1984, PUK devrait figurer en bonne place pour les dotations en capital.

UN IMMEUBLE ABRITANT DES SOLDATS FRANÇAIS S'EFFONDRE A BEYROUTH

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Un immeuble de quatre étages, abritant des soldats français de la force multinationale, s'est effondré le mercredi 6 juillet en fin de matinée dans le secteur ouest de Beyrouth.

Selon les premières indications, l'hypothèse d'un attentat est complètement écartée, aucune explosion n'ayant été entendue. Neuf soldats français se trouvaient sous les décombres. Trois ont pu être retirés, dont l'un serait blessé. Les opérations de déblaiement se poursuivent activement pour dégager les six autres qui se trouvent encore ensevelis, indique-t-on de source autorisée à Paris.

L'UNION DES DIAMANTAIRES DÉPOSE SON BILAN

L'Union des diamantaires, une des plus importantes officines françaises spécialisées dans les placements en diamants, a déposé son bilan mardi 5 juillet auprès du tribunal de commerce de Paris. Cette faillite concerne également les sociétés apparentées (notamment Co-Diamant, Media, D.S.B., C.B.P.). Employant trois cents personnes, l'Union des diamantaires avait, semble-t-il, plusieurs milliers de clients.

Cette faillite met en lumière les risques encourus par les épargnants avec ce type de placement, dont la vogue a débuté en 1977 avec la hausse ininterrompue des cours du diamant. Deux ans plus tard, quatre-vingt-treize firmes se livrant à ce commerce avaient été recensées. Il en reste trente-cinq aujourd'hui, dont la part sur le marché du diamant-investissement s'élève à 70 % environ. A plusieurs reprises — mais sans grand succès — les organisations de consommateurs avaient mis l'accent sur l'absence d'une véritable garantie pour l'épargnant.

Depuis le 2 juillet, et dans le cadre de la loi sur la protection de l'épargne, les opérations de placements-diamants doivent faire l'objet d'une notification préalable auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB). Reste à savoir si cette loi offre réellement une garantie aux épargnants puisque la compétence de la COB ne s'étend qu'aux biens faisant l'objet d'une gestion ; ce qui est rarement le cas pour ce type de placement, fréquemment mis en dépôt, ou directement détenu par le client.

● *Le Sénat* a adopté, comme en première lecture, à l'unanimité, mardi soir 5 juillet, en deuxième lecture, le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, *« relatif au développement de certaines activités d'économie sociale »* (*le Monde* des 9 avril, 21 mai et 19-20 juin). La Haute Assemblée a accepté nombre d'amendements votés par les députés et a apporté au texte des modifications d'ordre juridique et rédactionnelle. La commission mixte paritaire devrait trouver un texte de compromis entre les deux assemblées, pour la disposition relative à l'examen analytique obligatoire de la situation financière et de la gestion des sociétés coopératives artisanales et de leurs unions, après que M. Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre a indiqué qu'avec cette procédure de *« révision »* il s'agira de livrer une appréciation critique sur la situation financière et la gestion économique et sociale de la coopérative.

